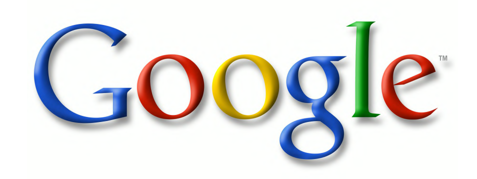
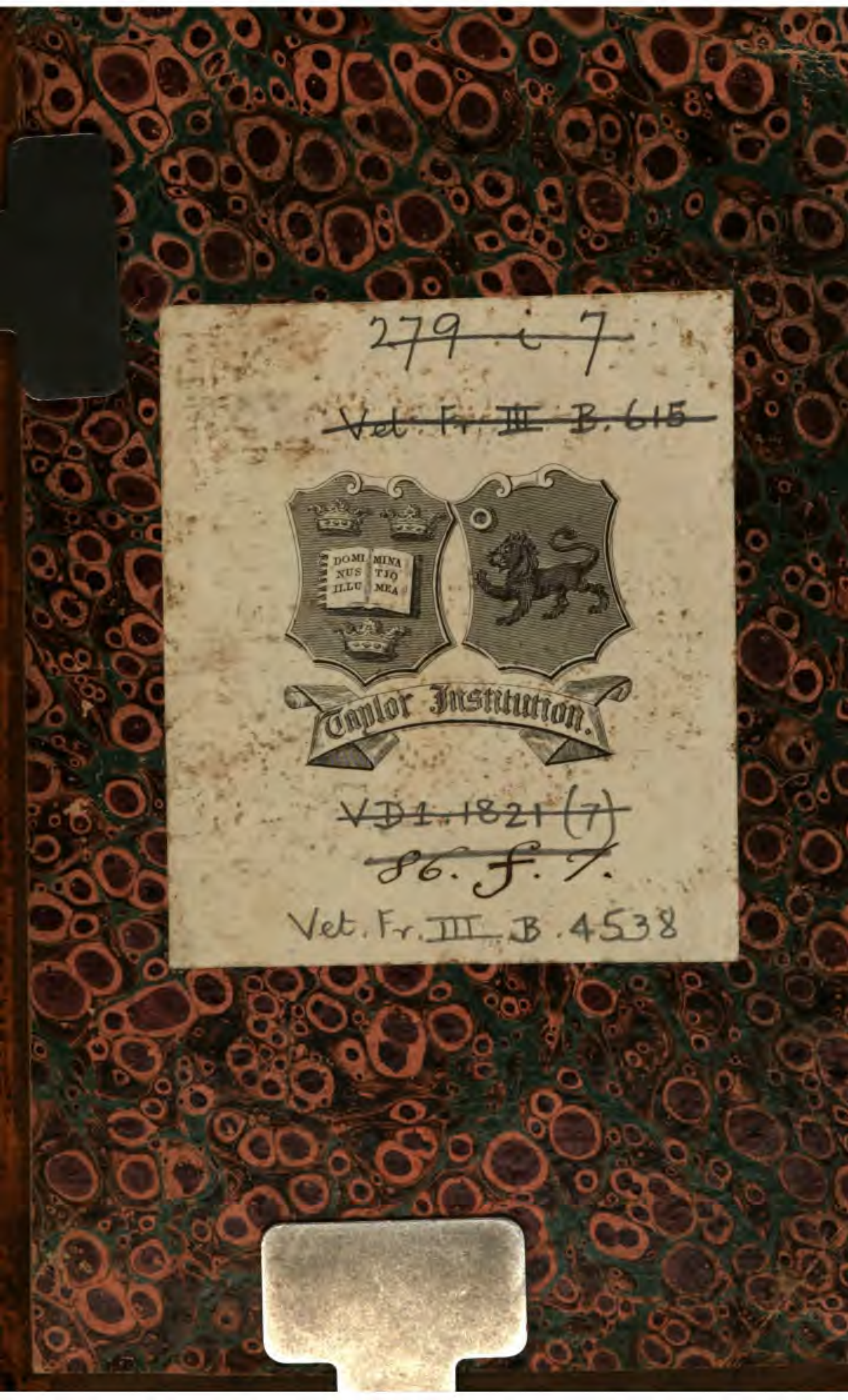
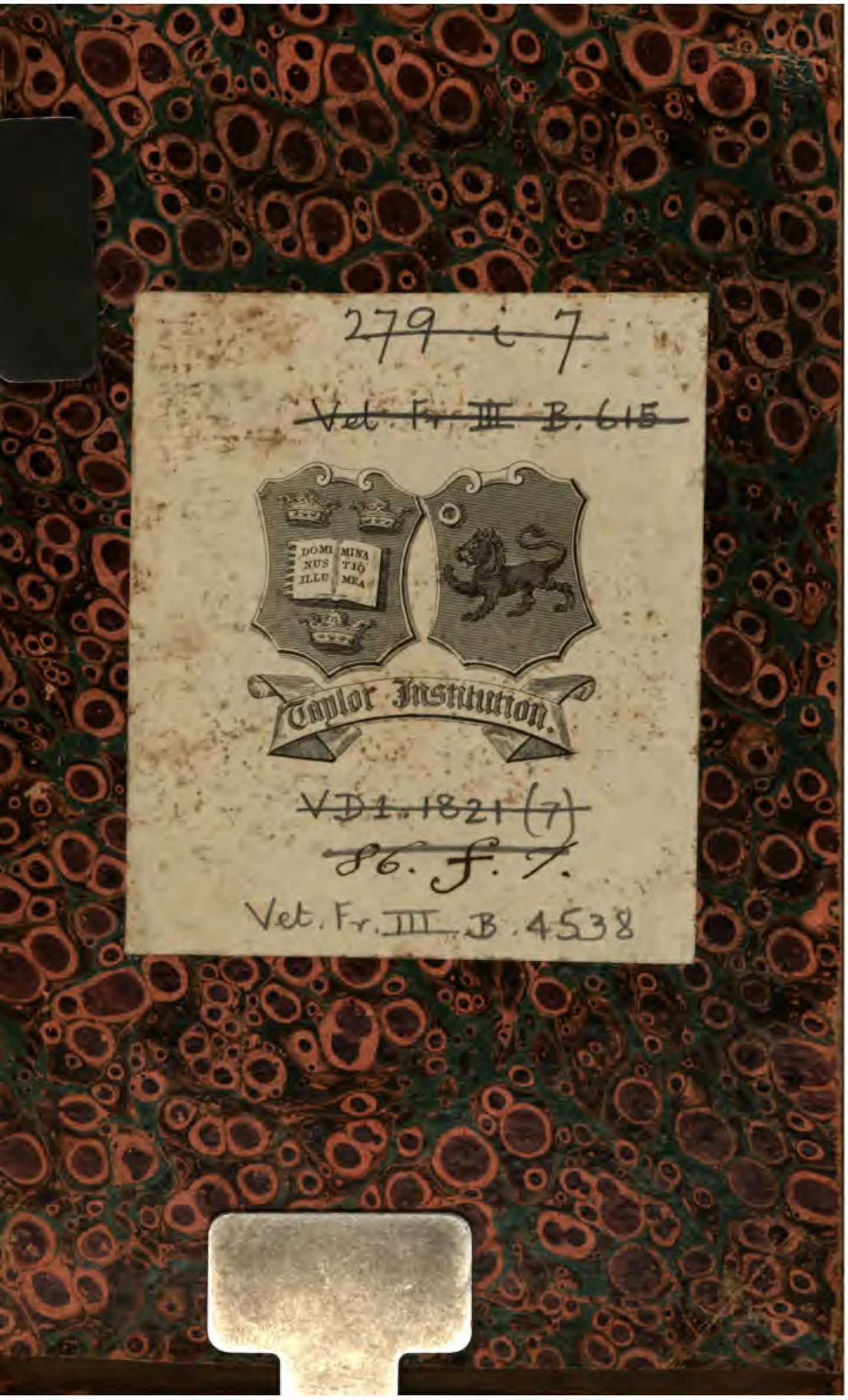





DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA
Taylor Institution.





279 i 7
Vet. Fr. III B. 615
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA
Taylor Institution.
VD1. 1821 (7)
86. F. 7.
Vet. Fr. III B. 4538



ŒUVRES

COMPLÈTES

DE DIDEROT.

TOME VII.

Cet Ouvrage se trouve aussi à Paris

Chez PARMANTIER, Libraire, quai des Augustins, n° 17.

DE L'IMPRIMERIE DE A. BELIN.

OEUVRES

DE

DENIS DIDEROT.

ROMANS ET CONTES.

TOME III.



A PARIS,
CHEZ J. L. J. BRIÈRE, LIBRAIRE,
RUE DES NOYERS, N° 37.
M DCCC XXI.

LA RELIGIEUSE.

1795.

AVERTISSEMENT

DES NOUVEAUX ÉDITEURS.

En 1757 ou 1758, une jeune religieuse de l'abbaye de Long-Champ, victime de l'inconduite et de la cruauté de ses parents, protesta contre des vœux qu'elle n'avait point formés librement : on voulut en vain étouffer sa voix; elle plaida contre son couvent et sa famille : l'affaire fit éclat; les dévots se déchaînèrent, comme on le pense bien, contre la jeune recluse: cependant quelques personnes charitables la défendirent. Sans la connaître et même sans savoir son nom, le marquis de Croismare, homme sensible et philosophe quoique religieux, s'intéressa vivement à elle; mais ses démarches furent sans succès, et cette malheureuse fut condamnée à finir dans le cloître sa pénible existence.

Cet événement, dont on trouve beaucoup d'autres exemples dans les *Nouvelles ecclésiastiques*, années 1728 à 1760, et dans les Mémoires du temps, donna lieu au roman de *la Religieuse.* C'est au bon Croismare que s'adresse de nouveau la Religieuse de Diderot, à cet homme estimable dont madame d'Épinay a tracé, dans le second volume de ses Mémoires, *Paris* 1818, un portrait qui confirme tout ce qui est ici rapporté de lui.

Les mémoires de la Religieuse ont été composés en 1760; le manuscrit, dont plusieurs fragments ont couru pendant long-temps, a pu donner à La Harpe l'idée de sa *Mélanie*, publiée en 1770 : cependant le caractère de Suzanne est resté

bien supérieur à celui de la Religieuse de La Harpe. Mélanie est aimée, elle aime.... et ce sentiment explique son aversion pour le cloître; tandis que sœur Suzanne, modèle d'innocence et de pureté, n'a d'autre motif que l'horreur que lui inspire naturellement l'état auquel elle n'est point appelée.

Ainsi que *Jacques le Fataliste*, *la Religieuse* ne fut point imprimée du vivant de Diderot. Ces deux ouvrages parurent en l'an V (1796), à Paris, chez Buisson. *La Décade philosophique* dit en annonçant *la Religieuse* : « On a fort bien « fait d'empêcher la publication d'un pareil livre sous l'an« cien régime; quelque jeune homme, après l'avoir lu, n'au« rait pas manqué d'aller mettre le feu au premier couvent « de nones; mais on fait encore mieux de le publier à pré« sent; cette lecture pourra être utile aux gens assez fous « (car il en est) pour s'affliger de la destruction de ces abo« minables demeures, et pour espérer leur rétablissement.

« Ce singulier et attachant ouvrage restera comme un « monument de ce qu'étaient autrefois les couvents, fléau « né de l'ignorance et du fanatisme en délire, contre lequel « les philosophes avaient si long-temps et si vainement ré« clamé, et dont la révolution française délivrera l'Europe, « si l'Europe ne s'obstine pas à vouloir faire des pas rétro« grades vers la barbarie et l'abrutissement. »

Qui eût pu prévoir, à cette époque, qu'un jour la France serait encore une fois couverte d'établissements monastiques; et que, malgré les lois existantes, des vœux *à toujours* y seraient prononcés! Pourquoi faut-il que de tels événements fassent de *la Religieuse* un ouvrage de circonstance, et qu'il redevienne encore aujourd'hui d'une utilité publique et générale *.

* M. Kératry, député du Finistère, rapporte, dans sa lettre au ministre des finances du 6 février 1822, qu'aujourd'hui il existe en France plus de quatre cents établissements monastiques.

Nous avons conservé, comme Naigeon l'a fait, la partie de la correspondance de Grimm, qui termine l'histoire de la Religieuse, quoique ces lettres nuisent à l'intérêt de l'ouvrage. A la vérité, lorsque Grimm les rassembla, il supposait le manuscrit de *la Religieuse* perdu, mais elles renferment des faits curieux qu'il importe de connaître.

Il nous reste à exprimer le regret que ce livre, que nous avons dû réimprimer tel qu'il a été publié par les précédents Éditeurs, ne puisse être mis ainsi entre les mains de tout le monde. Si Diderot avait prévu qu'il dût être imprimé, il en eût fait disparaître, comme le témoigne Naigeon, la peinture lascive des mœurs du couvent : ce tableau, quelque fidèle qu'il soit, du désordre le plus abominable et le plus ordinaire dans ces retraites, ne déparerait point une histoire aussi touchante ; et ce livre, ainsi débarrassé de ce qui peut blesser la décence, remplirait son véritable but. La lecture pourrait en être ordonnée à toute jeune personne qui se croit appelée à la vie monastique ; et, s'il existe des parents assez dépravés, assez cruels pour plonger leurs enfants dans ces abymes que l'on entr'ouvre chaque jour, leurs victimes apprendraient à puiser, dans les Mémoires de *la Religieuse*, de nouvelles forces pour résister à l'abus le plus coupable de l'autorité paternelle.

LA RELIGIEUSE.

La réponse de M. le marquis de Croismare, s'il m'en fait une, me fournira les premières lignes de ce récit. Avant que de lui écrire, j'ai voulu le connaître. C'est un homme du monde, il s'est illustré au service; il est âgé, il a été marié; il a une fille et deux fils qu'il aime et dont il est chéri. Il a de la naissance, des lumières, de l'esprit, de la gaîté, du goût pour les beaux-arts, et surtout de l'originalité. On m'a fait l'éloge de sa sensibilité, de son honneur et de sa probité; et j'ai jugé par le vif intérêt qu'il a pris à mon affaire, et par tout ce qu'on m'en a dit que je ne m'étais point compromise en m'adressant à lui : mais il n'est pas à présumer qu'il se détermine à changer mon sort sans savoir qui je suis, et c'est ce motif qui me résout à vaincre mon amour-propre et ma répugnance, en entreprenant ces mémoires, où je peins une partie de mes malheurs, sans talent et sans art, avec la naïveté d'un enfant de mon âge et la franchise de mon caractère. Comme mon protecteur pourrait exiger, ou que peut-être la fantaisie me prendrait de les achever dans un temps

où des faits éloignés auraient cessé d'être présents à ma mémoire, j'ai pensé que l'abrégé qui les termine, et la profonde impression qui m'en restera tant que je vivrai, suffiraient pour me les rappeler avec exactitude.

Mon père était avocat. Il avait épousé ma mère dans un âge assez avancé ; il en eut trois filles. Il avait plus de fortune qu'il n'en fallait pour les établir solidement ; mais pour cela il fallait au moins que sa tendresse fût également partagée ; et il s'en manque bien que j'en puisse faire cet éloge. Certainement je valais mieux que mes sœurs par les agréments de l'esprit et de la figure, le caractère et les talents ; et il semblait que mes parents en fussent affligés. Ce que la nature et l'application m'avaient accordé d'avantages sur elles devenant pour moi une source de chagrins, afin d'être aimée, chérie, fêtée, excusée toujours comme elles l'étaient, dès mes plus jeunes ans j'ai desiré de leur ressembler. S'il arrivait qu'on dît à ma mère : Vous avez des enfants charmants... Jamais cela ne s'entendait de moi. J'étais quelquefois bien vengée de cette injustice ; mais les louanges que j'avais reçues me coûtaient si cher quand nous étions seules, que j'aurais autant aimé de l'indifférence ou même des injures ; plus les étrangers m'avaient marqué de prédilection, plus on avait d'humeur lorsqu'ils étaient sortis. O combien j'ai pleuré de fois de

n'être pas née laide, bête, sotte, orgueilleuse; en un mot, avec tous les travers qui leur réussissaient auprès de nos parents! Je me suis demandé d'où venait cette bizarrerie, dans un père, une mère d'ailleurs honnêtes, justes et pieux. Vous l'avouerai-je, monsieur? Quelques discours échappés à mon père dans sa colère, car il était violent; quelques circonstances rassemblées à différents intervalles, des mots de voisins, des propos de valets, m'en ont fait soupçonner une raison qui les excuserait un peu. Peut-être mon père avait-il quelque incertitude sur ma naissance; peut-être rappelais-je à ma mère une faute qu'elle avait commise, et l'ingratitude d'un homme qu'elle avait trop écouté; que sais-je? Mais quand ces soupçons seraient mal fondés, que risquerais-je à vous les confier? Vous brûlerez cet écrit, et je vous promets de brûler vos réponses. Comme nous étions venues au monde à peu de distance les unes des autres, nous devînmes grandes toutes les trois ensemble. Il se présenta des partis. Ma sœur aînée fut recherchée par un jeune homme charmant; je m'aperçus qu'il me distinguait, et qu'elle ne serait incessamment que le prétexte de ses assiduités. Je pressentis tout ce que ses attentions pourraient m'attirer de chagrins; et j'en avertis ma mère. C'est peut-être la seule chose que j'aie faite en ma vie qui lui ait été agréable, et voici comment j'en

fus récompensée. Quatre jours après, ou du moins à peu de jours, on me dit qu'on avait arrêté ma place dans un couvent; et dès le lendemain j'y fus conduite. J'étais si mal à la maison, que cet événement ne m'affligea point; et j'allai à Sainte-Marie, c'est mon premier couvent, avec beaucoup de gaîté. Cependant l'amant de ma sœur ne me voyant plus, m'oublia, et devint son époux. Il s'appelle M. K***; il est notaire, et demeure à Corbeil, où il fait un assez mauvais ménage. Ma seconde sœur fut mariée à un M. Bauchon, marchand de soieries à Paris, rue Quincampoix, et vit bien avec lui.

Mes deux sœurs établies, je crus qu'on penserait à moi, et que je ne tarderais pas à sortir du couvent. J'avais alors seize ans et demi. On avait fait des dots considérables à mes sœurs, je me promettais un sort égal au leur : et ma tête s'était remplie de projets séduisants, lorsqu'on me fit demander au parloir. C'était le père Séraphin, directeur de ma mère; il avait été aussi le mien; ainsi il n'eût pas d'embarras à m'expliquer le motif de sa visite : il s'agissait de m'engager à prendre l'habit. Je me récriai sur cette étrange proposition; et je lui déclarai nettement que je ne me sentais aucun goût pour l'état religieux. Tant pis, me dit-il, car vos parents se sont dépouillés pour vos sœurs, et je ne vois plus ce qu'ils pourraient pour vous dans la situation

étroite où ils se sont réduits. Réfléchissez-y, mademoiselle; il faut ou entrer pour toujours dans cette maison, ou s'en aller dans quelque couvent de province où l'on vous recevra pour une modique pension, et d'où vous ne sortirez qu'à la mort de vos parents, qui peut se faire attendre encore long-temps.... Je me plaignis avec amertume, et je versai un torrent de larmes. La supérieure était prévenue; elle m'attendait au retour du parloir. J'étais dans un désordre qui ne se peut expliquer. Elle me dit: Et qu'avez-vous, ma chère enfant? (Elle savait mieux que moi ce que j'avais.) Comme vous voilà! Mais on n'a jamais vu un désespoir pareil au vôtre, vous me faites trembler. Est-ce que avez perdu monsieur votre père ou madame votre mère? — Je pensai lui répondre, en me jetant entre ses bras, eh! plût à Dieu!..... Je me contentai de m'écrier: Hélas! je n'ai ni père ni mère; je suis une malheureuse qu'on déteste et qu'on veut enterrer ici toute vive. — Elle laissa passer le torrent; elle attendit le moment de la tranquillité. Je lui expliquai plus clairement ce qu'on venait de m'annoncer. Elle parut avoir pitié de moi; elle me plaignit; elle m'encouragea à ne point embrasser un état pour lequel je n'avais aucun goût; elle me promit de prier, de remontrer, de solliciter. Oh monsieur! combien ces supérieures de couvent sont artificieuses! vous n'en avez point d'idée.

Elle écrivit en effet. Elle n'ignorait pas les réponses qu'on lui ferait ; elle me les communiqua ; et ce n'est qu'après bien du temps que j'ai appris à douter de sa bonne foi. Cependant le terme qu'on avait mis à ma résolution arriva ; elle vint m'en instruire avec la tristesse la mieux étudiée. D'abord elle demeura sans parler, ensuite elle me jeta quelques mots de commisération, d'après lesquels je compris le reste. Ce fut encore une scène de désespoir ; je n'en aurai guère d'autres à vous peindre. Savoir se contenir est leur grand art. Ensuite elle me dit, en vérité je crois que ce fut en pleurant : Eh bien ! mon enfant, vous allez donc nous quitter ! chère enfant, nous ne nous reverrons plus !.... Et d'autres propos que je n'entendis pas. J'étais renversée sur une chaise ; ou je gardais le silence, ou je sanglotais, ou j'étais immobile, ou je me levais, ou j'allais tantôt m'appuyer contre les murs, tantôt exhaler ma douleur sur son sein. Voilà ce qui s'était passé lorsqu'elle ajouta : Mais que ne faites-vous une chose ? Écoutez, et n'allez pas dire au moins que je vous en ai donné le conseil ; je compte sur une discrétion inviolable de votre part : car, pour toute chose au monde, je ne voudrais pas qu'on eût un reproche à me faire. Qu'est-ce qu'on demande de vous ? Que vous preniez le voile ? Eh bien ! que ne le prenez-vous ? A quoi cela vous engage-t-il ?

A rien, à demeurer encore deux ans avec nous. On ne sait ni qui meurt ni qui vit ; deux ans, c'est du temps, il peut arriver bien des choses en deux ans...... Elle joignit à ces propos insidieux tant de caresses, tant de protestations d'amitié, tant de faussetés douces : je savais où j'étais, je ne savais pas où l'on me menait, et je me laissai persuader. Elle écrivit donc à mon père ; sa lettre était très-bien, oh ! pour cela on ne peut mieux : ma peine, ma douleur, mes réclamations n'y étaient point dissimulées ; je vous assure qu'une fille plus fine que moi y aurait été trompée ; cependant on finissait par donner mon consentement. Avec quelle célérité tout fut préparé ! Le jour fut pris, mes habits faits, le moment de la cérémonie arrivé, sans que j'aperçoive aujourd'hui le moindre intervalle entre ces choses. J'oubliais de vous dire que je vis mon père et ma mère, que je n'épargnai rien pour les toucher, et que je les trouvai inflexibles. Ce fut un M. l'abbé Blin, docteur de Sorbonne, qui m'exhorta, et M. l'évêque d'Alep qui me donna l'habit. Cette cérémonie n'est pas gaie par elle-même ; ce jour-là elle fut des plus tristes. Quoique les religieuses s'empressassent autour de moi pour me soutenir, vingt fois je sentis mes genoux se dérober, et je me vis prête à tomber sur les marches de l'autel. Je n'entendais rien, je ne voyais rien, j'étais stupide ;

on me menait, et j'allais; on m'interrogeait, et l'on répondait pour moi. Cependant cette cruelle cérémonie prit fin; tout le monde se retira, et je restai au milieu du troupeau auquel on venait de m'associer. Mes compagnes m'ont entourée; elles m'embrassent, et se disent : Mais voyez donc, ma sœur, comme elle est belle! comme ce voile relève la blancheur de son teint! comme ce bandeau lui sied! comme il lui arrondit le visage! comme il étend ses joues! comme cet habit fait valoir sa taille et ses bras!..... Je les écoutais à peine; j'étais désolée; cependant, il faut que j'en convienne, quand je fus seule dans ma cellule, je me ressouvins de leurs flatteries; je ne pus m'empêcher de les vérifier à mon petit miroir; et il me sembla qu'elles n'étaient pas tout-à-fait déplacées. Il y a des honneurs attachés à ce jour; on les exagéra pour moi : mais j'y fus peu sensible; et l'on affecta de croire le contraire et de me le dire, quoiqu'il fût clair qu'il n'en était rien. Le soir, au sortir de la prière, la supérieure se rendit dans ma cellule. En vérité, me dit-elle après m'avoir un peu considérée, je ne sais pourquoi vous avez tant de répugnance pour cet habit; il vous fait à merveille, et vous êtes charmante; sœur Suzanne est une très-belle religieuse, on vous en aimera davantage. Çà, voyons un peu, marchez. Vous ne vous tenez pas assez droite; il ne faut

pas être courbée comme cela..... Elle me composa la tête, les pieds, les mains, la taille, les bras; ce fut presque une leçon de Marcel (1) sur les grâces monastiques : car chaque état a les siennes. Ensuite elle s'assit, et me dit : C'est bien; mais à présent parlons un peu sérieusement. Voilà donc deux ans de gagnés; vos parents peuvent changer de résolution; vous-même, vous voudrez peut-être rester ici quand ils voudront vous en tirer; cela ne serait point du tout impossible. — Madame, ne le croyez pas. — Vous avez été long-temps parmi nous, mais vous ne connaissez pas encore notre vie; elle a ses peines sans doute, mais elle a aussi ses douceurs.... — Vous vous doutez bien de tout ce qu'elle put ajouter du monde et du cloître, cela est écrit partout, et partout de la même manière; car, grâces à Dieu, on m'a fait lire le nombreux fatras de ce que les religieux ont débité de leur état, qu'ils connaissent bien et qu'ils détestent, contre le monde qu'ils aiment, qu'ils déchirent et qu'ils ne connaissent pas.

Je ne vous ferai pas le détail de mon noviciat; si l'on observait toute son austérité, on n'y résisterait pas; mais c'est le temps le plus doux de la vie monastique. Une mère des novices est la sœur

(1) *Marcel*, célèbre maître de danse. C'est lui qui, étudiant profondément les pas d'une danseuse, s'écria : *Que de choses dans un menuet!* Édit.

la plus indulgente qu'on a pu trouver. Son étude est de vous dérober toutes les épines de l'état; c'est un cours de séduction la plus subtile et la mieux apprêtée. C'est elle qui épaissit les ténèbres qui vous environnent, qui vous berce, qui vous endort, qui vous en impose, qui vous fascine; la nôtre s'attacha à moi particulièrement. Je ne pense pas qu'il y ait aucune ame, jeune et sans expérience, à l'épreuve de cet art funeste. Le monde a ses précipices; mais je n'imagine pas qu'on y arrive par une pente aussi facile. Si j'avais éternué deux fois de suite, j'étais dispensée de l'office, du travail, de la prière; je me couchais de meilleure heure, je me levais plus tard; la règle cessait pour moi. Imaginez, monsieur, qu'il y avait des jours où je soupirais après l'instant de me sacrifier. Il ne se passe pas une histoire fâcheuse dans le monde qu'on ne vous en parle; on arrange les vraies, on en fait de fausses, et puis ce sont des louanges sans fin et des actions de grâces à Dieu qui nous met à couvert de ces humiliantes aventures. Cependant il approchait, ce temps que j'avais quelquefois hâté par mes desirs. Alors je devins rêveuse, je sentis mes répugnances se réveiller et s'accroître. Je les allais confier à la supérieure, ou à notre mère des novices. Ces femmes se vengent bien de l'ennui que vous leur portez : car il ne faut pas croire qu'elles s'amusent du rôle

hypocrite qu'elles jouent, et des sottises qu'elles sont forcées de vous répéter; cela devient à la fin si usé et si maussade pour elles : mais elles s'y déterminent, et cela pour un millier d'écus qu'il en revient à leur maison. Voilà l'objet important pour lequel elles mentent toute leur vie, et préparent à de jeunes innocentes un désespoir de quarante, de cinquante années, et peut-être un malheur éternel; car il est sûr, monsieur, que, sur cent religieuses qui meurent avant cinquante ans, il y en a cent tout juste de damnées, sans compter celles qui deviennent folles, stupides ou furieuses en attendant.

Il arriva un jour qu'il s'en échappa une de ces dernières de la cellule où on la tenait renfermée. Je la vis. Voilà l'époque de mon bonheur ou de mon malheur, selon, monsieur, la manière dont vous en userez avec moi. Je n'ai jamais rien vu de si hideux. Elle était échevelée et presque sans vêtement; elle traînait des chaînes de fer; ses yeux étaient égarés; elle s'arrachait les cheveux; elle se frappait la poitrine avec les poings, elle courait, elle hurlait; elle se chargeait elle-même, et les autres, des plus terribles imprécations; elle cherchait une fenêtre pour se précipiter. La frayeur me saisit, je tremblai de tous mes membres, je vis mon sort dans celui de cette infortunée, et sur-le-champ il fut décidé, dans mon cœur, que je

mourrais mille fois plutôt que de m'y exposer. On pressentit l'effet que cet événement pourrait faire sur mon esprit; on crut devoir le prévenir. On me dit de cette religieuse, je ne sais combien de mensonges ridicules qui se contredisaient : qu'elle avait déjà l'esprit dérangé quand on l'avait reçue; qu'elle avait eu un grand effroi dans un temps critique; qu'elle était devenue sujette à des visions; qu'elle se croyait en commerce avec les anges; qu'elle avait fait des lectures pernicieuses, qui lui avaient gâté l'esprit; qu'elle avait entendu des novateurs d'une morale outrée, qui l'avaient si fort épouvantée des jugements de Dieu, que sa tête ébranlée en avait été renversée; qu'elle ne voyait plus que des démons, l'enfer et des gouffres de feu; qu'elles étaient bien malheureuses; qu'il était inoui qu'il y eût jamais eu un pareil sujet dans la maison; que sais-je encore quoi? Cela ne prit point auprès de moi. A tout moment ma religieuse folle me revenait à l'esprit, et je me renouvelais le serment de ne faire aucun voeu.

Le voici pourtant arrivé ce moment où il s'agissait de montrer si je savais me tenir parole. Un matin, après l'office, je vis entrer la supérieure chez moi. Elle tenait une lettre. Son visage était celui de la tristesse et de l'abattement; les bras lui tombaient; il semblait que sa main n'eût pas la force de soulever cette lettre; elle

me regardait; des larmes semblaient rouler dans ses yeux; elle se taisait et moi aussi : elle attendait que je parlasse la première; j'en fus tentée, mais je me retins. Elle me demanda comment je me portais; que l'office avait été bien long aujourd'hui; que j'avais un peu toussé; que je lui paraissais indisposée. A tout cela je répondis : Non, ma chère mère. Elle tenait toujours sa lettre d'une main pendante; au milieu de ces questions, elle la posa sur ses genoux, et sa main la cachait en partie; enfin, après avoir tourné autour de quelques questions sur mon père, sur ma mère, voyant que je ne lui demandais point ce que c'était que ce papier, elle me dit : Voilà une lettre..... A ce mot je sentis mon cœur se troubler, et j'ajoutai d'une voix entre-coupée et avec des lèvres tremblantes : Elle est de ma mère? — Vous l'avez dit; tenez, lisez..... — Je me remis un peu, je pris la lettre, je la lus d'abord avec assez de fermeté; mais à mesure que j'avançais, la frayeur, l'indignation, la colère, le dépit, différentes passions se succédant en moi, j'avais différentes voix, je prenais différents visages, et je faisais différents mouvements. Quelquefois je tenais à peine ce papier, ou je le tenais comme si j'eusse voulu le déchirer, ou je le serrais violemment comme si j'avais été tentée de le froisser et de le jeter loin de moi. — Eh bien! mon enfant, que répon-

drons-nous à cela ? — Madame, vous le savez. — Mais non, je ne le sais pas. Les temps sont malheureux, votre famille a souffert des pertes; les affaires de vos sœurs sont dérangées; elles ont l'une et l'autre beaucoup d'enfants, on s'est épuisé pour elles en les mariant; on se ruine pour les soutenir. Il est impossible qu'on vous fasse un certain sort; vous avez pris l'habit; on s'est constitué en dépenses; par cette démarche vous avez donné des espérances; le bruit de votre profession prochaine s'est répandu dans le monde. Au reste, comptez toujours sur tous mes secours. Je n'ai jamais attiré personne en religion, c'est un état où Dieu nous appelle, et il est très-dangereux de mêler sa voix à la sienne. Je n'entreprendrai point de parler à votre cœur, si la grâce ne lui dit rien; jusqu'à présent je n'ai point à me reprocher le malheur d'une autre; voudrais-je commencer par vous, mon enfant, qui m'êtes si chère? Je n'ai point oublié que c'est à ma persuasion que vous avez fait les premières démarches; et je ne souffrirai point qu'on en abuse pour vous engager au-delà de votre volonté. Voyons donc ensemble, concertons-nous. Voulez-vous faire profession? — Non, madame. — Vous ne vous sentez aucun goût pour l'état religieux? — Non, madame. — Vous n'obéirez point à vos parents? — Non, madame. — Que voulez-vous donc devenir? — Tout, excepté

religieuse. Je ne le veux pas être, je ne le serai pas. — Eh bien ! vous ne le serez pas. Mais, arrangeons une réponse à votre mère..... — Nous convînmes de quelques idées. Elle écrivit, et me montra sa lettre qui me parut encore très-bien. Cependant on me dépêcha le directeur de la maison ; on m'envoya le docteur qui m'avait prêchée à ma prise d'habit ; on me recommanda à la mère des novices ; je vis M. l'évêque d'Alep ; j'eus des lances à rompre avec des femmes pieuses qui se mêlèrent de mon affaire sans que je les connusse ; c'étaient des conférences continuelles avec des moines et des prêtres ; mon père vint, mes sœurs m'écrivirent ; ma mère parut la dernière : je résistai à tout. Cependant le jour fut pris pour ma profession ; on ne négligea rien pour obtenir mon consentement ; mais quand on vit qu'il était inutile de le solliciter, on prit le parti de s'en passer.

De ce moment, je fus renfermée dans ma cellule ; on m'imposa le silence ; je fus séparée de tout le monde, abandonnée à moi-même ; et je vis clairement qu'on était résolu à disposer de moi sans moi. Je ne voulais point m'engager ; c'était un point décidé : et toutes les terreurs vraies ou fausses qu'on me jetait sans cesse, ne m'ébranlaient pas. Cependant j'étais dans un état déplorable ; je ne savais point ce qu'il pouvait durer ; et s'il venait à cesser, je savais encore

moins ce qui pouvait m'arriver. Au milieu de ces incertitudes, je pris un parti dont vous jugerez, monsieur, comme il vous plaira; je ne voyais plus personne, ni la supérieure, ni la mère des novices, ni mes compagnes; je fis avertir la première, et je feignis de me rapprocher de la volonté de mes parents; mais mon dessein était de finir cette persécution avec éclat, et de protester publiquement contre la violence qu'on méditait : je dis donc qu'on était maître de mon sort, qu'on en pouvait disposer comme on voudrait; qu'on exigeait que je fisse profession, et que je la ferais. Voilà la joie répandue dans toute la maison, les caresses revenues avec toutes les flatteries et toute la séduction. « Dieu avait « parlé à mon cœur; personne n'était plus faite « pour l'état de perfection que moi. Il était im- « possible que cela ne fût pas, on s'y était tou- « jours attendu. On ne remplit pas ses devoirs « avec tant d'édification et de constance, quand « on n'y est pas vraiment destinée. La mère des « novices n'avait jamais vu dans aucune de ses « élèves de vocation mieux caractérisée; elle « était toute surprise du travers que j'avais pris, « mais elle avait toujours bien dit à notre « mère supérieure qu'il fallait tenir bon, et que « cela passerait; que les meilleures religieuses « avaient eu de ces moments-là; que c'étaient des « suggestions du mauvais esprit qui redoublait

« ses efforts lorsqu'il était sur le point de perdre « sa proie ; que j'allais lui échapper ; qu'il n'y « avait plus que des roses pour moi ; que les « obligations de la vie religieuse me paraîtraient « d'autant plus supportables, que je me les étais « plus fortement exagérées ; que cet appesantis- « sement subit du joug était une grâce du ciel, « qui se servait de ce moyen pour l'alléger..... » Il me paraissait assez singulier que la même chose vînt de Dieu ou du diable, selon qu'il leur plaisait de l'envisager. Il y a beaucoup de circonstances pareilles dans la religion ; et ceux qui m'ont consolée, m'ont souvent dit de mes pensées, les uns que c'étaient autant d'instigations de Satan, et les autres, autant d'inspirations de Dieu. Le même mal vient, ou de Dieu qui nous éprouve, ou du diable qui nous tente.

Je me conduisis avec discrétion ; je crus pouvoir me répondre de moi. Je vis mon père ; il me parla froidement : je vis ma mère ; elle m'embrassa ; je reçus des lettres de congratulation de mes sœurs et de beaucoup d'autres. Je sus que ce serait un M. Sornin, vicaire de Saint-Roch, qui ferait le sermon, et M. Thierry, chancelier de l'Université, qui recevrait mes vœux. Tout alla bien jusqu'à la veille du grand jour, excepté qu'ayant appris que la cérémonie serait clandestine, qu'il y aurait très-peu de monde, et que la porte de l'église ne serait ou-

verte qu'aux parents, j'appelai par la tourrière toutes les personnes de notre voisinage, mes amis, mes amies; j'eus la permission d'écrire à quelques unes de mes connaissances. Tout ce concours auquel on ne s'attendait guère se présenta; il fallut le laisser entrer; et l'assemblée fut telle à peu près qu'il la fallait pour mon projet. Oh, monsieur! quelle nuit que celle qui précéda! Je ne me couchai point; j'étais assise sur mon lit; j'appelais Dieu à mon secours; j'élevais mes mains au ciel, je le prenais à témoin de la violence qu'on me faisait; je me représentais mon rôle au pied des autels, une jeune fille protestant à haute voix contre une action à laquelle elle paraît avoir consenti, le scandale des assistants, le désespoir des religieuses, la fureur de mes parents. O Dieu! que vais-je devenir?..... En prononçant ces mots il me prit une défaillance générale, je tombai évanouie sur mon traversin; un frisson dans lequel mes genoux se battaient et mes dents se frappaient avec bruit, succéda à cette défaillance; à ce frisson une chaleur terrible : mon esprit se troubla. Je ne me souviens ni de m'être déshabillée, ni d'être sortie de ma cellule; cependant on me trouva nue en chemise, étendue par terre à la porte de la supérieure, sans mouvement et presque sans vie. J'ai appris ces choses depuis. On m'avait rapportée dans ma cellule; et le matin mon lit fut environné de la

supérieure, de la mère des novices, et de celles qu'on appelle les assistantes. J'étais fort abattue; on me fit quelques questions; on vit par mes réponses que je n'avais aucune connaissance de ce qui s'était passé; et l'on ne m'en parla pas. On me demanda comment je me portais, si je persistais dans ma sainte résolution, et si je me sentais en état de supporter la fatigue du jour. Je répondis que oui; et contre leur attente rien ne fut dérangé.

On avait tout disposé dès la veille. On sonna les cloches pour apprendre à tout le monde qu'on allait faire une malheureuse. Le cœur me battit encore. On vint me parer; ce jour est un jour de toilette; à présent que je me rappelle toutes ces cérémonies, il me semble qu'elles avaient quelque chose de solennel et de bien touchant pour une jeune innocente que son penchant n'entraînerait point ailleurs. On me conduisit à l'église; on célébra la sainte messe : le bon vicaire, qui me soupçonnait une résignation que je n'avais point, me fit un long sermon où il n'y avait pas un mot qui ne fût à contre-sens; c'était quelque chose de bien ridicule que tout ce qu'il me disait de mon bonheur, de la grâce; de mon courage, de mon zèle, de ma ferveur et de tous les beaux sentiments qu'il me supposait. Ce contraste de son éloge et de la démarche que j'allais faire me troubla; j'eus des moments d'in-

certitude, mais qui durèrent peu. Je n'en sentis que mieux que je manquais de tout ce qu'il fallait avoir pour être une bonne religieuse. Cependant le moment terrible arriva. Lorsqu'il fallut entrer dans le lieu où je devais prononcer le voeu de mon engagement, je ne me trouvai plus de jambes; deux de mes compagnes me prirent sous les bras; j'avais la tête renversée sur une d'elles, et je me traînais. Je ne sais ce qui se passait dans l'ame des assistants, mais ils voyaient une jeune victime mourante qu'on portait à l'autel, et il s'échappait de toutes parts des soupirs et des sanglots, au milieu desquels je suis bien sûre que ceux de mon père et de ma mère ne se firent point entendre. Tout le monde était debout; il y avait de jeunes personnes montées sur des chaises, et attachées aux barreaux de la grille; et il se faisait un profond silence, lorsque celui qui présidait à ma profession me dit : Marie-Suzanne Simonin, promettez-vous de dire la vérité?—Je le promets. — Est-ce de votre plein gré et de votre libre volonté que vous êtes ici? — Je répondis, non; mais celles qui m'accompagnaient répondirent pour moi, oui.—Marie-Suzanne Simonin, promettez-vous à Dieu chasteté, pauvreté et obéissance? — J'hésitai un moment; le prêtre attendit; et je répondis : Non, monsieur. — Il recommença : Marie-Suzanne Simonin, promettez-vous

à Dieu chasteté, pauvreté et obéissance? — Je lui répondis d'une voix plus ferme: Non, monsieur, non. — Il s'arrêta et me dit: mon enfant, remettez-vous, et écoutez-moi. — Monsieur, lui dis-je, vous me demandez si je promets à Dieu chasteté, pauvreté et obéissance; je vous ai bien entendu, et je vous réponds que non..... Et me tournant ensuite vers les assistants, entre lesquels il s'était élevé un assez grand murmure, je fis signe que je voulais parler; le murmure cessa et je dis: « Messieurs, et vous surtout mon père et ma « mère, je vous prends tous à témoins..... » A ces mots une des sœurs laissa tomber le voile de la grille, et je vis qu'il était inutile de continuer. Les religieuses m'entourèrent, m'accablèrent de reproches; je les écoutai sans mot dire. On me conduisit dans ma cellule, où l'on m'enferma sous la clef.

Là, seule, livrée à mes réflexions, je commençai à rassurer mon ame; je revins sur ma démarche, et je ne m'en repentis point. Je vis qu'après l'éclat que j'avais fait, il était impossible que je restasse ici long-temps, et que peut-être on n'oserait pas me remettre en couvent. Je ne savais ce qu'on ferait de moi; mais je ne voyais rien de pis que d'être religieuse malgré soi. Je demeurai assez long-temps sans entendre parler de qui que ce fût. Celles qui m'apportaient à manger entraient, mettaient mon dîner à terre

et s'en allaient en silence. Au bout d'un mois on me donna des habits de séculière; je quittai ceux de la maison; la supérieure vint et me dit de la suivre. Je la suivis jusqu'à la porte conventuelle; là je montai dans une voiture où je trouvai ma mère seule qui m'attendait; je m'assis sur le devant; et le carrosse partit. Nous restâmes l'une vis-à-vis de l'autre quelque temps sans mot dire; j'avais les yeux baissés, et je n'osais la regarder. Je ne sais ce qui se passait dans mon ame; mais tout à coup je me jetai à ses pieds, et je penchai ma tête sur ses genoux; je ne lui parlais pas, mais je sanglotais et j'étouffais. Elle me repoussa durement. Je ne me relevai pas; le sang me vint au nez; je saisis une de ses mains malgré qu'elle en eût; et l'arrosant de mes larmes et de mon sang qui coulait, appuyant ma bouche sur cette main, je la baisais et je lui disais : Vous êtes toujours ma mère, je suis toujours votre enfant...... — Et elle me répondit (en me poussant encore plus rudement, et en arrachant sa main d'entre les miennes) : Relevez-vous, malheureuse, relevez-vous. — Je lui obéis, je me rassis, et je tirai ma coiffe sur mon visage. Elle avait mis tant d'autorité et de fermeté dans le son de sa voix, que je crus devoir me dérober à ses yeux. Mes larmes et le sang qui coulait de mon nez se mêlaient ensemble, descendaient le long de mes bras, et j'en étais toute couverte

sans que je m'en aperçusse. A quelques mots qu'elle dit, je conçus que sa robe et son linge en avaient été tachés, et que cela lui déplaisait. Nous arrivâmes à la maison, où l'on me conduisit tout de suite à une petite chambre qu'on m'avait préparée. Je me jetai encore à ses genoux sur l'escalier; je la retins par son vêtement; mais tout ce que j'en obtins, ce fut de se retourner de mon côté et de me regarder avec un mouvement d'indignation de la tête, de la bouche et des yeux, que vous concevez mieux que je ne puis vous le rendre.

J'entrai dans ma nouvelle prison, où je passai six mois, sollicitant tous les jours inutilement la grâce de lui parler, de voir mon père ou de leur écrire. On m'apportait à manger, on me servait; une domestique m'accompagnait à la messe les jours de fête, et me renfermait. Je lisais, je travaillais, je pleurais, je chantais quelquefois; et c'est ainsi que mes journées se passaient. Un sentiment secret me soutenait, c'est que j'étais libre, et que mon sort, quelque dur qu'il fût, pouvait changer. Mais il était décidé que je serais religieuse, et je le fus.

Tant d'inhumanité, tant d'opiniâtreté de la part de mes parents, ont achevé de me confirmer ce que je soupçonnais de ma naissance; je n'ai jamais pu trouver d'autres moyens de les excuser. Ma mère craignait apparemment que je ne re-

vinsse un jour sur le partage des biens; que je ne redemandasse ma légitime, et que je n'associasse un enfant naturel à des enfants légitimes. Mais ce qui n'était qu'une conjecture va se tourner en certitude.

Tandis que j'étais enfermée à la maison, je faisais peu d'exercices extérieurs de religion; cependant on m'envoyait à confesse la veille des grandes fêtes. Je vous ai dit que j'avais le même directeur que ma mère; je lui parlai, je lui exposai toute la dureté de la conduite qu'on avait tenue avec moi depuis environ trois ans. Il la savait. Je me plaignis de ma mère surtout avec amertume et ressentiment. Ce prêtre était entré tard dans l'état religieux; il avait de l'humanité; il m'écouta tranquillement, et me dit : Mon enfant, plaignez votre mère, plaignez-la plus encore que vous ne la blâmez. Elle a l'ame bonne; soyez sûre que c'est malgré elle qu'elle en use ainsi. — Malgré elle, monsieur! Et qu'est-ce qui peut l'y contraindre? Ne m'a-t-elle pas mise au monde? Et quelle différence y a-t-il entre mes sœurs et moi? —Beaucoup. — Beaucoup! je n'entends rien à votre réponse..... J'allais entrer dans la comparaison de mes sœurs et de moi, lorsqu'il m'arrêta et me dit : Allez, allez, l'inhumanité n'est pas le vice de vos parents; tâchez de prendre votre sort en patience, et de vous en faire du moins un mérite devant Dieu. Je verrai votre

mère, et soyez sûre que j'emploirai pour vous servir tout ce que je puis avoir d'ascendant sur son esprit..... —Ce *beaucoup*, qu'il m'avait répondu, fut un trait de lumière pour moi; je ne doutai plus de la vérité de ce que j'avais pensé sur ma naissance.

Le samedi suivant, vers les cinq heures et demie du soir, à la chute du jour, la servante qui m'était attachée monta, et me dit : Madame votre mère ordonne que vous vous habilliez..... Une heure après : Madame veut que vous descendiez avec moi..... Je trouvai à la porte un carrosse où nous montâmes la domestique et moi; et j'appris que nous allions aux Feuillants, chez le père Séraphin. Il nous attendait; il était seul. La domestique s'éloigna; et moi, j'entrai dans le parloir. Je m'assis inquiète et curieuse de ce qu'il avait à me dire. Voici comme il me parla : Mademoiselle, l'énigme de la conduite sévère de vos parents va s'expliquer pour vous; j'en ai obtenu la permission de madame votre mère. Vous êtes sage; vous avez de l'esprit, de la fermeté; vous êtes dans un âge où l'on pourrait vous confier un secret, même qui ne vous concernerait point. Il y a long-temps que j'ai exhorté pour la première fois madame votre mère à vous révéler celui que vous allez apprendre; elle n'a jamais pu s'y résoudre : il est dur pour une mère d'avouer une faute grave à son enfant : vous connaissez son

caractère ; il ne va guère avec la sorte d'humiliation d'un certain aveu. Elle a cru pouvoir sans cette ressource vous amener à ses desseins ; elle s'est trompée ; elle en est fâchée : elle revient aujourd'hui à mon conseil ; et c'est elle qui m'a chargé de vous annoncer que vous n'étiez pas la fille de M. Simonin. — Je lui répondis sur-le-champ : Je m'en étais doutée. — Voyez à présent, mademoiselle, considérez, pesez, jugez si madame votre mère peut sans le consentement, même avec le consentement de monsieur votre père, vous unir à des enfants dont vous n'êtes point la sœur ; si elle peut avouer à monsieur votre père un fait sur lequel il n'a déjà que trop de soupçons. — Mais, monsieur, qui est mon père ? — Mademoiselle, c'est ce qu'on ne m'a pas confié. Il n'est que trop certain, mademoiselle, ajouta-t-il, qu'on a prodigieusement avantagé vos sœurs, et qu'on a pris toutes les précautions imaginables par les contrats de mariage, par le dénaturer des biens, par les stipulations, par les fidéicommis et autres moyens de réduire à rien votre légitime, dans le cas que vous puissiez un jour vous adresser aux lois pour la redemander. Si vous perdez vos parents, vous trouverez peu de chose ; vous refusez un couvent, peut-être regretterez-vous de n'y pas être. — Cela ne se peut, monsieur ; je ne demande rien. — Vous ne savez pas ce que c'est que la peine, le

travail, l'indigence. — Je connais du moins le prix de la liberté, et le poids d'un état auquel on n'est point appelée. — Je vous ai dit ce que j'avais à vous dire; c'est à vous, mademoiselle, à faire vos réflexions..... Ensuite il se leva. — Mais, monsieur, encore une question. — Tant qu'il vous plaira. — Mes sœurs savent-elles ce que vous m'avez appris? — Non, mademoiselle. — Comment ont-elles donc pu se résoudre à dépouiller leur sœur? car c'est ce qu'elles me croient. — Ah! mademoiselle, l'intérêt! l'intérêt! elles n'auraient point obtenu les partis considérables qu'elles ont trouvés. Chacun songe à soi dans ce monde; et je ne vous conseille pas de compter sur elles si vous venez à perdre vos parents; soyez sûre qu'on vous disputera, jusqu'à une obole, la petite portion que vous aurez à partager avec elles. Elles ont beaucoup d'enfants; ce prétexte sera trop honnête pour vous réduire à la mendicité. Et puis elles ne peuvent plus rien; ce sont les maris qui font tout: si elles avaient quelques sentiments de commisération, les secours qu'elles vous donneraient à l'insu de leurs maris deviendraient une source de divisions domestiques. Je ne vois que de ces choses-là, ou des enfants abandonnés, ou des enfants même légitimes, secourus aux dépens de la paix domestique. Et puis, mademoiselle, le pain qu'on reçoit est bien dur. Si vous m'en croyez, vous vous réconci-

lierez avec vos parents ; vous ferez ce que votre mère doit attendre de vous; vous entrerez en religion ; on vous fera une petite pension avec laquelle vous passerez des jours, sinon heureux, du moins supportables. Au reste, je ne vous célerai pas que l'abandon apparent de votre mère, son opiniâtreté à vous renfermer, et quelques autres circonstances qui ne me reviennent plus, mais que j'ai sues dans le temps, ont produit exactement sur votre père le même effet que sur vous : votre naissance lui était suspecte ; elle ne le lui est plus : et sans être dans la confidence, il ne doute point que vous ne lui apparteniez comme enfant, que par la loi qui les attribue à celui qui porte le titre d'époux. Allez, mademoiselle, vous êtes bonne et sage; pensez à ce que vous venez d'apprendre.

Je me levai, je me mis à pleurer. Je vis qu'il était lui-même attendri; il leva doucement les yeux au ciel, et me reconduisit. Je repris la domestique qui m'avait accompagnée; nous remontâmes en voiture, et nous rentrâmes à la maison.

Il était tard. Je rêvai une partie de la nuit à ce qu'on venait de me révéler; j'y rêvai encore le lendemain. Je n'avais point de père; le scrupule m'avait ôté ma mère; des précautions prises, pour que je ne pusse prétendre aux droits de ma naissance légale, une captivité domestique fort

dure; nulle espérance, nulle ressource. Peut-être que, si l'on se fût expliqué plus tôt avec moi, après l'établissement de mes sœurs, on m'eût gardée à la maison qui ne laissait pas que d'être fréquentée; il se serait trouvé quelqu'un à qui mon caractère, mon esprit, ma figure et mes talents auraient paru une dot suffisante; la chose n'était pas encore impossible, mais l'éclat que j'avais fait en couvent la rendait plus difficile : on ne conçoit guère comment une fille de dix-sept à dix-huit ans a pu se porter à cette extrémité, sans une fermeté peu commune; les hommes louent beaucoup cette qualité; mais il me semble qu'ils s'en passent volontiers dans celles dont ils se proposent de faire leurs épouses. C'était pourtant une ressource à tenter avant que de songer à un autre parti; je pris celui de m'en ouvrir à ma mère; et je lui fis demander un entretien qui me fut accordé.

C'était dans l'hiver. Elle était assise dans un fauteuil devant le feu; elle avait le visage sévère, le regard fixe et les traits immobiles. Je m'approchai d'elle, je me jetai à ses pieds, et je lui demandai pardon de tous les torts que j'avais. C'est, me répondit-elle, par ce que vous m'allez dire que vous le mériterez. Levez-vous; votre père est absent, vous avez tout le temps de vous expliquer. Vous avez vu le père Séraphin, vous savez enfin qui vous êtes, et ce que vous pouvez

attendre de moi, si votre projet n'est pas de me punir toute ma vie d'une faute que je n'ai déjà que trop expiée. Eh bien! mademoiselle, que me voulez-vous? Qu'avez-vous résolu? — Maman, lui répondis-je, je sais que je n'ai rien, et que je ne dois prétendre à rien. Je suis bien éloignée d'ajouter à vos peines, de quelque nature qu'elles soient; peut-être m'auriez-vous trouvée plus soumise à vos volontés, si vous m'eussiez instruite plus tôt de quelques circonstances qu'il était difficile que je soupçonnasse : mais enfin je sais, je me connais, et il ne me reste qu'à me conduire en conséquence de mon état. Je ne suis plus surprise des distinctions qu'on a mises entre mes sœurs et moi; j'en reconnais la justice, j'y souscris; mais je suis toujours votre enfant; vous m'avez portée dans votre sein; et j'espère que vous ne l'oublierez pas. — Malheur à moi, ajouta-t-elle vivement, si je ne vous avouais pas autant qu'il est en mon pouvoir! — Eh bien! maman, lui dis-je, rendez-moi vos bontés; rendez-moi votre présence; rendez-moi la tendresse de celui qui se croit mon père. — Peu s'en faut, ajouta-t-elle, qu'il ne soit aussi certain de votre naissance que vous et moi. Je ne vous vois jamais à côté de lui, sans entendre ses reproches; il me les adresse, par la dureté dont il en use avec vous; n'espérez point de lui les sentiments d'un père tendre. Et puis, vous l'avouerai-je? vous me rappelez une trahison,

une ingratitude si odieuse de la part d'un autre, que je n'en puis supporter l'idée, cet homme se montre sans cesse entre vous et moi; il me repousse : et la haine que je lui dois se répand sur vous. — Quoi! lui dis-je, ne puis-je espérer que vous me traitiez, vous et M. Simonin, comme une étrangère, une inconnue que vous auriez accueillie par humanité? — Nous ne le pouvons ni l'un ni l'autre. Ma fille, n'empoisonnez pas ma vie plus long-temps. Si vous n'aviez point de sœurs, je sais ce que j'aurais à faire : mais vous en avez deux; et elles ont l'une et l'autre une famille nombreuse. Il y a long-temps que la passion qui me soutenait s'est éteinte; la conscience a repris ses droits. — Mais celui à qui je dois la vie..... — Il n'est plus; il est mort sans se ressouvenir de vous; et c'est le moindre de ses forfaits.... En cet endroit sa figure s'altéra, ses yeux s'allumèrent, l'indignation s'empara de son visage; elle voulait parler, mais elle n'articula plus; le tremblement de ses lèvres l'en empêchait. Elle était assise; elle pencha sa tête sur ses mains, pour me dérober les mouvements violents qui se passaient en elle. Elle demeura quelque temps dans cet état, puis elle se leva, fit quelques tours dans la chambre sans mot dire; elle contraignait ses larmes qui coulaient avec peine, et elle disait : Le monstre! il n'a pas dépendu de lui qu'il ne vous ait étouffée dans mon sein par toutes les

peines qu'il m'a causées; mais Dieu nous a conservées l'une et l'autre, pour que la mère expiât sa faute par l'enfant. Ma fille, vous n'avez rien, et vous n'aurez jamais rien. Le peu que je puis faire pour vous, je le dérobe à vos sœurs; voilà les suites d'une faiblesse. Cependant j'espère n'avoir rien à me reprocher en mourant; j'aurai gagné votre dot par mon économie. Je n'abuse point de la facilité de mon époux; mais je mets tous les jours à part ce que j'obtiens de temps en temps de sa libéralité. J'ai vendu ce que j'avais de bijoux; et j'ai obtenu de lui de disposer à mon gré du prix qui m'en est revenu. J'aimais le jeu, je ne joue plus; j'aimais les spectacles, je m'en suis privée; j'aimais la compagnie, je vis retirée; j'aimais le faste, j'y ai renoncé. Si vous entrez en religion, comme c'est ma volonté et celle de M. Simonin, votre dot sera le fruit de ce que je prends sur moi tous les jours. — Mais, maman, lui dis-je, il vient encore ici quelques gens de bien; peut-être s'en trouvera-t-il un qui, satisfait de ma personne, n'exigera pas même les épargnes que vous avez destinées à mon établissement. — Il n'y faut plus penser, votre éclat vous a perdue. — Le mal est-il sans ressource? — Sans ressource. — Mais, si je ne trouve point un époux, est-il nécessaire que je m'enferme dans un couvent? — A moins que vous ne veuillez perpétuer ma douleur et mes remords, jusqu'à ce que j'aie

les yeux fermés. Il faut que j'y vienne; vos sœurs, dans ce moment terrible, seront autour de mon lit : voyez si je pourrai vous voir au milieu d'elles; quel serait l'effet de votre présence dans ces derniers moments! Ma fille, car vous l'êtes malgré moi, vos sœurs ont obtenu des lois un nom que vous tenez du crime, n'affligez pas une mère qui expire; laissez-la descendre paisiblement au tombeau : qu'elle puisse se dire à elle-même, lorsqu'elle sera sur le point de paraître devant le grand juge, qu'elle a réparé sa faute autant qu'il était en elle, qu'elle puisse se flatter qu'après sa mort vous ne porterez point le trouble dans la maison, et que vous ne revendiquerez pas des droits que vous n'avez point. — Maman, lui dis-je, soyez tranquille là-dessus; faites venir un homme de loi; qu'il dresse un acte de renonciation; et je souscrirai à tout ce qu'il vous plaira. — Cela ne se peut : un enfant ne se déshérite pas lui-même; c'est le châtiment d'un père et d'une mère justement irrités. S'il plaisait à Dieu de m'appeler demain, demain il faudrait que j'en vinsse à cette extrémité, et que je m'ouvrisse à mon mari, afin de prendre de concert les mêmes mesures. Ne m'exposez point à une indiscrétion qui me rendrait odieuse à ses yeux, et qui entraînerait des suites qui vous déshonoreraient. Si vous me survivez, vous resterez sans nom, sans fortune et sans état; malheureuse! dites-moi ce

que vous deviendrez : quelles idées voulez-vous que j'emporte en mourant? Il faudra donc que je dise à votre père.... Que lui dirai-je? Que vous n'êtes pas son enfant!.... Ma fille, s'il ne fallait que se jeter à vos pieds pour obtenir de vous.... Mais vous ne sentez rien; vous avez l'ame inflexible de votre père..... En ce moment M. Simonin entra; il vit le désordre de sa femme; il l'aimait; il était violent; il s'arrêta tout court, et tournant sur moi des regards terribles, il me dit: Sortez. S'il eût été mon père, je ne lui aurais pas obéi, mais il ne l'était pas. Il ajouta, en parlant au domestique qui m'éclairait : Dites-lui qu'elle ne reparaisse plus.

Je me renfermai dans ma petite prison. Je rêvai à ce que ma mère m'avait dit; je me jetai à genoux, je priai Dieu qu'il m'inspirât; je priai longtemps; je demeurai le visage collé contre terre; on n'invoque presque jamais la voix du ciel, que quand on ne sait à quoi se résoudre; et il est rare qu'alors elle ne nous conseille pas d'obéir. Ce fut le parti que je pris. On veut que je sois religieuse; peut-être est-ce aussi la volonté de Dieu. Eh bien! je le serai, puisqu'il faut que je sois malheureuse, qu'importe où je le sois!..... Je recommandai à celle qui me servait de m'avertir quand mon père serait sorti. Dès le lendemain je sollicitai un entretien avec ma mère; elle me fit répondre qu'elle avait promis le contraire à

M. Simonin, mais que je pouvais lui écrire avec un crayon qu'on me donna. J'écrivis donc sur un bout de papier (ce fatal papier s'est retrouvé, et l'on ne s'en est que trop bien servi contre moi): « Maman, je suis fâchée de toutes les peines que « je vous ai causées ; je vous en demande pardon : « mon dessein est de les finir. Ordonnez de moi « tout ce qu'il vous plaira; si c'est votre volonté « que j'entre en religion, je souhaite que ce soit « aussi celle de Dieu..... » La servante prit cet écrit, et le porta à ma mère. Elle remonta un moment après, et elle me dit avec transport : Mademoiselle, puisqu'il ne fallait qu'un mot pour faire le bonheur de votre père, de votre mère et le vôtre, pourquoi l'avoir différé si long-temps ? Monsieur et madame ont un visage que je ne leur ai jamais vu depuis que je suis ici ; ils se querellaient sans cesse à votre sujet ; Dieu merci, je ne verrai plus cela..... Tandis qu'elle me parlait, je pensais que je venais de signer mon arrêt de mort : et ce pressentiment, monsieur, se vérifiera, si vous m'abandonnez. Quelques jours se passèrent, sans que j'entendisse parler de rien ; mais un matin, sur les neuf heures, ma porte s'ouvrit brusquement ; c'était M. Simonin qui entrait en robe de chambre et en bonnet de nuit. Depuis que je savais qu'il n'était pas mon père, sa présence ne me causait que de l'effroi. Je me levai, je lui fis la révérence. Il me sembla

que j'avais deux cœurs : je ne pouvais penser à ma mère sans m'attendrir, sans avoir envie de pleurer; il n'en était pas ainsi de M. Simonin. Il est sûr qu'un père inspire une sorte de sentiments qu'on n'a pour personne au monde que lui : on ne sait pas cela, sans s'être trouvé comme moi vis-à-vis d'un homme qui a porté long-temps, et qui vient de perdre cet auguste caractère; les autres l'ignoreront toujours. Si je passais de sa présence à celle de ma mère, il me semblait que j'étais une autre. Il me dit : Suzanne, reconnaissez-vous ce billet? Oui, monsieur. — L'avez-vous écrit librement? — Je ne saurais dire qu'oui. — Êtes-vous du moins résolue à exécuter ce qu'il promet? — Je le suis. — N'avez-vous de prédilection pour aucun couvent? — Non, ils me sont indifférents. — Il suffit.

Voilà ce que je répondis; mais malheureusement cela ne fut point écrit. Pendant une quinzaine d'une entière ignorance de ce qui se passait, il me parut qu'on s'était adressé à différentes maisons religieuses, et que le scandale de ma première démarche avait empêché qu'on ne me reçût postulante. On fut moins difficile à Longchamp; et cela, sans doute, parce qu'on insinua que j'étais musicienne, et que j'avais de la voix. On m'exagéra bien les difficultés qu'on avait eues, et la grâce qu'on me faisait de m'accepter dans cette maison : on m'engagea même à écrire à la

supérieure. Je ne sentais pas les suites de ce témoignage écrit qu'on exigeait : on craignait apparemment qu'un jour je ne revinsse contre mes vœux; on voulait avoir une attestation de ma propre main qu'ils avaient été libres. Sans ce motif, comment cette lettre, qui devait rester entre les mains de la supérieure, aurait-elle passé dans la suite entre les mains de mes beaux-frères? Mais fermons vite les yeux là-dessus; ils me montrent M. Simonin comme je ne veux pas le voir: il n'est plus.

Je fus conduite à Longchamp; ce fut ma mère qui m'accompagna. Je ne demandai point à dire adieu à M. Simonin; j'avoue que la pensée ne m'en vint qu'en chemin. On m'attendait; j'étais annoncée, et par mon histoire et par mes talents: on ne me dit rien de l'une; mais on fut très-pressé de voir si l'acquisition qu'on faisait en valait la peine. Lorsqu'on se fut entretenu de beaucoup de choses indifférentes, car après ce qui m'était arrivé, vous pensez bien qu'on ne parla ni de Dieu, ni de vocation, ni des dangers du monde, ni de la douceur de la vie religieuse, et qu'on ne hasarda pas un mot des pieuses fadaises dont on remplit ces premiers moments; la supérieure dit : Mademoiselle, vous savez la musique, vous chantez; nous avons un clavecin; si vous vouliez, nous irions dans notre parloir..... J'avais l'ame serrée, mais ce n'était pas le moment de marquer

de la répugnance ; ma mère passa, je la suivis ; la supérieure ferma la marche avec quelques religieuses que la curiosité avait attirées. C'était le soir ; on m'apporta des bougies ; je m'assis, je me mis au clavecin ; je préludai long-temps, cherchant un morceau de musique dans la tête, que j'en ai pleine, et n'en trouvant point ; cependant la supérieure me pressa, et je chantai sans y entendre finesse, par habitude, parce que le morceau m'était familier : *Tristes apprêts, pâles flambeaux, jour plus affreux que les ténèbres,* etc. Je ne sais ce que cela produisit ; mais on ne m'écouta pas long-temps : on m'interrompit par des éloges, que je fus bien surprise d'avoir mérités si promptement et à si peu de frais. Ma mère me remit entre les mains de la supérieure, me donna sa main à baiser, et s'en retourna.

Me voilà donc dans une autre maison religieuse, et postulante, et avec toutes les apparences de postuler de mon plein gré. Mais vous, monsieur, qui connaissez jusqu'à ce moment tout ce qui s'est passé, qu'en pensez-vous ? La plupart de ces choses ne furent point alléguées, lorsque je voulus revenir contre mes vœux ; les unes, parce que c'étaient des vérités destituées de preuves ; les autres, parce qu'elles m'auraient rendue odieuse sans me servir ; on n'aurait vu en moi qu'un enfant dénaturé, qui flétrissait la mémoire de ses parents pour obtenir sa liberté. On avait

la preuve de ce qui était *contre* moi; ce qui était *pour* ne pouvait ni s'alléguer ni se prouver. Je ne voulus pas même qu'on insinuât aux juges le soupçon de ma naissance; quelques personnes, étrangères aux lois, me conseillèrent de mettre en cause le directeur de ma mère et le mien; cela ne se pouvait; et quand la chose aurait été possible, je ne l'aurais pas soufferte. Mais à propos, de peur que je ne l'oublie, et que l'envie de me servir ne vous empêche d'en faire la réflexion, sauf votre meilleur avis, je crois qu'il faut taire que je sais la musique et que je touche du clavecin : il n'en faudrait pas davantage pour me déceler; l'ostentation de ces talents ne va point avec l'obscurité et la sécurité que je cherche; celles de mon état ne savent point ces choses, et il faut que je les ignore. Si je suis contrainte de m'expatrier, j'en ferai ma ressource. M'expatrier! mais dites-moi pourquoi cette idée m'épouvante? C'est que je ne sais où aller; c'est que je suis jeune et sans expérience; c'est que je crains la misère, les hommes et le vice; c'est que j'ai toujours vécu renfermée, et que si j'étais hors de Paris je me croirais perdue dans le monde. Tout cela n'est peut-être pas vrai; mais c'est ce que je sens. Monsieur, que je ne sache pas où aller, ni que devenir, cela dépend de vous.

Les supérieures à Longchamp, ainsi que dans la plupart des maisons religieuses, changent de

trois ans en trois ans. C'était une madame de Moni qui entrait en charge, lorsque je fus conduite dans la maison; je ne puis vous en dire trop de bien; c'est pourtant sa bonté qui m'a perdue. C'était une femme de sens, qui connaissait le cœur humain; elle avait de l'indulgence, quoique personne n'en eût moins besoin; nous étions toutes ses enfants. Elle ne voyait jamais que les fautes qu'elle ne pouvait s'empêcher d'apercevoir, ou dont l'importance ne lui permettait pas de fermer les yeux. J'en parle sans intérêt; j'ai fait mon devoir avec exactitude; et elle me rendrait la justice que je n'en commis aucune dont elle eût à me punir ou qu'elle eût à me pardonner. Si elle avait de la prédilection, elle lui était inspirée par le mérite; après cela je ne sais s'il me convient de vous dire qu'elle m'aima tendrement et que je ne fus pas des dernières entre ses favorites. Je sais que c'est un grand éloge que je me donne, plus grand que vous ne pouvez l'imaginer, ne l'ayant point connue. Le nom de favorites est celui que les autres donnent par envie aux bien-aimées de la supérieure. Si j'avais quelque défaut à reprocher à madame de Moni, c'est que son goût pour la vertu, la piété, la franchise, la douceur, les talents, l'honnêteté, l'entraînait ouvertement; et qu'elle n'ignorait pas que celles qui n'y pouvaient prétendre, n'en étaient que plus humiliées. Elle avait aussi le don, qui est peut-

être plus commun en couvent que dans le monde, de discerner promptement les esprits. Il était rare qu'une religieuse qui ne lui plaisait pas d'abord, lui plût jamais. Elle ne tarda pas à me prendre en gré; et j'eus tout d'abord la dernière confiance en elle. Malheur à celles dont elle ne l'attirait pas sans effort! il fallait qu'elles fussent mauvaises, sans ressource, et qu'elles se l'avouassent. Elle m'entretint de mon aventure à Sainte-Marie; je la lui racontai sans déguisement comme à vous; je lui dis tout ce que je viens de vous écrire; et ce qui regardait ma naissance et ce qui tenait à mes peines, rien ne fut oublié. Elle me plaignit, me consola, me fit espérer un avenir plus doux.

Cependant le temps du postulat se passa; celui de prendre l'habit arriva, et je le pris. Je fis mon noviciat sans dégoût; je passe rapidement sur ces deux années, parce qu'elles n'eurent rien de triste pour moi que le sentiment secret que je m'avançais pas à pas vers l'entrée d'un état pour lequel je n'étais point faite. Quelquefois il se renouvelait avec force; mais aussitôt je recourais à ma bonne supérieure, qui m'embrassait, qui développait mon ame, qui m'exposait fortement ses raisons, et qui finissait toujours par me dire : Et les autres états n'ont-ils pas aussi leurs épines? On ne sent que les siennes. Allons, mon enfant, mettons-nous à genoux, et prions.... —Alors elle se pros-

ternait et priait haut, mais avec tant d'onction, d'éloquence, de douceur, d'élévation et de force, qu'on eût dit que l'esprit de Dieu l'inspirait. Ses pensées, ses expressions, ses images pénétraient jusqu'au fond du cœur; d'abord on l'écoutait; peu à peu on était entraîné, on s'unissait à elle; l'ame tressaillait, et l'on partageait ses transports. Son dessein n'était pas de séduire; mais certainement c'est ce qu'elle faisait : on sortait de chez elle avec un cœur ardent, la joie et l'extase étaient peintes sur le visage; on versait des larmes si douces! c'était une impression qu'elle prenait elle-même, qu'elle gardait long-temps, et qu'on conservait. Ce n'est pas à ma seule expérience que je m'en rapporte, c'est à celle de toutes les religieuses. Quelques unes m'ont dit qu'elles sentaient naître en elles le besoin d'être consolées comme celui d'un très-grand plaisir; et je crois qu'il ne m'a manqué qu'un peu plus d'habitude, pour en venir là. J'éprouvai cependant, à l'approche de ma profession, une mélancolie si profonde, qu'elle mit ma bonne supérieure à de terribles épreuves; son talent l'abandonna, elle me l'avoua elle-même. Je ne sais, me dit-elle, ce qui se passe en moi; il me semble, quand vous venez, que Dieu se retire et que son esprit se taise; c'est inutilement que je m'excite, que je cherche des idées, que je veux exalter mon ame; je me trouve une femme ordinaire et bornée; je crains de par-

ler.... Ah ! chère mère, lui dis-je, quel pressentiment ! Si c'était Dieu qui vous rendît muette !.... Un jour que je me sentais plus incertaine et plus abattue que jamais, j'allai dans sa cellule; ma présence l'interdit d'abord : elle lut apparemment dans mes yeux, dans toute ma personne, que le sentiment profond que je portais en moi était au-dessus de ses forces; et elle ne voulait pas lutter sans la certitude d'être victorieuse. Cependant elle m'entreprit, elle s'échauffa peu à peu; à mesure que ma douleur tombait, son enthousiasme croissait : elle se jeta subitement à genoux, je l'imitai. Je crus que j'allais partager son transport, je le souhaitais; elle prononça quelques mots, puis tout à coup elle se tut. J'attendis inutilement : elle ne parla plus, elle se releva, elle fondait en larmes, elle me prit par la main, et me serrant entre ses bras : Ah ! chère enfant, me dit-elle, quel effet cruel vous avez opéré sur moi ! Voilà qui est fait, l'esprit s'est retiré, je le sens : allez, que Dieu vous parle lui-même, puisqu'il ne lui plaît pas de se faire entendre par ma bouche..... En effet, je ne sais ce qui s'était passé en elle, si je lui avais inspiré une méfiance de ses forces qui ne s'est plus dissipée, si je l'avais rendue timide, ou si j'avais vraiment rompu son commerce avec le ciel; mais le talent de consoler ne lui revint plus. La veille de ma profession, j'allai la voir; elle était d'une mélancolie égale à

la mienne. Je me mis à pleurer, elle aussi; je me jetai à ses pieds, elle me bénit, me releva, m'embrassa, et me renvoya en me disant : Je suis lasse de vivre, je souhaite de mourir, j'ai demandé à Dieu de ne point voir ce jour, mais ce n'est pas sa volonté. Allez, je parlerai à votre mère, je passerai la nuit en prières, priez aussi: mais couchez-vous, je vous l'ordonne.... Permettez, lui répondis-je, que je m'unisse à vous..... Je vous le permets depuis neuf heures jusqu'à onze, pas davantage. A neuf heures et demie je commencerai à prier et vous aussi; mais à onze heures vous me laisserez prier seule, et vous vous reposerez. Allez, chère enfant, je veillerai devant Dieu le reste de la nuit.

Elle voulut prier, mais elle ne le put pas. Je dormais; et cependant cette sainte femme allait dans les corridors frappant à chaque porte, éveillait les religieuses et les faisait descendre sans bruit dans l'église. Toutes s'y rendirent; et lorsqu'elles y furent, elle les invita à s'adresser au ciel pour moi. Cette prière se fit d'abord en silence; ensuite elle éteignit les lumières; toutes récitèrent ensemble le *Miserere*, excepté la supérieure qui, prosternée au pied des autels, se macérait cruellement en disant : O Dieu ! si c'est par quelque faute que j'ai commise que vous vous êtes retiré de moi, accordez-m'en le pardon. Je ne demande pas que vous me rendiez le don que

vous m'avez ôté, mais que vous vous adressiez vous-même à cette innocente qui dort tandis que je vous invoque ici pour elle. Mon Dieu, parlez-lui, parlez à ses parents, et pardonnez-moi.

Le lendemain elle entra de bonne heure dans ma cellule; je ne l'entendis point; je n'étais pas encore éveillée. Elle s'assit à côté de mon lit; elle avait posé légèrement une de ses mains sur mon front; elle me regardait : l'inquiétude, le trouble et la douleur se succédaient sur son visage; et c'est ainsi qu'elle me parut, lorsque j'ouvris les yeux. Elle ne me parla point de ce qui s'était passé pendant la nuit; elle me demanda seulement si je m'étais couchée de bonne heure; je lui répondis : A l'heure que vous m'avez ordonnée. — Si j'avais reposé. — Profondément. — Je m'y attendais..... Comment je me trouvais. — Fort bien. Et vous, chère mère? — Hélas! me dit-elle, je n'ai vu aucune personne entrer en religion sans inquiétude; mais je n'ai éprouvé sur aucune autant de trouble que sur vous. Je voudrais bien que vous fussiez heureuse. — Si vous m'aimez toujours, je le serai. — Ah! s'il ne tenait qu'à cela! N'avez-vous pensé à rien pendant la nuit? — Non. — Vous n'avez fait aucun rêve? — Aucun. — Qu'est-ce qui se passe à présent dans votre ame? — Je suis stupide; j'obéis à mon sort sans répugnance et sans goût; je sens que la nécessité m'entraîne,

et je me laisse aller. Ah ! ma chère mère, je ne sens rien de cette douce joie, de ce tressaillement, de cette mélancolie, de cette douce inquiétude que j'ai quelquefois remarquée dans celles qui se trouvaient au moment où je suis. Je suis imbécile ; je ne saurais même pleurer. On le veut, il le faut, est la seule idée qui me vienne.... Mais vous ne me dites rien. — Je ne suis pas venue pour vous entretenir, mais pour vous voir et pour vous écouter. J'attends votre mère ; tâchez de ne pas m'émouvoir ; laissez les sentiments s'accumuler dans mon ame; quand elle en sera pleine, je vous quitterai. Il faut que je me taise : je me connais ; je n'ai qu'un jet, mais il est violent, et ce n'est pas avec vous qu'il doit s'exhaler. Reposez-vous encore un moment, que je vous voie; dites-moi seulement quelques mots, et laissez-moi prendre ici ce que je viens y chercher. J'irai, et Dieu fera le reste... Je me tus, je me penchai sur mon oreiller, je lui tendis une de mes mains qu'elle prit. Elle paraissait méditer et méditer profondément; elle avait les yeux fermés avec effort; quelquefois elle les ouvrait, les portait en haut, et les ramenait sur moi ; elle s'agitait ; son ame se remplissait de tumulte, se composait et se r'agitait ensuite. En vérité, cette femme était née pour être prophétesse, elle en avait le visage et le caractère. Elle avait été belle ; mais l'âge, en af-

faisant ses traits et y pratiquant de grands plis, avait encore ajouté de la dignité à sa physionomie. Elle avait les yeux petits, mais ils semblaient ou regarder en elle-même, ou traverser les objets voisins, et démêler au-delà, à une grande distance, toujours dans le passé ou dans l'avenir. Elle me serrait quelquefois la main avec force. Elle me demanda brusquement quelle heure il était. — Il est bientôt six heures. — Adieu, je m'en vais. On va venir vous habiller; je n'y veux pas être, cela me distrairait. Je n'ai plus qu'un souci, c'est de garder de la modération dans les premiers moments.

Elle était à peine sortie que la mère des novices et mes compagnes entrèrent; on m'ôta les habits de religion, et l'on me revêtit des habits du monde; c'est un usage que vous connaissez. Je n'entendis rien de ce qu'on disait autour de moi; j'étais presque réduite à l'état d'automate; je ne m'aperçus de rien; j'avais seulement par intervalles comme de petits mouvements convulsifs. On me disait ce qu'il fallait faire; on était souvent obligé de me le répéter, car je n'entendais pas de la première fois, et je le faisais; ce n'était pas que je pensasse à autre chose, c'est que j'étais absorbée; j'avais la tête lasse comme quand on s'est excédé de réflexions. Cependant la supérieure s'entretenait avec ma mère. Je n'ai jamais su ce qui s'était passé dans cette entrevue qui

dura fort long-temps; on m'a dit seulement que, quand elles se séparèrent, ma mère était si troublée, qu'elle ne pouvait retrouver la porte par laquelle elle était entrée, et que la supérieure était sortie les mains fermées et appuyées contre le front.

Cependant les cloches sonnèrent; je descendis. L'assemblée était peu nombreuse. Je fus prêchée bien ou mal, je n'entendis rien : on disposa de moi pendant toute cette matinée qui a été nulle dans ma vie, car je n'en ai jamais connu la durée; je ne sais ni ce que j'ai fait, ni ce que j'ai dit. On m'a sans doute interrogée, j'ai sans doute répondu; j'ai prononcé des vœux, mais je n'en ai nulle mémoire, et je me suis trouvée religieuse aussi innocemment que je fus faite chrétienne; je n'ai pas plus compris à toute la cérémonie de ma profession qu'à celle de mon baptême, avec cette différence que l'une confère la grâce et que l'autre la suppose. Eh bien! monsieur, quoique je n'aie pas réclamé à Longchamp, comme j'avais fait à Sainte-Marie, me croyez-vous plus engagée? J'en appelle à votre jugement; j'en appelle au jugement de Dieu. J'étais dans un état d'abattement si profond, que, quelques jours après, lorsqu'on m'annonça que j'étais de chœur, je ne sus ce qu'on voulait dire. Je demandai s'il était bien vrai que j'eusse fait profession; je voulus voir la signature de mes vœux : il fallut joindre

à ces preuves le témoignage de toute la communauté, celui de quelques étrangers qu'on avait appelés à la cérémonie. M'adressant plusieurs fois à la supérieure, je lui disais : Cela est donc bien vrai ?.... et je m'attendais toujours qu'elle m'allait répondre : Non, mon enfant; on vous trompe.... Son assurance réitérée ne me convainquait pas, ne pouvant concevoir que dans l'intervalle d'un jour entier, aussi tumultueux, aussi varié, si plein de circonstances singulières et frappantes, je ne m'en rappelasse aucune, pas même le visage de celles qui m'avaient servie, ni celui du prêtre qui m'avait prêchée, ni de celui qui avait reçu mes vœux; le changement de l'habit religieux en habit du monde est la seule chose dont je me ressouvienne; depuis cet instant j'ai été ce qu'on appelle physiquement aliénée. Il a fallu des mois entiers pour me tirer de cet état; et c'est à la longueur de cette espèce de convalescence que j'attribue l'oubli profond de ce qui s'est passé : c'est comme ceux qui ont souffert une longue maladie, qui ont parlé avec jugement, qui ont reçu les sacrements, et qui, rendus à la santé, n'en ont aucune mémoire. J'en ai vu plusieurs exemples dans la maison; et je me suis dit à moi-même : Voilà apparemment ce qui m'est arrivé le jour que j'ai fait profession. Mais il reste à savoir si ces actions sont de l'homme, et s'il y est, quoiqu'il paraisse y être.

Je fis dans la même année trois pertes intéressantes : celle de mon père, ou plutôt de celui qui passait pour tel ; il était âgé, il avait beaucoup travaillé ; il s'éteignit : celle de ma supérieure, et celle de ma mère.

Cette digne religieuse sentit de loin son heure approcher ; elle se condamna au silence ; elle fit porter sa bière dans sa chambre. Elle avait perdu le sommeil, et elle passait les jours et les nuits à méditer et à écrire : elle a laissé quinze méditations qui me semblent à moi de la plus grande beauté ; j'en ai une copie. Si quelque jour vous étiez curieux de voir les idées que cet instant suggère, je vous les communiquerais ; elles sont intitulées : *Les derniers instants de la Sœur de Moni*.

A l'approche de sa mort, elle se fit habiller, elle était étendue sur son lit : on lui administra les derniers sacrements ; elle tenait un christ entre ses bras. C'était la nuit ; la lueur des flambeaux éclairait cette scène lugubre. Nous l'entourions, nous fondions en larmes, sa cellule retentissait de cris, lorsque tout à coup ses yeux brillèrent, elle se releva brusquement, elle parla ; sa voix était presque aussi forte que dans l'état de santé ; le don qu'elle avait perdu lui revint : elle nous reprocha des larmes qui semblaient lui envier un bonheur éternel. Mes enfants, votre douleur vous en impose. C'est là, c'est là, disait-

elle en montrant le ciel, que je vous servirai; mes yeux s'abaisseront sans cesse sur cette maison; j'intercéderai pour vous, et je serai exaucée. Approchez toutes, que je vous embrasse, venez recevoir ma bénédiction et mes adieux.... C'est en prononçant ces dernières paroles que trépassa cette femme rare, qui a laissé après elle des regrets qui ne finiront point.

Ma mère mourut au retour d'un petit voyage qu'elle fit, sur la fin de l'automne, chez une de ses filles. Elle eut du chagrin, sa santé avait été fort affaiblie. Je n'ai jamais su ni le nom de mon père, ni l'histoire de ma naissance. Celui qui avait été son directeur et le mien, me remit de sa part un petit paquet; c'étaient cinquante louis avec un billet, enveloppés et cousus dans un morceau de linge. Il y avait dans ce billet:
« Mon enfant, c'est peu de chose; mais ma con-
« science ne me permet pas de disposer d'une
« plus grande somme; c'est le reste de ce que
« j'ai pu économiser sur les petits présents de
« M. Simonin. Vivez saintement, c'est le mieux,
« même pour votre bonheur dans ce monde.
« Priez pour moi; votre naissance est la seule
« faute importante que j'aie commise; aidez-
« moi à l'expier; et que Dieu me pardonne de
« vous avoir mise au monde, en considération
« des bonnes œuvres que vous ferez. Surtout ne
« troublez point la famille; et quoique le choix

« de l'état que vous avez embrassé n'ait pas été
« aussi volontaire que je l'aurais desiré, crai-
« gnez d'en changer. Que n'ai-je été renfermée
« dans un couvent pendant toute ma vie! je ne
« serais pas si troublée de la pensée qu'il faut
« dans un moment subir le redoutable jugement.
« Songez, mon enfant, que le sort de votre mère,
« dans l'autre monde, dépend beaucoup de la
« conduite que vous tiendrez dans celui-ci :
« Dieu, qui voit tout, m'appliquera, dans sa
« justice, tout le bien et tout le mal que vous
« ferez. Adieu, Suzanne ; ne demandez rien à
« vos sœurs ; elles ne sont pas en état de vous se-
« courir; n'espérez rien de votre père, il m'a pré-
« cédée, il a vu le grand jour, il m'attend; ma
« présence sera moins terrible pour lui que la
« sienne pour moi. Adieu encore une fois. Ah!
« malheureuse mère! Ah! malheureuse enfant!
« Vos sœurs sont arrivées; je ne suis pas contente
« d'elles : elles prennent, elles emportent, elles
« ont, sous les yeux d'une mère qui se meurt, des
« querelles d'intérêt qui m'affligent. Quand elles
« s'approchent de mon lit, je me retourne de l'au-
« tre côté : que verrais-je en elles? deux créatures
« en qui l'indigence a éteint le sentiment de la
« nature. Elles soupirent après le peu que je
« laisse; elles font au médecin et à la garde
« des questions indécentes, qui marquent avec
« quelle impatience elles attendent le moment

« où je m'en irai, et qui les saisira de tout ce « qui m'environne. Elles ont soupçonné, je ne « sais comment, que je pouvais avoir quel- « que argent caché entre mes matelas; il n'y a « rien qu'elles n'aient mis en œuvre pour me « faire lever, et elles y ont réussi; mais heureu- « sement mon dépositaire était venu la veille, « et je lui avais remis ce petit paquet avec cette « lettre qu'il a écrite sous ma dictée. Brûlez la « lettre; et quand vous saurez que je ne suis « plus, ce qui sera bientôt, vous ferez dire une « messe pour moi, et vous y renouvellerez vos « vœux; car je desire toujours que vous demeu- « riez en religion : l'idée de vous imaginer dans « le monde sans secours, sans appui, jeune, « acheverait de troubler mes derniers instants. »

Mon père mourut le 5 janvier, ma supérieure sur la fin du même mois, et ma mère la seconde fête de Noël.

Ce fut la sœur Sainte-Christine qui succéda à la mère de Moni. Ah! monsieur! quelle différence entre l'une et l'autre! Je vous ai dit quelle femme c'était que la première. Celle-ci avait le caractère petit, une tête étroite et brouillée de superstitions; elle donnait dans les opinions nouvelles; elle conférait avec des sulpiciens, des jésuites. Elle prit en aversion toutes les favorites de celle qui l'avait précédée : en un moment la maison fut pleine de troubles, de hai-

nes, de médisances, d'accusations, de calomnies et de persécutions : il fallut s'expliquer sur des questions de théologie où nous n'entendions rien, souscrire à des formules, se plier à des pratiques singulières. La mère de Moni n'approuvait point ces exercices de pénitence qui se font sur le corps ; elle ne s'était macérée que deux fois en sa vie ; une fois la veille de ma profession, une autre fois dans une pareille circonstance. Elle disait de ces pénitences, qu'elles ne corrigeaient d'aucun défaut, et qu'elles ne servaient qu'à donner de l'orgueil. Elle voulait que ses religieuses se portassent bien, et qu'elles eussent le corps sain et l'esprit serein. La première chose, lorsqu'elle entra en charge, ce fut de se faire apporter tous les cilices avec les disciplines, et de défendre d'altérer les aliments avec de la cendre, de coucher sur la dure, et de se pourvoir d'aucun de ces instruments. La seconde, au contraire, renvoya à chaque religieuse son cilice et sa discipline, et fit retirer l'Ancien et le Nouveau Testament. Les favorites du règne antérieur ne sont jamais les favorites du règne qui suit. Je fus indifférente, pour ne rien dire de pis, à la supérieure actuelle, par la raison que la précédente m'avait chérie ; mais je ne tardai pas à empirer mon sort par des actions que vous appellerez ou imprudence, ou fermeté, selon le coup d'œil sous lequel vous les considérerez. La

première, ce fut de m'abandonner à toute la douleur que je ressentais de la perte de notre première supérieure; d'en faire l'éloge en toute circonstance; d'occasioner entre elle et celle qui nous gouvernait des comparaisons qui n'étaient pas favorables à celle-ci; de peindre l'état de la maison sous les années passées; de rappeler au souvenir, la paix dont nous jouissions, l'indulgence qu'on avait pour nous, la nourriture tant spirituelle que temporelle qu'on nous administrait alors, et d'exalter les mœurs, les sentiments, le caractère de la sœur de Moni. La seconde, ce fut de jeter au feu le cilice, et de me défaire de ma discipline; de prêcher des amies là-dessus, et d'en engager quelques unes à suivre mon exemple; la troisième, de me pourvoir d'un Ancien et d'un Nouveau Testament; la quatrième, de rejeter tout parti, de m'en tenir au titre de chrétienne, sans accepter le nom de janséniste ou de moliniste; la cinquième, de me renfermer rigoureusement dans la règle de la maison, sans vouloir rien faire ni en-delà ni en-deçà; conséquemment, de ne me prêter à aucune action surérogatoire, celles d'obligation ne me paraissant déjà que trop dures; de ne monter à l'orgue que les jours de fêtes; de ne chanter que quand je serais de chœur; de ne plus souffrir qu'on abusât de ma complaisance et de mes talents, et qu'on me mît à tout et à tous

les jours. Je lus les constitutions, je les relus ; je les savais par cœur ; si l'on m'ordonnait quelque chose, ou qui n'y fût pas exprimé clairement, ou qui n'y fût pas, ou qui m'y parût contraire, je m'y refusais fermement ; je prenais le livre, et je disais : Voilà les engagements que j'ai pris, et je n'en ai point pris d'autres.... Mes discours en entraînèrent quelques unes. L'autorité des maîtresses se trouva très-bornée ; elles ne pouvaient plus disposer de nous comme de leurs esclaves. Il ne se passait presque aucun jour sans quelque scène d'éclat. Dans les cas incertains, mes compagnes me consultaient : et j'étais toujours pour la règle contre le despotisme. J'eus bientôt l'air, et peut-être un peu le jeu d'une factieuse. Les grands-vicaires de M. l'archevêque étaient sans cesse appelés : je comparaissais, je me défendais, je défendais mes compagnes ; et il n'est pas arrivé une seule fois qu'on m'ait condamnée, tant j'avais d'attention à mettre la raison de mon côté : il était impossible de m'attaquer du côté de mes devoirs, je les remplissais avec scrupule. Quant aux petites grâces qu'une supérieure est toujours libre de refuser ou d'accorder, je n'en demandais point. Je ne paraissais point au parloir ; et des visites, ne connaissant personne, je n'en recevais point. Mais j'avais brûlé mon cilice et jeté là ma discipline ; j'avais conseillé la même chose à d'autres ; je

ne voulais entendre parler jansénisme, ni molinisme, ni en bien ni en mal. Quand on me demandait si j'étais soumise à la constitution, je répondais que je l'étais à l'Église; si j'acceptais la bulle.... que j'acceptais l'Évangile. On visita ma cellule; on y découvrit l'Ancien et le Nouveau Testament. Je m'étais échappée en discours indiscrets sur l'intimité suspecte de quelques unes des favorites; la supérieure avait des tête-à-tête longs et fréquents avec un jeune ecclésiastique, et j'en avais démêlé la raison et le prétexte. Je n'omis rien de ce qui pouvait me faire craindre, haïr, me perdre; et j'en vins à bout. On ne se plaignit plus de moi aux supérieurs; mais on s'occupa à me rendre la vie dure. On défendit aux autres religieuses de m'approcher; et bientôt je me trouvai seule; j'avais des amies en petit nombre: on se douta qu'elles chercheraient à se dédommager à la dérobée de la contrainte qu'on leur imposait; et que, ne pouvant s'entretenir le jour avec moi, elles me visiteraient la nuit ou à des heures défendues: on nous épia; on me surprit, tantôt avec l'une, tantôt avec une autre; l'on fit de cette imprudence tout ce qu'on voulut; et j'en fus châtiée de la manière la plus inhumaine: on me condamna des semaines entières à passer l'office à genoux, séparée du reste, au milieu du chœur; à vivre de pain et d'eau; à demeurer enfermée

dans ma cellule; à satisfaire aux fonctions les plus viles de la maison. Celles qu'on appelait mes complices n'étaient guère mieux traitées. Quand on ne pouvait me trouver en faute, on m'en supposait; on me donnait à la fois des ordres incompatibles, et l'on me punissait d'y avoir manqué; on avançait les heures des offices, des repas; on dérangeait à mon insu toute la conduite claustrale; et avec l'attention la plus grande, je me trouvais coupable tous les jours, et j'étais tous les jours punie. J'ai du courage; mais il n'en est point qui tienne contre l'abandon, la solitude et la persécution. Les choses en vinrent au point qu'on se fit un jeu de me tourmenter; c'était l'amusement de cinquante personnes liguées. Il m'est impossible d'entrer dans tout le petit détail de ces méchancetés; on m'empêchait de dormir, de veiller, de prier. Un jour on me volait quelques parties de mon vêtement, une autre fois c'étaient mes clefs ou mon bréviaire : ma serrure se trouvait embarrassée; ou l'on m'empêchait de bien faire, ou l'on dérangeait les choses que j'avais bien faites : on me supposait des discours et des actions; on me rendait responsable de tout; et ma vie était une suite continuelle de délits réels ou simulés, et de châtiments. Ma santé ne tint point à des épreuves si longues et si dures; je tombai dans l'abattement, le chagrin et la mélancolie. J'allais

dans les commencements chercher de la force au pied des autels, et j'y en trouvais quelquefois. Je flottais entre la résignation et le désespoir, tantôt me soumettant à toute la rigueur de mon sort, tantôt pensant à m'en affranchir par des moyens violents. Il y avait au fond du jardin un puits profond; combien de fois j'y suis allée! combien j'y ai regardé de fois! Il y avait à côté un banc de pierre; combien de fois je m'y suis assise, la tête appuyée sur le bord de ce puits! Combien de fois, dans le tumulte de mes idées, me suis-je levée brusquement et résolue à finir mes peines! Qu'est-ce qui m'a retenue? Pourquoi préférais-je alors de pleurer, de crier à haute voix, de fouler mon voile aux pieds, de m'arracher les cheveux, et de me déchirer le visage avec les ongles? Si c'était Dieu qui m'empêchait de me perdre, pourquoi ne pas arrêter aussi tous ces autres mouvements? Je vais vous dire une chose qui vous paraîtra fort étrange peut-être, et qui n'en est pas moins vraie, c'est que je ne doute point que mes visites fréquentes vers ce puits n'aient été remarquées, et que mes cruelles ennemies ne se soient flattées qu'un jour j'accomplirais un dessein qui bouillait au fond de mon cœur. Quand j'allais de ce côté, on affectait de s'en éloigner et de regarder ailleurs. Plusieurs fois j'ai trouvé la porte du jardin ouverte à des heures où elle devait être fermée,

singulièrement les jours où l'on avait multiplié sur moi les chagrins; l'on avait poussé à bout la violence de mon caractère, et l'on me croyait l'esprit aliéné. Mais aussitôt que je crus avoir deviné que ce moyen de sortir de la vie était pour ainsi dire offert à mon désespoir, qu'on me conduisait à ce puits par la main, et que je le trouverais toujours prêt à me recevoir, je ne m'en souciai plus; mon esprit se tourna vers d'autres côtés; je me tenais dans les corridors, et mesurais la hauteur des fenêtres : le soir en me déshabillant, j'essayais, sans y penser, la force de mes jarretières; un autre jour je refusais le manger; je descendais au réfectoire, et je restais le dos appuyé contre la muraille, les mains pendantes à mes côtés, les yeux fermés; et je ne touchais pas aux mets qu'on avait servis devant moi; je m'oubliais si parfaitement dans cet état, que toutes les religieuses étaient sorties, et que je restais. On affectait alors de se retirer sans bruit, et l'on me laissait là; puis on me punissait d'avoir manqué aux exercices. Que vous dirai-je? on me dégoûta de presque tous les moyens de m'ôter la vie, parce qu'il me sembla que loin de s'y opposer, on me les présentait. Nous ne voulons pas apparemment qu'on nous pousse hors de ce monde, et peut-être n'y serais-je plus, si elles avaient fait semblant de m'y retenir. Quand on s'ôte la vie, peut-

être cherche-t-on à désespérer les autres, et la garde-t-on quand on croit les satisfaire ; ce sont des mouvements qui se passent bien subtilement en nous. En vérité, s'il est possible que je me rappelle mon état, quand j'étais à côté du puits, il me semble que je criais au dedans de moi à ces malheureuses qui s'éloignaient pour favoriser un forfait : Faites un pas de mon côté ; montrez-moi le moindre desir de me sauver ; accourez pour me retenir, et soyez sûres que vous arriverez trop tard.... En vérité, je ne vivais que parce qu'elles souhaitaient ma mort. L'acharnement à nuire, à tourmenter, se lasse dans le monde ; il ne se lasse point dans les cloîtres.

J'en étais là, lorsque revenant sur ma vie passée, je songeai à faire résilier mes vœux. J'y rêvai d'abord légèrement. Seule, abandonnée, sans appui, comment réussir dans un projet si difficile, même avec tous les secours qui me manquaient? Cependant cette idée me tranquillisa ; mon esprit se rassit ; je fus plus à moi : j'évitai des peines, et je supportai plus patiemment celles qui me venaient. On remarqua ce changement ; et l'on en fut étonné ; la méchanceté s'arrêta tout court, comme un ennemi lâche qui vous poursuit, et à qui l'on fait face au moment où il ne s'y attend pas. Une question, monsieur, que j'aurais à vous faire, c'est pourquoi, à travers toutes les idées funestes qui passent par

la tête d'une religieuse désespérée, celle de mettre le feu à la maison ne lui vient point. Je ne l'ai point eue, ni d'autres non plus, quoique ce soit la chose la plus facile à exécuter : il ne s'agit, un jour de grand vent, que de porter un flambeau dans un grenier, dans un bûcher, dans un corridor. Il n'y a point de couvents de brûlés ; et cependant dans ces événements les portes s'ouvrent, et sauve qui peut. Ne serait-ce pas qu'on craint le péril pour soi et pour celles qu'on aime, et qu'on dédaigne un secours qui nous est commun avec celles qu'on hait? Cette dernière idée est bien subtile pour être vraie.

A force de s'occuper d'une chose, on en sent la justice, et même l'on en croit la possibilité ; on est bien fort quand on en est là. Ce fut pour moi l'affaire d'une quinzaine ; mon esprit va vite. De quoi s'agissait-il ? De dresser un mémoire et de le donner à consulter ; l'un et l'autre n'étaient pas sans danger. Depuis qu'il s'était fait une révolution dans ma tête, on m'observait avec plus d'attention que jamais ; on me suivait de l'oeil ; je ne faisais pas un pas qui ne fût éclairé ; je ne disais pas un mot qu'on ne le pesât. On se rapprocha de moi, on chercha à me sonder ; on m'interrogeait, on affectait de la commisération et de l'amitié ; on revenait sur ma vie passée, on m'accusait faiblement, on m'excusait ; on espérait une meilleure conduite, on me flattait

d'un avenir plus doux : cependant on entrait à tout moment dans ma cellule, le jour, la nuit, sous des prétextes; brusquement, sourdement, on entr'ouvrait mes rideaux, et l'on se retirait. J'avais pris l'habitude de coucher habillée; j'en avais une autre, c'était celle d'écrire ma confession. Ces jours-là, qui sont marqués, j'allais demander de l'encre et du papier à la supérieure, qui ne m'en refusait pas. J'attendis donc le jour de la confession; et en l'attendant je rédigeais dans ma tête ce que j'avais à proposer, c'était en abrégé tout ce que je viens de vous écrire; seulement je m'expliquais sous des noms empruntés. Mais je fis trois étourderies : la première, de dire à la supérieure que j'aurais beaucoup de choses à écrire, et de lui demander, sous ce prétexte, plus de papier qu'on n'en accorde; la seconde, de m'occuper de mon mémoire, et de laisser là ma confession; et la troisième, n'ayant point fait de confession, et n'étant point préparée à cet acte de religion, de ne demeurer au confessionnal qu'un instant. Tout cela fut remarqué; et l'on en conclut que le papier que j'avais demandé, avait été employé autrement que je ne l'avais dit. Mais s'il n'avait pas servi à ma confession, comme il était évident, quel usage en avais-je fait? Sans savoir qu'on prendrait ces inquiétudes, je sentis qu'il ne fallait pas qu'on trouvât chez moi un écrit de cette im-

portance. D'abord je pensai à le coudre dans mon traversin ou dans mes matelas, puis à le cacher dans mes vêtements, à l'enfouir dans le jardin, à le jeter au feu. Vous ne sauriez croire combien je fus pressée de l'écrire, et combien j'en fus embarrassée quand il fut écrit. D'abord je le cachetai, ensuite je le serrai dans mon sein, et j'allai à l'office qui sonnait. J'étais dans une inquiétude qui se décelait à mes mouvements. J'étais assise à côté d'une jeune religieuse qui m'aimait; quelquefois je l'avais vue me regarder en pitié et verser des larmes : elle ne me parlait point, mais certainement elle souffrait. Au risque de tout ce qui pourrait en arriver, je résolus de lui confier mon papier; dans un moment d'oraison où toutes les religieuses se mettent à genoux, s'inclinent, et sont comme plongées dans leurs stalles, je tirai doucement le papier de mon sein, et je le lui tendis derrière moi; elle le prit, et le serra dans le sien. Ce service fut le plus important de ceux qu'elle m'avait rendus; mais j'en avais reçu beaucoup d'autres : elle s'était occupée pendant des mois entiers à lever, sans se compromettre, tous les petits obstacles qu'on apportait à mes devoirs pour avoir droit de me châtier; elle venait frapper à ma porte quand il était heure de sortir; elle arrangeait ce qu'on dérangeait; elle allait sonner ou répondre quand il le fallait; elle se

trouvait partout où je devais être. J'ignorais tout cela.

Je fis bien de prendre ce parti. Lorsque nous sortîmes du chœur, la supérieure me dit : Sœur Suzanne, suivez-moi..... Je la suivis, puis s'arrêtant dans le corridor à une autre porte, voilà, me dit-elle, votre cellule; c'est la sœur Saint-Jérôme qui occupera la vôtre.... J'entrai, et elle avec moi. Nous étions toutes deux assises sans parler, lorsqu'une religieuse parut avec des habits qu'elle posa sur une chaise; et la supérieure me dit : Sœur Suzanne, déshabillez-vous, et prenez ce vêtement..... J'obéis en sa présence; cependant elle était attentive à tous mes mouvements. La sœur qui avait apporté mes habits, était à la porte; elle rentra, emporta ceux que j'avais quittés, sortit; et la supérieure la suivit. On ne me dit point la raison de ces procédés; et je ne la demandai point. Cependant on avait cherché partout dans ma cellule; on avait décousu l'oreiller et les matelas; on avait déplacé tout ce qui pouvait l'être ou l'avoir été; on marcha sur mes traces; on alla au confessionnal, à l'église, dans le jardin, au puits, vers le banc de pierre; je vis une partie de ces recherches; je soupçonnai le reste. On ne trouva rien; mais on n'en resta pas moins convaincu qu'il y avait quelque chose. On continua de m'épier pendant plusieurs jours : on allait où j'étais allée; on regardait partout,

mais inutilement. Enfin la supérieure crut qu'il n'était possible de savoir la vérité que par moi. Elle entra un jour dans ma cellule, et me dit : Soeur Suzanne, vous avez des défauts; mais vous n'avez pas celui de mentir; dites-moi donc la vérité : qu'avez-vous fait de tout le papier que je vous ai donné? — Madame, je vous l'ai dit. — Cela ne se peut, car vous m'en avez demandé beaucoup, et vous n'avez été qu'un moment au confessionnal. — Il est vrai. — Qu'en avez-vous donc fait? — Ce que je vous ai dit. — Eh bien! jurez-moi, par la sainte obéissance que vous avez vouée à Dieu, que cela est; et malgré les apparences, je vous croirai. — Madame, il ne vous est pas permis d'exiger un serment pour une chose si légère; et il ne m'est pas permis de le faire. Je ne saurais jurer. — Vous me trompez, Soeur Suzanne, et vous ne savez pas à quoi vous vous exposez. Qu'avez-vous fait du papier que je vous ai donné? — Je vous l'ai dit. — Où est-il? — Je ne l'ai plus. — Qu'en avez-vous fait? — Ce que l'on fait de ces sortes d'écrits, qui sont inutiles après qu'on s'en est servi. — Jurez-moi, par la sainte obéissance, qu'il a été tout employé à écrire votre confession, et que vous ne l'avez plus. — Madame, je vous le répète, cette seconde chose n'étant pas plus importante que la première, je ne saurais jurer. — Jurez, me dit-elle, ou.... — Je ne jurerai point. — Vous ne jurerez point? —

Non, madame. — Vous êtes donc coupable ? — Et de quoi puis-je être coupable? — De tout; il n'y a rien dont vous ne soyez capable. Vous avez affecté de louer celle qui m'avait précédée, pour me rabaisser; de mépriser les usages qu'elle avait proscrits, les lois qu'elle avait abolies et que j'ai cru devoir rétablir; de soulever toute la communauté; d'enfreindre les règles; de diviser les esprits; de manquer à tous vos devoirs, de me forcer à vous punir et à punir celles que vous avez séduites, la chose qui me coûte le plus. J'aurais pu sévir contre vous par les voies les plus dures; je vous ai ménagée : j'ai cru que vous reconnaîtriez vos torts, que vous reprendriez l'esprit de votre état, et que vous reviendriez à moi; vous ne l'avez pas fait. Il se passe quelque chose dans votre esprit qui n'est pas bien; vous avez des projets; l'intérêt de la maison exige que je les connaisse, et je les connaîtrai; c'est moi qui vous en réponds. Sœur Suzanne, dites-moi la vérité. — Je vous l'ai dite. — Je vais sortir; craignez mon retour : je m'assieds; je vous donne encore un moment pour vous déterminer..... Vos papiers, s'ils existent..... — Je ne les ai plus. — Ou le serment qu'ils ne contenaient que votre confession. — Je ne saurais le faire.... Elle demeura un moment en silence, puis elle sortit et rentra avec quatre de ses favorites; elles avaient l'air égaré et furieux. Je me jetai à leurs pieds, j'im-

plorai leur miséricorde. Elles criaient toutes ensemble : Point de miséricorde, madame; ne vous laissez pas toucher : qu'elle donne ses papiers, ou qu'elle aille en paix.... J'embrassais les genoux tantôt de l'une, tantôt de l'autre; je leur disais, en les nommant par leurs noms : Sœur Sainte-Agnès, Sœur Sainte-Julie, que vous ai-je fait? Pourquoi irritez-vous ma supérieure contre moi? Est-ce ainsi que j'en ai usé? Combien de fois n'ai-je pas supplié pour vous? vous ne vous en souvenez plus. Vous étiez en faute, et je ne le suis pas. La supérieure, immobile, me regardait et me disait : Donne tes papiers, malheureuse, ou révèle ce qu'ils contenaient. — Madame, lui disaient-elles, ne les lui demandez plus, vous êtes trop bonne; vous ne la connaissez pas; c'est une ame indocile, dont on ne peut venir à bout que par des moyens extrêmes : c'est elle qui vous y porte; tant pis pour elle. — Ma chère mère, lui disais-je, je n'ai rien fait qui puisse offenser ni Dieu, ni les hommes, je vous le jure. — Ce n'est pas là le serment que je veux. — Elle aura écrit contre nous, contre vous, quelque mémoire au grand-vicaire, à l'archevêque; Dieu sait comme elle aura peint l'intérieur de la maison; on croit aisément le mal. Madame, il faut disposer de cette créature, si vous ne voulez pas qu'elle dispose de nous. — La supérieure ajouta : Sœur Suzanne, voyez.... — Je me levai brusquement, et

je lui dis : Madame, j'ai tout vu ; je sens que je me perds ; mais un moment plus tôt ou plus tard ne vaut pas la peine d'y penser. Faites de moi ce qu'il vous plaira ; écoutez leur fureur, consommez votre injustice..... Et à l'instant je leur tendis les bras. Ses compagnes s'en saisirent. On m'arracha mon voile ; on me dépouilla sans pudeur. On trouva sur mon sein un petit portrait de mon ancienne supérieure ; on s'en saisit : je suppliai qu'on me permît de le baiser encore une fois ; on me refusa. On me jeta une chemise, on m'ôta mes bas, on me couvrit d'un sac, et l'on me conduisit, la tête et les pieds nus, à travers les corridors. Je criais, j'appelais à mon secours ; mais on avait sonné la cloche pour avertir que personne ne parût. J'invoquais le ciel, j'étais à terre, et l'on me traînait. Quand j'arrivai au bas des escaliers, j'avais les pieds ensanglantés et les jambes meurtries ; j'étais dans un état à toucher des ames de bronze. Cependant l'on ouvrit avec de grosses clefs la porte d'un petit lieu souterrain, obscur, où l'on me jeta sur une natte que l'humidité avait à demi pourrie. Là, je trouvai un morceau de pain noir et une cruche d'eau avec quelques vaisseaux nécessaires et grossiers. La natte roulée par un bout formait un oreiller ; il y avait, sur un bloc de pierre, une tête de mort, avec un crucifix de bois. Mon premier mouvement fut de me détruire ; je portai mes mains à

ma gorge; je déchirai mon vêtement avec mes dents; je poussai des cris affreux; je hurlais comme une bête féroce; je me frappai la tête contre les murs; je me mis toute en sang; je cherchai à me détruire jusqu'à ce que les forces me manquassent, ce qui ne tarda pas. C'est là que j'ai passé trois jours; je m'y croyais pour toute ma vie. Tous les matins une de mes exécutrices venait, et me disait : Obéissez à notre supérieure, et vous sortirez d'ici. — Je n'ai rien fait, je ne sais ce qu'on me demande. Ah! Sœur Saint-Clément, il est un Dieu!....

Le troisième jour, sur les neuf heures du soir, on ouvrit la porte; c'étaient les mêmes religieuses qui m'avaient conduite. Après l'éloge des bontés de notre supérieure, elles m'annoncèrent qu'elle me faisait grâce, et qu'on allait me mettre en liberté. — C'est trop tard, leur dis-je, laissez-moi ici, je veux y mourir. — Cependant elles m'avaient relevée, et elles m'entraînaient; on me reconduisit dans ma cellule, où je trouvai la supérieure. — J'ai consulté Dieu sur votre sort; il a touché mon cœur : il veut que j'aie pitié de vous : et je lui obéis. Mettez-vous à genoux, et demandez-lui pardon. — Je me mis à genoux, et je dis: Mon Dieu, je vous demande pardon des fautes que j'ai faites, comme vous le demandâtes sur la croix pour moi. — Quel orgueil! s'écrièrent-elles; elle se compare à Jésus-Christ, et elle nous com-

pare aux Juifs qui l'ont crucifié. — Ne me considérez pas, leur dis-je, mais considérez-vous, et jugez. — Ce n'est pas tout, me dit la supérieure, jurez-moi, par la sainte obéissance, que vous ne parlerez jamais de ce qui s'est passé. — Ce que vous avez fait est donc bien mal, puisque vous exigez de moi par serment que j'en garderai le silence. Personne n'en saura jamais rien que votre conscience, je vous le jure. — Vous le jurez? — Oui, je vous le jure..... — Cela fait, elles me dépouillèrent des vêtements qu'elles m'avaient donnés, et me laissèrent me rhabiller des miens.

J'avais pris de l'humidité; j'étais dans une circonstance critique; j'avais tout le corps meurtri; depuis plusieurs jours je n'avais pris que quelques gouttes d'eau avec un peu de pain. Je crus que cette persécution serait la dernière que j'aurais à souffrir. C'est par l'effet momentané de ces secousses violentes qui montrent combien la nature a de force dans les jeunes personnes, que je revins en très-peu de temps; et je trouvai, quand je reparus, toute la communauté persuadée que j'avais été malade. Je repris les exercices de la maison et ma place à l'église. Je n'avais pas oublié mon papier, ni la jeune Sœur à qui je l'avais confié; j'étais sûre qu'elle n'avait point abusé de ce dépôt, mais qu'elle ne l'avait pas gardé sans inquiétude. Quelques jours après ma sortie de prison, au chœur, au moment même où je le lui avais

donné, c'est-à-dire, lorsque nous nous mettons à genoux, et qu'inclinées les unes vers les autres nous disparaissons dans nos stalles, je me sentis tirer doucement par ma robe; je tendis la main, et l'on me donna un billet qui ne contenait que ces mots : « Combien vous m'avez inquiétée! Et « ce cruel papier, que faut-il que j'en fasse?.... » Après avoir lu celui-ci, je le roulai dans mes mains, et je l'avalai. Tout cela se passait au commencement du carême. Le temps approchait, où la curiosité d'entendre, appelle à Longchamp la bonne et la mauvaise compagnie de Paris. J'avais la voix très-belle; j'en avais peu perdu. C'est dans les maisons religieuses qu'on est attentif aux plus petits intérêts; on eut quelques ménagements pour moi; je jouis d'un peu plus de liberté : les Sœurs que j'instruisais au chant purent approcher de moi sans conséquence; celle à qui j'avais confié mon mémoire en était une. Dans les heures de récréation que nous passions au jardin, je la prenais à l'écart, je la faisais chanter; et pendant qu'elle chantait, voici ce que je lui dis : Vous connaissez beaucoup de monde, moi je ne connais personne. Je ne voudrais pas que vous vous compromissiez; j'aimerais mieux mourir ici que de vous exposer au soupçon de m'avoir servie; mon amie, vous seriez perdue, je le sais, cela ne me sauverait pas; et quand votre perte me sauverait, je ne voudrais point de mon salut à ce

prix. — Laissons cela, me dit-elle; de quoi s'agit-il? — Il s'agit de faire passer sûrement cette consultation à quelque habile avocat, sans qu'il sache de quelle maison elle vient; et d'en obtenir une réponse que vous me rendrez à l'église ou ailleurs. — A propos, me dit-elle, qu'avez-vous fait de mon billet? — Soyez tranquille, je l'ai avalé. — Soyez tranquille vous-même, je penserai à votre affaire..... Vous remarquerez, monsieur, que je chantais tandis qu'elle me parlait, qu'elle chantait tandis que je lui répondais, et que notre conversation était entrecoupée de traits de chant. Cette jeune personne, monsieur, est encore dans la maison; son bonheur est entre vos mains; si l'on venait à découvrir ce qu'elle a fait pour moi, il n'y a sorte de tourments auxquels elle ne fût exposée. Je ne voudrais pas lui avoir ouvert la porte d'un cachot; j'aimerais mieux y rentrer. Brûlez donc ces lettres, monsieur; si vous en séparez l'intérêt que vous voulez bien prendre à mon sort, elles ne contiennent rien qui vaille la peine d'être conservé. Voilà ce que je vous disais alors : mais, hélas! elle n'est plus, et je reste seule.

Elle ne tarda pas à me tenir parole, et à m'en informer à notre manière accoutumée. La semaine sainte arriva; le concours à nos ténèbres fut nombreux. Je chantai assez bien pour exciter avec tumulte ces scandaleux applaudissements

que l'on donne à vos comédiens dans leurs salles de spectacle, et qui ne devraient jamais être entendus dans les temples du Seigneur, surtout pendant les jours solennels et lugubres où l'on célèbre la mémoire de son fils attaché sur la croix pour l'expiation des crimes du genre humain. Mes jeunes élèves étaient bien préparées; quelques unes avaient de la voix, presque toutes de l'expression et du goût; et il me parut que le public les avait entendues avec plaisir, et que la communauté était satisfaite du succès de mes soins.

Vous savez, monsieur, que le jeudi l'on transporte le Saint-Sacrement de son tabernacle dans un reposoir particulier, où il reste jusqu'au vendredi matin. Cet intervalle est rempli par les adorations successives des religieuses, qui se rendent au reposoir les unes après les autres, ou deux à deux. Il y a un tableau qui indique à chacune son heure d'adoration; que je fus contente d'y lire : La sœur Sainte-Suzanne et la sœur Sainte-Ursule, depuis deux heures du matin jusqu'à trois! Je me rendis au reposoir à l'heure marquée; ma compagne y était. Nous nous plaçâmes l'une à côté de l'autre sur les marches de l'autel; nous nous prosternâmes ensemble, nous adorâmes Dieu pendant une demi-heure. Au bout de ce temps, ma jeune amie me tendit la main et me la serra en disant, nous n'aurons peut-être jamais l'occasion de nous entretenir aussi long-

temps et aussi librement; Dieu connaît la contrainte où nous vivons; et il nous pardonnera si nous partageons un temps que nous lui devons tout entier. Je n'ai pas lu votre mémoire; mais il n'est pas difficile de deviner ce qu'il contient; j'en aurai incessamment la réponse. Mais si cette réponse vous autorise à poursuivre la résiliation de vos vœux, ne voyez-vous pas qu'il faudra nécessairement que vous confériez avec des gens de loi? — Il est vrai. — Que vous aurez besoin de liberté? — Il est vrai. — Et que si vous faites bien, vous profiterez des dispositions présentes pour vous en procurer? — J'y ai pensé. — Vous le ferez donc? — Je verrai. — Autre chose : Si votre affaire s'entame, vous demeurerez ici abandonnée à toute la fureur de la communauté. Avez-vous prévu les persécutions qui vous attendent? — Elles ne seront pas plus grandes que celles que j'ai souffertes. — Je n'en sais rien. — Pardonnez-moi. D'abord on n'osera disposer de ma liberté. — Et pourquoi cela? — Parce qu'alors je serai sous la protection des lois : il faudra me représenter; je serai, pour ainsi dire, entre le monde et le cloître; j'aurai la bouche ouverte, la liberté de me plaindre; je vous attesterai toutes; on n'osera avoir des torts dont je pourrais me plaindre; on n'aura garde de rendre une affaire mauvaise. Je ne demanderais pas mieux qu'on en usât mal avec moi; mais on ne le fera pas : soyez

sûre qu'on prendra une conduite toute opposée. On me sollicitera, on me représentera le tort que je vais me faire à moi-même et à la maison ; et comptez qu'on n'en viendra aux menaces que quand on aura vu que la douceur et la séduction ne pourront rien ; et qu'on s'interdira les voies de force. — Mais il est incroyable que vous ayez tant d'aversion pour un état dont vous remplissez si facilement et si scrupuleusement les devoirs. — Je la sens cette aversion ; je l'apportai en naissant, et elle ne me quittera pas. Je finirais par être une mauvaise religieuse ; il faut prévenir ce moment. — Mais si par malheur vous succombez? — Si je succombe, je demanderai à changer de maison, ou je mourrai dans celle-ci. — On souffre longtemps avant que de mourir. Ah! mon amie, votre démarche me fait frémir : je tremble que vos vœux ne soient résiliés, et qu'ils ne le soient pas. S'ils le sont, que deviendrez-vous? Que ferez-vous dans le monde? Vous avez de la figure, de l'esprit et des talents; mais on dit que cela ne mène à rien avec la vertu ; et je sais que vous ne vous départirez pas de cette dernière qualité. — Vous me rendez justice, mais vous ne la rendez pas à la vertu ; c'est sur elle seule que je compte; plus elle est rare parmi les hommes, plus elle y doit être considérée. — On la loue, mais on ne fait rien pour elle. — C'est elle qui m'encourage, et qui me soutient dans mon projet. Quoi qu'on

m'objecte, on respectera mes mœurs; on ne dira pas du moins, comme de la plupart des autres, que je sois entraînée hors de mon état par une passion déréglée : je ne vois personne, je ne connais personne. Je demande à être libre, parce que le sacrifice de ma liberté n'a pas été volontaire. Avez-vous lu mon mémoire? — Non; j'ai ouvert le paquet que vous m'avez donné, parce qu'il était sans adresse, et que j'ai dû penser qu'il était pour moi; mais les premières lignes m'ont détrompée, et je n'ai pas été plus loin. Que vous fûtes bien inspirée de me l'avoir remis! un moment plus tard on l'aurait trouvé sur vous..... Mais l'heure qui finit notre station approche, prosternons-nous; que celles qui vont nous succéder nous trouvent dans la situation où nous devons être. Demandez à Dieu qu'il vous éclaire et qu'il vous conduise; je vais unir ma prière et mes soupirs aux vôtres.... J'avais l'ame un peu soulagée. Ma compagne priait droite; moi, je me prosternai; mon front était appuyé contre la dernière marche de l'autel, et mes bras étaient étendus sur les marches supérieures. Je ne crois pas m'être jamais adressée à Dieu avec plus de consolation et de ferveur; le cœur me palpitait avec violence; j'oubliai en un instant tout ce qui m'environnait. Je ne sais combien je restai dans cette position, ni combien j'y serais encore restée; mais je fus un spectacle bien touchant, il le faut croire,

pour ma compagne et pour les deux religieuses qui survinrent. Quand je me relevai, je crus être seule ; je me trompais ; elles étaient toutes les trois placées derrière moi, debout et fondant en larmes : elles n'avaient osé m'interrompre : elles attendaient que je sortisse de moi-même de l'état de transport et d'effusion où elles me voyaient. Quand je me retournai de leur côté, mon visage avait sans doute un caractère bien imposant, si j'en juge par l'effet qu'il produisit sur elles et par ce qu'elles ajoutèrent, que je ressemblais alors à notre ancienne supérieure, lorsqu'elle nous consolait, et que ma vue leur avait causé le même tressaillement. Si j'avais eu quelque penchant à l'hypocrisie ou au fanatisme, et que j'eusse voulu jouer un rôle dans la maison, je ne doute point qu'il ne m'eût réussi. Mon ame s'allume facilement, s'exalte, se touche ; et cette bonne supérieure m'a dit cent fois en m'embrassant, que personne n'aurait aimé Dieu comme moi; que j'avais un cœur de chair et les autres un cœur de pierre. Il est sûr que j'éprouvais une facilité extrême à partager son extase; et que, dans les prières qu'elle faisait à haute voix, quelquefois il m'arrivait de prendre la parole, de suivre le fil de ses idées, et de rencontrer, comme d'inspiration, une partie de ce qu'elle aurait dit elle-même. Les autres l'écoutaient en silence ou la suivaient, moi je l'interrompais, ou je la de-

vançais, ou je parlais avec elle. Je conservais très-long-temps l'impression que j'avais prise; et il fallait apparemment que je lui en restituasse quelque chose; car si l'on discernait dans les autres qu'elles avaient conversé avec elle, on discernait en elle qu'elle avait conversé avec moi. Mais qu'est-ce que cela signifie, quand la vocation n'y est pas?.... Notre station finie, nous cédâmes la place à celles qui nous succédaient; nous nous embrassâmes bien tendrement, ma jeune compagne et moi, avant que de nous séparer.

La scène du reposoir fit bruit dans la maison; ajoutez à cela le succès de nos ténèbres du Vendredi-Saint : je chantai, je touchai de l'orgue, je fus applaudie. O têtes folles de religieuses! je n'eus presque rien à faire pour me réconcilier avec toute la communauté; on vint au-devant de moi, la supérieure la première. Quelques personnes du monde cherchèrent à me connaître; cela cadrait trop bien avec mon projet pour m'y refuser. Je vis M. le premier président, madame de Soubise, et une foule d'honnêtes gens, des moines, des prêtres, des militaires, des magistrats, des femmes pieuses, des femmes du monde; et parmi tout cela cette sorte d'étourdis que vous appelez des *talons rouges*, et que j'eus bientôt congédiés. Je ne cultivai de connaissances que celles qu'on ne pouvait m'ob-

jecter ; j'abandonnai le reste à celles de nos religieuses qui n'étaient pas si difficiles.

J'oubliais de vous dire que la première marque de bonté qu'on me donna, ce fut de me rétablir dans ma cellule. J'eus le courage de redemander le petit portrait de notre ancienne supérieure ; et l'on n'eut pas celui de me le refuser ; il a repris sa place sur mon cœur, il y demeurera tant que je vivrai. Tous les matins, mon premier mouvement est d'élever mon ame à Dieu, le second est de le baiser ; lorsque je veux prier et que je me sens l'ame froide, je le détache de mon cou, je le place devant moi, je le regarde, et il m'inspire. C'est bien dommage que nous n'ayons pas connu les saints personnages, dont les simulacres sont exposés à notre vénération ; ils feraient bien une autre impression sur nous ; ils ne nous laisseraient pas à leurs pieds ou devant eux aussi froids que nous y demeurons.

J'eus la réponse à mon mémoire ; elle était d'un M. Manouri, ni favorable ni défavorable. Avant que de prononcer sur cette affaire, on demandait un grand nombre d'éclaircissements auxquels il était difficile de satisfaire sans se voir ; je me nommai donc ; et j'invitai M. Manouri à se rendre à Longchamp. Ces messieurs se déplacent difficilement ; cependant il vint. Nous nous entretînmes très-long-temps ; nous convînmes d'une correspondance par laquelle il

me ferait parvenir sûrement ses demandes, et je lui enverrais mes réponses. J'employai de mon côté tout le temps qu'il donnait à mon affaire, à disposer les esprits, à intéresser à mon sort et à me faire des protections. Je me nommai, je révélai ma conduite dans la première maison que j'avais habitée, ce que j'avais souffert dans la maison domestique, les peines qu'on m'avait faites en couvent, ma réclamation à Sainte-Marie, mon séjour à Longchamp, ma prise-d'habit, ma profession, la cruauté avec laquelle j'avais été traitée depuis que j'avais consommé mes voeux. On me plaignit, on m'offrit du secours; je retins la bonne volonté qu'on me témoignait pour le temps où je pourrais en avoir besoin, sans m'expliquer davantage. Rien ne transpirait dans la maison; j'avais obtenu de Rome la permission de réclamer contre mes voeux; incessamment l'action allait être intentée, qu'on était là-dessus dans une sécurité profonde. Je vous laisse donc à penser quelle fut la surprise de ma supérieure, lorsqu'on lui signifia, au nom de Sœur Marie-Suzanne Simonin, une protestation contre ses voeux, avec la demande de quitter l'habit de religion, et de sortir du cloître pour disposer d'elle comme elle le jugerait à propos.

J'avais bien prévu que je trouverais plusieurs sortes d'opposition; celle des lois, celles de la

maison religieuse, et celles de mes beaux-frères et sœurs alarmés : ils avaient eu tout le bien de la famille; et libre, j'aurais eu des reprises considérables à faire sur eux. J'écrivis à mes sœurs; je les suppliai de n'apporter aucune opposition à ma sortie; j'en appelai à leur conscience sur le peu de liberté de mes vœux; je leur offris un désistement par acte authentique de toutes mes prétentions à la succession de mon père et de ma mère; je n'épargnai rien pour leur persuader que ce n'était ici une démarche ni d'intérêt, ni de passion. Je ne m'en imposai point sur leurs sentiments; cet acte que je leur proposais, fait tandis que j'étais encore engagée en religion, devenait invalide; et il était trop incertain pour elles que je le ratifiasse quand je serais libre : et puis leur convenait-il d'accepter mes propositions? Laisseront-elles une sœur sans asyle et sans fortune? Jouiront-elles de son bien? Que dira-t-on dans le monde? Si elle vient nous demander du pain, la refuserons-nous? S'il lui prend fantaisie de se marier, qui sait la sorte d'homme qu'elle épousera? Et si elle a des enfants?.... Il faut contrarier de toute notre force cette dangereuse tentative.... Voilà ce qu'elles se dirent et ce qu'elles firent.

A peine la supérieure eut-elle reçu l'acte juridique de ma demande, qu'elle accourut dans ma cellule. Comment Sœur Sainte-Suzanne, me

dit-elle, vous voulez nous quitter? — Oui, madame. — Et vous allez appeler de vos voeux? — Oui, madame. — Ne les avez-vous pas faits librement? — Non, madame. — Et qui est-ce qui vous a contrainte? — Tout. — Monsieur votre père? — Mon père. — Madame votre mère? — Elle-même. — Et pourquoi ne pas réclamer au pied des autels? — J'étais si peu à moi, que je ne me rappelle pas même d'y avoir assisté. — Pouvez-vous parler ainsi? — Je dis la vérité. — Quoi! vous n'avez pas entendu le prêtre vous demander : Soeur Sainte-Suzanne Simonin, promettez-vous à Dieu obéissance, chasteté et pauvreté? — Je n'en ai pas mémoire. — Vous n'avez pas répondu qu'oui? — Je n'en ai pas mémoire. — Et vous imaginez que les hommes vous en croiront? — Ils m'en croiront ou non; mais le fait n'en sera pas moins vrai. — Chère enfant, si de pareils prétextes étaient écoutés, voyez quels abus il s'ensuivrait! Vous avez fait une démarche inconsidérée; vous vous êtes laissé entraîner par un sentiment de vengeance; vous avez à cœur les châtiments que vous m'avez obligée de vous infliger; vous avez cru qu'ils suffisaient pour rompre vos voeux; vous vous êtes trompée, cela ne se peut ni devant les hommes, ni devant Dieu. Songez que le parjure est le plus grand de tous les crimes; que vous l'avez déjà commis dans votre cœur; et que vous allez le consom-

mer. — Je ne serai point parjure, je n'ai rien juré. — Si l'on a eu quelques torts avec vous, n'ont-ils pas été réparés? — Ce ne sont point ces torts qui m'ont déterminée. — Qu'est-ce donc? — Le défaut de vocation, le défaut de liberté dans mes vœux. — Si vous n'étiez point appelée; si vous étiez contrainte, que ne me le disiez-vous quand il en était temps? — Et à quoi cela m'aurait-il servi? — Que ne montriez-vous la même fermeté que vous eûtes à Sainte-Marie? — Est-ce que la fermeté dépend de nous? Je fus ferme la première fois; la seconde, j'étais imbécile. — Que n'appeliez-vous un homme de loi? Que ne protestiez-vous? Vous avez eu les vingt-quatre heures pour constater votre regret. — Savais-je rien de ces formalités? Quand je les aurais sues, étais-je en état d'en user? Quand j'aurais été en état d'en user, l'aurais-je pu? Quoi! madame, ne vous êtes-vous pas aperçue vous-même de mon aliénation? Si je vous prends à témoin, jurerez-vous que j'étais saine d'esprit? — Je le jurerai! — Eh bien! madame, c'est vous, et non pas moi, qui serez parjure. — Mon enfant, vous allez faire un éclat inutile. Revenez à vous, je vous en conjure par votre propre intérêt, par celui de la maison; ces sortes d'affaires ne se suivent point sans des discusssion scandaleuses. — Ce ne sera pas ma faute. — Les gens du monde sont méchants;

on fera les suppositions les plus défavorables à votre esprit, à votre cœur, à vos mœurs; on croira..... — Tout ce qu'on voudra. — Mais parlez-moi à cœur ouvert; si vous avez quelque mécontentement secret, quel qu'il soit, il y a du remède. — J'étais, je suis et je serai toute ma vie mécontente de mon état. — L'esprit séducteur qui nous environne sans cesse, et qui cherche à nous perdre, aurait-il profité de la liberté trop grande qu'on vous a accordée depuis peu, pour vous inspirer quelque penchant funeste? — Non, madame : vous savez que je ne fais pas un serment sans peine : j'atteste Dieu que mon cœur est innocent, et qu'il n'y eut jamais aucun sentiment honteux. — Cela ne se conçoit pas. — Rien cependant, madame, n'est plus facile à concevoir. Chacun a son caractère, et j'ai le mien; vous aimez la vie monastique, et je la hais; vous avez reçu de Dieu les grâces de votre état, et elles me manquent toutes; vous vous seriez perdue dans le monde, et vous assurez ici votre salut; je me perdrais ici, et j'espère me sauver dans le monde; je suis et je serai une mauvaise religieuse. — Et pourquoi? Personne ne remplit mieux ses devoirs que vous. — Mais c'est avec peine et à contre-cœur. — Vous en méritez davantage. — Personne ne peut savoir mieux que moi ce que je mérite; et je suis forcée de m'avouer qu'en me soumettant à tout,

je nc mérite rien. Je suis lasse d'être une hypocrite; en faisant ce qui sauve les autres, je me déteste et je me damne. En un mot, madame, je ne connais de véritables religieuses que celles qui sont retenues ici par leur goût pour la retraite, et qui y resteraient quand elles n'auraient autour d'elles ni grilles, ni murailles qui les retinssent. Il s'en manque bien que je sois de ce nombre : mon corps est ici, mais mon cœur n'y est pas; il est au-dehors : et s'il fallait opter entre la mort et la clôture perpétuelle, je ne balancerais pas à mourir. Voilà mes sentiments. —Quoi! vous quitterez sans remords ce voile, ces vêtements qui vous ont consacrée à Jésus-Christ? — Oui, madame, parce que je les ai pris sans réflexion et sans liberté..... Je lui répondis avec bien de la modération, car ce n'était pas là ce que mon cœur me suggérait; il me disait : Oh! que ne suis-je au moment où je pourrai les déchirer et les jeter loin de moi!.... Cependant ma réponse l'atterra; elle pâlit, elle voulut encore parler; mais ses lèvres tremblaient; elle ne savait pas trop ce qu'elle avait encore à me dire. Je me promenais à grands pas dans ma cellule, et elle s'écriait : O mon Dieu! que diront nos Sœurs? O Jésus, jetez sur elle un regard de pitié! Sœur Sainte-Suzanne! — Madame, — C'est donc un parti pris? Vous voulez nous déshonorer, nous rendre et devenir la fa-

ble publique, vous perdre! — Je veux sortir d'ici. — Mais si ce n'est que la maison qui vous déplaise..... — C'est la maison, c'est mon état, c'est la religion ; je ne veux être renfermée ni ici ni ailleurs. — Mon enfant, vous êtes possédée du démon ; c'est lui qui vous agite, qui vous fait parler, qui vous transporte ; rien n'est plus vrai : voyez dans quel état vous êtes! — En effet, je jetai les yeux sur moi, et je vis que ma robe était en désordre, que ma guimpe s'était tournée presque sens devant derrière, et que mon voile était tombé sur mes épaules. J'étais ennuyée des propos de cette méchante supérieure qui n'avait avec moi qu'un ton radouci et faux; et je lui dis avec dépit : Non, madame, non, je ne veux plus de ce vêtement, je n'en veux plus.... Cependant je tâchais de rajuster mon voile; mes mains tremblaient; et plus je m'efforçais à l'arranger, plus je le dérangeais : impatientée, je le saisis avec violence, je l'arrachai, je le jetai par terre, et je restai devant ma supérieure, le front ceint d'un bandeau, et la tête échevelée. Cependant elle, incertaine si elle devait rester, allait et venait en disant : O Jésus! elle est possédée, rien n'est plus vrai, elle est possédée.... et l'hypocrite se signait avec la croix de son rosaire. Je ne tardai pas à revenir à moi ; je sentis l'indécence de mon état et l'imprudence de mes discours; je me composai de

mon mieux ; je ramassai mon voile et je le remis ; puis, me tournant vers elle, je lui dis : Madame, je ne suis ni folle, ni possédée, je suis honteuse de mes violences, et je vous en demande pardon ; mais jugez par là combien l'état de religieuse me convient peu, et combien il est juste que je cherche à m'en tirer, si je puis.... Elle, sans m'écouter, répétait : Que dira le monde ? Que diront nos Sœurs ? — Madame, lui dis-je, voulez-vous éviter un éclat ; il y aurait un moyen. Je ne cours point après ma dot ; je ne demande que la liberté : je ne dis point que vous m'ouvriez les portes ; mais faites seulement aujourd'hui, demain, après, qu'elles soient mal gardées ; et ne vous apercevez de mon évasion que le plus tard que vous pourrez.... — Malheureuse ! qu'osez-vous me proposer ? — Un conseil qu'une bonne et sage supérieure devrait suivre avec toutes celles pour qui leur couvent est une prison ; et le couvent en est une pour moi mille fois plus affreuse que celles qui renferment les malfaiteurs ; il faut que j'en sorte ou que j'y périsse. Madame, lui dis-je en prenant un ton grave et un regard assuré, écoutez-moi : Si les lois auxquelles je me suis adressée trompaient mon attente ; et que, poussée par des mouvements d'un désespoir que je ne connais que trop.... vous avez un puits.... il y a des fenêtres dans la maison.... partout on a des murs devant soi.... on a un vête-

ment qu'on peut dépecer.... des mains dont on peut user.... — Arrêtez, malheureuse! vous me faites frémir. Quoi! vous pourriez.... — Je pourrais au défaut de tout ce qui finit brusquement les maux de la vie, repousser les aliments; on est maître de boire et de manger, ou de n'en rien faire.... S'il arrivait, après ce que je viens de vous dire, que j'eusse le courage, et vous savez que je n'en manque pas, et qu'il en faut plus quelquefois pour vivre que pour mourir; transportez-vous au jugement de Dieu, et dites-moi laquelle de la supérieure ou de sa religieuse lui semblerait la plus coupable?... Madame, je ne redemande ni ne redemanderai jamais rien à la maison; épargnez-moi un forfait, épargnez-vous de longs remords: concertons ensemble.... — Y pensez-vous, Sœur Sainte-Suzanne? Que je manque au premier de mes devoirs, que je donne les mains au crime, que je partage un sacrilége! — Le vrai sacrilége, madame, c'est moi qui le commets tous les jours en profanant par le mépris les habits sacrés que je porte. Otez-les-moi, j'en suis indigne; faites chercher dans le village les haillons de la paysanne la plus pauvre; et que la clôture me soit entr'ouverte. — Et où irez-vous pour être mieux? — Je ne sais où j'irai; mais on n'est mal qu'où Dieu ne nous veut point: et Dieu ne me veut point ici. — Vous n'avez rien. — Il est vrai; mais l'indi-

gence n'est pas ce que je crains le plus. — Craignez les désordres auxquels elle entraîne. — Le passé me répond de l'avenir ; si j'avais voulu écouter le crime, je serais libre. Mais s'il me convient de sortir de cette maison, ce sera, ou de votre consentement, ou par l'autorité des lois. Vous pouvez opter....

Cette conversation avait duré. En me la rappelant, je rougis des choses indiscrètes et ridicules que j'avais faites et dites ; mais il était trop tard. La supérieure en était encore à ses exclamations, que dira le monde ! que diront nos Sœurs ! lorsque la cloche qui nous appelait à l'office vint nous séparer. Elle me dit en me quittant : Sœur Sainte-Suzanne, vous allez à l'église ; demandez à Dieu qu'il vous touche et qu'il vous rende l'esprit de votre état ; interrogez votre conscience, et croyez ce qu'elle vous dira : il est impossible qu'elle ne vous fasse des reproches. Je vous dispense du chant.

Nous descendîmes presque ensemble. L'office s'acheva : à la fin de l'office, lorsque toutes les Sœurs étaient sur le point de se séparer, elle frappa sur son bréviaire et les arrêta. Mes Sœurs, leur dit-elle, je vous invite à vous jeter au pied des autels, et à implorer la miséricorde de Dieu sur une religieuse qu'il a abandonnée, qui a perdu le goût et l'esprit de la religion, et qui est sur le point de se porter à une action sacrilége aux

yeux de Dieu, et honteuse aux yeux des hommes.

Je ne saurais vous peindre la surprise générale ; en un clin-d'œil chacune, sans se remuer, eût parcouru le visage de ses compagnes, cherchant à démêler la coupable à son embarras. Toutes se prosternèrent et prièrent en silence. Au bout d'un espace de temps assez considérable, la prieure entonna à voix basse le *Veni, Creator*, et toutes continuèrent à voix basse le *Veni, Creator ;* puis, après un second silence, la prieure frappa sur son pupitre, et l'on sortit.

Je vous laisse à penser le murmure qui s'éleva dans la communauté : Qui est-ce? Qui n'est-ce pas? Qu'a-t-elle fait? Que veut-elle faire?.... Ces soupçons ne durèrent pas long-temps. Ma demande commençait à faire du bruit dans le monde ; je recevais des visites sans fin : les uns m'apportaient des reproches, d'autres m'apportaient des conseils, j'étais approuvée des uns, j'étais blâmée des autres. Je n'avais qu'un moyen de me justifier aux yeux de tous, c'était de les instruire de la conduite de mes parents ; et vous concevez quel ménagement j'avais à garder sur ce point ; il n'y avait que quelques personnes qui me restèrent sincèrement attachées, et M. Manouri, qui s'était chargé de mon affaire, à qui je pusse m'ouvrir entièrement. Lorsque j'étais effrayée des tourments dont j'étais menacée, ce cachot, où j'avais été traînée une fois, se repré-

sentait à mon imagination dans toute son horreur ; je connaissais la fureur des religieuses. Je communiquai mes craintes à M. Manouri ; et il me dit : Il est impossible de vous éviter toutes sortes de peines ; vous en aurez, vous avez dû vous y attendre ; il faut vous armer de patience, et vous soutenir par l'espoir qu'elles finiront. Pour ce cachot, je vous promets que vous n'y rentrerez jamais ; c'est mon affaire..... En effet, quelques jours après il apporta un ordre à la supérieure de me représenter toutes et quantes fois elle en serait requise.

Le lendemain, après l'office, je fus encore recommandée aux prières publiques de la communauté ; l'on pria en silence ; et l'on dit à voix basse la même hymne que la veille. Même cérémonie le troisième jour, avec cette différence que l'on m'ordonna de me placer debout au milieu du chœur, et que l'on récita les prières pour les agonisants, les litanies des Saints, avec le refrain *ora pro eâ*. Le quatrième jour, ce fut une momerie qui marquait bien le caractère bizarre de la supérieure. A la fin de l'office, on me fit coucher dans une bierre au milieu du chœur ; on plaça des chandeliers à mes côtés, avec un bénitier ; on me couvrit d'un suaire, et l'on récita l'office des morts, après lequel chaque religieuse, en sortant, me jeta de l'eau-bénite, en disant : *Requiescat in pace*. Il faut entendre la langue

des couvents, pour connaître l'espèce de menace contenue dans ces derniers mots. Deux religieuses relevèrent le suaire, éteignirent les cierges, et me laissèrent là, trempée jusqu'à la peau, de l'eau dont elles m'avaient malicieusement arrosée. Mes habits se séchèrent sur moi; je n'avais pas de quoi me rechanger. Cette mortification fut suivie d'une autre. La communauté s'assembla; on me regarda comme une réprouvée, ma démarche fut traitée d'apostasie; et l'on défendit, sous peine de désobéissance, à toutes les religieuses de me parler, de me secourir, de m'approcher, et de toucher même aux choses qui m'auraient servi. Ces ordres furent exécutés à la rigueur. Nos corridors sont étroits; deux personnes ont, en quelques endroits, de la peine à passer de front: si j'allais, et qu'une religieuse vînt à moi, ou elle retournait sur ses pas, ou elle se collait contre le mur, tenant son voile et son vêtement, de crainte qu'il ne frottât contre le mien. Si l'on avait quelque chose à recevoir de moi, je le posais à terre, et on le prenait avec un linge; si l'on avait quelque chose à me donner, on me le jetait. Si l'on avait eu le malheur de me toucher, l'on se croyait souillée, et l'on allait s'en confesser et s'en faire absoudre chez la supérieure. On a dit que la flatterie était vile et basse; elle est encore bien cruelle et bien ingénieuse, lorsqu'elle se propose de plaire par les mortifi-

cations qu'elle invente. Combien de fois je me suis rappelé le mot de ma céleste supérieure de Moni. « Entre toutes ces créatures que vous voyez autour de moi, si dociles, si innocentes, si douces ; eh bien ! mon enfant, il n'y en a presque pas une, non, presque pas une, dont je ne pusse faire une bête féroce ; étrange métamorphose pour laquelle la disposition est d'autant plus grande, qu'on est entré plus jeune dans une cellule, et que l'on connaît moins la vie sociale : ce discours vous étonne ; Dieu vous préserve d'en éprouver la vérité. Sœur Suzanne, la bonne religieuse est celle qui apporte dans le cloître quelque grande faute à expier. » Je fus privée de tous les emplois. A l'église, on laissait une stalle vide à chaque côté de celle que j'occupais. J'étais seule à une table au réfectoire ; on ne m'y servait pas ; j'étais obligée d'aller dans la cuisine demander ma portion ; la première fois la Sœur cuisinière me cria : N'entrez pas, éloignez-vous..... Je lui obéis. — Que voulez-vous ? — A manger. — A manger ! vous n'êtes pas digne de vivre....— Quelquefois je m'en retournais, et je passais la journée sans rien prendre ; quelquefois j'insistais ; et l'on me mettait sur le seuil des mets qu'on aurait eu honte de présenter à des animaux ; je les ramassais en pleurant, et je m'en allais. Arrivais-je quelquefois à la porte du chœur la dernière, je la trouvais fermée ; je m'y mettais à genoux ; et là j'attendais la

fin de l'office : si c'était au jardin, je m'en retournais dans ma cellule. Cependant, mes forces s'affaiblissant par le peu de nourriture, la mauvaise qualité de celle que je prenais, et plus encore par la peine que j'avais à supporter tant de marques réitérées d'inhumanité, je sentis que, si je persistais à souffrir sans me plaindre, je ne verrais jamais la fin de mon procès. Je me déterminai donc à parler à la supérieure ; j'étais à moitié morte de frayeur : j'allai cependant frapper doucement à sa porte. Elle ouvrit ; à ma vue, elle recula plusieurs pas en arrière, en me criant : Apostate, éloignez-vous. — Je m'éloignai. — Encore. — Je m'éloignai encore. — Que voulez-vous ? — Puisque ni Dieu ni les hommes ne m'ont point condamnée à mourir, je veux, madame, que vous ordonniez qu'on me fasse vivre. — Vivre ! me dit-elle, en me répétant le propos de la Sœur cuisinière, en êtes vous digne ?—Il n'y a que Dieu qui le sache ; mais je vous préviens que si l'on me refuse la nourriture, je serai forcée d'en porter mes plaintes à ceux qui m'ont acceptée sous leur protection. Je ne suis ici qu'en dépôt, jusqu'à ce que mon sort et mon état soient décidés. — Allez, me dit-elle, ne me souillez pas de vos regards ; j'y pourvoirai.... — Je m'en allai ; et elle ferma sa porte avec violence. Elle donna ses ordres apparemment, mais je n'en fus guère mieux soignée ; on se faisait un mérite de lui désobéir : on me

jetait les mets les plus grossiers, encore les gâtait-on avec de la cendre et toutes sortes d'ordures.

Voilà la vie que j'ai menée tant que mon procès a duré. Le parloir ne me fut pas tout-à-fait interdit; on ne pouvait m'ôter la liberté de conférer avec mes juges ni avec mon avocat; encore celui-ci fut-il obligé d'employer plusieurs fois la menace pour obtenir de me voir. Alors une Sœur m'accompagnait; elle se plaignait, si je parlais bas, elle s'impatientait, si je restais trop, elle m'interrompait, me démentait, me contredisait, répétait à la supérieure mes discours, les altérait, les empoisonnait, m'en supposait même que je n'avais pas tenus; que sais-je? on en vint jusqu'à me voler, me dépouiller, m'ôter mes chaises, mes couvertures et mes matelas; on ne me donnait plus de linge blanc; mes vêtements se déchiraient; j'étais presque sans bas et sans souliers. J'avais peine à obtenir de l'eau; j'ai plusieurs fois été obligée d'en aller chercher moi-même au puits, à ce puits dont je vous ai parlé. On me cassa mes vaisseaux : alors j'en étais réduite à boire l'eau que j'avais tirée, sans en pouvoir emporter. Si je passais sous des fenêtres, j'étais obligée de fuir, ou de m'exposer à recevoir les immondices des cellules. Quelques Sœurs m'ont craché au visage. J'étais devenue d'une malpropreté hideuse. Comme on craignait les plaintes que je pourrais faire à nos directeurs,

la confession me fut interdite. Un jour de grande fête, c'était, je crois, le jour de l'Ascension, on embarrassa ma serrure; je ne pus aller à la messe; et j'aurais peut-être manqué à tous les autres offices, sans la visite de M. Manouri, à qui l'on dit d'abord que l'on ne savait pas ce que j'étais devenue, qu'on ne me voyait plus, et que je ne faisais aucune action de christianisme. Cependant, à force de me tourmenter, j'abattis ma serrure, et je me rendis à la porte du chœur, que je trouvai fermée, comme il arrivait lorsque je ne venais pas des premières. J'étais couchée à terre, la tête et le dos appuyés contre un des murs, les bras croisés sur la poitrine, et le reste de mon corps étendu fermait le passage; lorsque l'office finit, et que les religieuses se présentèrent pour sortir, la première s'arrêta tout court; les autres arrivèrent à sa suite; la supérieure se douta de ce que c'était, et dit: Marchez sur elle, ce n'est qu'un cadavre..... Quelques unes obéirent, et me foulèrent aux pieds; d'autres furent moins inhumaines; mais aucune n'osa me tendre la main pour me relever. Tandis que j'étais absente, on enleva de ma cellule mon prie-dieu, le portrait de notre fondatrice, les autres images pieuses, le crucifix; et il ne me resta que celui que je portais à mon rosaire, qu'on ne me laissa pas long-temps. Je vivais donc entre quatre murailles nues, dans

une chambre sans porte, sans chaise, debout ou sur une paillasse, sans aucun des vaisseaux les plus nécessaires, forcée de sortir la nuit pour satisfaire aux besoins de la nature, et accusée le matin de troubler le repos de la maison, d'errer et de devenir folle. Comme ma cellule ne fermait plus, on entrait pendant la nuit en tumulte, on criait, on tirait mon lit, on cassait mes fenêtres, on me faisait toutes sortes de terreurs. Le bruit montait à l'étage au-dessus; descendait l'étage au-dessous; et celles qui n'étaient pas du complot, disaient qu'il se passait dans ma chambre des choses étranges; qu'elles avaient entendu des voix lugubres, des cris, des cliquetis de chaînes, et que je conversais avec les revenants et les mauvais esprits; qu'il fallait que j'eusse fait un pacte; et qu'il faudrait incessamment déserter de mon corridor. Il y a dans les communautés des têtes faibles; c'est même le grand nombre: celles-là croyaient ce qu'on leur disait, n'osaient passer devant ma porte, me voyaient dans leur imagination troublée avec une figure hideuse, faisaient le signe de la croix à ma rencontre, et s'enfuyaient en criant: Satan, éloignez-vous de moi! Mon Dieu, venez à mon secours!.... Une des plus jeunes était au fond du corridor, j'allais à elle, et il n'y avait pas moyen de m'éviter; la frayeur la plus terrible la prit. D'abord elle se tourna le visage contre le mur, marmot-

tant d'une voix tremblante : Mon Dieu! Mon Dieu! Jésus! Marie!... Cependant j'avançais; quand elle me sentit près d'elle, elle se couvre le visage de ses deux mains de peur de me voir, s'élance de mon côté, se précipite avec violence entre mes bras, et s'écrie! A moi! à moi! miséricorde! je suis perdue! Sœur Sainte-Suzanne, ne me faites point de mal; Sœur Sainte-Suzanne, ayez pitié de moi..... Et en disant ces mots, la voilà qui tombe renversée à moitié morte sur le carreau. On accourt à ses cris, on l'emporte; et je ne saurais vous dire comment cette aventure fut travestie; on en fit l'histoire la plus criminelle : on dit que le démon de l'impureté s'était emparé de moi; on me supposa des desseins, des actions que je n'ose nommer, et des desirs bizarres auxquels on attribua le désordre évident dans lequel la jeune religieuse s'était trouvée. En vérité, je ne suis pas un homme, et je ne sais ce qu'on peut imaginer d'une femme et d'une autre femme, et moins encore d'une femme seule; cependant comme mon lit était sans rideaux, et qu'on entrait dans ma chambre à toute heure, que vous dirais-je, monsieur? Il faut qu'avec toute leur retenue extérieure, la modestie de leurs regards, la chasteté de leur expression, ces femmes aient le cœur bien corrompu : elles savent du moins qu'on commet seule des actions déshonnêtes, et moi je ne le sais pas; aussi n'ai-je ja-

mais bien compris ce dont elles m'accusaient: et elles s'exprimaient en des termes si obscurs, que je n'ai jamais su ce qu'il y avait à leur répondre. Je ne finirais point, si je voulais suivre ce détail de persécutions. Ah ! monsieur, si vous avez des enfants, apprenez par mon sort celui que vous leur préparez, si vous souffrez qu'ils entrent en religion sans les marques de la vocation la plus forte et la plus décidée. Qu'on est injuste dans le monde! On permet à un enfant de disposer de sa liberté à un âge où il ne lui est pas permis de disposer d'un écu. Tuez plutôt votre fille que de l'emprisonner dans un cloître malgré elle; oui, tuez-la. Combien j'ai desiré de fois d'avoir été étouffée par ma mère en naissant! elle eût été moins cruelle. Croiriez-vous bien qu'on m'ôta mon bréviaire, et qu'on me défendit de prier Dieu? Vous pensez bien que je n'obéis pas. Hélas! c'était mon unique consolation; j'élevais mes mains vers le ciel, je poussais des cris, et j'osais espérer qu'ils étaient entendus du seul être qui voyait toute ma misère. On écoutait à ma porte; et un jour que je m'adressais à lui dans l'accablement de mon cœur, et que je l'appelais à mon aide, on me dit: Vous appelez Dieu en vain, il n'y a plus de Dieu pour vous; mourez désespérée, et soyez damnée.... D'autres ajoutèrent *Amen* sur l'apostate! *Amen* sur elle!

Mais voici un trait qui vous paraîtra bien plus étrange qu'aucun autre. Je ne sais si c'est méchanceté ou illusion; c'est que, quoique je ne fisse rien qui marquât un esprit dérangé, à plus forte raison un esprit obsédé de l'esprit infernal, elles délibérèrent entre elles s'il ne fallait pas m'exorciser; et il fut conclu, à la pluralité des voix, que j'avais renoncé à mon chrême et à mon baptême; que le démon résidait en moi; et qu'il m'éloignait des offices divins. Une autre ajouta qu'à certaines prières je grinçais des dents, et que je frémissais dans l'église; qu'à l'élévation du Saint-Sacrement je me tordais les bras. Une autre, que je foulais le Christ aux pieds, et que je ne portais plus mon rosaire (qu'on m'avait volé); que je proférais des blasphèmes que je n'ose vous répéter. Toutes, qu'il se passait en moi quelque chose qui n'était pas naturel, et qu'il fallait en donner avis au grand vicaire; ce qui fut fait.

Ce grand vicaire était un M. Hébert, homme d'âge et d'expérience, brusque, mais juste, mais éclairé. On lui fit le détail du désordre de la maison; et il est sûr qu'il était grand, et que, si j'en étais la cause, c'était une cause bien innocente. Vous vous doutez, sans doute, qu'on n'omit pas dans le mémoire qui lui fut envoyé, mes courses de nuit, mes absences du chœur, le tumulte qui se passait chez moi, ce que l'une

avait vu, ce qu'une autre avait entendu, mon aversion pour les choses saintes, mes blasphèmes, les actions obscènes qu'on m'imputait; pour l'aventure de la jeune religieuse, on en fit tout ce qu'on voulut. Les accusations étaient si fortes et si multipliées, qu'avec tout son bon sens, M. Hébert ne put s'empêcher d'y donner en partie, et de croire qu'il y avait beaucoup de vrai. La chose lui parut assez importante, pour s'en instruire par lui-même; il fit annoncer sa visite, et vint en effet accompagné de deux jeunes ecclésiastiques qu'on avait attachés à sa personne, et qui le soulageaient dans ses pénibles fonctions.

Quelques jours auparavant, la nuit, j'entendis entrer doucement dans ma chambre. Je ne dis rien, j'attendis qu'on me parlât; et l'on m'appelait d'une voix basse et tremblante : Sœur Sainte-Suzanne, dormez-vous? — Non, je ne dors pas. Qui est-ce? — C'est moi. — Qui vous? — Votre amie, qui se meurt de peur, et qui s'expose à se perdre, pour vous donner un conseil, peut-être inutile. Ecoutez : Il y a, demain, ou après, visite du grand vicaire : vous serez accusée; préparez-vous à vous défendre. Adieu; ayez du courage, et que le Seigneur soit avec vous.... — Cela dit, elle s'éloigna avec la légèreté d'une ombre. Vous voyez, il y a partout, même dans les maisons religieuses, quelques ames compatissantes que rien n'endurcit.

Cependant mon procès se suivait avec chaleur; une foule de personnes de tout état, de tout sexe, de toutes conditions, que je ne connaissais pas, s'intéressèrent à mon sort et sollicitèrent pour moi. Vous fûtes de ce nombre; et peut-être l'histoire de mon procès vous est-elle mieux connue qu'à moi; car, sur la fin, je ne pouvais plus conférer avec M. Manouri. On lui dit que j'étais malade; il se douta qu'on le trompait; il trembla qu'on ne m'eût jetée dans le cachot. Il s'adressa à l'archevêché, où l'on ne daigna pas l'écouter; on y était prévenu que j'étais folle, ou peut-être quelque chose de pis. Il se retourna du côté des juges; il insista sur l'exécution de l'ordre signifié à la supérieure de me représenter, morte ou vive, quand elle en serait sommée. Les juges séculiers entreprirent les juges ecclésiastiques; ceux-ci sentirent les conséquences que cet incident pouvait avoir, si on n'allait au-devant; et ce fut là ce qui accéléra apparemment la visite du grand vicaire; car ces messieurs, fatigués des tracasseries éternelles de couvent, ne se pressent pas communément de s'en mêler : ils savent, par expérience, que leur autorité est toujours éludée et compromise.

Je profitai de l'avis de mon amie, pour invoquer le secours de Dieu, rassurer mon ame et préparer ma défense. Je ne demandai au ciel que le bonheur d'être interrogée et entendue sans par-

tialité; je l'obtins, mais vous allez apprendre à quel prix. S'il était de mon intérêt de paraître devant mon juge innocente et sage, il n'importait pas moins à ma supérieure qu'on me vît méchante, obsédée du démon, coupable et folle. Aussi, tandis que je redoublais de ferveur et de prières, on redoubla de méchancetés : on ne me donna d'aliments que ce qu'il en fallait pour m'empêcher de mourir de faim; on m'excéda de mortifications; on multiplia autour de moi les épouvantes; on m'ôta tout-à-fait le repos de la nuit; tout ce qui peut abattre la santé et troubler l'esprit, on le mit en œuvre : ce fut un raffinement de cruauté, dont vous n'avez pas d'idée. Jugez du reste par ce trait. Un jour que je sortais de ma cellule pour aller à l'église ou ailleurs, je vis une pincette à terre, en travers dans le corridor; je me baissai pour la ramasser, et la placer de manière que celle qui l'avait égarée la retrouvât facilement : la lumière m'empêcha de voir qu'elle était presque rouge; je la saisis; mais en la laissant retomber, elle emporta avec elle toute la peau du dedans de ma main dépouillée. On exposait la nuit, dans les endroits où je devais passer, des obstacles ou à mes pieds, ou à la hauteur de ma tête; je me suis blessée cent fois; je ne sais comment je ne me suis pas tuée. Je n'avais pas de quoi m'éclairer; et j'étais obligée d'aller en tremblant, les

mains devant moi. On semait des verres cassés sous mes pieds. J'étais bien résolue de dire tout cela, et je me tins parole à peu près. Je trouvais la porte des commodités fermée, et j'étais obligée de descendre plusieurs étages et de courir au fond du jardin quand la porte en était ouverte; quand elle ne l'était pas.... Ah! monsieur, les méchantes créatures que des femmes récluses, qui sont bien sûres de seconder la haine de leur supérieure, et qui croient servir Dieu en vous désespérant! Il était temps que l'archidiacre arrivât; il était temps que mon procès finît.

Voici le moment le plus terrible de ma vie; car songez bien, monsieur, que j'ignorais absolument sous quelles couleurs on m'avait peinte aux yeux de cet ecclésiastique; et qu'il venait avec la curiosité de voir une fille possédée ou qui le contrefaisait. On crut qu'il n'y avait qu'une forte terreur qui pût me montrer dans cet état; et voici comment on s'y prit pour me la donner.

Le jour de sa visite, dès le grand matin, la supérieure entra dans ma cellule; elle était accompagnée de trois Sœurs; l'une portait un bénitier, l'autre un crucifix, une troisième des cordes. La supérieure me dit, avec une voix forte et menaçante : Levez-vous.... Mettez-vous à genoux, et recommandez votre ame à Dieu.... Madame, lui dis-je, avant que de vous obéir, pourrais-je vous demander ce que je vais devenir, ce

que vous avez décidé de moi, et ce qu'il faut que je demande à Dieu?... Une sueur froide se répandit sur tout mon corps; je tremblais; je sentais mes genoux plier; je regardais avec effroi ses trois fatales compagnes; elles étaient debout sur une même ligne, le visage sombre, les lèvres serrées et les yeux fermés. La frayeur avait séparé chaque mot de la question que j'avais faite. Je crus, au silence qu'on gardait, que je n'avais pas été entendue; je recommençai les derniers mots de cette question; car je n'eus pas la force de la répéter toute entière; je dis donc avec une voix faible et qui s'éteignait : Quelle grâce faut-il que je demande à Dieu?... On me répondit : Demandez-lui pardon des péchés de toute votre vie; parlez-lui comme si vous étiez au moment de paraître devant lui.... A ces mots, je crus qu'elles avaient tenu conseil, et qu'elles avaient résolu de se défaire de moi. J'avais bien entendu dire que cela se pratiquait quelquefois dans les couvents de certains religieux; qu'ils jugeaient, qu'ils condamnaient, et qu'ils suppliciaient. Je ne croyais pas qu'on eût jamais exercé cette inhumaine juridiction dans aucun couvent de femmes; mais il y avait tant d'autres choses que je n'avais pas devinées, et qui s'y passaient. A cette idée de mort prochaine, je voulus crier; mais ma bouche était ouverte, et il n'en sortait aucun son; j'avançais vers la

supérieure des bras suppliants; et mon corps défaillant se renversait en arrière; je tombai, mais ma chute ne fut pas dure. Dans ces moments de transe où la force abandonne, insensiblement les membres se dérobent, s'affaissent, pour ainsi dire, les uns sur les autres; et la nature, ne pouvant se soutenir, semble chercher à défaillir mollement. Je perdis la connaissance et le sentiment; j'entendais seulement bourdonner autour de moi des voix confuses et lointaines; soit qu'elles parlassent, soit que les oreilles me tintassent, je ne distinguais rien que ce tintement qui durait. Je ne sais combien je restai dans cet état, mais j'en fus tirée par une fraîcheur subite qui me causa une convulsion légère, et qui m'arracha un profond soupir.. J'étais traversée d'eau; elle coulait de mes vêtements à terre; c'était celle d'un grand bénitier qu'on m'avait répandue sur le corps. J'étais couchée sur le côté, étendue dans cette eau, la tête appuyée contre le mur, la bouche entr'ouverte et les yeux à demi-morts et fermés; je cherchai à les ouvrir et à regarder; mais il me sembla que j'étais enveloppée d'un air épais, à travers lequel je n'entrevoyais que des vêtements flottants, auxquels je cherchais à m'attacher sans le pouvoir. Je faisais effort du bras sur lequel je n'étais pas soutenue; je voulais le lever, mais je le trouvais trop pesant; mon extrême faiblesse

diminua peu à peu ; je me soulevai ; je m'appuyais le dos contre le mur ; j'avais les deux mains dans l'eau, la tête penchée sur la poitrine ; et je poussais une plainte inarticulée, entrecoupée et pénible. Ces femmes me regardaient d'un air qui marquait la nécessité, l'inflexibilité et qui m'ôtait le courage de les implorer. La supérieure dit : qu'on la mette debout.... On me prit sous les bras, et l'on me releva. Elle ajouta : Puisqu'elle ne veut pas se recommander à Dieu, tant pis pour elle ; vous savez ce que vous avez à faire ; achevez.... Je crus que ces cordes qu'on avait apportées étaient destinées à m'étrangler ; je les regardai, mes yeux se remplirent de larmes. Je demandai le crucifix à baiser, on me le refusa. Je demandai les cordes à baiser, on me les présenta. Je me penchai, je pris le scapulaire de la supérieure, et je le baisai ; je dis : Mon Dieu, ayez pitié de moi ! Mon Dieu, ayez pitié de moi ! Chères Sœurs, tâchez de ne pas me faire souffrir.... Et je présentai mon cou. Je ne saurais vous dire ce que je devins, ni ce qu'on me fit : il est sûr que ceux qu'on mène au supplice, et je m'y croyais, sont morts avant que d'être exécutés. Je me trouvai sur la paillasse qui me servait de lit, les bras liés derrière le dos, assise, avec un grand Christ de fer sur mes genoux..... Monsieur le marquis, je vois d'ici tout le mal que je vous cause ; mais vous avez voulu

savoir si je méritais un peu la compassion que j'attends de vous.

Ce fut alors que je sentis la supériorité de la religion chrétienne sur toutes les religions du monde ; quelle profonde sagesse il y avait dans ce que l'aveugle philosophie appelle la folie de la croix. Dans l'état où j'étais, de quoi m'aurait servi l'image d'un législateur heureux et comblé de gloire ? Je voyais l'innocent, le flanc percé, le front couronné d'épines, les mains et les pieds percés de clous, et expirant dans les souffrances ; et je me disais : Voilà mon Dieu, et j'ose me plaindre !.... Je m'attachai à cette idée, et je sentis la consolation renaître dans mon cœur ; je connus la vanité de la vie, et je me trouvai trop heureuse de la perdre, avant que d'avoir eu le temps de multiplier mes fautes. Cependant je comptais mes années, je trouvais que j'avais à peine vingt ans, et je soupirais ; j'étais trop affaiblie, trop abattue, pour que mon esprit pût s'élever au-dessus des terreurs de la mort ; en pleine santé, je crois que j'aurais pu me résoudre avec plus de courage.

Cependant la supérieure et ses satellites revinrent ; elles me trouvèrent plus de présence d'esprit qu'elles ne s'y attendaient et qu'elles ne m'en auraient voulu. Elles me levèrent debout ; on m'attacha mon voile sur le visage ; deux me prirent sous les bras ; une troisième me poussait

par derrière, et la supérieure m'ordonnait de marcher. J'allai sans voir où j'allais, mais croyant aller au supplice; et je disais : Mon Dieu, ayez pitié de moi ! Mon Dieu, soutenez-moi ! Mon Dieu, ne m'abandonnez pas ! Mon Dieu, pardonnez-moi, si je vous ai offensé !

J'arrivai dans l'église. Le grand vicaire y avait célébré la messe. La communauté y était assemblée. J'oubliais de vous dire que, quand je fus à la porte, ces trois religieuses qui me conduisaient me serraient, me poussaient avec violence, semblaient se tourmenter autour de moi, et m'entraînaient, les unes par les bras, tandis que d'autres me retenaient par derrière, comme si j'avais résisté, et que j'eusse répugné à entrer dans l'église; cependant il n'en était rien. On me conduisit vers les marches de l'autel; j'avais peine à me tenir debout; et l'on me tirait à genoux, comme si je refusais de m'y mettre; on me tenait comme si j'avais eu le dessein de fuir. On chanta le *Veni, Creator*; on exposa le Saint-Sacrement; on donna la bénédiction. Au moment de la bénédiction, où l'on s'incline par vénération, celles qui m'avaient saisie par le bras me courbèrent comme de force, et les autres m'appuyaient les mains sur les épaules. Je sentais ces différents mouvements; mais il m'était impossible d'en deviner la fin; enfin tout s'éclaircit.

Après la bénédiction, le grand vicaire se dépouilla de sa chasuble, se revêtit seulement de son aube et de son étole, et s'avança vers les marches de l'autel où j'étais à genoux ; il était entre les deux ecclésiastiques, le dos tourné à l'autel, sur lequel le Saint-Sacrement était exposé, et le visage de mon côté. Il s'approcha de moi, et me dit : Sœur Suzanne, levez-vous..... Les Sœurs qui me tenaient, me levèrent brusquement ; d'autres m'entouraient et me tenaient embrassée par le milieu du corps, comme si elles eussent craint que je ne m'échappasse. Il ajouta : Qu'on la délie..... On ne lui obéissait pas ; on feignait de voir de l'inconvénient ou même du péril à me laisser libre ; mais je vous ai dit que cet homme était brusque : il répéta d'une voix ferme et dure : Qu'on la délie..... On obéit. A peine eus-je les mains libres, que je poussai une plainte douloureuse et aiguë qui le fit pâlir ; et les religieuses hypocrites qui m'approchaient s'écartèrent comme effrayées. Il se remit ; les Sœurs revinrent comme en tremblant ; je demeurais immobile, et il me dit : Qu'avez-vous.?.... Je ne lui répondis qu'en lui montrant mes deux bras ; la corde dont on me les avait garrottés m'était entrée presque entièrement dans les chairs ; et ils étaient tout violets du sang qui ne circulait plus et qui s'était extravasé ; il conçut que ma plainte venait de la douleur su-

bite du sang qui reprenait son cours. Il dit : Qu'on lui lève son voile..... On l'avait cousu en différents endroits, sans que je m'en aperçusse; et l'on apporta encore bien de l'embarras et de la violence à une chose qui n'en exigeait que parce qu'on y avait pourvu; il fallait que ce prêtre me vît obsédée, possédée ou folle; cependant à force de tirer, le fil manqua en quelques endroits, le voile ou mon habit se déchirèrent en d'autres, et l'on me vit. J'ai la figure intéressante; la profonde douleur l'avait altérée, mais ne lui avait rien ôté de son caractère; j'ai un son de voix qui touche; on sent que mon expression est celle de la vérité. Ces qualités réunies firent une forte impression de pitié sur les jeunes acolytes de l'archidiacre; pour lui, il ignorait ces sentiments; juste, mais peu sensible, il était du nombre de ceux qui sont assez malheureusement nés pour pratiquer la vertu, sans en éprouver la douceur; ils font le bien par esprit d'ordre, comme ils raisonnent. Il prit la manche de son étole, et me la posant sur la tête, il me dit : Sœur Suzanne, croyez-vous en Dieu père, fils et Saint-Esprit? — Je répondis : J'y crois. — Croyez-vous en notre mère sainte église? — J'y crois. — Renoncez-vous à Satan et à ses œuvres? — Au lieu de répondre, je fis un mouvement subit en avant, je poussai un grand cri, et le bout de son étole se sépara de ma tête. Il se trou-

bla; ses compagnons pâlirent; entre les Sœurs, les unes s'enfuirent, et les autres qui étaient dans leurs stalles, les quittèrent avec le plus grand tumulte. Il fit signe qu'on *se rapaisât*; cependant il me regardait; il s'attendait à quelque chose d'extraordinaire. Je le rassurai en lui disant: Monsieur, ce n'est rien; c'est une de ces religieuses qui m'a piquée vivement avec quelque chose de pointu; et levant les yeux et les mains au ciel, j'ajoutai en versant un torrent de larmes: C'est qu'on m'a blessée au moment où vous me demandiez si je renonçais à Satan et à ses pompes, et je vois bien pourquoi..... Toutes protestèrent par la bouche de la supérieure qu'on ne m'avait pas touchée. L'archidiacre me remit le bas de son étole sur la tête; les religieuses allaient se rapprocher; mais il leur fit signe de s'éloigner, et il me redemanda si je renonçais à Satan et à ses œuvres; et je lui répondis fermement: J'y renonce, j'y renonce.... Il se fit apporter un Christ et me le présenta à baiser; et je le baisai sur les pieds, sur les mains et sur la plaie du côté. Il m'ordonna de l'adorer à voix haute; je le posai à terre, et je dis à genoux: « Mon « Dieu, mon sauveur, vous qui êtes mort sur « la croix pour mes péchés et pour tous ceux « du genre humain, je vous adore, appliquez-« moi le mérite des tourments que vous avez « soufferts; faites couler sur moi une goutte du

« sang que vous avez répandu, et que je sois « purifiée. Pardonnez-moi, mon Dieu, comme « je pardonne à tous mes ennemis.....» Il me dit ensuite : Faites un acte de foi..... et je le fis. Faites un acte d'amour..... et je le fis. Faites un acte d'espérance..... et je le fis. Faites un acte de charité..... et je le fis. Je ne me souviens point en quels termes ils étaient conçus; mais je pense qu'apparemment ils étaient pathétiques; car j'arrachai des sanglots de quelques religieuses, les deux jeunes ecclésiastiques en versèrent des larmes, et l'archidiacre étonné me demanda d'où j'avais tiré les prières que je venais de réciter. Je lui dis : Du fond de mon cœur; ce sont mes pensées et mes sentiments; j'en atteste Dieu qui nous écoute partout, et qui est présent sur cet autel. Je suis chrétienne, je suis innocente; si j'ai fait quelques fautes, Dieu seul les connaît; et il n'y a que lui qui soit en droit de m'en demander compte et de les punir..... A ces mots, il jeta un regard terrible sur la supérieure.

Le reste de cette cérémonie, où la majesté de Dieu venait d'être insultée, les choses les plus saintes profanées, et le ministre de l'église bafoué, s'acheva; et les religieuses se retirèrent, excepté la supérieure, moi et les jeunes ecclésiastiques. L'archidiacre s'assit, et tirant le mémoire qu'on lui avait présenté contre moi, il le lut à haute voix, et m'interrogea sur les ar-

ticles qu'il contenait. Pourquoi, me dit-il, ne vous confessez-vous point? — C'est qu'on m'en empêche. — Pourquoi n'approchez-vous point des sacrements? — C'est qu'on m'en empêche. — Pourquoi n'assistez-vous ni à la messe, ni aux offices divins? — C'est qu'on m'en empêche. La supérieure voulut prendre la parole; il lui dit avec son ton : Madame, taisez-vous.... Pourquoi sortez-vous la nuit de votre cellule? — C'est qu'on m'a privée d'eau, de pot à l'eau et de tous les vaisseaux nécessaires aux besoins de la nature. — Pourquoi entend-on du bruit la nuit dans votre dortoir et dans votre cellule? — C'est qu'on s'occupe à m'ôter le repos. — La supérieure voulut encore parler; il lui dit pour la seconde fois : Madame, je vous ai déjà dit de vous taire; vous répondrez quand je vous interrogerai..... Qu'est-ce qu'une religieuse qu'on a arrachée de vos mains, et qu'on a trouvée renversée à terre dans le corridor? — C'est la suite de l'horreur qu'on lui avait inspirée de moi. — Est-elle votre amie? — Non, monsieur. — N'êtes-vous jamais entrée dans sa cellule? — Jamais. — Ne lui avez-vous jamais rien fait d'indécent, soit à elle, soit à d'autres? — Jamais. — Pourquoi vous a-t-on liée? — Je l'ignore. — Pourquoi votre cellule ne ferme-t-elle pas? — C'est que j'en ai brisé la serrure. — Pourquoi l'avez-vous brisée? — Pour ouvrir la porte et assister à l'office le jour de l'As-

cension. — Vous vous êtes donc montrée à l'église ce jour-là ? — Oui, monsieur..... — La supérieure dit : Monsieur, cela n'est pas vrai; toute la communauté..... Je l'interrompis : assurera que la porte du choeur était fermée; qu'elles m'ont trouvée prosternée à cette porte, et que vous leur avez ordonné de marcher sur moi, ce que quelques-unes ont fait; mais je leur pardonne et à vous, madame, de l'avoir ordonné; je ne suis pas venue pour accuser personne, mais pour me défendre. — Pourquoi n'avez-vous ni rosaire, ni crucifix ? — C'est qu'on me les a ôtés. — Où est votre bréviaire ? — On me l'a ôté. — Comment priez-vous donc ? — Je fais ma prière de cœur et d'esprit, quoiqu'on m'ait défendu de prier. — Qui est-ce qui vous a fait cette défense ? — Madame..... — La supérieure allait encore parler. Madame, lui dit-il, est-il vrai ou faux que vous lui ayez défendu de prier ? Dites oui ou non. — Je croyais, et j'avais raison de croire..... — Il ne s'agit pas de cela; lui avez-vous défendu de prier, oui ou non ? — Je lui ai défendu, mais...... — Elle allait continuer; mais, reprit l'archidiacre, mais, Sœur Suzanne, pourquoi êtes-vous pieds nus ? — C'est qu'on ne me fournit ni bas, ni souliers. — Pourquoi votre linge et vos vêtements sont-ils dans cet état de vétusté et de malpropreté ? — C'est qu'il y a plus de trois mois qu'on

me refuse du linge, et que je suis forcée de coucher avec mes vêtements. — Pourquoi couchez-vous avec vos vêtements? — C'est que je n'ai ni rideaux, ni matelas, ni couvertures, ni draps, ni linge de nuit. — Pourquoi n'en avez-vous point? — C'est qu'on me les a ôtés. — Êtes-vous nourrie? — Je demande à l'être. — Vous ne l'êtes donc pas? — Je me tus; et il ajouta: Il est incroyable qu'on en ait usé avec vous si sévèrement, sans que vous ayez commis quelque faute qui l'ait mérité. — Ma faute est de n'être point appelée à l'état religieux, et de revenir contre des voeux que je n'ai pas faits librement. — C'est aux lois à décider cette affaire; et de quelque manière qu'elles prononcent, il faut, en attendant, que vous remplissiez les devoirs de la vie religieuse. — Personne, monsieur, n'y est plus exact que moi. — Il faut que vous jouissiez du sort de toutes vos compagnes. — C'est tout ce que je demande. — N'avez-vous à vous plaindre de personne? — Non, monsieur, je vous l'ai dit; je ne suis point venue pour accuser, mais pour me défendre. — Allez. — Monsieur, où faut-il que j'aille? — Dans votre cellule. — Je fis quelques pas, puis je revins, et je me prosternai aux pieds de la supérieure et de l'archidiacre. Eh bien, me dit-il, qu'est-ce qu'il y a? Je lui dis, en lui montrant ma tête meurtrie en plusieurs endroits, mes pieds

ensanglantés, mes bras livides et sans chair, mon vêtement sale et déchiré : Vous voyez !

Je vous entends, vous, monsieur le marquis, et la plupart de ceux qui liront ces mémoires : « Des horreurs si multipliées, si variées, si con-« tinues ! Une suite d'atrocités si recherchées « dans des ames religieuses ! Cela n'est pas vrai-« semblable, diront-ils, dites-vous. » Et j'en conviens ; mais cela est vrai, et puisse le ciel que j'atteste, me juger dans toute sa rigueur et me condamner aux feux éternels, si j'ai permis à la calomnie de ternir une de mes lignes de son ombre la plus légère ! Quoique j'aie long-temps éprouvé combien l'aversion d'une supérieure était un violent aiguillon à la perversité naturelle, surtout lorsque celle-ci pouvait se faire un mérite, s'applaudir et se vanter de ses forfaits, le ressentiment ne m'empêchera point d'être juste. Plus j'y réfléchis, plus je me persuade que ce qui m'arrive n'était point encore arrivé, et n'arrivera peut-être jamais. Une fois (et plût à Dieu que ce soit la première et la dernière !) il plut à la Providence, dont les voies nous sont inconnues, de rassembler sur une seule infortunée toute la masse de cruautés réparties, dans ses impénétrables décrets, sur la multitude infinie de malheureuses qui l'avaient précédée dans un cloître, et qui devaient lui succéder. J'ai souffert, j'ai beaucoup souffert ; mais le sort de mes

persécutrices me paraît et m'a toujours paru plus à plaindre que le mien. J'aimerais mieux, j'aurais mieux aimé mourir que de quitter mon rôle, à la condition de prendre le leur. Mes peines finiront, je l'espère de vos bontés; la mémoire, la honte et le remords du crime leur resteront jusqu'à l'heure dernière. Elles s'accusent déjà, n'en doutez pas; elles s'accuseront toute leur vie; et la terreur descendra sous la tombe avec elles. Cependant, monsieur le marquis, ma situation présente est déplorable; la vie m'est à charge; je suis une femme, j'ai l'esprit faible comme celles de mon sexe; Dieu peut m'abandonner; je ne me sens ni la force ni le courage de supporter encore long-temps ce que j'ai supporté. Monsieur le marquis, craignez qu'un fatal moment ne revienne; quand vous useriez vos yeux à pleurer sur ma destinée; quand vous seriez déchiré de remords, je ne sortirais pas pour cela de l'abîme où je serais tombée; il se fermerait à jamais sur une désespérée.

Allez, me dit l'archidiacre. Un des ecclésiastiques me donna la main pour me relever; et l'archidiacre ajouta: Je vous ai interrogée, je vais interroger votre supérieure; et je ne sortirai point d'ici que l'ordre n'y soit rétabli..... Je me retirai. Je trouvai le reste de la maison en alarmes; toutes les religieuses étaient sur le

seuil de leurs cellules ; elles se parlaient d'un côté du corridor à l'autre ; aussitôt que je parus, elles se retirèrent, et il se fit un long bruit de portes qui se fermaient les unes après les autres avec violence. Je rentrai dans ma cellule ; je me mis à genoux contre le mur, et je priai Dieu d'avoir égard à la modération avec laquelle j'avais parlé à l'archidiacre, et de lui faire connaître mon innocence et la vérité.

Je priais, lorsque l'archidiacre, ses deux compagnons et la supérieure parurent dans ma cellule. Je vous ai dit que j'étais sans tapisserie, sans chaise, sans prie-dieu, sans rideaux, sans matelas, sans couvertures, sans draps, sans aucun vaisseau, sans porte qui fermât, presque sans vitre entière à mes fenêtres. Je me levai ; et l'archidiacre s'arrêtant tout court et tournant des yeux d'indignation sur la supérieure, lui dit : Eh bien ! madame ? — Elle répondit : Je l'ignorais. — Vous l'ignoriez ? vous mentez ! Avez-vous passé un jour sans entrer ici, et n'en descendiez-vous pas quand vous êtes venue ?..... Sœur Suzanne, parlez : Madame n'est-elle pas entrée ici d'aujourd'hui ? — Je ne répondis rien ; il n'insista pas ; mais les jeunes ecclésiastiques laissant tomber leurs bras, la tête baissée et les yeux comme fixés en terre, décelaient assez leur peine et leur surprise. Ils sortirent tous ; et j'entendis l'archidiacre qui disait à la supérieure

dans le corridor : Vous êtes indigne de vos fonctions ; vous mériteriez d'être déposée. J'en porterai mes plaintes à monseigneur. Que tout ce désordre soit réparé avant que je sois sorti.... Et continuant de marcher, et branlant sa tête, il ajoutait : Cela est horrible. Des chrétiennes ! des religieuses ! des créatures humaines ! cela est horrible.

Depuis ce moment je n'entendis plus parler de rien ; mais j'eus du linge, d'autres vêtements, des rideaux, des draps, des couvertures, des vaisseaux, mon bréviaire, mes livres de piété, mon rosaire, mon crucifix, des vitres, en un mot, tout ce qui me rétablissait dans l'état commun des religieuses ; la liberté du parloir me fut aussi rendue, mais seulement pour mes affaires.

Elles allaient mal. M. Manouri publia un premier mémoire qui fit peu de sensation ; il y avait trop d'esprit, pas assez de pathétique, presque point de raisons. Il ne faut pas s'en prendre tout-à-fait à cet habile avocat. Je ne voulais point absolument qu'il attaquât la réputation de mes parents ; je voulais qu'il ménageât l'état religieux et surtout la maison où j'étais ; je ne voulais pas qu'il peignît de couleurs trop odieuses mes beaux-frères et mes sœurs. Je n'avais en ma faveur qu'une première protestation, solennelle à la vérité, mais faite dans un autre couvent, et

nullement renouvelée depuis. Quand on donne des bornes si étroites à ses défenses, et qu'on a à faire à des parties qui n'en mettent aucune dans leur attaque, qui foulent aux pieds le juste et l'injuste, qui avancent et nient avec la même impudence, et qui ne rougissent ni des imputations, ni des soupçons, ni de la médisance, ni de la calomnie, il est difficile de l'emporter, surtout à des tribunaux, où l'habitude et l'ennui des affaires ne permettent presque pas qu'on examine avec quelque scrupule les plus importantes; et où les contestations de la nature de la mienne sont toujours regardées d'un oeil défavorable par l'homme politique, qui craint que, sur le succès d'une religieuse réclamant contre ses voeux, une infinité d'autres ne soient engagées dans la même démarche : on sent secrètement que, si l'on souffrait que les portes de ces prisons s'abattissent en faveur d'une malheureuse, la foule s'y porterait et chercherait à les forcer. On s'occupe à nous décourager et à nous résigner toutes à notre sort par le désespoir de le changer. Il me semble pourtant que, dans un État bien gouverné, ce devrait être le contraire; entrer difficilement en religion, et en sortir facilement. Et pourquoi ne pas ajouter ce cas à tant d'autres, où le moindre défaut de formalité anéantit une procédure, même juste d'ailleurs? Les couvents sont-ils donc si essentiels à

la constitution d'un État? Jésus-Christ a-t-il institué des moines et des religieuses? L'Église ne peut-elle absolument s'en passer? Quel besoin a l'époux de tant de vierges folles? et l'espèce humaine de tant de victimes? Ne sentira-t-on jamais la nécessité de rétrécir l'ouverture de ces gouffres, où les races futures vont se perdre? Toutes les prières de routine qui se font là, valent-elles une obole que la commisération donne au pauvre? Dieu, qui a créé l'homme sociable, approuve-t-il qu'il se renferme? Dieu qui l'a créé si inconstant, si fragile, peut-il autoriser la témérité de ses voeux? Ces voeux, qui heurtent la pente générale de la nature, peuvent-ils jamais être bien observés que par quelques créatures mal organisées, en qui les germes des passions sont flétris, et qu'on rangerait à bon droit parmi les monstres, si nos lumières nous permettaient de connaître aussi facilement et aussi bien la structure intérieure de l'homme que sa forme extérieure? Toutes ces cérémonies lugubres qu'on observe à la prise d'habit et à la profession, quand on consacre un homme ou une femme à la vie monastique et au malheur, suspendent-elles les fonctions animales? Au contraire ne se réveillent-elles pas dans le silence, la contrainte et l'oisiveté avec une violence inconnue aux gens du monde, qu'une foule de distractions emporte? Où est-ce qu'on voit des têtes

obsédées par des spectres impurs qui les suivent et qui les agitent? Où est-ce qu'on voit cet ennui profond, cette pâleur, cette maigreur, tous ces symptômes de la nature qui languit et se consume? Où les nuits sont-elles troublées par des gémissements, les jours trempés de larmes versées sans cause et précédées d'une mélancolie qu'on ne sait à quoi attribuer? Où est-ce que la nature, révoltée d'une contrainte pour laquelle elle n'est point faite, brise les obstacles qu'on lui oppose, devient furieuse, jette l'économie animale dans un désordre auquel il n'y a plus de remède? En quel endroit le chagrin et l'humeur ont-ils anéanti toutes les qualités sociales? Où est-ce qu'il n'y a ni père, ni frère, ni sœur, ni parent, ni ami? Où est-ce que l'homme, ne se considérant que comme un être d'un instant et qui passe, traite les liaisons les plus douces de ce monde, comme un voyageur les objets qu'il rencontre, sans attachement? Où est le séjour de la haine, du dégoût, et des vapeurs? Où est le lieu de la servitude et du despotisme? Où sont les haines qui ne s'éteignent point? Où sont les passions couvées dans le silence? Où est le séjour de la cruauté et de la curiosité? On ne sait pas l'histoire de ces asyles, disait ensuite M. Manouri dans son plaidoyer, on ne la sait pas. Il ajoutait dans un autre endroit: « Faire vœu de pauvreté, c'est s'engager par

« serment à être paresseux et voleur ; faire vœu
« de chasteté, c'est promettre à Dieu l'infraction
« constante de la plus sage et de la plus impor-
« tante de ses lois ; faire vœu d'obéissance,
« c'est renoncer à la prérogative inaliénable de
« l'homme, la liberté. Si l'on observe ces vœux,
« on est criminel ; si on ne les observe pas, on
« est parjure. La vie claustrale est d'un fana-
« tique ou d'un hypocrite. »

Une fille demanda à ses parents la permission d'entrer parmi nous. Son père lui dit qu'il y consentait, mais qu'il lui donnait trois ans pour y penser. Cette loi parut dure à la jeune personne, pleine de ferveur ; cependant il fallut s'y soumettre. Sa vocation ne s'étant point démentie, elle retourna à son père, et elle lui dit que les trois ans étaient écoulés. Voilà qui est bien, mon enfant, lui répondit-il ; je vous ai accordé trois ans pour vous éprouver, j'espère que vous voudrez bien m'en accorder autant pour me résoudre.... Cela parut encore beaucoup plus dur, et il y eut des larmes répandues ; mais le père était un homme ferme qui tint bon. Au bout de ces six années elle entra, elle fit profession. C'était une bonne religieuse, simple, pieuse, exacte à tous ses devoirs ; mais il arriva que les directeurs abusèrent de sa franchise, pour s'instruire au tribunal de la pénitence de ce qui se passait dans la maison. Nos

supérieures s'en doutèrent ; elle fut enfermée ; privée des exercices de la religion ; elle en devint folle : et comment la tête résisterait-elle aux persécutions de cinquante personnes qui s'occupent depuis le commencement du jour jusqu'à la fin à vous tourmenter ? Auparavant on avait tendu à sa mère un piége, qui marque bien l'avarice des cloîtres. On inspira à la mère de cette récluse le desir d'entrer dans la maison, et de visiter la cellule de sa fille. Elle s'adressa aux grands vicaires, qui lui accordèrent la permission qu'elle sollicitait. Elle entra ; elle courut à la cellule de son enfant ; mais quel fut son étonnement de n'y voir que les quatre murs tout nus ! On en avait tout enlevé. On se doutait bien que cette mère tendre et sensible ne laisserait pas sa fille dans cet état ; en effet, elle la remeubla, la remit en vêtements et en linge, et protesta bien aux religieuses que cette curiosité lui coûtait trop cher pour la voir une seconde fois ; et que trois ou quatre visites par an comme celle-là ruinerait ses frères et ses sœurs..... C'est là que l'ambition et le luxe sacrifient une portion des familles pour faire à celle qui reste un sort plus avantageux ; c'est la sentine où l'on jette le rebut de la société. Combien de mères comme la mienne expient un crime secret par un autre !

M. Manouri publia un second mémoire qui

fit un peu plus d'effet. On sollicita vivement; j'offris encore à mes sœurs de leur laisser la possession entière et tranquille de la succession de mes parents. Il y eut un moment où mon procès prit le tour le plus favorable, et où j'espérai la liberté; je n'en fus que plus cruellement trompée, mon affaire fut plaidée à l'audience, et perdue. Toute la communauté en était instruite, que je l'ignorais. C'était un mouvement, un tumulte, une joie, de petits entretiens secrets, des allées, des venues chez la supérieure, et des religieuses les unes chez les autres. J'étais toute tremblante; je ne pouvais ni rester dans ma cellule, ni en sortir; pas une amie entre les bras de qui j'allasse me jeter. O la cruelle matinée que celle du jugement d'un grand procès! Je voulais prier, je ne pouvais pas; je me mettais à genoux, je me recueillais, je commençais une oraison, mais bientôt mon esprit était emporté malgré moi au milieu de mes juges: je les voyais, j'entendais les avocats, je m'adressais à eux, j'interrompais le mien, je trouvais ma cause mal défendue. Je ne connaissais aucun des magistrats, cependant je m'en faisais des images de toute espèce; les unes favorables, les autres sinistres, d'autres indifférentes: j'étais dans une agitation, dans un trouble d'idées qui ne se conçoit pas. Le bruit fit place à un profond silence; les religieuses ne

se parlaient plus ; il me parut qu'elles avaient au chœur la voix plus brillante qu'à l'ordinaire, du moins celles qui chantaient, les autres ne chantaient point ; au sortir de l'office elles se retirèrent en silence. Je me persuadais que l'attente les inquiétait autant que moi : mais l'après-midi, le bruit et le mouvement reprirent subitement de tout côté ; j'entendis des portes s'ouvrir, se refermer, des religieuses aller et venir, le murmure de personnes qui se parlent bas. Je mis l'oreille à ma serrure ; mais il me parut qu'on se taisait en passant, et qu'on marchait sur la pointe des pieds. Je pressentis que j'avais perdu mon procès, je n'en doutai pas un instant. Je me mis à tourner dans ma cellule sans parler ; j'étouffais, je ne pouvais me plaindre, je croisais mes bras sur ma tête, je m'appuyais le front tantôt contre un mur, tantôt contre l'autre ; je voulais me reposer sur mon lit, mais j'en étais empêchée par un battement de cœur : il est sûr que j'entendais battre mon cœur, et qu'il faisait soulever mon vêtement. J'en étais là lorsqu'on me vint dire que l'on me demandait. Je descendis, je n'osais avancer. Celle qui m'avait avertie était si gaie, que je pensai que la nouvelle que l'on m'apportait ne pouvait être que fort triste : j'allai pourtant. Arrivée à la porte du parloir, je m'arrêtai tout court, et je me jetai dans le recoin des deux murs ; je ne

pouvais me soutenir; cependant j'entrai. Il n'y avait personne, j'attendis, on avait empêché celui qui m'avait fait appeler de paraître avant moi; on se doutait bien que c'était un émissaire de mon avocat; on voulait savoir ce qui se passerait entre nous; on s'était rassemblé pour entendre. Lorsqu'il se montra, j'étais assise, la tête penchée sur mon bras, et appuyée contre les barreaux de la grille. C'est de la part de M. Manouri, me dit-il. — C'est, lui répondis-je, pour m'apprendre que j'ai perdu mon procès. — Madame, je n'en sais rien; mais il m'a donné cette lettre; il avait l'air affligé quand il m'en a chargé; et je suis venu à toute bride, comme il me l'a recommandé. — Donnez.... — Il me tendit la lettre, et je la pris sans me déplacer et sans le regarder; je la posai sur mes genoux, et je demeurai comme j'étais. Cependant cet homme me demanda: N'y a-t-il point de réponse? Non, lui dis-je, allez.... Il s'en alla; et je gardai la même place, ne pouvant me remuer ni me résoudre à sortir.

Il n'est permis en couvent ni d'écrire, ni de recevoir des lettres sans la permission de la supérieure; on lui remet et celles qu'on reçoit, et celles qu'on écrit: il fallait donc lui porter la mienne. Je me mis en chemin pour cela; je crus que je n'arriverais jamais: un patient, qui sort du cachot pour aller entendre sa condam-

nation, ne marche ni plus lentement, ni plus abattu. Cependant me voilà à sa porte. Les religieuses m'examinaient de loin; elles ne voulaient rien perdre du spectacle de ma douleur et de mon humiliation. Je frappai, on ouvrit. La supérieure était avec quelques autres religieuses; je m'en aperçus au bas de leurs robes, car je n'osai jamais lever les yeux; je lui présentai ma lettre d'une main vacillante; elle la prit, la lut et me la rendit. Je m'en retournai dans ma cellule; je me jetai sur mon lit, ma lettre à côté de moi, et j'y restai sans la lire, sans me lever pour aller dîner, sans faire aucun mouvement jusqu'à l'heure de l'office de l'après-midi. A trois heures et demie, la cloche m'avertit de descendre. Il y avait déjà quelques religieuses d'arrivées; la supérieure était à l'entrée du chœur; elle m'arrêta, m'ordonna de me mettre à genoux en dehors; le reste de la communauté entra, et la porte se ferma. Après l'office, elles sortirent toutes; je les laissai passer; je me levai pour les suivre la dernière: je commençai dès ce moment à me condamner à tout ce qu'on voudrait: on venait de m'interdire l'église, je m'interdis de moi-même le réfectoire et la récréation. J'envisageais ma condition de tous les côtés, et je ne voyais de ressource que dans le besoin de mes talents et dans ma soumission. Je me serais contentée de l'espèce d'ou-

bli où l'on me laissa durant plusieurs jours. J'eus quelques visites, mais celle de M. Manouri fut la seule qu'on me permit de recevoir. Je le trouvai, en entrant au parloir, précisément comme j'étais quand je reçus son émissaire, la tête posée sur les bras, et les bras appuyés contre la grille. Je le reconnus, je ne lui dis rien. Il n'osait ni me regarder, ni me parler. Madame, me dit-il, sans se déranger, je vous ai écrit; vous avez lu ma lettre? — Je l'ai reçue, mais je ne l'ai pas lue. — Vous ignorez donc..... — Non, monsieur, je n'ignore rien, j'ai deviné mon sort, et j'y suis résignée. — Comment en use-t-on avec vous? — On ne songe pas encore à moi; mais le passé m'apprend ce que l'avenir me prépare. Je n'ai qu'une consolation, c'est que, privée de l'espérance qui me soutenait, il est impossible que je souffre autant que j'ai déjà souffert; je mourrai. La faute que j'ai commise n'est pas de celles qu'on pardonne en religion. Je ne demande point à Dieu d'amollir le cœur de celles à la discrétion desquelles il lui plaît de m'abandonner, mais de m'accorder la force de souffrir, de me sauver du désespoir, et de m'appeler à lui promptement. — Madame, me dit-il en pleurant, vous auriez été ma propre sœur que je n'aurais pas mieux fait.... Cet homme a le cœur sensible. Madame, ajouta-t-il, si je puis vous être utile à

quelque chose, disposez de moi. Je verrai le premier président, j'en suis considéré; je verrai les grands vicaires et l'archevêque. — Monsieur, ne voyez personne, tout est fini. — Mais si l'on pouvait vous faire changer de maison? — Il y a trop d'obstacles. — Mais quels sont donc ces obstacles? — Une permission difficile à obtenir, une dot nouvelle à faire, ou l'ancienne à retirer de cette maison; et puis, que trouverai-je dans un autre couvent? Mon cœur inflexible, des supérieures impitoyables, des religieuses qui ne seront pas meilleures qu'ici, les mêmes devoirs, les mêmes peines. Il vaut mieux que j'achève ici mes jours; ils y seront plus courts. — Mais, madame, vous avez intéressé beaucoup d'honnêtes gens, la plupart sont opulents : on ne vous arrêtera pas ici, quand vous sortirez sans rien emporter. — Je le crois. — Une religieuse qui sort ou qui meurt, augmente le bien-être de celles qui restent. — Mais ces honnêtes gens, ces gens opulents ne pensent plus à moi, et vous les trouverez bien froids lorsqu'il s'agira de me doter à leurs dépens. Pourquoi voulez-vous qu'il soit plus facile aux gens du monde de tirer du cloître une religieuse sans vocation, qu'aux personnes pieuses d'y en faire entrer une bien appelée? Dote-t-on facilement ces dernières? Eh! monsieur, tout le monde s'est retiré depuis la perte de mon procès; je ne vois

plus personne. — Madame, chargez-moi seulement de cette affaire; j'y serai plus heureux. — Je ne demande rien, je n'espère rien, je ne m'oppose à rien; le seul ressort qui me restait est brisé. Si je pouvais seulement me promettre que Dieu me changeât, et que les qualités de l'état religieux succédassent dans mon ame à l'espérance de le quitter, que j'ai perdue..... Mais cela ne se peut; ce vêtement s'est attaché à ma peau, à mes os, et ne m'en gêne que davantage. Ah! quel sort! être religieuse à jamais, et sentir qu'on ne sera jamais que mauvaise religieuse! passer toute sa vie à se frapper la tête contre les barreaux de sa prison!.... En cet endroit je me mis à pousser des cris; je voulais les étouffer, mais je ne pouvais. M. Manouri, surpris de ce mouvement, me dit: Madame, oserais-je vous faire une question? — Faites, monsieur. — Une douleur aussi violente n'aurait-elle pas quelque motif secret? — Non, monsieur. Je hais la vie solitaire, je sens là que je la hais, je sens que je la haïrai toujours. Je ne saurais m'assujétir à toutes les misères qui remplissent la journée d'une récluse: c'est un tissu de puérilités que je méprise; j'y serais faite, si j'avais pu m'y faire; j'ai cherché cent fois à m'en imposer, à me briser là-dessus; je ne saurais. J'ai envié, j'ai demandé à Dieu l'heureuse imbécillité d'esprit de mes compagnes;

je ne l'ai point obtenue, il ne me l'accordera pas. Je fais tout mal, je dis tout de travers, le défaut de vocation perce dans toutes mes actions, on le voit; j'insulte à tout moment à la vie monastique; on appelle orgueil mon inaptitude; on s'occupe à m'humilier; les fautes et les punitions se multiplient à l'infini, et les journées se passent à mesurer des yeux la hauteur des murs. — Madame, je ne saurais les abattre, mais je puis autre chose. — Monsieur, ne tentez rien. — Il faut changer de maison, je m'en occuperai. Je viendrai vous revoir; j'espère qu'on ne vous célera pas; vous aurez incessamment de mes nouvelles. Soyez sûre que, si vous y consentez, je réussirai à vous tirer d'ici. Si l'on en usait trop sévèrement avec vous, ne me le laissez pas ignorer.

Il était tard quand M. Manouri s'en alla. Je retournai dans ma cellule. L'office du soir ne tarda pas à sonner : j'arrivai des premières; je laissai passer les religieuses, et je me tins pour dit qu'il fallait demeurer à la porte; en effet la supérieure la ferma sur moi. Le soir, à souper, elle me fit signe en entrant de m'asseoir à terre au milieu du réfectoire; j'obéis, et l'on ne me servit que du pain et de l'eau; j'en mangeai un peu, que j'arrosai de quelques larmes. Le lendemain on tint conseil; toute la communauté fut appelée à mon jugement; et l'on me

condamna à être privée de récréation, à entendre pendant un mois l'office à la porte du chœur, à manger à terre au milieu du réfectoire, à faire amende honorable trois jours de suite, à renouveler ma prise-d'habit et mes vœux, à prendre le cilice, à jeûner de deux jours l'un, et à me macérer après l'office du soir tous les vendredis. J'étais à genoux, le voile baissé, tandis que cette sentence m'était prononcée.

Dès le lendemain, la supérieure vint dans ma cellule avec une religieuse qui portait sur son bras un cilice et cette robe d'étoffe grossière dont on m'avait revêtue lorsque je fus conduite dans le cachot. J'entendis ce que cela signifiait ; je me déshabillai, ou plutôt on m'arracha mon voile, on me dépouilla ; et je pris cette robe. J'avais la tête nue, les pieds nus, mes longs cheveux tombaient sur mes épaules, et tout mon vêtement se réduisait à ce cilice que l'on me donna, à une chemise très-dure, et à cette longue robe qui me prenait sous le cou et qui me descendait jusqu'aux pieds. Ce fut ainsi que je restai vêtue pendant la journée, et que je comparus à tous les exercices.

Le soir, lorsque je fus retirée dans ma cellule, j'entendis qu'on s'en approchait en chantant les litanies ; c'était toute la maison rangée sur deux lignes. On entra, je me présentai ; on me passa une corde au cou, on me mit dans

la main une torche allumée et une discipline dans l'autre. Une religieuse prit la corde par un bout, me tira entre les deux lignes, et la procession prit son chemin vers un petit oratoire intérieur consacré à Sainte-Marie : on était venu en chantant à voix basse, on s'en retourna en silence. Quand je fus arrivée à ce petit oratoire, qui était éclairé de deux lumières, on m'ordonna de demander pardon à Dieu et à la communauté du scandale que j'avais donné; la religieuse qui me conduisait me disait tout bas ce qu'il fallait que je répétasse, et je le répétais mot à mot. Après cela on m'ôta la corde, on me déshabilla jusqu'à la ceinture, on me prit mes cheveux qui étaient épars sur mes épaules, on les rejeta sur un des côtés de mon cou, on me mit dans la main droite la discipline que je portais de la main gauche, et l'on commença le *Miserere*. Je compris ce que l'on attendait de moi, et je l'exécutai. Le *Miserere* fini, la supérieure me fit une courte exhortation; on éteignit les lumières, les religieuses se retirèrent, et je me rhabillai.

Quand je fus rentrée dans ma cellule, je sentis des douleurs violentes aux pieds; j'y regardai; ils étaient tout ensanglantés des coupures de morceaux de verre, que l'on avait eu la méchanceté de répandre sur mon chemin.

Je fis maende honorable de la même manière,

les deux jours suivants ; seulement le dernier, on ajouta un psaume au *Miserere*.

Le quatrième jour, on me rendit l'habit de religieuse, à peu près avec la même cérémonie qu'on le prend à cette solennité quand elle est publique.

Le cinquième, je renouvelai mes vœux. J'accomplis pendant un mois le reste de la pénitence qu'on m'avait imposée, après quoi je rentrai à peu près dans l'ordre commun de la communauté : je repris ma place au chœur et au réfectoire, et je vaquai à mon tour aux différentes fonctions de la maison. Mais quelle fut ma surprise, lorsque je tournai les yeux sur cette jeune amie qui s'intéressait à mon sort ! elle me parut presque aussi changée que moi ; elle était d'une maigreur à effrayer ; elle avait sur son visage la pâleur de la mort, les lèvres blanches et les yeux presque éteints. Sœur Ursule, lui dis-je tout bas, qu'avez-vous ? Ce que j'ai, me répondit-elle ! je vous aime, et vous me le demandez ! il était temps que votre supplice finît, j'en serais morte.

Si, les deux derniers jours de mon amende honorable, je n'avais pas eu les pieds blessés, c'était elle qui avait eu l'attention de balayer furtivement les corridors, et de rejeter à droite et à gauche les morceaux de verre. Les jours où j'étais condamnée à jeûner au pain et à l'eau,

elle se privait d'une partie de sa portion qu'elle enveloppait d'un linge blanc, et qu'elle jetait dans ma cellule. On avait tiré au sort la religieuse qui me conduirait par la corde, et le sort était tombé sur elle; elle eut la fermeté d'aller trouver la supérieure, et de lui protester qu'elle se résoudrait plutôt à mourir qu'à cette infâme et cruelle fonction. Heureusement cette jeune fille était d'une famille considérée; elle jouissait d'une pension forte qu'elle employait au gré de la supérieure; et elle trouva, pour quelques livres de sucre et de café, une religieuse qui prit sa place. Je n'oserais penser que la main de Dieu se soit appesantie sur cette indigne; elle est devenue folle, et elle est enfermée; mais la supérieure vit, gouverne, tourmente, et se porte bien.

Il était impossible que ma santé résistât à de si longues et de si dures épreuves; je tombai malade. Ce fut dans cette circonstance que la sœur Ursule montra bien toute l'amitié qu'elle avait pour moi; je lui dois la vie. Ce n'était pas un bien qu'elle me conservait, elle me le disait quelquefois elle-même : cependant il n'y avait sorte de services qu'elle ne me rendît les jours qu'elle était d'infirmerie; les autres jours je n'étais pas négligée, grâces à l'intérêt qu'elle prenait à moi, et aux petites récompenses qu'elle distribuait à celles qui me veillaient, selon que

j'en avais été plus ou moins satisfaite. Elle avait demandé à me garder la nuit, et la supérieure le lui avait refusé, sous prétexte qu'elle était trop délicate pour suffire à cette fatigue : ce fut un véritable chagrin pour elle. Tous ses soins n'empêchèrent point les progrès du mal ; je fus réduite à toute extrémité ; je reçus les derniers sacrements. Quelques moments auparavant je demandai à voir la communauté assemblée, ce qui me fut accordé. Les réligieuses entourèrent mon lit, la supérieure était au milieu d'elles ; ma jeune amie occupait mon chevet, et me tenait une main qu'elle arrosait de ses larmes. On présuma que j'avais quelque chose à dire, on me souleva, et l'on me soutint sur mon séant à l'aide de deux oreillers. Alors, m'adressant à la supérieure, je la priai de m'accorder sa bénédiction et l'oubli des fautes que j'avais commises ; je demandai pardon à toutes mes compagnes du scandale que je leur avais donné. J'avais fait apporter à côté de moi une infinité de bagatelles, ou qui paraient ma cellule, ou qui étaient à mon usage particulier, et je priai la supérieure de me permettre d'en disposer ; elle y consentit, et je les donnai à celles qui lui avaient servi de satellites lorsqu'on m'avait jetée dans le cachot. Je fis approcher la religieuse qui m'avait conduite par la corde le jour de mon amende honorable, et je lui dis en l'embrassant et en lui présentant

mon rosaire et mon Christ : Chère Sœur, souvenez-vous de moi dans vos prières, et soyez sûre que je ne vous oublierai pas devant Dieu.... Et pourquoi Dieu ne m'a-t-il pas prise dans ce moment? J'allais à lui sans inquiétude. C'est un si grand bonheur! et qui est-ce qui peut se le promettre deux fois? qui sait ce que je serai au dernier moment? il faut pourtant que j'y vienne. Puisse Dieu renouveler encore mes peines, et me l'accorder aussi tranquille que je l'avais! Je voyais les cieux ouverts, et ils l'étaient, sans doute; car la conscience alors ne trompe pas, et elle me promettait une félicité éternelle.

Après avoir été administrée, je tombai dans une espèce de léthargie; on désespéra de moi pendant toute cette nuit. On venait de temps en temps me tâter le pouls; je sentais des mains se promener sur mon visage, et j'entendais différentes voix qui disaient, comme dans le lointain : Il remonte..... Son nez est froid..... Elle n'ira pas à demain..... Le rosaire et le Christ vous resteront..... Et une autre voix courroucée qui disait : Eloignez-vous, éloignez-vous; laissez-la mourir en paix; ne l'avez-vous pas assez tourmentée?..... Ce fut un moment bien doux pour moi, lorsque je sortis de cette crise, et que je rouvris les yeux, de me retrouver entre les bras de mon amie. Elle ne m'avait point quittée; elle avait passé la nuit à me secourir,

à répéter les prières des agonisants, à me faire baiser le Christ et à l'approcher de ses lèvres, après l'avoir séparé des miennes. Elle crut, en me voyant ouvrir de grands yeux et pousser un profond soupir, que c'était le dernier; et elle se mit à jeter des cris et à m'appeler son amie; à dire : Mon Dieu, ayez pitié d'elle et de moi! Mon Dieu, recevez son ame! Chère amie! quand vous serez devant Dieu, ressouvenez-vous de sœur Ursule...... Je la regardai en souriant tristement, en versant une larme et en lui serrant la main. M. Bouvard arriva dans ce moment; c'est le médecin de la maison; cet homme est habile, à ce qu'on dit, mais il est despote, orgueilleux et dur. Il écarta mon amie avec violence; il me tâta le pouls et la peau; il était accompagné de la supérieure et de ses favorites. Il fit quelques questions monosyllabiques sur ce qui s'était passé; il répondit : Elle s'en tirera.... Et regardant la supérieure, à qui ce mot ne plaisait pas : Oui, madame, lui dit-il, elle s'en tirera; la peau est bonne, la fièvre est tombée, et la vie commence à poindre dans les yeux.... A chacun de ces mots, la joie se déployait sur le visage de mon amie; et sur celui de la supérieure et de ses compagnes je ne sais quoi de chagrin que la contrainte dissimulait mal. Monsieur, lui dis-je, je ne demande pas à vivre.... Tant pis, me répondit-il; puis il ordonna quel-

que chose, et sortit. On dit que pendant ma léthargie, j'avais dit plusieurs fois : Chère mère, je vais donc vous joindre ! je vous dirai tout.... C'était apparemment à mon ancienne supérieure que je m'adressais, je n'en doute pas. Je ne donnai son portrait à personne, je desirais de l'emporter avec moi sous la tombe.

Le pronostic de M. Bouvard se vérifia; la fièvre diminua, des sueurs abondantes achevèrent de l'emporter; et l'on ne douta plus de ma guérison : je guéris en effet, mais j'eus une convalescence très-longue. Il était dit que je souffrirais dans cette maison toutes les peines qu'il est possible d'éprouver. Il y avait eu de la malignité dans ma maladie; la sœur Ursule ne m'avait presque point quittée. Lorsque je commençais à prendre des forces, les siennes se perdirent, ses digestions se dérangèrent, elle était attaquée l'après-midi de défaillances qui duraient quelquefois un quart-d'heure : dans cet état, elle était comme morte, sa vue s'éteignait, une sueur froide lui couvrait le front, et se ramassait en gouttes qui coulaient le long de ses joues; ses bras, sans mouvement, pendaient à ses côtés. On ne la soulageait un peu qu'en la délaçant et qu'en relâchant ses vêtements. Quand elle revenait de cet évanouissement, sa première idée était de me chercher à ses côtés, et elle m'y trouvait toujours; quelquefois même, lors-

qu'il lui restait un peu de sentiment et de connaissance, elle promenait sa main autour d'elle sans ouvrir les yeux. Cette action était si peu équivoque, que quelques religieuses s'étant offertes à cette main qui tâtonnait, et n'en étant pas reconnues, parce qu'alors elle retombait sans mouvement, elles me disaient : Soeur Suzanne, c'est à vous qu'elle en veut, approchez-vous donc..... Je me jetais à ses genoux, j'attirais sa main sur mon front, et elle y demeurait posée jusqu'à la fin de son évanouissement; quand il était fini, elle me disait : Eh bien ! Soeur Suzanne, c'est moi qui m'en irai, et c'est vous qui resterez; c'est moi qui la reverrai la première, je lui parlerai de vous, elle ne m'entendra pas sans pleurer; (S'il y a des larmes amères, il en est aussi de bien douces) et si l'on aime là-haut, pourquoi n'y pleurerait-on pas?.... Alors elle penchait sa tête sur mon cou; elle en répandait avec abondance, et elle ajoutait : Adieu, Soeur Suzanne; adieu, mon amie; qui est-ce qui partagera vos peines quand je n'y serai plus? Qui est-ce qui?..... Ah! chère amie, que je vous plains! Je m'en vais, je le sens, je m'en vais. Si vous étiez heureuse, combien j'aurais de regret à mourir !

Son état m'effrayait. Je parlai à la supérieure. Je voulais qu'on la mît à l'infirmerie, qu'on la dispensât des offices et des autres exercices pé-

nibles de la maison, qu'on appelât un médecin; mais on me répondit toujours que ce n'était rien, que ces défaillances se passeraient toutes seules; et la chère Sœur Ursule ne demandait pas mieux que de satisfaire à ses devoirs et à suivre la vie commune. Un jour, après les matines, auxquelles elle avait assisté, elle ne reparut point. Je pensai qu'elle était bien mal; l'office du matin fini, je volai chez elle, je la trouvai couchée sur son lit toute habillée; elle me dit : Vous voilà, chère amie? Je me doutais que vous ne tarderiez pas à venir, et je vous attendais. Ecoutez-moi. Que j'avais d'impatience que vous vinssiez! Ma défaillance a été si forte et si longue, que j'ai cru que j'y resterais et que je ne vous reverrais plus. Tenez, voilà la clef de mon oratoire, vous en ouvrirez l'armoire, vous enleverez une petite planche qui sépare en deux parties le tiroir d'en bas; vous trouverez derrière cette planche un paquet de papiers; je n'ai jamais pu me résoudre à m'en séparer, quelque danger que je courusse à les garder, et quelque douleur que je ressentisse à les lire; hélas! ils sont presque effacés de mes larmes : quand je ne serai plus, vous les brûlerez..... Elle était si faible et si oppressée, qu'elle ne put prononcer de suite deux mots de ce discours; elle s'arrêtait presque à chaque syllabe, et puis elle parlait si bas, que j'avais peine à l'entendre, quoi-

que mon oreille fût presque collée sur sa bouche. Je pris la clef, je lui montrai du doigt l'oratoire, et elle me fit signe de la tête que oui; ensuite pressentant que j'allais la perdre, et persuadée que sa maladie était une suite ou de la mienne, ou de la peine qu'elle avait prise, ou des soins qu'elle m'avait donnés, je me mis à pleurer et à me désoler de toute ma force. Je lui baisai le front, les yeux, le visage, les mains; je lui demandai pardon : cependant elle était comme distraite, elle ne m'entendait pas; et une de ses mains se reposait sur mon visage et me caressait; je crois qu'elle ne me voyait plus, peut-être même me croyait-elle sortie, car elle m'appela, Sœur Suzanne? — Je lui dis : Me voilà. — Quelle heure est-il? — Il est onze heures et demie. — Onze heures et demie! Allez-vous-en dîner; allez, vous reviendrez tout de suite..... — Le dîner sonna, il fallut la quitter. Quand je fus à la porte elle me rappela; je revins; elle fit un effort pour me présenter ses joues; je les baisai : elle me prit la main, elle me la tenait serrée; il semblait qu'elle ne voulait pas, qu'elle ne pouvait me quitter; cependant il le faut, dit-elle en me lâchant, Dieu le veut; adieu, Sœur Suzanne. Donnez-moi mon crucifix..... Je le lui mis entre les mains, et je m'en allai.

On était sur le point de sortir de table. Je

m'adressai à la supérieure, je lui parlai, en présence de toutes les religieuses, du danger de la Sœur Ursule, je la pressai d'en juger par elle-même. Eh bien! dit-elle, il faut la voir. Elle y monta, accompagnée de quelques autres; je les suivis : elles entrèrent dans sa cellule; la pauvre Sœur n'était plus; elle était étendue sur son lit, toute vêtue, la tête inclinée sur son oreiller, la bouche entr'ouverte, les yeux fermés, et le Christ entre ses mains. La supérieure la regarda froidement, et dit : Elle est morte. Qui l'aurait crue si proche de sa fin? C'était une excellente fille : qu'on aille sonner pour elle, et qu'on l'ensevelisse.

Je restai seule à son chevet. Je ne saurais vous peindre ma douleur; cependant j'enviais son sort. Je m'approchai d'elle, je lui donnai des larmes, je la baisai plusieurs fois, et je tirai le drap sur son visage, dont les traits commençaient à s'altérer; ensuite je songeai à exécuter ce qu'elle m'avait recommandé. Pour n'être pas interrompue dans cette occupation, j'attendis que tout le monde fût à l'office; j'ouvris l'oratoire, j'abattis la planche, et je trouvai un rouleau de papiers assez considérable que je brûlai dès le soir. Cette jeune fille avait toujours été mélancolique; et je n'ai pas mémoire de l'avoir vu sourire, excepté une fois dans sa maladie.

Me voilà donc seule dans cette maison, dans le

monde; car je ne connaissais pas un être qui s'intéressât à moi. Je n'avais plus entendu parler de l'avocat Manouri; je présumais, ou qu'il avait été rebuté par les difficultés; ou que, distrait par des amusements ou par ses occupations, les offres de services qu'il m'avait faites étaient bien loin de sa mémoire, et je ne lui en savais pas très-mauvais gré: j'ai le caractère porté à l'indulgence; je puis tout pardonner aux hommes, excepté l'injustice, l'ingratitude et l'inhumanité. J'excusais donc l'avocat Manouri tant que je pouvais, et tous ces gens du monde qui avaient montré tant de vivacité dans le cours de mon procès, et pour qui je n'existais plus; et vous-même, monsieur le marquis, lorsque nos supérieurs ecclésiastiques firent une visite dans la maison.

Ils entrent, ils parcourent les cellules, ils interrogent les religieuses, ils se font rendre compte de l'administration temporelle et spirituelle; et, selon l'esprit qu'ils apportent à leurs fonctions, ils réparent ou ils augmentent le désordre. Je revis donc l'honnête et dur M. Hébert, avec ses deux jeunes et compatissants acolytes. Ils se rappelèrent apparemment l'état déplorable où j'avais autrefois comparu devant eux; leurs yeux s'humectèrent; et je remarquai sur leur visage l'attendrissement et la joie. M. Hébert s'assit, et me fit asseoir vis-à-vis de lui; ses deux compagnons se tinrent debout derrière sa chaise;

leurs regards étaient attachés sur moi. M. Hébert me dit : Eh bien! Sœur Suzanne, comment en use-t-on à présent avec vous? — Je lui répondis: Monsieur, on m'oublie. — Tant mieux. — Et c'est aussi tout ce que je souhaite : mais j'aurais une grâce importante à vous demander; c'est d'appeler ici ma Mère supérieure. — Et pourquoi? — C'est que, s'il arrive que l'on vous fasse quelque plainte d'elle, elle ne manquera pas de m'en accuser. — J'entends; mais dites-moi toujours ce que vous en savez. — Monsieur, je vous supplie de la faire appeler, et qu'elle entende elle-même vos questions et mes réponses. — Dites toujours. — Monsieur, vous m'allez perdre. — Non, ne craignez rien; de ce jour vous n'êtes plus sous son autorité; avant la fin de la semaine vous serez transférée à Sainte-Eutrope, près d'Arpajon. Vous avez un bon ami. — Un bon ami, monsieur! je ne m'en connais point. — C'est votre avocat. — M. Manouri? — Lui-même. — Je ne croyais pas qu'il se souvînt encore de moi. — Il a vu vos sœurs; il a vu M. l'archevêque, le premier président, toutes les personnes connues par leur piété; il vous a fait une dot dans la maison que je viens de vous nommer; et vous n'avez plus qu'un moment à rester ici. Ainsi, si vous avez connaissance de quelque désordre, vous pouvez m'en instruire sans vous compromettre; et je vous l'ordonne

par la sainte obéissance. — Je n'en connais point. — Quoi ! on a gardé quelque mesure avec vous depuis la perte de votre procès ? — On a cru, et l'on a dû croire que j'avais commis une faute en revenant contre mes voeux ; et l'on m'en a fait demander pardon à Dieu. — Mais ce sont les circonstances de ce pardon que je voudrais savoir..... Et en disant ces mots il secouait la tête, il fronçait les sourcils ; et je conçus qu'il ne tenait qu'à moi de renvoyer à la supérieure une partie des coups de discipline qu'elle m'avait fait donner ; mais ce n'était pas mon dessein. L'archidiacre vit bien qu'il ne saurait rien de moi, et il sortit en me recommandant le secret sur ce qu'il m'avait confié de ma translation à Sainte-Eutrope d'Arpajon. Comme le bonhomme Hébert marchait seul dans le corridor, ses deux compagnons se retournèrent, et me saluèrent d'un air très-affectueux et très-doux. Je ne sais qui ils sont : mais Dieu veuille leur conserver ce caractère tendre et miséricordieux qui est si rare dans leur état, et qui convient si fort aux dépositaires de la faiblesse de l'homme et aux intercesseurs de la miséricorde de Dieu. Je croyais M. Hébert occupé à consoler, à interroger ou à réprimander quelque autre religieuse, lorsqu'il rentra dans ma cellule. Il me dit : D'où connaissez-vous M. Manouri ? — Par mon procès. — Qui est-ce qui vous l'a donné ? — C'est ma-

dame la présidente. — Il a fallu que vous conférassiez souvent avec lui dans le cours de votre affaire? — Non, monsieur, je l'ai peu vu. — Comment l'avez-vous instruit? — Par quelques mémoires écrits de ma main. — Vous avez des copies de ces mémoires? — Non, monsieur. — Qui est-ce qui lui remettait ces mémoires? — Madame la présidente. — Et d'où la connaissez-vous? — Je la connaissais par la Sœur Ursule, mon amie et sa parente. — Vous avez vu M. Manouri depuis la perte de votre procès? — Une fois. — C'est bien peu. Il ne vous a point écrit? — Non, monsieur. — Vous ne lui avez point écrit? — Non, monsieur. — Il vous apprendra sans doute ce qu'il a fait pour vous. Je vous ordonne de ne le point voir au parloir; et s'il vous écrit, soit directement, soit indirectement, de m'envoyer sa lettre sans l'ouvrir; entendez-vous, sans l'ouvrir. — Oui, monsieur; et je vous obéirai..... Soit que la méfiance de M. Hébert me regardât, ou mon bienfaiteur, j'en fus blessée.

M. Manouri vint à Longchamp dans la soirée même : je tins parole à l'archidiacre; je refusai de lui parler. Le lendemain il m'écrivit par son émissaire; je reçus sa lettre et je l'envoyai, sans l'ouvrir, à M. Hébert. C'était le mardi, autant qu'il m'en souvient. J'attendais toujours avec impatience l'effet de la promesse de l'archidiacre et des mouvements de M. Manouri. Le mercredi,

le jeudi, le vendredi se passèrent sans que j'entendisse parler de rien. Combien ces journées me parurent longues ! Je tremblais qu'il ne fût survenu quelque obstacle qui eût tout dérangé. Je ne recouvrais pas ma liberté, mais je changeais de prison; et c'est quelque chose. Un premier événement heureux fait germer en nous l'espérance d'un second; et c'est peut-être là l'origine du proverbe qu'*un bonheur ne vient point sans un autre*.

Je connaissais les compagnes que je quittais, et je n'avais pas de peine à supposer que je gagnerais quelque chose à vivre avec d'autres prisonnières; quelles qu'elles fussent, elles ne pouvaient être ni plus méchantes, ni plus malintentionnées. Le samedi matin, sur les neuf heures, il se fit un grand mouvement dans la maison; il faut bien peu de chose pour mettre des têtes de religieuses en l'air. On allait, on venait, on se parlait bas; les portes des dortoirs s'ouvraient et se fermaient; c'est, comme vous l'avez pu voir jusqu'ici, le signal de révolutions monastiques. J'étais seule dans ma cellule; le cœur me battait. J'écoutais à la porte, je regardais par ma fenêtre, je me démenais sans savoir ce que je faisais; je me disais à moi-même en tressaillant de joie : C'est moi qu'on vient chercher; tout-à-l'heure je n'y serai plus..... et je ne me trompais pas.

Deux figures inconnues se présentèrent à moi ; c'étaient une religieuse et la tourière d'Arpajon : elles m'instruisirent en un mot du sujet de leur visite. Je pris tumultueusement le petit butin qui m'appartenait ; je le jetai pêle-mêle dans le tablier de la tourière, qui le mit en paquets. Je ne demandai point à voir la supérieure ; la Sœur Ursule n'était plus ; je ne quittais personne. Je descends ; on m'ouvre les portes, après avoir visité ce que j'emportais ; je monte dans un carrosse, et me voilà partie.

L'archidiacre et ses deux jeunes ecclésiastiques, madame la présidente de *** et M. Manouri, s'étaient rassemblés chez la supérieure, où on les avertit de ma sortie. Chemin faisant, la religieuse m'instruisit de la maison ; et la tourière ajoutait pour refrain à chaque phrase de l'éloge qu'on m'en faisait : C'est la pure vérité.... Elle se félicitait du choix qu'on avait fait d'elle pour aller me prendre, et voulait être mon amie ; en conséquence elle me confia quelques secrets, et me donna quelques conseils sur ma conduite ; ces conseils étaient apparemment à son usage ; mais ils ne pouvaient être au mien. Je ne sais si vous avez vu le couvent d'Arpajon ; c'est un bâtiment carré, dont un des côtés regarde sur le grand chemin, et l'autre sur la campagne et les jardins. Il y avait à chaque fenêtre de la première façade une, deux, ou trois religieuses ;

cette seule circonstance m'en apprit, sur l'ordre qui régnait dans la maison, plus que tout ce que la religieuse et sa compagne ne m'en avaient dit. On connaissait apparemment la voiture où nous étions ; car en un clin d'œil toutes ces têtes voilées disparurent ; et j'arrivai à la porte de ma nouvelle prison. La supérieure vint au devant de moi, les bras ouverts, m'embrassa, me prit par la main et me conduisit dans la salle de la communauté, où quelques religieuses m'avaient devancée, et où d'autres accoururent.

Cette supérieure s'appelle madame ***. Je ne saurais me refuser à l'envie de vous la peindre avant que d'aller plus loin. C'est une petite femme toute ronde, cependant prompte et vive dans ses mouvements : sa tête n'est jamais assise sur ses épaules ; il y a toujours quelque chose qui cloche dans son vêtement ; sa figure est plutôt bien que mal ; ses yeux, dont l'un, c'est le droit, est plus haut et plus grand que l'autre, sont pleins de feu et distraits : quand elle marche, elle jette ses bras en avant et en arrière. Veut-elle parler? elle ouvre la bouche, avant que d'avoir arrangé ses idées ; aussi bégaye-t-elle un peu. Est-elle assise? elle s'agite sur son fauteuil, comme si quelque chose l'incommodait : elle oublie toute bienséance ; elle lève sa guimpe pour se frotter la peau ; elle croise ses jambes ; elle vous interroge ; vous lui répondez, et elle ne vous écoute

pas : elle vous parle, et elle se perd, s'arrête tout court, ne sait plus où elle en est, se fâche, et vous appelle grosse bête, stupide, imbécile, si vous ne la remettez sur la voie : elle est tantôt familière jusqu'à tutoyer, tantôt impérieuse et fière jusqu'au dédain; ses moments de dignité sont courts : elle est alternativement compatissante et dure; sa figure décomposée marque tout le décousu de son esprit et toute l'inégalité de son caractère; aussi l'ordre et le désordre se succédaient-ils dans la maison; il y avait des jours où tout était confondu, les pensionnaires avec les novices, les novices avec les religieuses; où l'on courait dans les chambres les unes des autres; où l'on prenait ensemble du thé, du café, du chocolat, des liqueurs; où l'office se faisait avec la célérité la plus indécente : au milieu de ce tumulte le visage de la supérieure change subitement, la cloche sonne; on se renferme, on se retire : le silence le plus profond suit le bruit, les cris et le tumulte; et l'on croirait que tout est mort subitement. Une religieuse alors manque-t-elle à la moindre chose ? elle la fait venir dans sa cellule, la traite avec dureté, lui ordonne de se déshabiller et de se donner vingt coups de discipline; la religieuse obéit, se déshabille, prend sa discipline, et se macère; mais à peine s'est-elle donné quelques coups, que la supérieure, devenue compatissante, lui arrache l'ins-

trument de pénitence, se met à pleurer, dit qu'elle est bien malheureuse d'avoir à punir, lui baise le front, les yeux, la bouche, les épaules; la caresse, la loue. Mais, qu'elle a la peau blanche et douce! le bel embonpoint! le beau cou! le beau chignon!.... Sœur Sainte-Augustine, mais tu es folle d'être honteuse; laisse tomber ce linge; je suis femme, et ta supérieure. Oh la belle gorge! qu'elle est ferme! et je souffrirais que cela fût déchiré par des pointes? Non, non, il n'en sera rien..... Elle la baise encore, la relève, la rhabille elle-même, lui dit les choses les plus douces, la dispense des offices, et la renvoie dans sa cellule. On est très-mal avec ces femmes-là; on ne sait jamais ce qui leur plaira ou déplaira, ce qu'il faut éviter ou faire; il n'y a rien de réglé; ou l'on est servi à profusion, ou l'on meurt de faim; l'économie de la maison s'embarrasse, les remontrances sont ou mal prises ou négligées; on est toujours trop près ou trop loin des supérieures de ce caractère; il n'y a ni vraie distance, ni mesure; on passe de la disgrâce à la faveur, et de la faveur à la disgrâce, sans qu'on sache pourquoi. Voulez-vous que je vous donne, dans une petite chose, un exemple général de son administration? Deux fois l'année, elle courait de cellule en cellule, et faisait jeter par les fenêtres toutes les bouteilles de liqueur qu'elle y trouvait; et

quatre jours après, elle-même en renvoyait à la plupart de ses religieuses. Voilà celle à qui j'avais fait le vœu solennel d'obéissance ; car nous portons nos vœux d'une maison dans une autre.

J'entrai avec elle ; elle me conduisait en me tenant embrassée par le milieu du corps. On servit une collation de fruits, de massepains et de confitures. Le grave archidiacre commença mon éloge, qu'elle interrompit par : On a eu tort, on a eu tort, je le sais..... Le grave archidiacre voulut continuer ; et la supérieure l'interrompit par : Comment s'en sont-elles défaites? C'est la modestie et la douceur même, on dit qu'elle est remplie de talents..... Le grave archidiacre voulut reprendre ses derniers mots ; la supérieure l'interrompit encore, en me disant bas à l'oreille : Je vous aime à la folie ; et quand ces pédants-là seront sortis, je ferai venir nos Sœurs, et vous nous chanterez un petit air, n'est-ce pas?..... Il me prit une envie de rire. Le grave M. Hébert fut un peu déconcerté ; ses deux jeunes compagnons souriaient de son embarras et du mien. Cependant M. Hébert revint à son caractère et à ses manières accoutumées, lui ordonna brusquement de s'asseoir, et lui imposa silence. Elle s'assit ; mais elle n'était pas à son aise ; elle se tourmentait à sa place, elle se grattait la tête, elle rajustait son vêtement où il n'était pas dé-

rangé; elle bâillait; et cependant l'archidiacre pérorait sensément sur la maison que j'avais quittée, sur les désagréments que j'avais éprouvés, sur celle où j'entrais, sur les obligations que j'avais aux personnes qui m'avaient servie. En cet endroit je regardai M. Manouri, il baissa les yeux. Alors la conversation devint plus générale; le silence pénible imposé à la supérieure cessa. Je m'approchai de M. Manouri, je le remerciai des services qu'il m'avait rendus; je tremblais, je balbutiais, je ne savais quelle reconnaissance lui promettre. Mon trouble, mon embarras, mon attendrissement, car j'étais vraiment touchée, un mélange de larmes et de joie, toute mon action lui parla beaucoup mieux que je n'aurais pu faire. Sa réponse ne fut pas plus arrangée que mon discours; il fut aussi troublé que moi. Je ne sais ce qu'il me disait; mais j'entendais, qu'il serait trop récompensé s'il avait adouci la rigueur de mon sort; qu'il se ressouviendrait de ce qu'il avait fait, avec plus de plaisir encore que moi; qu'il était bien fâché que ses occupations, qui l'attachaient au Palais de Paris, ne lui permissent pas de visiter souvent le cloître d'Arpajon; mais qu'il espérait de monsieur l'archidiacre et de madame la supérieure la permission de s'informer de ma santé et de ma situation. L'archidiacre n'entendit pas cela; mais la supérieure répondit: Monsieur, tant que vous

voudrez ; elle fera tout ce qui lui plaira ; nous tâcherons de réparer ici les chagrins qu'on lui a donnés..... Et puis tout bas à moi : Mon enfant, tu as donc bien souffert ? Mais comment ces créatures de Longchamp ont-elles eu le courage de te maltraiter? J'ai connu ta supérieure ; nous avons été pensionnaires ensemble à Port-Royal, c'était la bête noire des autres. Nous aurons le temps de nous voir; tu me raconteras tout cela..... Et en disant ces mots, elle prenait une de mes mains qu'elle me frappait de petits coups avec la sienne. Les jeunes ecclésiastiques me firent aussi leur compliment. Il était tard ; M. Manouri prit congé de nous ; l'archidiacre et ses compagnons allèrent chez M.***, seigneur d'Arpajon, où ils étaient invités, et je restai seule avec la supérieure ; mais ce ne fut pas pour long-temps : toutes les religieuses, toutes les novices, toutes les pensionnaires accoururent pêle-mêle : en un instant je me vis entourée d'une centaine de personnes. Je ne savais à qui entendre ni à qui répondre ; c'étaient des figures de toute espèce et des propos de toutes couleurs ; cependant je discernai qu'on n'était mécontent ni de mes réponses ni de ma personne.

Quand cette conférence importune eut duré quelque temps, et que la première curiosité eut été satisfaite, la foule diminua ; la supérieure écarta le reste, et elle vint elle-même m'ins-

taller dans ma cellule. Elle m'en fit les honneurs à sa mode; elle me montrait l'oratoire, et disait : C'est là que ma petite amie priera Dieu; je veux qu'on lui mette un coussin sur ce marchepied, afin que ses petits genoux ne soient pas blessés. Il n'y a point d'eau bénite à ce bénitier; cette soeur Dorothée oublie toujours quelque chose. Essayez ce fauteuil; voyez s'il vous sera commode..... Et tout en parlant ainsi, elle m'assit, me pencha la tête sur le dossier, et me baisa le front. Cependant elle alla à la fenêtre, pour s'assurer que les châssis se levaient et se baissaient facilement : à mon lit, et elle en tira et retira les rideaux, pour voir s'ils fermaient bien. Elle examina les couvertures ; elles sont bonnes. Elle prit le traversin, et le faisant bouffer, elle disait : Chère tête sera fort bien là-dessus; ces draps ne sont pas fins, mais ce sont ceux de la communauté; ces matelas sont bons.... Cela fait, elle vient à moi, m'embrasse, et me quitte. Pendant cette scène je disais en moi-même : O la folle créature! Et je m'attendais à de bons et de mauvais jours.

Je m'arrangeai dans ma cellule; j'assistai à l'office du soir, au souper, à la récréation qui suivit. Quelques religieuses s'approchèrent de moi, d'autres s'en éloignèrent; celles-là comptaient sur ma protection auprès de la supérieure; celles-ci étaient déjà alarmées de la prédilection

qu'elle m'avait accordée. Ces premiers moments se passèrent en éloges réciproques, en questions sur la maison que j'avais quittée, en essais de mon caractère, de mes inclinations, de mes goûts, de mon esprit : on vous tâte partout; c'est une suite des petites embûches qu'on vous tend, et d'où l'on tire les conséquences les plus justes. Par exemple, on jette un mot de médisance, et l'on vous regarde; on entame une histoire, et l'on attend que vous en demandiez la suite, ou que vous la laissiez; si vous dites un mot ordinaire, on le trouve charmant, quoiqu'on sache bien qu'il n'en est rien; on vous loue ou l'on vous blâme à dessein; on cherche à démêler vos pensées les plus secrètes; on vous interroge sur vos lectures; on vous offre des livres sacrés et profanes; on remarque votre choix : on vous invite à de légères infractions de la règle; on vous fait des confidences, on vous jette des mots sur les travers de la supérieure : tout se recueille et se redit; on vous quitte, on vous reprend; on sonde vos sentiments sur les mœurs, sur la piété, sur le monde, sur la religion, sur la vie monastique, sur tout. Il résulte de ces expériences réitérées une épithète qui vous caractérise, et qu'on attache en surnom à celui que vous portez; ainsi je fus appelée Sainte-Suzanne la réservée.

Le premier soir, j'eus la visite de la supérieure;

elle vint à mon déshabiller; ce fut elle qui m'ôta mon voile et ma guimpe, et qui me coiffa de nuit : ce fut elle qui me déshabilla. Elle me tint cent propos doux, et me fit mille caresses qui m'embarrassèrent un peu, je ne sais pas pourquoi, car je n'y entendais rien ni elle non plus; à présent même que j'y réfléchis, qu'aurions-nous pu y entendre? Cependant j'en parlai à mon directeur, qui traita cette familiarité, qui me paraissait innocente et qui me le paraît encore, d'un ton fort sérieux, et me défendit gravement de m'y prêter davantage. Elle me baisa le cou, les épaules, les bras; elle loua mon embonpoint et ma taille, et me mit au lit; elle releva mes couvertures d'un et d'autre côté, me baisa les yeux, tira mes rideaux, et s'en alla. J'oubliais de vous dire qu'elle supposa que j'étais fatiguée, et qu'elle me permit de rester au lit tant que je voudrais.

J'usai de sa permission; c'est, je crois, la seule bonne nuit que j'aie passée dans le cloître; et si, je n'en suis presque jamais sortie. Le lendemain, sur les neuf heures, j'entendis frapper doucement à ma porte; j'étais encore couchée; je répondis, on entra; c'était une religieuse qui me dit, d'assez mauvaise humeur, qu'il était tard, et que la Mère supérieure me demandait. Je me levai, je m'habillai à la hâte, et j'allai. Bonjour, mon enfant, me dit-elle; avez-vous

bien passé la nuit? Voilà du café qui vous attend depuis une heure; je crois qu'il sera bon; dépêchez-vous de le prendre, et puis après nous causerons.... Et tout en disant cela elle étendait un mouchoir sur la table, en déployait un autre sur moi, versait le café, et le sucrait. Les autres religieuses en faisaient autant les unes chez les autres. Tandis que je déjeûnais, elle m'entretint de mes compagnes, me les peignit selon son aversion ou son goût, me fit mille amitiés, mille questions sur la maison que j'avais quittée, sur mes parents, sur les désagréments que j'avais eus; loua, blâma à sa fantaisie, n'entendit jamais ma réponse jusqu'au bout. Je ne la contredis point; elle fut contente de mon esprit, de mon jugement et de ma discrétion. Cependant il vint une religieuse, puis une autre, puis une troisième, puis une quatrième, une cinquième; on parla des oiseaux de la Mère, celle-ci des tics de la Sœur, celle-là de tous les petits ridicules des absentes; on se mit en gaîté. Il y avait une épinette dans un coin de la cellule, j'y posai les doigts par distraction; car, nouvelle arrivée dans la maison, et ne connaissant point celles dont on plaisantait, cela ne m'amusait guère; et quand j'aurais été plus au fait, cela ne m'aurait pas amusée davantage. Il faut trop d'esprit pour bien plaisanter; et puis, qui est-ce qui n'a point un ridicule? Tandis que l'on riait, je faisais des

accords; peu à peu j'attirai l'attention. La supérieure vint à moi, et me frappant un petit coup sur l'épaule : Allons, Sainte-Suzanne, me dit-elle, amuse-nous; joue d'abord, et puis après tu chanteras. Je fis ce qu'elle me disait, j'exécutai quelques pièces que j'avais dans les doigts; je préludai de fantaisie; et puis je chantai quelques versets des psaumes de Mondonville. Voilà qui est fort bien, me dit la supérieure; mais nous avons de la sainteté à l'Église tant qu'il nous plaît : nous sommes seules; celles-ci sont mes amies, et elles seront aussi les tiennes; chante-nous quelque chose de plus gai. — Quelques unes des religieuses dirent : Mais elle ne sait peut-être que cela; elle est fatiguée de son voyage; il faut la ménager; en voilà bien assez pour une fois. — Non, non, dit la supérieure, elle s'accompagne à merveille, elle a la plus belle voix du monde (et en effet jene l'ai pas laide; cependant plus de justesse, de douceur et de flexibilité que de force et d'étendue), je ne la tiendrai quitte qu'elle ne nous ait dit autre chose. — J'étais un peu offensée du propos des religieuses; je répondis à la supérieure que cela n'amusait plus les Sœurs. — Mais cela m'amuse encore, moi. — Je me doutais de cette réponse. Je chantai donc une chansonnette assez délicate; et toutes battirent des mains, me louèrent, m'embrassèrent, me caressèrent, m'en

demandèrent une seconde ; petites minauderies fausses, dictées par la réponse de la supérieure ; il n'y en avait presque pas une là qui ne m'eût ôté ma voix et rompu les doigts, si elle l'avait pu. Celles qui n'avaient peut-être entendu de musique de leur vie, s'avisèrent de jeter sur mon chant des mots aussi ridicules que déplaisants, qui ne prirent point auprès de la supérieure. Taisez-vous, leur dit-elle ; elle joue et chante comme un ange, et je veux qu'elle vienne ici tous les jours ; *j'ai su un peu de clavecin* autrefois, et je veux qu'elle m'y remette. Ah! madame, lui dis-je, quand on a su autrefois, on n'a pas tout oublié..... — Très-volontiers, cède-moi ta place..... Elle préluda ; elle joua des choses folles, bizarres, décousues comme ses idées ; mais je vis, à travers tous les défauts de son exécution, qu'elle avait la main infiniment plus légère que moi. Je le lui dis, car j'aime à louer, et j'ai rarement perdu l'occasion de le faire avec vérité ; cela est si doux ! Les religieuses s'éclipsèrent les unes après les autres, et je restai presque seule avec la supérieure à parler musique. Elle était assise ; j'étais debout ; elle me prenait les mains, et elle me disait en les serrant : Mais outre qu'elle joue bien, c'est qu'elle a les plus jolis doigts du monde ; voyez donc, Sœur Thérèse.... Sœur Thérèse baissait les yeux, rougissait et bégayait ; cependant, que j'eusse les doigts jolis ou non,

que la supérieure eût tort ou raison de l'observer, qu'est-ce que cela faisait à cette Sœur? La supérieure m'embrassait par le milieu du corps; et elle trouvait que j'avais la plus jolie taille. Elle m'avait tirée à elle; elle me fit asseoir sur ses genoux; elle me relevait la tête avec les mains, et m'invitait à la regarder; elle louait mes yeux, ma bouche, mes joues, mon teint; je ne répondais rien, j'avais les yeux baissés, et je me laissais aller à toutes ces caresses comme une idiote. Sœur Thérèse était distraite, inquiète, se promenait à droite et à gauche, touchait à tout sans avoir besoin de rien, ne savait que faire de sa personne, regardait par la fenêtre, croyait avoir entendu frapper à la porte; et la supérieure lui dit : Sainte-Thérèse, tu peux t'en aller si tu t'ennuies. — Madame, je ne m'ennuie pas. — C'est que j'ai mille choses à demander à cette enfant. — Je le crois. — Je veux savoir toute son histoire; comment réparerai-je les peines qu'on lui a faites, si je les ignore? Je veux qu'elle me les raconte sans rien omettre; je suis sûre que j'en aurai le cœur déchiré, et que j'en pleurerai; mais n'importe : Sainte-Suzanne, quand est-ce que je saurai tout? — Madame, quand vous l'ordonnerez. — Je t'en prierais tout-à-l'heure, si nous en avions le temps. Quelle heure est-il?... — Sœur Thérèse répondit : Madame, il est cinq heures, et les vêpres vont sonner.

— Qu'elle commence toujours. — Mais, madame, vous m'aviez promis un moment de consolation avant vêpres. J'ai des pensées qui m'inquiètent; je voudrais bien ouvrir mon cœur à maman. Si je vais à l'office sans cela, je ne pourrai prier, je serai distraite. — Non, non, dit la supérieure, tu es folle avec tes idées. Je gage que je sais ce que c'est; nous en parlerons demain. — Ah! chère mère, dit Sœur Thérèse, en se jetant aux pieds de la supérieure, et en fondant en larmes, que ce soit tout-à-l'heure. — Madame, dis-je à la supérieure, en me levant de sur ses genoux où j'étais restée, accordez à ma Sœur ce qu'elle vous demande; ne laissez pas durer sa peine; je vais me retirer; j'aurai toujours le temps de satisfaire l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi; et quand vous aurez entendu ma Sœur Thérèse, elle ne souffrira plus..... Je fis un mouvement vers la porte pour sortir; la supérieure me retenait d'une main; Sœur Thérèse, à genoux, s'était emparée de l'autre, la baisait et pleurait; et la supérieure lui disait : En vérité, Sainte-Thérèse, tu es bien incommode avec tes inquiétudes; je te l'ai déjà dit, cela me déplaît, cela me gêne; je ne veux pas être gênée. — Je le sais, mais je ne suis pas la maîtresse de mes sentiments; je voudrais et je ne saurais..... — Cependant je m'étais retirée, et j'avais laissé avec la supérieure la jeune Sœur. Je ne pus m'em-

pêcher de la regarder à l'Église; il lui restait de l'abattement et de la tristesse; nos yeux se rencontrèrent plusieurs fois; et il me sembla qu'elle avait de la peine à soutenir mon regard. Pour la supérieure, elle s'était assoupie dans sa stalle.

L'office fut dépêché en un clin d'œil : le chœur n'était pas, à ce qu'il me parut, l'endroit de la maison où l'on se plaisait le plus. On en sortit avec la vitesse et le babil d'une troupe d'oiseaux qui s'échapperaient de leur volière; et les Sœurs se répandirent les unes chez les autres, en courant, en riant, en parlant; la supérieure se renferma dans sa cellule, et la Sœur Thérèse s'arrêta sur la porte de la sienne, m'épiant comme si elle eût été curieuse de savoir ce que je deviendrais. Je rentrai chez moi, et la porte de la cellule de la Sœur Thérèse ne se referma que quelque temps après, et se referma doucement. Il me vint en idée que cette jeune fille était jalouse de moi, et qu'elle craignait que je ne lui ravisse la place qu'elle occupait dans les bonnes grâces et l'intimité de la supérieure. Je l'observai plusieurs jours de suite; et lorsque je me crus suffisamment assurée de mon soupçon par ses petites colères, ses puériles alarmes, sa persévérance à me suivre à la piste, à m'examiner, à se trouver entre la supérieure et moi, à briser nos entretiens, à déprimer mes qualités, à faire

sortir mes défauts, plus encore à sa pâleur, à sa douleur, à ses pleurs, au dérangement de sa santé et même de son esprit, je l'allai trouver et je lui dis : Chère amie, qu'avez-vous ? — Elle ne me répondit pas ; ma visite la surprit et l'embarrassa; elle ne savait ni que dire, ni que faire. — Vous ne me rendez pas assez de justice ; parlez-moi vrai, vous craignez que je n'abuse du goût que notre Mère a pris pour moi; que je ne vous éloigne de son cœur. Rassurez-vous ; cela n'est pas dans mon caractère : si j'étais jamais assez heureuse pour obtenir quelque empire sur son esprit..... — Vous aurez tout celui qu'il vous plaira ; elle vous aime; elle fait aujourd'hui pour vous précisément ce qu'elle a fait pour moi dans les commencements. — Eh bien ! soyez sûre que je ne me servirai de la confiance qu'elle m'accordera, que pour vous rendre plus chérie. — Et cela dépendra-t-il de vous? — Et pourquoi cela n'en dépendrait-il pas? — Au lieu de me répondre, elle se jeta à mon cou, et elle me dit en soupirant : Ce n'est pas votre faute, je le sais bien, je me le dis à tout moment; mais promettez-moi...... — Que voulez-vous que je vous promette ? — Que..... — Achevez ; je ferai tout ce qui dépendra de moi. — Elle hésita, se couvrit les yeux de ses mains, et me dit d'une voix si basse qu'à peine je l'entendais : Que vous la verrez le moins souvent que vous pourrez.....

— Cette demande me parut si étrange, que je ne pus m'empêcher de lui répondre : Et que vous importe que je voie souvent ou rarement notre supérieure ? Je ne suis point fâchée que vous la voyiez sans cesse, moi. Vous ne devez pas être plus fâchée que j'en fasse autant ; ne suffit-il pas que je vous proteste que je ne vous nuirai auprès d'elle, ni à vous, ni à personne ? — Elle ne me répondit que par ces mots qu'elle prononça d'une manière douloureuse, en se séparant de moi, et en se jetant sur son lit : Je suis perdue ! — Perdue ! Et pourquoi ? Mais il faut que vous me croyiez la plus méchante créature qui soit au monde ! . . . .

Nous en étions là lorsque la supérieure entra. Elle avait passé à ma cellule ; elle ne m'y avait point trouvée ; elle avait parcouru presque toute la maison inutilement ; il ne lui vint pas en pensée que j'étais chez Soeur Sainte-Thérèse. Lorsqu'elle l'eut appris par celles qu'elle avait envoyées à ma découverte, elle accourut. Elle avait un peu de trouble dans le regard et sur son visage ; mais toute sa personne était si rarement ensemble ! Sainte-Thérèse était en silence, assise sur son lit, moi debout. Je lui dis : Ma chère Mère, je vous demande pardon d'être venue ici sans votre permission. — Il est vrai, me répondit-elle, qu'il eût été mieux de la demander. — Mais cette chère Soeur m'a fait com-

passion ; j'ai vu qu'elle était en peine. — Et de quoi ? — Vous le dirai-je? Et pourquoi ne vous le dirais-je pas? C'est une délicatesse qui fait tant d'honneur à son ame, et qui marque si vivement son attachement pour vous. Les témoignages de bonté que vous m'avez donnés, ont alarmé sa tendresse ; elle a craint que je n'obtinsse dans votre cœur la préférence sur elle ; ce sentiment de jalousie, si honnête d'ailleurs, si naturel et si flatteur pour vous, chère Mère, était, à ce qu'il m'a semblé, devenu cruel pour ma Sœur, et je la rassurais. — La supérieure, après m'avoir écoutée, prit un air sévère et imposant, et lui dit : Sœur Thérèse, je vous ai aimée, et je vous aime encore ; je n'ai point à me plaindre de vous, et vous n'aurez point à vous plaindre de moi ; mais je ne saurais souffrir ces prétentions exclusives. Défaites-vous-en, si vous craignez d'éteindre ce qui me reste d'attachement pour vous, et si vous vous rappelez le sort de la Sœur Agathe..... Puis, se tournant vers moi, elle me dit : C'est cette grande brune que vous voyez au chœur vis-à-vis de moi. (Car je me répandais si peu ; il y avait si peu de temps que j'étais à la maison ; j'étais si nouvelle, que je ne savais pas encore tous les noms de mes compagnes.) Elle ajouta : Je l'aimais, lorsque Sœur Thérèse entra ici, et que je commençai à la chérir. Elle eut les mêmes inquiétudes ;

elle fit les mêmes folies : je l'en avertis ; elle ne se corrigea point, et je fus obligée d'en venir à des voies sévères qui ont duré trop long-temps, et qui sont très-contraires à mon caractère ; car elles vous diront toutes que je suis bonne, et que je ne punis jamais qu'à contre-cœur..... Puis s'adressant à Sainte-Thérèse, elle ajouta : Mon enfant, je ne veux point être gênée, je vous l'ai déjà dit ; vous me connaissez ; ne me faites point sortir de mon caractère..... Ensuite elle me dit, en s'appuyant d'une main sur mon épaule : Venez, Sainte-Suzanne ; reconduisez-moi. Nous sortîmes. Sœur Thérèse voulut nous suivre ; mais la supérieure détournant la tête négligemment par-dessus mon épaule, lui dit d'un ton de despotisme : Rentrez dans votre cellule, et n'en sortez pas que je ne vous le permette..... Elle obéit, ferma sa porte avec violence, et s'échappa en quelques discours qui firent frémir la supérieure ; je ne sais pourquoi, car ils n'avaient pas de sens. Je vis sa colère, et je lui dis : Chère Mère, si vous avez quelque bonté pour moi, pardonnez à ma Sœur Thérèse ; elle a la tête perdue, elle ne sait ce qu'elle dit, elle ne sait ce qu'elle fait. — Que je lui pardonne ! Je le veux bien ; mais que me donnerez-vous ? — Ah ! chère Mère, serais-je assez heureuse pour avoir quelque chose qui vous plût et qui vous apaisât ? — Elle baissa les yeux, rougit et soupira ;

en vérité, c'était comme un amant. Elle me dit ensuite, en se rejetant nonchalamment sur moi, comme si elle eût défailli : Approchez votre front, que je le baise..... Je me penchai, et elle me baisa le front. Depuis ce temps, sitôt qu'une religieuse avait fait quelque faute, j'intercédais pour elle, et j'étais sûre d'obtenir sa grâce par quelque faveur innocente ; c'était toujours un baiser ou sur le front, ou sur le cou, ou sur les yeux, ou sur les joues, ou sur la bouche, ou sur les mains, ou sur la gorge, ou sur les bras, mais plus souvent sur la bouche ; elle trouvait que j'avais l'haleine pure, les dents blanches, et les lèvres fraîches et vermeilles. En vérité je serais bien belle, si je méritais la plus petite partie des éloges qu'elle me donnait : si c'était mon front, il était blanc, uni et d'une forme charmante ; si c'étaient mes yeux, ils étaient brillants ; si c'étaient mes joues, elles étaient vermeilles et douces ; si c'étaient mes mains, elles étaient petites et potelées ; si c'était ma gorge, elle était d'une fermeté de pierre et d'une forme admirable ; si c'étaient mes bras, il était impossible de les avoir mieux tournés et plus ronds ; si c'était mon cou, aucune des Sœurs ne l'avait mieux fait et d'une beauté plus exquise et plus rare : que sais-je tout ce qu'elle me disait ! Il y avait bien quelque chose de vrai dans ses louanges ; j'en rabattais beaucoup,

mais non pas tout. Quelquefois, en me regardant de la tête aux pieds, avec un air de complaisance que je n'ai jamais vu à aucune autre femme, elle me disait : Non, c'est le plus grand bonheur que Dieu l'ait appelée dans la retraite; avec cette figure-là, dans le monde, elle aurait damné autant d'hommes qu'elle en aurait vu, et elle se serait damnée avec eux. Dieu fait bien tout ce qu'il fait.

Cependant nous nous avancions vers sa cellule; je me disposais à la quitter; mais elle me prit par la main et me dit : Il est trop tard pour commencer votre histoire de Sainte-Marie et de Longchamp; mais entrez, vous me donnerez une petite leçon de clavecin. Je la suivis. En un moment elle eut ouvert le clavecin, préparé un livre, approché une chaise; car elle était vive. Je m'assis. Elle pensa que je pourrais avoir froid; elle détacha de dessus les chaises un coussin qu'elle posa devant moi, se baissa et me prit les deux pieds, qu'elle mit dessus; ensuite elle alla se placer derrière la chaise et s'appuyer sur le dossier. Je fis d'abord des accords; ensuite je jouai quelques pièces de Couperin, de Rameau, de Scarlatti : cependant elle avait levé un coin de mon linge de cou, sa main était placée sur mon épaule nue, et l'extrémité de ses doigts posée sur ma gorge. Elle soupirait; elle paraissait oppressée, son haleine s'embarrassait; la

main qu'elle tenait sur mon épaule d'abord la pressait fortement, puis elle ne la pressait plus du tout, comme si elle eût été sans force et sans vie; et sa tête tombait sur la mienne. En vérité cette folle-là était d'une sensibilité incroyable, et avait le goût le plus vif pour la musique; je n'ai jamais connu personne sur qui elle eût produit des effets aussi singuliers.

Nous nous amusions ainsi d'une manière aussi simple que douce, lorsque tout à coup la porte s'ouvrit avec violence; j'en eus frayeur, et la supérieure aussi : c'était cette extravagante de Sainte-Thérèse : son vêtement était en désordre, ses yeux étaient troublés; elle nous parcourait l'une et l'autre avec l'attention la plus bizarre; les lèvres lui tremblaient, elle ne pouvait parler. Cependant elle revint à elle, et se jeta aux pieds de la supérieure; je joignis ma prière à la sienne, et j'obtins encore son pardon; mais la supérieure lui protesta, de la manière la plus ferme, que ce serait le dernier, du moins pour des fautes de cette nature, et nous sortîmes toutes deux ensemble.

En retournant dans nos cellules, je lui dis : Chère Sœur, prenez garde, vous indisposerez notre Mère; je ne vous abandonnerai pas; mais vous userez mon crédit auprès d'elle; et je serai désespérée de ne pouvoir plus rien ni pour vous ni pour aucune autre. Mais quelles sont vos

idées? — Point de réponse. — Que craignez-vous de moi ? — Point de réponse. — Est-ce que notre Mère ne peut pas nous aimer également toutes deux? — Non, non, me répondit-elle avec violence, cela ne se peut; bientôt je lui répugnerai, et j'en mourrai de douleur. Ah! pourquoi êtes-vous venue ici? vous n'y serez pas heureuse long-temps, j'en suis sûre; et je serai malheureuse pour toujours. — Mais, lui dis-je, c'est un grand malheur, je le sais, que d'avoir perdu la bienveillance de sa supérieure; mais j'en connais un plus grand, c'est de l'avoir méritée : vous n'avez rien à vous reprocher. — Ah! plût à Dieu! — Si vous vous accusez en vous-même de quelque faute, il faut la réparer; et le moyen le plus sûr, c'est d'en supporter patiemment la peine. — Je ne saurais; je ne saurais; et puis, est-ce à elle à m'en punir! — A elle, Sœur Thérèse, à elle! Est-ce qu'on parle ainsi d'une supérieure? Cela n'est pas bien; vous vous oubliez. Je suis sûre que cette faute est plus grave qu'aucune de celles que vous vous reprochez. — Ah! plût à Dieu! me dit-elle encore, plût à Dieu!..... et nous nous séparâmes; elle pour aller se désoler dans sa cellule, moi pour aller rêver dans la mienne à la bizarrerie des têtes de femme. Voilà l'effet de la retraite. L'homme est né pour la société; séparez-le, isolez-le, ses idées se désuniront,

son caractère se tournera, mille affections ridicules s'éleveront dans son cœur; des pensées extravagantes germeront dans son esprit, comme les ronces dans une terre sauvage. Placez un homme dans une forêt, il y deviendra féroce; dans un cloître, où l'idée de la nécessité se joint à celle de servitude, c'est pis encore. On sort d'une forêt, on ne sort plus d'un cloître; on est libre dans la forêt, on est esclave dans le cloître. Il faut peut-être plus de force d'ame encore pour résister à la solitude qu'à la misère; la misère avilit, la retraite déprave. Vaut-il mieux vivre dans l'abjection que dans la folie? C'est ce que je n'oserais décider; mais il faut éviter l'une et l'autre.

Je voyais croître de jour en jour la tendresse que la supérieure avait conçue pour moi. J'étais sans cesse dans sa cellule, ou elle était dans la mienne; pour la moindre indisposition, elle m'ordonnait l'infirmerie, elle me dispensait des offices, elle m'envoyait coucher de bonne heure, ou m'interdisait l'oraison du matin. Au chœur, au réfectoire, à la récréation, elle trouvait moyen de me donner des marques d'amitié; au chœur, s'il se rencontrait un verset qui contînt quelque sentiment affectueux et tendre, elle le chantait en me l'adressant, ou elle me regardait s'il était chanté par une autre; au réfectoire, elle m'envoyait toujours quelque chose de ce qu'on

lui servait d'exquis; à la récréation, elle m'embrassait par le milieu du corps, elle me disait les choses les plus douces et les plus obligeantes; on ne lui faisait aucun présent que je ne le partageasse; chocolat, sucre, café, liqueurs, tabac, linge, mouchoirs, quoi que ce fût; elle avait déparé sa cellule d'estampes, d'ustensiles, de meubles et d'une infinité de choses agréables ou commodes, pour en orner la mienne; je ne pouvais presque pas m'en absenter un moment, qu'à mon retour je ne me trouvasse enrichie de quelques dons. J'allais l'en remercier chez elle, et elle en ressentait une joie qui ne peut s'exprimer; elle m'embrassait, me caressait, me prenait sur ses genoux, m'entretenait des choses les plus secrètes de la maison, et se promettait, si je l'aimais, une vie mille fois plus heureuse que celle qu'elle aurait passée dans le monde. Après cela elle s'arrêtait, me regardait avec des yeux attendris, et me disait : Sœur Suzanne, m'aimez-vous? — Et comment ferais-je pour ne pas vous aimer? Il faudrait que j'eusse l'ame bien ingrate. — Cela est vrai. — Vous avez tant de bonté. — Dites de goût pour vous..... Et en prononçant ces mots, elle baissait les yeux; la main dont elle me tenait embrassée me serrait plus fortement; celle qu'elle avait appuyée sur mon genou pressait davantage; elle m'attirait sur elle; mon visage se trouvait placé sur le

sien, elle soupirait, elle se renversait sur sa chaise; elle tremblait; on eût dit qu'elle avait à me confier quelque chose, et qu'elle n'osait, elle versait des larmes, et puis elle me disait : Ah ! Sœur Suzanne, vous ne m'aimez pas ! — Je ne vous aime pas, chère Mère ! — Non. — Et dites-moi ce qu'il faut que je fasse pour vous le prouver. — Il faudrait que vous le devinassiez. — Je cherche, je ne devine rien. — Cependant elle avait levé son linge de cou, et avait mis une de mes mains sur sa gorge; elle se taisait, je me taisais aussi; elle paraissait goûter le plus grand plaisir. Elle m'invitait à lui baiser le front, les joues, les yeux et la bouche; et je lui obéissais : je ne crois pas qu'il y eût du mal à cela; cependant son plaisir s'accroissait; et comme je ne demandais pas mieux que d'ajouter à son bonheur d'une manière innocente, je lui baisais encore le front, les joues, les yeux et la bouche. La main qu'elle avait posée sur mon genou se promenait sur tous mes vêtements, depuis l'extrémité de mes pieds jusqu'à ma ceinture, me pressant tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre; elle m'exhortait en bégayant, et d'une voix altérée et basse, à redoubler mes caresses, je les redoublais; enfin il vint un moment, je ne sais si ce fut de plaisir ou de peine, où elle devint pâle comme la mort; ses yeux se fermèrent, tout son corps se

tendit avec violence, ses lèvres se pressèrent d'abord, elles étaient humectées comme d'une mousse légère; puis sa bouche s'entr'ouvrit, et elle me parut mourir en poussant un profond soupir. Je me levai brusquement; je crus qu'elle se trouvait mal; je voulais sortir, appeler. Elle entr'ouvrit faiblement les yeux, et me dit d'une voix éteinte : Innocente! ce n'est rien; qu'allez-vous faire? arrêtez..... Je la regardai avec des yeux hébétés, incertaine si je resterais ou si je sortirais. Elle rouvrit encore les yeux; elle ne pouvait plus parler du tout; elle me fit signe d'approcher et de me replacer sur ses genoux. Je ne sais ce qui se passait en moi; je craignais, je tremblais, le cœur me palpitait, j'avais de la peine à respirer, je me sentais troublée, oppressée, agitée, j'avais peur; il me semblait que les forces m'abandonnaient et que j'allais défaillir; cependant je ne saurais dire que ce fût de la peine que je ressentisse. J'allais près d'elle; elle me fit signe encore de la main de m'asseoir sur ses genoux; je m'assis. Elle était comme morte, et moi comme si j'allais mourir. Nous demeurâmes assez long-temps l'une et l'autre dans cet état singulier. Si quelque religieuse fût survenue, en vérité elle eût été bien effrayée; elle aurait imaginé, ou que nous nous étions trouvées mal, ou que nous nous étions endormies. Cependant cette bonne supérieure, car il est im-

12.

possible d'être si sensible et de n'être pas bonne, me parut revenir à elle. Elle était toujours renversée sur sa chaise; ses yeux étaient toujours fermés, mais son visage s'était animé des plus belles couleurs : elle prenait une de mes mains qu'elle baisait, et moi je lui disais : Ah! chère Mère, vous m'avez bien fait peur..... Elle sourit doucement, sans ouvrir les yeux. Mais est-ce que vous n'avez pas souffert? — Non. — Je l'ai cru. — L'innocente! Ah! la chère innocente! qu'elle me plaît!..... En disant ces mots elle se releva, se remit sur sa chaise, me prit à brasse-corps, et me baisa sur les joues avec beaucoup de force, puis elle me dit : Quel âge avez-vous? — Je n'ai pas encore vingt ans. — Cela ne se conçoit pas. — Chère Mère, rien n'est plus vrai. — Je veux savoir toute votre vie; vous me la direz? — Oui, chère Mère. — Toute? — Toute. — Mais on pourrait venir; allons nous mettre au clavecin : vous me donnerez leçon.... Nous y allâmes; mais je ne sais comment cela se fit; les mains me tremblaient, le papier ne me montrait qu'un amas confus de notes; je ne pus jamais jouer. Je le lui dis, elle se mit à rire; elle prit ma place, mais ce fut pis encore; à peine pouvait-elle soutenir ses bras. Mon enfant, me dit-elle, je vois que tu n'es guère en état de me montrer ni moi d'apprendre; je suis un peu fatiguée, il faut que je me repose, adieu.

Demain, sans plus tarder, je veux savoir tout ce qui s'est passé dans cette chère petite ame-là; adieu..... Les autres fois, quand je sortais, elle m'accompagnait jusqu'à sa porte; elle me suivait des yeux tout le long du corridor jusqu'à la mienne; elle me jetait un baiser avec les mains, et ne rentrait chez elle que quand j'étais rentrée chez moi; cette fois-ci, à peine se leva-t-elle; ce fut tout ce qu'elle put faire que de gagner le fauteuil qui était à côté de son lit; elle s'assit, pencha la tête sur son oreiller, me jeta le baiser avec les mains: ses yeux se fermèrent, et je m'en allai.

Ma cellule était presque vis-à-vis de la cellule de Sainte-Thérèse; la sienne était ouverte; elle m'attendait, elle m'arrêta, et me dit: Ah! Sainte-Suzanne, vous venez de chez notre Mère? — Oui, lui dis-je. — Vous y êtes demeurée long-temps? — Autant qu'elle l'a voulu. — Ce n'est pas là ce que vous m'aviez promis. — Je ne vous ai rien promis. — Oseriez-vous me dire ce que vous y avez fait?..... — Quoique ma conscience ne me reprochât rien, je vous avoûrai cependant, monsieur le marquis, que sa question me troubla; elle s'en aperçut, elle insista, et je lui répondis: Chère Sœur, peut-être ne m'en croiriez-vous pas; mais vous en croirez peut-être notre chère Mère, et je la prierai de vous en instruire. — Ma chère Sainte-Suzanne, me dit-elle avec

vivacité, gardez-vous-en bien; vous ne voulez pas me rendre malheureuse; elle ne me le pardonnerait jamais; vous ne la connaissez pas: elle est capable de passer de la plus grande sensibilité jusqu'à la férocité; je ne sais pas ce que je deviendrais. Promettez-moi de ne lui rien dire. — Vous le voulez? — Je vous le demande à genoux. Je suis désespérée, je vois bien qu'il faut se résoudre; je me résoudrai. Promettez-moi de ne lui rien dire.... — Je la relevai, je lui donnai ma parole, elle y compta, elle eut raison; et nous nous renfermâmes, elle dans sa cellule, moi dans la mienne.

Rentrée chez moi, je me trouvai rêveuse; je voulus prier, et je ne le pus pas; je cherchai à m'occuper; je commençai un ouvrage que je quittai pour un autre, que je quittai pour un autre encore; mes mains s'arrêtaient d'elles-mêmes, et j'étais comme imbécile; jamais je n'avais rien éprouvé de pareil. Mes yeux se fermèrent d'eux-mêmes; je fis un petit sommeil, quoique je ne dorme jamais le jour. Réveillée, je m'interrogeai sur ce qui s'était passé entre la supérieure et moi, je m'examinai; je crus entrevoir en m'examinant encore..... mais c'était des idées si vagues, si folles, si ridicules, que je les rejetai loin de moi. Le résultat de mes réflexions, c'est que c'était peut-être une maladie à laquelle elle était sujette; puis il m'en vint une autre, c'est que peut-être cette maladie

se gagnait, que Sainte-Thérèse l'avait prise, et que je la prendrais aussi.

Le lendemain, après l'office du matin, notre supérieure me dit : Sainte-Suzanne, c'est aujourd'hui que j'espère savoir tout ce qui vous est arrivé ; venez..... J'allai. Elle me fit asseoir dans son fauteuil à côté de son lit, et elle se mit sur une chaise un peu plus basse ; je la dominais un peu, parce que je suis plus grande, et que j'étais plus élevée. Elle était si proche de moi, que mes deux genoux étaient entrelacés dans les siens, et elle était accoudée sur son lit. Après un petit moment de silence, je lui dis : Quoique je sois bien jeune, j'ai bien eu de la peine ; il y aura bientôt vingt ans que je suis au monde, et vingt ans que je souffre. Je ne sais si je pourrai vous dire tout, et si vous aurez le cœur de l'entendre ; peines chez mes parents, peines au couvent de Sainte-Marie, peines au couvent de Longchamp, peines partout ; chère Mère, par où voulez-vous que je commence ? — Par les premières. — Mais, lui dis-je, chère Mère, cela sera bien long et bien triste, et je ne voudrais pas vous attrister si long-temps. — Ne crains rien ; j'aime à pleurer : c'est un état délicieux pour une ame tendre, que celui de verser des larmes. Tu dois aimer à pleurer aussi ; tu essuieras mes larmes, j'essuierai les tiennes, et peut-être nous serons heureuses au milieu du

récit de tes souffrances; qui sait jusqu'où l'attendrissement peut nous mener?..... et en prononçant ces derniers mots, elle me regarda de bas en haut avec des yeux déjà humides; elle me prit les deux mains; elle s'approcha de moi plus près encore, en sorte qu'elle me touchait et que je la touchais. Raconte, mon enfant, dit-elle; j'attends, je me sens les dispositions les plus pressantes à m'attendrir; je ne pense pas avoir eu de ma vie un jour plus compatissant et plus affectueux..... Je commençai donc mon récit à peu près comme je viens de vous l'écrire. Je ne saurais vous dire l'effet qu'il produisit sur elle, les soupirs qu'elle poussa, les pleurs qu'elle versa, les marques d'indignation qu'elle donna contre mes cruels parents, contre les filles affreuses de Sainte-Marie, contre celles de Longchamp; je serais bien fâchée qu'il leur arrivât la plus petite partie des maux qu'elle leur souhaita; je ne voudrais pas avoir arraché un cheveu de la tête de mon plus cruel ennemi. De temps en temps elle m'interrompait, elle se levait, elle se promenait, puis elle se rasseyait à sa place; d'autres fois elle levait les yeux et les mains au ciel, et puis elle se cachait la tête entre mes genoux. Quand je lui parlai de ma scène du cachot, de celle de mon exorcisme, de mon amende honorable, elle poussa presque des cris; quand je fus à la fin, je me tus, et elle

resta pendant quelque temps le corps penché sur son lit, le visage caché dans sa couverture, et les bras étendus au-dessus de sa tête; et moi, je lui disais : Chère Mère, je vous demande pardon de toute la peine que je vous ai causée; je vous en avais prévenue, mais c'est vous qui l'avez voulu..... et elle ne me répondait que par ces mots : Les méchantes créatures! les horribles créatures! Il n'y a que dans les couvents, où l'humanité puisse s'éteindre à ce point. Lorsque la haine vient à s'unir à la mauvaise humeur habituelle, on ne sait plus où les choses seront portées. Heureusement je suis douce; j'aime toutes mes religieuses; elles ont pris, les unes plus, les autres moins, de mon caractère, et toutes elles s'aiment entre elles. Mais comment cette faible santé a-t-elle pu résister à tant de tourments? Comment tous ces petits membres n'ont-ils pas été brisés? Comment toute cette machine délicate n'a-t-elle pas été détruite? Comment l'éclat de ces yeux ne s'est-il pas éteint dans les larmes? Les cruelles! serrer ces bras avec des cordes!..... et elle me prenait les bras et elle les baisait....... Noyer de larmes ces yeux!...... et elle les baisait...... Arracher la plainte et le gémissement de cette bouche!.... et elle la baisait.... Condamner ce visage charmant et serein à se couvrir sans cesse des nuages de la tristesse!..... et elle le baisait..... Faner

les roses de ces joues !..... et elle les flattait de la main, et les baisait..... Déparer cette tête ! arracher ces cheveux! charger ce front de soucis !..... et elle baisait ma tête, mon front, mes cheveux..... Oser entourer ce cou d'une corde, et déchirer ces épaules avec des pointes aiguës !...... et elle écartait mon linge de cou et de tête; elle entr'ouvrait le haut de ma robe; mes cheveux tombaient épars sur mes épaules découvertes; ma poitrine était à demi-nue, et ses baisers se répandaient sur mon cou, sur mes épaules découvertes, et sur ma poitrine à demi-nue. Je m'aperçus alors, au tremblement qui la saisissait, au trouble de son discours, à l'égarement de ses yeux et de ses mains, à son genou qui se pressait entre les miens, à l'ardeur dont elle me serrait, et à la violence dont ses bras m'enlaçaient, que sa maladie ne tarderait pas à la prendre. Je ne sais ce qui se passait en moi; mais j'étais saisie d'une frayeur, d'un tremblement et d'une défaillance qui me vérifiaient le soupçon que j'avais eu que son mal était contagieux. Je lui dis : Chère Mère, voyez dans quel désordre vous m'avez mise ! si l'on venait..... — Reste, reste, me dit-elle d'une voix oppressée; on ne viendra pas..... Cependant je faisais effort pour me lever et m'arracher d'elle, et je lui disais : Chère Mère, prenez garde, voilà votre mal qui va vous prendre. Souffrez

que je m'éloigne..... Je voulais m'éloigner; je le voulais, cela est sûr; mais je ne le pouvais pas. Je ne me sentais aucune force, mes genoux se dérobaient sous moi. Elle était assise, j'étais debout, elle m'attirait, je craignis de tomber sur elle et de la blesser; je m'assis sur le bord de son lit, et je lui dis : Chère Mère, je ne sais ce que j'ai, je me trouve mal. — Et moi aussi, me dit-elle; mais repose-toi un moment, cela passera, ce ne sera rien..... En effet, ma supérieure reprit du calme, et moi aussi. Nous étions l'une et l'autre abattues; moi, la tête penchée sur son oreiller; elle, la tête posée sur un de mes genoux, le front placé sur une de mes mains. Nous restâmes quelques moments dans cet état; je ne sais ce qu'elle pensait; pour moi, je ne pensais à rien, je ne le pouvais, j'étais d'une faiblesse qui m'occupait toute entière. Nous gardions le silence, lorsque la supérieure le rompit la première; elle me dit : Suzanne, il m'a paru par ce que vous m'avez dit de votre première supérieure, qu'elle vous était fort chère. — Beaucoup. — Elle ne vous aimait pas mieux que moi, mais elle était mieux aimée de vous..... Vous ne me répondez pas? — J'étais malheureuse, elle adoucissait mes peines. — Mais d'où vient votre répugnance pour la vie religieuse? Suzanne, vous ne m'avez pas tout dit. — Pardonnez-moi, madame. — Quoi! il n'est pas possible, aimable

comme vous l'êtes, car, mon enfant, vous l'êtes beaucoup, vous ne savez pas combien, que personne ne vous l'ait dit. — On me l'a dit. — Et celui qui vous le disait ne vous déplaisait pas? — Non. — Et vous vous êtes pris de goût pour lui? — Point du tout. — Quoi! votre cœur n'a jamais rien senti? — Rien. — Quoi! ce n'est pas une passion, ou secrète ou désapprouvée de vos parents, qui vous a donné de l'aversion pour le couvent? Confiez-moi cela; je suis indulgente. — Je n'ai, chère Mère, rien à vous confier là-dessus. — Mais, encore une fois, d'où vient votre répugnance pour la vie religieuse? — De la vie même. J'en hais les devoirs, les occupations, la retraite, la contrainte; il me semble que je suis appelée à autre chose. — Mais à quoi cela vous semble-t-il? — A l'ennui qui m'accable; je m'ennuie. — Ici même? — Oui, chère Mère; ici même, malgré toute la bonté que vous avez pour moi. — Mais, est-ce que vous éprouvez en vous-même des mouvements, des desirs? — Aucun. — Je le crois; vous me paraissez d'un caractère tranquille. — Assez. — Froid, même. — Je ne sais. — Vous ne connaissez pas le monde? — Je le connais peu. — Quel attrait peut-il donc avoir pour vous? — Cela ne m'est pas bien expliqué; mais il faut pourtant qu'il en ait. — Est-ce la liberté que vous regrettez? — C'est cela, et peut-être beaucoup d'autres choses. —

Et ces autres choses, quelles sont-elles? Mon amie, parlez-moi à cœur ouvert, voudriez-vous être mariée? — Je l'aimerais mieux que d'être ce que je suis; cela est certain. — Pourquoi cette préférence? — Je l'ignore. — Vous l'ignorez? Mais, dites-moi, quelle impression fait sur vous la présence d'un homme? — Aucune : s'il a de l'esprit et qu'il parle bien, je l'écoute avec plaisir; s'il est d'une belle figure, je le remarque. — Et votre cœur est tranquille? — Jusqu'à présent, il est resté sans émotion. — Quoi! lorsqu'ils ont attaché leurs regards animés sur les vôtres, vous n'avez pas ressenti..... — Quelquefois de l'embarras; ils me faisaient baisser les yeux. — Et sans aucun trouble? — Aucun. — Et vos sens ne vous disaient rien? — Je ne sais ce que c'est que le langage des sens. — Ils en ont un, cependant. — Cela se peut. — Et vous ne le connaissez pas? — Point du tout. — Quoi! vous.... C'est un langage bien doux; et voudriez-vous le connaître? — Non, chère Mère; à quoi cela me servirait-il? — A dissiper votre ennui. — A l'augmenter, peut-être. Et puis, que signifie ce langage des sens, sans objet? — Quand on parle, c'est toujours à quelqu'un; cela vaut mieux sans doute que de s'entretenir seule, quoique ce ne soit pas tout-à-fait sans plaisir. — Je n'entends rien à cela. — Si tu voulais, chère enfant, je te deviendrais plus claire. — Non,

chère Mère, non. Je ne sais rien; et j'aime mieux ne rien savoir, que d'acquérir des connaissances qui me rendraient peut-être plus à plaindre que je ne le suis. Je n'ai point de desirs, et je n'en veux point chercher que je ne pourrais satisfaire. — Et pourquoi ne le pourrais-tu pas? — Et comment le pourrais-je? — Comme moi. — Comme vous! Mais il n'y a personne dans cette maison. — J'y suis, chère amie; vous y êtes. — Eh bien! que vous suis-je? que m'êtes-vous? — Qu'elle est innocente! — Oh! il est vrai, chère Mère, que je le suis beaucoup, et que j'aimerais mieux mourir que de cesser de l'être... — Je ne sais ce que ces derniers mots pouvaient avoir de fâcheux pour elle, mais ils la firent tout à coup changer de visage; elle devint sérieuse, embarrassée; sa main, qu'elle avait posée sur un de mes genoux, cessa d'abord de le presser, et puis se retira; elle tenait ses yeux baissés. Je lui dis: Ma chère Mère, qu'est-ce qui m'est arrivé? Est-ce qu'il me serait échappé quelque chose qui vous aurait offensée? Pardonnez-moi. J'use de la liberté que vous m'avez accordée; je n'étudie rien de ce que j'ai à vous dire; et puis quand je m'étudierais, je ne dirais pas autrement, peut-être plus mal. Les choses dont nous nous entretenons me sont si étrangères! Pardonnez-moi..... En disant ces derniers mots, je jetai mes deux bras autour de son cou,

et je posai ma tête sur son épaule. Elle jeta les deux siens autour de moi, et me serra fort tendrement. Nous demeurâmes ainsi quelques instants ; ensuite, reprenant sa tendresse et sa sérénité, elle me dit : Suzanne, dormez-vous bien? — Fort bien, lui dis-je, surtout depuis quelque temps. — Vous endormez-vous tout de suite ? — Assez communément. — Mais quand vous ne vous endormez pas tout de suite, à quoi pensez-vous? — A ma vie passée, à celle qui me reste, ou je prie Dieu, ou je pleure ; que sais-je? — Et le matin, quand vous vous éveillez de bonne heure ? — Je me lève. — Tout de suite ? — Tout de suite. — Vous n'aimez donc pas à rêver? — Non. — A vous reposer sur votre oreiller? — Non. — A jouir de la douce chaleur du lit ? — Non. — Jamais?..... Elle s'arrêta à ce mot, et elle eut raison ; ce qu'elle avait à me demander n'était pas bien, et peut-être ferais-je beaucoup plus mal de le dire, mais j'ai résolu de ne rien céler.... Jamais vous n'avez été tentée de regarder, avec complaisance, combien vous êtes belle? — Non, chère Mère. Je ne sais pas si je suis si belle que vous le dites; et puis, quand je le serais, c'est pour les autres qu'on est belle, et non pour soi. — Jamais vous n'avez pensé à promener vos mains sur cette belle gorge, sur ces cuisses, sur ce ventre, sur ces chairs si fermes, si douces et si blanches? —

Oh ! pour cela non, il y a du péché à cela ; et si cela m'était arrivé, je ne sais comment j'aurais fait pour l'avouer à confesse..... Je ne sais ce que nous dîmes encore, lorsqu'on vint l'avertir qu'on la demandait au parloir. Il me parut que cette visite lui causait du dépit, et qu'elle aurait mieux aimé continuer de causer avec moi, quoique ce que nous disions ne valût guère la peine d'être regretté ; cependant nous nous séparâmes.

Jamais la communauté n'avait été plus heureuse que depuis que j'y étais entrée. La supérieure paraissait avoir perdu l'inégalité de son caractère ; on disait que je l'avais fixée. Elle donna même en ma faveur plusieurs jours de récréation, et ce qu'on appelle des fêtes ; ces jours on est un peu mieux servi qu'à l'ordinaire ; les offices sont plus courts, et tout le temps qui les sépare est accordé à la récréation. Mais ce temps heureux devait passer pour les autres et pour moi.

La scène que je viens de peindre fut suivie d'un grand nombre d'autres semblables que je néglige. Voici la suite de la précédente.

L'inquiétude commençait à s'emparer de la supérieure ; elle perdait sa gaîté, son embonpoint, son repos. La nuit suivante, lorsque tout le monde dormait et que la maison était dans le silence, elle se leva ; après avoir erré quel-

que temps dans les corridors, elle vint à ma cellule. J'ai le sommeil léger, je crus la reconnaître. Elle s'arrêta. En s'appuyant le front apparemment contre ma porte, elle fit assez de bruit pour me réveiller, si j'avais dormi. Je gardai le silence; il me sembla que j'entendais une voix qui se plaignait, quelqu'un qui soupirait; j'eus d'abord un léger frisson, ensuite je me déterminai à dire *Ave*. Au lieu de me répondre, on s'éloignait à pas léger. On revint quelque temps après; les plaintes et les soupirs recommencèrent; je dis encore *Ave*, et l'on s'éloigna pour la seconde fois. Je me rassurai, et je m'endormis. Pendant que je dormais on entra, on s'assit à côté de mon lit; mes rideaux étaient entr'ouverts; on tenait une petite bougie dont la lumière m'éclairait le visage, et celle qui la portait me regardait dormir; ce fut du moins ce que j'en jugeai à son attitude, lorsque j'ouvris les yeux; et cette personne c'était la supérieure. Je me levai subitement; elle vit ma frayeur; elle me dit : Suzanne, rassurez-vous; c'est moi.... Je me remis la tête sur mon oreiller, et je lui dis : Chère Mère, que faites-vous ici à l'heure qu'il est? Qu'est-ce qui peut vous avoir amenée? Pourquoi ne dormez-vous pas? — Je ne saurais dormir, me répondit-elle; je ne dormirai de long-temps. Ce sont des songes fâcheux qui me tourmentent; à peine ai-je les yeux

fermés, que les peines que vous avez souffertes se retracent à mon imagination ; je vous vois entre les mains de ces inhumaines, je vois vos cheveux épars sur votre visage, je vous vois les pieds ensanglantés, la torche au poing, la corde au cou ; je crois qu'elles vont disposer de votre vie ; je frissonne, je tremble ; une sueur froide se répand sur tout mon corps ; je veux aller à votre secours ; je pousse des cris, je m'éveille ; et c'est inutilement que j'attends que le sommeil revienne. Voilà ce qui m'est arrivé cette nuit ; j'ai craint que le ciel ne m'annonçât quelque malheur arrivé à mon amie ; je me suis levée, je me suis approchée de votre porte, j'ai écouté ; il m'a semblé que vous ne dormiez pas ; vous avez parlé, je me suis retirée ; je suis revenue, vous avez encore parlé, et je me suis encore éloignée ; je suis revenue une troisième fois ; et lorsque j'ai cru que vous dormiez, je suis entrée. Il y a déjà quelque temps que je suis à côté de vous, et que je crains de vous éveiller : j'ai balancé d'abord si je tirerais vos rideaux ; je voulais m'en aller, crainte de troubler votre repos ; mais je n'ai pu résister au desir de voir si ma chère Suzanne se portait bien ; je vous ai regardée : que vous êtes belle à voir, même quand vous dormez ! — Ma chère Mère, que vous êtes bonne ! — J'ai pris du froid ; mais je sais que je n'ai rien à craindre de fâcheux pour mon enfant, et je

crois que je dormirai. Donnez-moi votre main. —Je la lui donnai. — Que son pouls est tranquille ! qu'il est égal ! rien ne l'émeut. — J'ai le sommeil assez paisible. — Que vous êtes heureuse ! — Chère Mère, vous continuerez de vous refroidir. — Vous avez raison; adieu, belle amie, adieu, je m'en vais. — Cependant elle ne s'en allait point, elle continuait à me regarder; deux larmes coulèrent de ses yeux. Chère Mère, lui dis-je, qu'avez-vous ? vous pleurez; que je suis fâchée de vous avoir entretenue de mes peines!... A l'instant elle ferma ma porte, elle éteignit sa bougie, et elle se précipita sur moi. Elle me tenait embrassée; elle était couchée sur ma couverture à côté de moi; son visage était collé sur le mien, ses larmes mouillaient mes joues; elle soupirait, et elle me disait d'une voix plaintive et entrecoupée : Chère amie, ayez pitié de moi! — Chère Mère, lui dis-je, qu'avez-vous? Est-ce que vous vous trouvez mal? Que faut-il que je fasse? — Je tremble, me dit-elle, je frissonne; un froid mortel s'est répandu sur moi. — Voulez-vous que je me lève et que je vous cède mon lit? — Non, me dit-elle, il ne serait pas nécessaire que vous vous levassiez; écartez seulement un peu la couverture, que je m'approche de vous; que je me réchauffe, et que je guérisse. — Chère Mère, lui dis-je, mais cela est défendu. Que dirait-on si on le savait? J'ai

vu mettre en pénitence des religieuses, pour des choses beaucoup moins graves. Il arriva dans le couvent de Sainte-Marie à une religieuse d'aller la nuit dans la cellule d'une autre, c'était sa bonne amie, et je ne saurais vous dire tout le mal qu'on en pensait. Le directeur m'a demandé quelquefois si l'on ne m'avait jamais proposé de venir dormir à côté de moi, et il m'a sérieusement recommandé de ne le pas souffrir. Je lui ai même parlé des caresses que vous me faisiez; je les trouve très-innocentes, mais lui, il ne pense point ainsi; je ne sais comment j'ai oublié ses conseils; je m'étais bien proposé de vous en parler. — Chère amie, me dit-elle, tout dort autour de nous, personne n'en saura rien. C'est moi qui récompense ou qui punis; et quoi qu'en dise le directeur, je ne vois pas quel mal il y a à une amie, à recevoir à côté d'elle une amie que l'inquiétude a saisie, qui s'est éveillée, et qui est venue, pendant la nuit et malgré la rigueur de la saison, voir si sa bien-aimée n'était dans aucun péril. Suzanne, n'avez-vous jamais partagé le même lit chez vos parents avec une de vos sœurs? —Non, jamais. —Si l'occasion s'en était présentée, ne l'auriez-vous pas fait sans scrupule? Si votre sœur, alarmée et transie de froid, était venue vous demander place à côté de vous, l'auriez-vous refusée? — Je crois que non. — Et ne suis-je pas votre chère Mère? — Oui,

vous l'êtes; mais cela est défendu. — Chère amie, c'est moi qui le défends aux autres, et qui vous le permets et vous le demande. Que je me réchauffe un moment, et je m'en irai. Donnez-moi votre main..... Je la lui donnai. Tenez, me dit-elle, tâtez, voyez; je tremble, je frissonne, je suis comme un marbre..... et cela était vrai. Oh! la chère Mère, lui dis-je, elle en sera malade. Mais attendez, je vais m'éloigner sur le bord, et vous vous mettrez dans l'endroit chaud... Je me rangeai de côté, je levai la couverture, et elle se mit à ma place. Oh! qu'elle était mal! Elle avait un tremblement général dans tous les membres; elle voulait me parler, elle voulait s'approcher de moi; elle ne pouvait articuler, elle ne pouvait se remuer. Elle me disait à voix basse: Suzanne, mon amie, approchez-vous un peu..... Elle étendait ses bras; je lui tournais le dos; elle me prit doucement, elle me tira vers elle; elle passa son bras droit sous mon corps et l'autre dessus, et elle me dit: Je suis glacée; j'ai si froid que je crains de vous toucher, de peur de vous faire mal. — Chère Mère, ne craignez rien. — Aussitôt elle mit une de ses mains sur ma poitrine et l'autre autour de ma ceinture; ses pieds étaient posés sous les miens, et je les pressais pour les réchauffer; et la chère Mère me disait: Ah! chère amie, voyez comme mes pieds se sont promptement réchauffés, parce

qu'il n'y a rien qui les sépare des vôtres. — Mais, lui dis-je, qui empêche que vous ne vous réchauffiez partout de la même manière? — Rien, si vous voulez. — Je m'étais retournée, elle avait écarté son linge, et j'allais écarter le mien, lorsque tout-à-coup on frappa deux coups violents à la porte. Effrayée, je me jette sur-le-champ hors du lit d'un côté, et la supérieure de l'autre; nous écoutons, et nous entendons quelqu'un qui regagnait, sur la pointe du pied, la cellule voisine. Ah! lui dis-je, c'est ma Sœur Sainte-Thérèse; elle vous aura vu passer dans le corridor, et entrer chez moi; elle nous aura écoutées, elle aura surpris nos discours; que dira-t-elle?..... J'étais plus morte que vive. — Oui, c'est elle, me dit la supérieure d'un ton irrité; c'est elle, je n'en doute pas; mais j'espère qu'elle se ressouviendra long-temps de sa témérité. — Ah! chère Mère, lui dis-je, ne lui faites point de mal. — Suzanne, me dit-elle, adieu, bonsoir; recouchez-vous, dormez bien, je vous dispense de l'oraison. Je vais chez cette étourdie. Donnez-moi votre main..... Je la lui tendis d'un bord du lit à l'autre; elle releva la manche qui me couvrait le bras, elle le baisa en soupirant, sur toute la longueur, depuis l'extrémité des doigts jusqu'à l'épaule; et elle sortit en protestant que la téméraire qui avait osé la troubler s'en ressouviendrait. Aussitôt je m'avançai promptement

à l'autre bord de ma couche vers la porte, et j'écoutai : elle entra chez Sœur Thérèse. Je fus tentée de me lever et d'aller m'interposer entre elle et la supérieure, s'il arrivait que la scène devînt violente; mais j'étais si troublée, si mal à mon aise, que j'aimai mieux rester dans mon lit; mais je n'y dormis pas. Je pensai que j'allais devenir l'entretien de la maison; que cette aventure, qui n'avait rien en soi que de bien simple, serait racontée avec les circonstances les plus défavorables; qu'il en serait ici pis encore qu'à Longchamp, où je fus accusée de je ne sais quoi; que notre faute parviendrait à la connaissance des supérieurs; que notre Mère serait déposée; et que nous serions l'une et l'autre sévèrement punies. Cependant j'avais l'oreille au guet, j'attendais avec impatience que notre Mère sortît de chez Sœur Thérèse; cette affaire fut difficile à accommoder apparemment, car elle y passa presque la nuit. Que je la plaignais! elle était en chemise, toute nue, et transie de colère et de froid.

Le matin, j'avais bien envie de profiter de la permission qu'elle m'avait donnée, et de demeurer couchée; cependant il me vint en esprit qu'il n'en fallait rien faire. Je m'habillai bien vite, et me trouvai la première au choeur, où la supérieure et Sainte-Thérèse ne parurent point, ce qui me fit grand plaisir; premièrement, parce

que j'aurais eu de la peine à soutenir la présence de cette Sœur sans embarras; secondement, c'est que, puisqu'on lui avait permis de s'absenter de l'office, elle avait apparemment obtenu un pardon qu'elle ne lui aurait accordé qu'à des conditions qui devaient me tranquilliser. J'avais deviné. A peine l'office fut-il achevé, que la supérieure m'envoya chercher. J'allai la voir : elle était encore au lit, elle avait l'air abattu; elle me dit : J'ai souffert; je n'ai point dormi; Sainte-Thérèse est folle; si cela lui arrive encore, je l'enfermerai. — Ah ! chère Mère, lui dis-je, ne l'enfermez jamais. — Cela dépendra de sa conduite : elle m'a promis qu'elle serait meilleure; et j'y compte. Et vous, chère Suzanne, comment vous portez-vous? — Bien, chère Mère. — Avez-vous un peu reposé? — Fort peu. — On m'a dit que vous aviez été au chœur; pourquoi n'êtes-vous pas restée sur votre traversin? — J'y aurais été mal; et puis j'ai pensé qu'il valait mieux.... — Non, il n'y avait point d'inconvénient. Mais je me sens quelque envie de sommeiller; je vous conseille d'en aller faire autant chez vous, à moins que vous n'aimiez mieux accepter une place à côté de moi. — Chère Mère, je vous suis infiniment obligée; j'ai l'habitude de coucher seule, et je ne saurais dormir avec une autre. — Allez donc. Je ne descendrai point au réfectoire à dîner; on me servira ici : peut-être ne me leverai-je pas

du reste de la journée. Vous viendrez avec quelques autres que j'ai fait avertir. — Et sœur Sainte-Thérèse en sera-t-elle, lui demandai-je? — Non, me répondit-elle. — Je n'en suis pas fâchée. — Et pourquoi? — Je ne sais, il me semble que je crains de la rencontrer. — Rassurez-vous, mon enfant; je te réponds qu'elle a plus de frayeur de toi que tu n'en dois avoir d'elle.

Je la quittai, j'allai me reposer. L'après-midi, je me rendis chez la supérieure, où je trouvai une assemblée assez nombreuse des religieuses les plus jeunes et les plus jolies de la maison; les autres avaient fait leur visite, et s'étaient retirées. Vous qui vous connaissez en peinture, je vous assure, M. le Marquis, que c'était un assez agréable tableau à voir. Imaginez un atelier de dix à douze personnes, dont la plus jeune pouvait avoir quinze ans, et la plus âgée n'en avait pas vingt-trois; une supérieure qui touchait à la quarantaine, blanche, fraîche, pleine d'embonpoint, à moitié levée sur son lit, avec deux mentons qu'elle portait d'assez bonne grâce; des bras ronds comme s'ils avaient été tournés, des doigts en fuseau, et tout parsemés de fossettes; des yeux noirs, grands, vifs et tendres, presque jamais entièrement ouverts, à demi-fermés, comme si celle qui les possédait eût éprouvé quelque fatigue à les ouvrir; des lèvres vermeilles comme la rose, des dents blanches

comme le lait, les plus belles joues, une tête fort agréable, enfoncée dans un oreiller profond et mollet; les bras étendus mollement à ses côtés, avec de petits coussins sous les coudes pour les soutenir. J'étais assise sur le bord de son lit, et je ne faisais rien; une autre dans un fauteuil, avec un petit métier à broder sur ses genoux; d'autres, vers les fenêtres, faisaient de la dentelle; il y en avait à terre assises sur les coussins qu'on avait ôtés des chaises, qui cousaient, qui brodaient, qui parfilaient ou qui filaient au petit rouet. Les unes étaient blondes, d'autres brunes; aucune ne se ressemblait, quoiqu'elles fussent toutes belles. Leurs caractères étaient aussi variés que leurs physionomies; celles-ci étaient sereines, celles-là gaies, d'autres sérieuses, mélancoliques ou tristes. Toutes travaillaient, excepté moi, comme je vous l'ai dit. Il n'était pas difficile de discerner les amies des indifférentes et des ennemies; les amies s'étaient placées, ou l'une à côté de l'autre, ou en face; et tout en faisant leur ouvrage, elles causaient, elles se conseillaient, elles se regardaient furtivement, elles se pressaient les doigts, sous prétexte de se donner une épingle, une aiguille, des ciseaux. La supérieure les parcourait des yeux; elle reprochait à l'une son application, à l'autre son oisiveté, à celle-ci son indifférence, à celle-là sa tristesse; elle se faisait apporter l'ouvrage, elle louait ou

blâmait ; elle raccommodait à l'une son ajustement de tête..... Ce voile est trop avancé..... Ce linge prend trop du visage, on ne vous voit pas assez les joues..... Voilà des plis qui font mal.... Elle distribuait à chacune, ou de petits reproches, ou de petites caresses.

Tandis qu'on était ainsi occupé, j'entendis frapper doucement à la porte, j'y allai. La supérieure me dit : Sainte-Suzanne, vous reviendrez. — Oui, chère Mère. — N'y manquez pas, car j'ai quelque chose d'important à vous communiquer. — Je vais rentrer..... — C'était cette pauvre Sainte-Thérèse. Elle demeura un petit moment sans parler, et moi aussi; ensuite je lui dis : Chère Sœur, est-ce à moi que vous en voulez ? — Oui. — A quoi puis-je vous servir ? — Je vais vous le dire. J'ai encouru la disgrâce de notre chère Mère ; je croyais qu'elle m'avait pardonné, et j'avais quelque raison de le penser ; cependant vous êtes toutes assemblées chez elle, je n'y suis pas, et j'ai ordre de demeurer chez moi. — Est-ce que vous voudriez entrer ? — Oui. — Est-ce que vous souhaiteriez que j'en sollicitasse la permission ? — Oui. — Attendez, chère amie ; j'y vais. — Sincèrement, vous lui parlerez pour moi ? — Sans doute ; et pourquoi ne vous le promettrais-je pas, et pourquoi ne le ferais-je pas après vous l'avoir promis ? — Ah ! me dit-elle, en meregardant tendrement, je lui par-

donne, je lui pardonne le goût qu'elle a pour vous; c'est que vous possédez tous les charmes, la plus belleame et le plus beau corps....—J'étais enchantée d'avoir ce petit service à lui rendre. Je rentrai. Une autre avait pris ma place en mon absence sur le bord du lit de la supérieure, était penchée vers elle, le coude appuyé entre ses deux cuisses, et lui montrait son ouvrage; la supérieure, les yeux presque fermés, lui disait oui et non, sans presque la regarder; et j'étais debout à côté d'elle sans qu'elle s'en aperçût. Cependant elle ne tarda pas à revenir de sa légère distraction. Celle qui s'était emparée de ma place, me la rendit; je me rassis; ensuite me penchant doucement vers la supérieure, qui s'était un peu relevée sur ses oreillers, je me tus, mais je la regardai comme si j'avais une grâce à lui demander. Eh bien, me dit-elle, qu'est-ce qu'il y a? parlez, que voulez-vous? est-ce qu'il est en moi de vous refuser quelque chose? — La Sœur Sainte-Thérèse..... — J'entends. Je suis très-mécontente d'elle; mais Sainte-Suzanne intercède pour elle, et je lui pardonne; allez lui dire qu'elle peut entrer..... — J'y courus. La pauvre petite Sœur attendait à la porte; je lui dis d'avancer : elle le fit en tremblant, elle avait les yeux baissés; elle tenait un long morceau de mousseline attaché sur un patron qui lui échappa des mains au premier pas; je le ramassai; je la pris par un

bras et la conduisis à la supérieure. Elle se jeta à genoux ; elle saisit une de ses mains, qu'elle baisa en poussant quelques soupirs, et en versant une larme; puis elle s'empara d'une des miennes, qu'elle joignit à celle de la supérieure, et les baisa l'une et l'autre. La supérieure lui fit signe de se lever, et de se placer où elle voudrait; elle obéit. On servit une collation. La supérieure se leva ; elle ne s'assit point avec nous, mais elle se promenait autour de la table, posant sa main sur la tête de l'une, la renversant doucement en arrière et lui baisant le front, levant le linge de cou à une autre, plaçant sa main dessus, et demeurant appuyée sur le dos de son fauteuil; passant à une troisième, et laissant aller sur elle une de ses mains, ou la plaçant sur sa bouche; goûtant du bout des lèvres aux choses qu'on avait servies, et les distribuant à celle-ci, à celle-là. Après avoir circulé ainsi un moment, elle s'arrêta en face de moi, me regardant avec des yeux très-affectueux et très-tendres; cependant les autres les avaient baissés, comme si elles eussent craint de la contraindre ou de la distraire, mais surtout la sœur Sainte-Thérèse. La collation faite, je me mis au clavecin; et j'accompagnai deux Sœurs qui chantèrent sans méthode, avec du goût, de la justesse et de la voix. Je chantai aussi, et je m'accompagnai. La supérieure était assise au pied du

clavecin, et paraissait goûter le plus grand plaisir à m'entendre et à me voir; les autres écoutaient debout sans rien faire, ou s'étaient remises à l'ouvrage. Cette soirée fut délicieuse. Cela fait, toutes se retirèrent.

Je m'en allais avec les autres; mais la supérieure m'arrêta. Quelle heure est-il, me dit-elle? — Tout-à-l'heure six heures. — Quelques unes de nos discrètes vont entrer. J'ai réfléchi sur ce que vous m'avez dit de votre sortie de Longchamp; je leur ai communiqué mes idées; elles les ont approuvées, et nous avons une proposition à vous faire. Il est impossible que nous ne réussissions pas; et si nous réussissons, cela fera un petit bien à la maison et quelque douceur pour vous.... — A six heures, les discrètes entrèrent; la discrétion des maisons religieuses est toujours bien décrépite et bien vieille. Je me levai, elles s'assirent; et la supérieure me dit: Sœur Sainte-Suzanne, ne m'avez-vous pas appris que vous deviez à la bienfaisance de M. Manouri la dot qu'on vous a faite ici? — Oui, chère Mère. — Je ne me suis donc pas trompée, et les Sœurs de Longchamp sont restées en possession de la dot que vous leur avez payée en entrant chez elles? — Oui, chère Mère. — Elles ne vous en ont rien rendu? — Non, chère Mère. — Elles ne vous en font point de pension? — Non, chère Mère. — Cela n'est pas juste; c'est ce que j'ai commu-

niqué à nos discrètes ; et elles pensent comme moi, que vous êtes en droit de demander contre elles, ou que cette dot vous soit restituée au profit de notre maison, ou qu'elles vous en fassent la rente. Ce que vous tenez de l'intérêt que M. Manouri a pris à votre sort, n'a rien de commun avec ce que les Soeurs de Longchamp vous doivent ; ce n'est point à leur acquit qu'il a fourni votre dot. — Je ne le crois pas ; mais pour s'en assurer, le plus court c'est de lui écrire. — Sans doute ; mais au cas que sa réponse soit telle que nous la desirons, voici les propositions que nous avons à vous faire : Nous entreprendrons le procès en votre nom contre la maison de Longchamp; la nôtre fera les frais, qui ne seront pas considérables, parce qu'il y a bien de l'apparence que M. Manouri ne refusera pas de se charger de cette affaire; et si nous gagnons, la maison partagera avec vous moitié par moitié le fonds ou la rente. Qu'en pensez-vous, chère Soeur ? vous ne répondez pas, vous rêvez. — Je rêve que ces Soeurs de Longchamp m'ont fait beaucoup de mal, et que je serais au désespoir qu'elles imaginassent que je me venge. — Il ne s'agit pas de se venger ; il s'agit de redemander ce qui vous est dû. — Se donner encore une fois en spectacle ! — C'est le plus petit inconvénient ; il ne sera presque pas question de vous. Et puis notre communauté est pauvre, et celle de Longchamp est

riche. Vous serez notre bienfaitrice, du moins tant que vous vivrez; nous n'avons pas besoin de ce motif pour nous intéresser à votre conservation ; nous vous aimons toutes.... Et toutes les discrètes à la fois : Et qui est-ce qui ne l'aimerait pas ? elle est parfaite.... Je puis cesser d'être d'un moment à l'autre, une autre supérieure n'aurait pas peut-être pour vous les mêmes sentiments que moi : ah ! non sûrement, elle ne les aurait pas. Vous pouvez avoir de petites indispositions, de petits besoins; il est fort doux de posséder un petit argent dont on puisse disposer pour se soulager soi-même ou pour obliger les autres. — Chères Mères, leur dis-je, ces considérations ne sont pas à négliger, puisque vous avez la bonté de les faire; il y en a d'autres qui me touchent davantage; mais il n'y a point de répugnance que je ne sois prête à vous sacrifier. La seule grâce que j'aie à vous demander, chère Mère, c'est de ne rien commencer sans en avoir conféré en ma présence avec M. Manouri. — Rien n'est plus convenable. Voulez-vous lui écrire vous-même? — Chère Mère, comme il vous plaira. — Écrivez-lui; et pour ne pas revenir deux fois là-dessus, car je n'aime pas ces sortes d'affaires, elles m'ennuient à périr, écrivez à l'instant. — On me donna une plume, de l'encre et du papier, et sur-le-champ je priai M. Manouri de vouloir bien se transporter à Ar-

pajon aussitôt que ses occupations le lui permettraient ; que j'avais besoin encore de ses secours et de son conseil dans une affaire de quelque importance, etc. Le concile assemblé lut cette lettre, l'approuva, et elle fut envoyée.

M. Manouri vint quelques jours après. La supérieure lui exposa ce dont il s'agissait ; il ne balança pas un moment à être de son avis ; on traita mes scrupules de ridiculités ; il fut conclu que les religieuses de Longchamp seraient assignées dès le lendemain. Elles le furent ; et voilà que, malgré que j'en aie, mon nom reparaît dans des mémoires, des factum, à l'audience, et cela avec des détails, des suppositions, des mensonges, et toutes les noirceurs qui peuvent rendre une créature défavorable à ses juges et odieuse aux yeux du public. Mais, M. le Marquis, est-ce qu'il est permis aux avocats de calomnier tant qu'il leur plaît ? Est-ce qu'il n'y a point de justice contre eux ? Si j'avais pu prévoir toutes les amertumes que cette affaire entraînerait, je vous proteste que je n'aurais jamais consenti à ce qu'elle s'entamât. On eut l'attention d'envoyer à plusieurs religieuses de notre maison les pièces qu'on publia contre moi. A tout moment, elles venaient me demander les détails d'événements horribles qui n'avaient pas l'ombre de la vérité. Plus je montrais d'ignorance, plus on me croyait coupable ; parce que je n'expli-

quais rien, que je n'avouais rien, que je niais tout, on croyait que tout était vrai; on souriait, on me disait des mots entortillés, mais très-offensants; on haussait les épaules à mon innocence. Je pleurais, j'étais désolée.

Mais une peine ne vient jamais seule. Le temps d'aller à confesse arriva. Je m'étais déjà accusée des premières caresses que ma supérieure m'avait faites; le directeur m'avait très-expressément défendu de m'y prêter davantage : mais le moyen de se refuser à des choses qui font grand plaisir à une autre dont on dépend entièrement, et auxquelles on n'entend soi-même aucun mal!

Ce directeur devant jouer un grand rôle dans le reste de mes mémoires, je crois qu'il est à propos que vous le connaissiez.

C'est un Cordelier; il s'appelle le P. Lemoine; il n'a pas plus de quarante-cinq ans. C'est une des plus belles physionomies qu'on puisse voir; elle est douce, sereine, ouverte, riante, agréable quand il n'y pense pas; mais quand il y pense, son front se ride, ses soureils se froncent, ses yeux se baissent, et son maintien devient austère. Je ne connais pas deux hommes plus différents que le P. Lemoine à l'autel et le P. Lemoine au parloir, et le P. Lemoine au parloir seul ou en compagnie. Au reste, toutes les personnes religieuses en sont là; et moi-même je me suis surprise plusieurs fois sur le point d'aller à la grille, arrêtée

tout court, rajustant mon voile, mon bandeau, composant mon visage, mes yeux, ma bouche, mes mains, mes bras, ma contenance, ma démarche, et me faisant un maintien et une modestie d'emprunt qui durait plus ou moins, selon les personnes avec lesquelles j'avais à parler. Le P. Lemoine est grand, bien fait, gai, très-aimable quand il s'oublie; il parle à merveille; il a dans sa maison la réputation d'un grand théologien, et dans le monde celle d'un grand prédicateur; il converse à ravir. C'est un homme très-instruit d'une infinité de connaissances étrangères à son état: il a la plus belle voix, il sait la musique, l'histoire et les langues; il est docteur de Sorbonne. Quoiqu'il soit jeune, il a passé par les dignités principales de son ordre. Je le crois sans intrigue et sans ambition; il est aimé de ses confrères. Il avait sollicité la supériorité de la maison d'Étampes, comme un poste tranquille où il pourrait se livrer sans distraction à quelques études qu'il avait commencées; et on la lui avait accordée. C'est une grande affaire pour une maison de religieuses que le choix d'un confesseur: il faut être dirigée par un homme important et de marque. On fit tout pour avoir le P. Lemoine, et on l'eut, du moins par extraordinaire.

On lui envoyait la voiture de la maison la veille des grandes fêtes, et il venait. Il fallait voir le mouvement que son attente produisait dans toute

la communauté; comme on était joyeuse, comme on se renfermait, comme on travaillait à son examen, comme on se préparait à l'occuper le plus long-temps qu'il serait possible.

C'était la veille de la Pentecôte. Il était attendu. J'étais inquiète, la supérieure s'en aperçut, elle m'en parla. Je ne lui cachai point la raison de mon souci; elle m'en parut plus alarmée encore que moi, quoiqu'elle fît tout pour me le céler. Elle traita le P. Lemoine d'homme ridicule, se moqua de mes scrupules, me demanda si le P. Lemoine en savait plus sur l'innocence de ses sentiments et des miens que notre conscience, et si la mienne me reprochait quelque chose. Je lui répondis que non. Eh bien! me dit-elle, je suis votre supérieure, vous me devez l'obéissance, et je vous ordonne de ne lui point parler de ces sottises. Il est inutile que vous alliez à confesse, si vous n'avez que des bagatelles à lui dire.

Cependant le P. Lemoine arriva; et je me disposais à la confession, tandis que de plus pressées s'en étaient emparées. Mon tour approchait, lorsque la supérieure vint à moi, me tira à l'écart, et me dit : Sainte-Suzanne, j'ai pensé à ce que vous m'avez dit; retournez-vous-en dans votre cellule, je ne veux pas que vous alliez à confesse aujourd'hui. — Et pourquoi, lui répondis-je, chère Mère? C'est demain un grand jour, c'est jour de communion générale : que voulez-vous

qu'on pense, si je suis la seule qui n'approche point de la sainte Table? — N'importe, on dira tout ce qu'on voudra, mais vous n'irez point à confesse. — Chère Mère, lui dis-je, s'il est vrai que vous m'aimiez, ne me donnez point cette mortification, je vous le demande en grâce. — Non, non, cela ne se peut; vous me feriez quelque tracasserie avec cet homme-là, et je n'en veux point avoir. — Non, chère Mère, je ne vous en ferai point! — Promettez-moi donc..... Cela est inutile, vous viendrez demain matin dans ma chambre, vous vous accuserez à moi : vous n'avez commis aucune faute, dont je ne puisse vous réconcilier et vous absoudre; et vous communierez avec les autres. Allez..... — Je me retirai donc, et j'étais dans ma cellule, triste, inquiète, rêveuse, ne sachant quel parti prendre, si j'irais au P. Lemoine malgré ma supérieure, si je m'en tiendrais à son absolution le lendemain, et si je ferais mes dévotions avec le reste de la maison, ou si je m'éloignerais des sacrements, quoi qu'on en pût dire. Lorsqu'elle rentra, elle s'était confessée, et le P. Lemoine lui avait demandé pourquoi il ne m'avait point aperçue, si j'étais malade; je ne sais ce qu'elle lui avait répondu, mais la fin de cela, c'est qu'il m'attendait au confessionnal. Allez-y donc, me dit-elle, puisqu'il le faut, mais assurez-moi que vous vous tairez. J'hésitais, elle insistait. Eh! folle, me disait-elle,

quel mal veux-tu qu'il y ait à taire ce qu'il n'y a point eu de mal à faire? — Et quel mal y a-t-il à le dire, lui répondis-je? — Aucun, mais il y a de l'inconvénient. Qui sait l'importance que cet homme peut y mettre? Assurez-moi donc..... — Je balançai encore; mais enfin je m'engageai à ne rien dire, s'il ne me questionnait pas, et j'allai.

Je me confessai, et je me tus; mais le directeur m'interrogea, et je ne dissimulai rien. Il me fit mille demandes singulières, auxquelles je ne comprends rien encore à présent que je me les rappelle. Il me traita avec indulgence; mais il s'exprima sur la supérieure dans des termes qui me firent frémir; il l'appela indigne, libertine, mauvaise religieuse, femme pernicieuse, ame corrompue; et m'enjoignit, sous peine de péché mortel, de ne me trouver jamais seule avec elle, et de ne souffrir aucune de ses caresses. — Mais, mon Père, lui dis-je, c'est ma supérieure; elle peut entrer chez moi, m'appeler chez elle quand il lui plaît. — Je le sais, je le sais, et j'en suis désolé. Chère enfant, me dit-il, loué soit Dieu qui vous a préservée jusqu'à présent! Sans oser m'expliquer avec vous plus clairement, dans la crainte de devenir moi-même le complice de votre indigne supérieure, et de faner, par le souffle empoisonné qui sortirait malgré moi de mes lèvres, une fleur délicate, qu'on ne garde fraîche et sans tache jusqu'à l'âge où vous êtes, que par une pro-

tection spéciale de la Providence; je vous ordonne de fuir votre supérieure, de repousser loin de vous ses caresses, de ne jamais entrer seule chez elle, de lui fermer votre porte, surtout la nuit; de sortir de votre lit, si elle entre chez vous malgré vous; d'aller dans le corridor, d'appeler s'il le faut, de descendre toute nue jusqu'aux pieds des autels, de remplir la maison de vos cris, et de faire tout ce que l'amour de Dieu, la crainte du crime, la sainteté de votre état et l'intérêt de votre salut vous inspireraient, si Satan en personne se présentait à vous et vous poursuivait. Oui, mon enfant, Satan; c'est sous cet aspect que je suis contraint de vous montrer votre supérieure; elle est enfoncée dans l'abîme du crime, elle cherche à vous y plonger; et vous y seriez déjà peut-être avec elle, si votre innocence même ne l'avait remplie de terreur, et ne l'avait arrêtée..... Puis levant les yeux au ciel, il s'écria : Mon Dieu! continuez de protéger cette enfant..... Dites avec moi : *Satana, vade retrò, apage, Satana.* Si cette malheureuse vous interroge, dites-lui tout, répétez-lui mon discours; dites-lui qu'il vaudrait mieux qu'elle ne fût pas née, ou qu'elle se précipitât seule aux enfers par une mort violente. — Mais, mon Père, lui répliquai-je, vous l'avez entendue elle-même tout-à-l'heure? — Il ne me répondit rien; mais poussant un soupir profond, il porta ses bras contre une des parois du

confessionnal, et appuya sa tête dessus comme un homme pénétré de douleur : il demeura quelque temps dans cet état. Je ne savais que penser; les genoux me tremblaient; j'étais dans un trouble, un désordre qui ne se conçoit pas. Tel serait un voyageur qui marcherait dans les ténèbres entre des précipices qu'il ne verrait pas, et qui serait frappé de tout côté par des voix souterraines qui lui crieraient : C'est fait de toi!..... Me regardant ensuite avec un air tranquille, mais attendri, il me dit : Avez-vous de la santé? — Oui, mon Père. — Ne seriez-vous pas trop incommodée d'une nuit que vous passeriez sans dormir? — Non, mon Père. — Eh bien! me dit-il, vous ne vous coucherez point celle-ci; aussitôt après votre collation vous irez dans l'église, vous vous prosternerez au pied des autels, vous y passerez la nuit en prières. Vous ne savez pas le danger que vous avez couru : vous remercierez Dieu de vous en avoir garantie; et demain vous approcherez de la sainte Table avec toutes les autres religieuses. Je ne vous donne pour pénitence que de vous tenir loin de votre supérieure, et que de repousser ses caresses empoisonnées. Allez; je vais de mon côté unir mes prières aux vôtres. Combien vous m'allez causer d'inquiétudes! je sens toutes les suites du conseil que je vous donne; mais je vous le dois, et je me le dois à moi-même. Dieu est le maître; et nous n'avons qu'une loi.

Je ne me rappelle, monsieur, que très-imparfaitement tout ce qu'il me dit. A présent que je compare son discours tel que je viens de vous le rapporter, avec l'impression terrible qu'il me fit, je n'y trouve pas de comparaison; mais cela vient de ce qu'il est brisé, décousu; qu'il y manque beaucoup de choses que je n'ai pas retenues, parce que je n'y attachais aucune idée distincte, et que je ne voyais et ne vois encore aucune importance à des choses sur lesquelles il se récriait avec le plus de violence. Par exemple, qu'est-ce qu'il trouvait de si étrange dans la scène du clavecin? N'y a-t-il pas des personnes sur lesquelles la musique fait la plus violente impression? On m'a dit à moi-même que certains airs, certaines modulations changeaient entièrement ma physionomie : alors j'étais tout-à-fait hors de moi, je ne savais presque pas ce que je devenais; je ne crois pas que j'en fusse moins innocente. Pourquoi n'en eût-il pas été de même de ma supérieure, qui était certainement, malgré toutes ses folies et ses inégalités, une des femmes les plus sensibles qu'il y eût au monde? Elle ne pouvait entendre un récit un peu touchant sans fondre en larmes; quand je lui racontai mon histoire, je la mis dans un état à faire pitié. Que ne lui faisait-il un crime aussi de sa commisération? Et la scène de la nuit, dont il attendait l'issue avec une frayeur mortelle...... Certainement cet homme est trop sévère.

Quoi qu'il en soit, j'exécutai ponctuellement ce qu'il m'avait prescrit, et dont il avait sans doute prévu la suite immédiate. Tout au sortir du confessionnal, j'allai me prosterner au pied des autels; j'avais la tête troublée d'effroi; j'y demeurai jusqu'à souper. La supérieure, inquiète de ce que j'étais devenue, m'avait fait appeler; on lui avait répondu que j'étais en prière. Elle s'était montrée plusieurs fois à la porte du chœur; mais j'avais fait semblant de ne la point apercevoir. L'heure du souper sonna; je me rendis au réfectoire; je soupai à la hâte; et le souper fini, je revins aussitôt à l'église; je ne parus point à la récréation du soir; à l'heure de se retirer et de se coucher je ne remontai point. La supérieure n'ignorait pas ce que j'étais devenue. La nuit était fort avancée; tout était en silence dans la maison lorsqu'elle descendit auprès de moi. L'image sous laquelle le directeur me l'avait montrée, se retraça à mon imagination; le tremblement me prit, je n'osai la regarder; je crus que je la verrais avec un visage hideux, et toute enveloppée de flammes; et je disais au-dedans de moi : *Satana, vade retrò, apage, Satana.* Mon Dieu, conservez-moi, éloignez de moi ce démon.

Elle se mit à genoux, et après avoir prié quelque temps, elle me dit : Sainte-Suzanne, que faites-vous ici? — Madame, vous le voyez. — Savez-vous l'heure qu'il est? — Oui, madame. — Pour-

quoi n'êtes-vous pas rentrée chez vous à l'heure de la retraite? — C'est que je me disposais à célébrer demain le grand jour. — Votre dessein était donc de passer ici la nuit? — Oui, madame. — Et qui est-ce qui vous l'a permis? — Le directeur me l'a ordonné. — Le directeur n'a rien à ordonner contre la règle de la maison; et moi, je vous ordonne de vous aller coucher. — Madame, c'est la pénitence qu'il m'a imposée. — Vous la remplacerez par d'autres œuvres. — Cela n'est pas à mon choix. — Allons, me dit-elle, mon enfant, venez. La fraîcheur de l'église pendant la nuit vous incommodera; vous prierez dans votre cellule..... Après cela, elle voulut me prendre par la main; mais je m'éloignai avec vitesse. Vous me fuyez, me dit-elle. — Oui, madame, je vous fuis.... Rassurée par la sainteté du lieu, par la présence de la Divinité, par l'innocence de mon coeur, j'osai lever les yeux sur elle; mais à peine l'eus-je aperçue, que je poussai un grand cri et je me mis à courir dans le choeur comme une insensée, en criant: Loin de moi, Satan!..... Elle ne me suivait point, elle restait à sa place, et elle me disait, en tendant doucement ses deux bras vers moi, et de la voix la plus touchante et la plus douce: Qu'avez-vous? D'où vient cet effroi? Arrêtez. Je ne suis point Satan, je suis votre supérieure et votre amie.... Je m'arrêtai, je retournai encore la tête vers elle, et je vis que j'avais été effrayée

par une apparence bizarre que mon imagination avait réalisée; c'est qu'elle était placée, par rapport à la lampe de l'église, de manière qu'il n'y avait que son visage et que l'extrémité de ses mains qui fussent éclairées, et que le reste était dans l'ombre, ce qui lui donnait un aspect singulier. Un peu revenue à moi, je me jetai dans une stalle. Elle s'approcha, elle allait s'asseoir dans la stalle voisine, lorsque je me levai et me plaçai dans la stalle au-dessous. Je voyageai ainsi de stalle en stalle, et elle aussi jusqu'à la dernière : là, je m'arrêtai, et je la conjurai de laisser du moins une place vide entre elle et moi. Je le veux bien, me dit-elle. Nous nous assîmes toutes deux; une stalle nous séparait; alors la supérieure prenant la parole, me dit : Pourrait-on savoir de vous, Sainte-Suzanne, d'où vient l'effroi que ma présence vous cause? — Chère Mère, lui dis-je, pardonnez-moi, ce n'est pas moi, c'est le P. Lemoine. Il m'a représenté la tendresse que vous avez pour moi, les caresses que vous me faites, et auxquelles je vous avoue que je n'entends aucun mal, sous les couleurs les plus affreuses. Il m'a ordonné de vous fuir, de ne plus entrer chez vous, seule; de sortir de ma cellule, si vous y veniez; il vous a peinte à mon esprit comme le démon. Que sais-je ce qu'il ne m'a pas dit là-dessus. — Vous lui avez donc parlé? — Non, chère Mère; mais je n'ai pu me dispenser de lui répondre. — Me voilà donc

bien horrible à vos yeux? — Non, chère Mère, je ne saurais m'empêcher de vous aimer, de sentir tout le prix de vos bontés, de vous prier de me les continuer; mais j'obéirai à mon directeur. — Vous ne viendrez donc plus me voir? — Non, chère Mère. — Vous ne me recevrez plus chez vous? — Non, chère Mère. — Vous repousserez mes caresses? — Il m'en coûtera beaucoup, car je suis née caressante, et j'aime à être caressée; mais il le faudra; je l'ai promis à mon directeur, et j'en ai fait le serment au pied des autels. Si je pouvais vous rendre la manière dont il s'explique! C'est un homme pieux, c'est un homme éclairé; quel intérêt a-t-il à me montrer du péril où il n'y en a point? A éloigner le cœur d'une religieuse du cœur de sa supérieure? Mais peut-être reconnaît-il, dans des actions très-innocentes de votre part et de la mienne, un germe de corruption secrète qu'il croit tout développé en vous, et qu'il craint que vous ne développiez en moi. Je ne vous cacherai pas qu'en revenant sur les impressions que j'ai quelquefois ressenties..... D'où vient, chère Mère, qu'au sortir d'auprès de vous, en rentrant chez moi, j'étais agitée, rêveuse? D'où vient que je ne pouvais ni prier, ni m'occuper? D'où vient une espèce d'ennui que je n'avais jamais éprouvé? Pourquoi, moi qui n'ai jamais dormi le jour, me sentais-je aller au sommeil? Je croyais que c'était en vous une maladie con-

tagieuse, dont l'effet commençait à s'opérer en moi; mais le P. Lemoine voit cela bien autrement. — Et comment voit-il cela? — Il y voit toutes les noirceurs du crime, votre perte consommée, la mienne projetée. Que sais-je? — Allez, me dit-elle, votre P. Lemoine est un visionnaire; ce n'est pas la première algarade de cette nature qu'il m'ait causée. Il suffit que je m'attache à quelqu'un d'une amitié tendre, pour qu'il s'occupe à lui tourner la cervelle; peu s'en est fallu qu'il n'ait rendu folle cette pauvre Sainte-Thérèse. Cela commence à m'ennuyer, et je me déferai de cet homme-là; aussi bien il demeure à dix lieues d'ici; c'est un embarras que de le faire venir; on ne l'a pas quand on veut : mais nous parlerons de cela plus à l'aise. Vous ne voulez donc pas remonter? — Non, chère Mère, je vous demande en grâce de me permettre de passer ici la nuit. Si je manquais à ce devoir, demain je n'oserais approcher des sacrements avec le reste de la communauté. Mais vous, chère Mère, communierez-vous? — Sans doute. — Mais le P. Lemoine ne vous a donc rien dit? — Non. — Mais comment cela s'est-il fait? — C'est qu'il n'a point été dans le cas de me parler. On ne va à confesse que pour s'accuser de ses péchés; et je n'en vois point à aimer bien tendrement une enfant aussi aimable que Sainte-Suzanne. S'il y avait quelque faute, ce serait de rassembler sur elle seule un sentiment

qui devrait se répandre également sur toutes celles qui composent la communauté; mais cela ne dépend pas de moi; je ne saurais m'empêcher de distinguer le mérite où il est, et de m'y porter d'un goût de préférence. J'en demande pardon à Dieu; et je ne conçois pas comment votre P. Lemoine voit ma damnation scellée dans une partialité si naturelle, et dont il est si difficile de se garantir. Je tâche de faire le bonheur de toutes; mais il y en a que j'estime et que j'aime plus que d'autres, parce qu'elles sont plus aimables et plus estimables. Voilà tout mon crime avec vous; Sainte-Suzanne, le trouvez-vous bien grand? — Non, chère Mère. — Allons, chère enfant, faisons encore chacune une petite prière, et retirons-nous. — Je la suppliai derechef de permettre que je passasse la nuit dans l'église; elle y consentit, à condition que cela n'arriverait plus, et elle se retira.

Je revins sur ce qu'elle m'avait dit; je demandai à Dieu de m'éclairer; je réfléchis et je conclus, tout bien considéré, que quoique des personnes fussent d'un même sexe, il pouvait y avoir du moins de l'indécence dans la manière dont elles se témoignaient leur amitié; que le P. Lemoine, homme austère, avait peut-être outré les choses; mais que le conseil d'éviter l'extrême familiarité de ma supérieure par beaucoup de réserve était bon à suivre, et je me le promis.

Le matin, lorsque les religieuses vinrent au chœur, elles me trouvèrent à ma place; elles approchèrent toutes de la sainte Table, et la supérieure à leur tête, ce qui acheva de me persuader son innocence, sans me détacher du parti que j'avais pris. Et puis il s'en manquait beaucoup que je sentisse pour elle tout l'attrait qu'elle éprouvait pour moi. Je ne pouvais m'empêcher de la comparer à ma première supérieure: quelle différence! ce n'était ni la même piété, ni la même gravité, ni la même dignité, ni la même ferveur, ni le même esprit, ni le même goût de l'ordre.

Il arriva dans l'intervalle de peu de jours deux grands événements: l'un, c'est que je gagnai mon procès contre les religieuses de Longchamp; elles furent condamnées à payer à la maison de Sainte-Eutrope, où j'étais, une pension proportionnée à ma dot: l'autre, c'est le changement de directeur. Ce fut la supérieure qui m'apprit elle-même ce dernier.

Cependant je n'allais plus chez elle qu'accompagnée; elle ne venait plus seule chez moi. Elle me cherchait toujours, mais je l'évitais; elle s'en apercevait, et m'en faisait des reproches. Je ne sais ce qui se passait dans cette ame, mais il fallait que ce fût quelque chose d'extraordinaire. Elle se levait la nuit et se promenait dans les corridors, surtout dans le mien; je l'entendais

passer et repasser; s'arrêter à ma porte, se plaindre, soupirer; je tremblais, et je me renfonçais dans mon lit. Le jour, si j'étais à la promenade, dans la salle du travail, ou dans la chambre de récréation, de manière que je ne pusse l'apercevoir, elle passait des heures entières à me considérer; elle épiait toutes mes démarches: si je descendais, je la trouvais au bas des degrés; elle m'attendait au haut quand je remontais. Un jour elle m'arrêta, elle se mit à me regarder sans mot dire; des pleurs coulèrent abondamment de ses yeux, puis tout à coup se jetant à terre et me serrant un genou entre ses deux mains, elle me dit: Sœur cruelle, demande-moi ma vie, je te la donnerai, mais ne m'évite pas; je ne saurais plus vivre sans toi..... Son état me fit pitié, ses yeux étaient éteints; elle avait perdu son embonpoint et ses couleurs. C'était ma supérieure, elle était à mes pieds, la tête appuyée contre mon genou qu'elle tenait embrassé; je lui tendis les mains, elle les prit avec ardeur, elle les baisait, et puis elle me regardait, et puis elle les baisait encore et me regardait encore; je la relevai. Elle chancelait, elle avait peine à marcher; je la reconduisis à sa cellule. Quand sa porte fut ouverte, elle me prit par la main, et me tira doucement pour me faire entrer, mais sans me parler et sans me regarder. Non, lui dis-je, chère Mère, non, je me le suis promis; c'est le mieux pour

vous et pour moi ; j'occupe trop de place dans votre ame, c'est autant de perdu pour Dieu à qui vous la devez toute entière. — Est-ce à vous à me le reprocher?.... Je tâchais, en lui parlant, à dégager ma main de la sienne. —Vous ne voulez donc pas entrer, me dit-elle ? — Non, chère Mère, non. — Vous ne le voulez pas, Sainte-Suzanne ? vous ne savez pas ce qui peut en arriver, non, vous ne le savez pas : vous me ferez mourir..... —Ces derniers mots m'inspirèrent un sentiment tout contraire à celui qu'elle se proposait ; je retirai ma main avec vivacité, et je m'enfuis. Elle se retourna, me regarda aller quelques pas, puis, rentrant dans sa cellule dont la porte demeura ouverte, elle se mit à pousser les plaintes les plus aiguës. Je les entendis ; elles me pénétrèrent. Je fus un moment incertaine si je continuerais de m'éloigner ou si je retournerais ; cependant je ne sais par quel mouvement d'aversion je m'éloignai, mais ce ne fut pas sans souffrir de l'état où je la laissais ; je suis naturellement compatissante. Je me renfermai chez moi, je m'y trouvai mal à mon aise ; je ne savais à quoi m'occuper ; je fis quelques tours en long et en large, distraite et troublée ; je sortis, je rentrai ; enfin j'allai frapper à la porte de Sainte-Thérèse ma voisine. Elle était en conversation intime avec une autre jeune religieuse, de ses amies ; je lui dis : Chère Sœur, je suis fâchée de

vous interrompre, mais je vous prie de m'écouter un moment, j'aurais un mot à vous dire..... Elle me suivit chez moi, et je lui dis : Je ne sais ce qu'a notre Mère supérieure, elle est désolée; si vous alliez la trouver, peut-être la consoleriez-vous..... Elle ne me répondit pas; elle laissa son amie chez elle, ferma sa porte, et courut chez notre supérieure.

Cependant le mal de cette femme empira de jour en jour; elle devint mélancolique et sérieuse; la gaîté, qui depuis mon arrivée dans la maison n'avait point cessé, disparut tout à coup; tout rentra dans l'ordre le plus austère; les offices se firent avec la dignité convenable; les étrangers furent presque entièrement exclus du parloir; défense aux religieuses de fréquenter les unes chez les autres; les exercices reprirent avec l'exactitude la plus scrupuleuse; plus d'assemblée chez la supérieure, plus de collation; les fautes les plus légères furent sévèrement punies; on s'adressait encore à moi quelquefois pour obtenir grâce, mais je refusais absolument de la demander. La cause de cette révolution ne fut ignorée de personne; les anciennes n'en étaient pas fâchées, les jeunes s'en désespéraient; elles me regardaient de mauvais œil; pour moi, tranquille sur ma conduite, je négligeais leur humeur et leurs reproches.

Cette supérieure, que je ne pouvais ni soulager

ni m'empêcher de plaindre, passa successivement de la mélancolie à la piété, et de la piété au délire. Je ne la suivrai point dans le cours de ces différents progrès, cela me jeterait dans un détail qui n'aurait point de fin; je vous dirai seulement que, dans son premier état, tantôt elle me cherchait, tantôt elle m'évitait; nous traitait quelquefois, les autres et moi, avec sa douceur accoutumée; quelquefois aussi elle passait subitement à la rigueur la plus outrée; elle nous appelait et nous renvoyait; donnait récréation et révoquait ses ordres un moment après; nous faisait appeler au choeur; et lorsque tout était en mouvement pour lui obéir, un second coup de cloche renfermait la communauté. Il est difficile d'imaginer le trouble de la vie que l'on menait; la journée se passait à sortir de chez soi et à y rentrer, à prendre son bréviaire et à le quitter, à monter et à descendre, à baisser son voile et à le relever. La nuit était presque aussi interrompue que le jour.

Quelques religieuses s'adressèrent à moi, et tâchèrent de me faire entendre qu'avec un peu plus de complaisance et d'égards pour la supérieure, tout reviendrait à l'ordre; elles auraient dû dire au désordre accoutumé : je leur répondais tristement: Je vous plains; mais dites-moi clairement ce qu'il faut que je fasse..... Les unes s'en retournaient en baissant la tête et sans me ré-

pondre; d'autres me donnaient des conseils qu'il m'était impossible d'arranger avec ceux de notre directeur; je parle de celui qu'on avait révoqué, car, pour son successeur, nous ne l'avions pas encore vu.

La supérieure ne sortait plus de nuit; elle passait des semaines entières sans se montrer, ni à l'office, ni au choeur, ni au réfectoire, ni à la récréation; elle demeurait renfermée dans sa chambre; elle errait dans les corridors, ou elle descendait à l'église; elle allait frapper aux portes des religieuses, et elle leur disait d'une voix plaintive : Soeur une telle, priez pour moi; Soeur une telle, priez pour moi..... Le bruit se répandit qu'elle se disposait à une confession générale.

Un jour que je descendis la première à l'église, je vis un papier attaché au voile de la grille, je m'en approchai et je lus : « Chères « Soeurs, vous êtes invitées à prier pour une « religieuse qui s'est égarée de ses devoirs, et « qui veut retourner à Dieu..... » Je fus tentée de l'arracher, cependant je le laissai. Quelques jours après, c'en était un autre, sur lequel on avait écrit : « Chères Soeurs, vous êtes invitées « à implorer la miséricorde de Dieu sur une « religieuse qui a reconnu ses égarements; ils « sont grands..... » Un autre jour, c'était une autre invitation qui disait : « Chères Sœurs, vous

« êtes priées de demander à Dieu d'éloigner le « désespoir d'une religieuse qui a perdu toute « confiance dans la miséricorde divine..... »

Toutes ces invitations où se peignaient les cruelles vicissitudes de cette ame en peine, m'attristaient profondément. Il m'arriva une fois de demeurer comme un terme vis-à-vis un de ces placards; je m'étais demandée à moi-même, qu'est-ce que c'était que ces égarements qu'elle se reprochait; d'où venaient les transes de cette femme; quels crimes elle pouvait avoir à se reprocher; je revenais sur les exclamations du directeur, je me rappelais ses expressions, j'y cherchais un sens, je n'y en trouvais point, et je demeurais comme absorbée. Quelques religieuses qui me regardaient causaient entre elles; et si je ne me suis pas trompée, elles me regardaient comme incessamment menacée des mêmes terreurs.

Cette pauvre supérieure ne se montrait que son voile baissé; elle ne se mêlait plus des affaires de la maison; elle ne parlait à personne; elle avait de fréquentes conférences avec le nouveau directeur qu'on nous avait donné. C'était un jeune bénédictin. Je ne sais s'il lui avait imposé toutes les mortifications qu'elle pratiquait; elle jeûnait trois jours de la semaine; elle se macérait; elle entendait l'office dans les stalles inférieures. Il fallait passer devant sa porte pour

aller à l'église ; là, nous la trouvions prosternée, le visage contre terre, et elle ne se relevait que quand il n'y avait plus personne. La nuit, elle descendait en chemise, nus pieds ; si Sainte-Thérèse ou moi nous la rencontrions, par hasard, elle se retournait et se collait le visage contre le mur. Un jour que je sortais de ma cellule, je la trouvai prosternée, les bras étendus et la face contre terre; et elle me dit : Avancez, marchez, foulez-moi aux pieds; je ne mérite pas un autre traitement.

Pendant des mois entiers que cette maladie dura, le reste de la communauté eut le temps de pâtir et de me prendre en aversion. Je ne reviendrai pas sur les désagréments d'une religieuse qu'on hait dans sa maison, vous en devez être instruit à présent. Je sentis peu à peu renaître le dégoût de mon état. Je portai ce dégoût et mes peines dans le sein du nouveau directeur ; il s'appelle dom Morel ; c'est un homme d'un caractère ardent ; il touche à la quarantaine. Il parut m'écouter avec attention et avec intérêt ; il desira de connaître les événements de ma vie ; il me fit entrer dans les détails les plus minutieux sur ma famille, sur mes penchants, mon caractère, les maisons où j'avais été, celle où j'étais, sur ce qui s'était passé entre ma supérieure et moi. Je ne lui cachai rien. Il ne me parut pas mettre à la conduite de la supérieure

avec moi la même importance que le Père Lemoine ; à peine daigna-t-il me jeter là-dessus quelques mots ; il regarda cette affaire comme finie ; la chose qui le touchait le plus, c'étaient mes dispositions secrètes sur la vie religieuse. A mesure que je m'ouvrais, sa confiance faisait les mêmes progrès ; si je me confessais à lui, il se confiait à moi ; ce qu'il me disait de ses peines avait la plus parfaite conformité avec les miennes ; il était entré en religion malgré lui ; il supportait son état avec le même dégoût, et il n'était guère moins à plaindre que moi. Mais, chère Sœur, ajoutait-il, que faire à cela ? Il n'y a plus qu'une ressource, c'est de rendre notre condition la moins fâcheuse qu'il sera possible. Et puis il me donnait les mêmes conseils qu'il suivait ; ils étaient sages. Avec cela, ajoutait-il, on n'évite pas les chagrins, on se résout seulement à les supporter. Les personnes religieuses ne sont heureuses qu'autant qu'elles se font un mérite devant Dieu de leurs croix ; alors elles s'en réjouissent, elles vont au-devant des mortifications ; plus elles sont amères et fréquentes, plus elles s'en félicitent ; c'est un échange qu'elles ont fait de leur bonheur présent contre un bonheur à venir ; elles s'assurent celui-ci par le sacrifice volontaire de celui-là. Quand elles ont bien souffert, elles disent à Dieu : *Ampliùs, Domine ;* Seigneur, encore davantage.... et c'est une prière

que Dieu ne manque guère d'exaucer. Mais si ces peines sont faites pour vous et pour moi comme pour elles, nous ne pouvons pas nous en promettre la même récompense, nous n'avons pas la seule chose qui leur donnerait de la valeur, la résignation : cela est triste. Hélas, comment vous inspirerai-je la vertu qui vous manque et que je n'ai pas ? Cependant sans cela nous nous exposons à être perdus dans l'autre vie, après avoir été bien malheureux dans celle-ci. Au sein des pénitences, nous nous damnons presque aussi sûrement que les gens du monde au milieu des plaisirs; nous nous privons, ils jouissent; et après cette vie les mêmes supplices nous attendent. Que la condition d'un religieux, d'une religieuse qui n'est point appelée, est fâcheuse ! c'est la nôtre, pourtant ; et nous ne pouvons la changer. On nous a chargés de chaînes pesantes, que nous sommes condamnés à secouer sans cesse, sans aucun espoir de les rompre; tâchons, chère Sœur, de les traîner. Allez, je reviendrai vous voir.

Il revint quelques jours après; je le vis au parloir, je l'examinai de plus près. Il acheva de me confier de sa vie, moi de la mienne, une infinité de circonstances qui formaient entre lui et moi autant de points de contact et de ressemblance ; il avait presque subi les mêmes persécutions domestiques et religieuses. Je ne m'a-

percevais pas que la peinture de ses dégoûts était peu propre à dissiper les miens ; cependant cet effet se produisait en moi, et je crois que la peinture de mes dégoûts produisait le même effet en lui. C'est ainsi que la ressemblance des caractères se joignant à celle des événements, plus nous nous revoyions, plus nous nous plaisions l'un à l'autre ; l'histoire de ses moments, c'était l'histoire des miens ; l'histoire de ses sentiments, c'était l'histoire des miens ; l'histoire de son ame, c'était l'histoire de la mienne.

Lorsque nous nous étions bien entretenus de nous, nous parlions aussi des autres, et surtout de la supérieure. Sa qualité de directeur le rendait très-réservé ; cependant j'aperçus à travers ses discours que la disposition actuelle de cette femme ne durerait pas ; qu'elle luttait contre elle-même, mais en vain ; et qu'il arriverait de deux choses l'une, ou qu'elle reviendrait incessamment à ses premiers penchants, ou qu'elle perdrait la tête. J'avais la plus forte curiosité d'en savoir davantage ; il aurait bien pu m'éclairer sur des questions que je m'étais faites, et auxquelles je n'avais jamais pu me répondre; mais je n'osais l'interroger ; je me hasardai seulement à lui demander s'il connaissait le Père Lemoine. — Oui, me dit-il, je le connais ; c'est un homme de mérite, il en a beaucoup. — Nous avons cessé de l'avoir d'un moment à l'autre. — Il est vrai.

— Ne pourriez-vous point me dire comment cela s'est fait ? — Je serais fâché que cela transpirât. — Vous pouvez compter sur ma discrétion. — On a, je crois, écrit contre lui à l'archevêché. — Et qu'a-t-on pu dire ? — Qu'il demeurait trop loin de la maison ; qu'on ne l'avait pas quand on voulait ; qu'il était d'une morale trop austère ; qu'on avait quelque raison de le soupçonner des sentiments des novateurs ; qu'il semait la division dans la maison, et qu'il éloignait l'esprit des religieuses de leur supérieure. — Et d'où savez-vous cela ? — De lui-même. — Vous le voyez donc ? — Oui, je le vois ; il m'a parlé de vous quelquefois. — Qu'est-ce qu'il vous en a dit ? — Que vous étiez bien à plaindre ; qu'il ne concevait pas comment vous aviez pu résister à toutes les peines que vous aviez souffertes ; que, quoiqu'il n'ait eu l'occasion de vous entretenir qu'une ou deux fois, il ne croyait pas que vous pussiez jamais vous accommoder de la vie religieuse ; qu'il avait dans l'esprit...... là, il s'arrêta tout court ; et moi j'ajoutai : Qu'avait-il dans l'esprit ? — Dom Morel me répondit : Ceci est une affaire de confiance trop particulière pour qu'il me soit libre d'achever..... — Je n'insistai pas, j'ajoutai seulement : Il est vrai que c'est le Père Lemoine qui m'a inspiré de l'éloignement pour ma supérieure. — Il a bien fait. — Et pourquoi ? — Ma Sœur, me répon-

dit-il en prenant un air grave, tenez-vous-en à ses conseils, et tâchez d'en ignorer la raison tant que vous vivrez. — Mais il me semble que si je connaissais le péril, je serais d'autant plus attentive à l'éviter. — Peut-être aussi serait-ce le contraire. — Il faut que vous ayez bien mauvaise opinion de moi. — J'ai de vos mœurs et de votre innocence l'opinion que j'en dois avoir; mais croyez qu'il y a des lumières funestes que vous ne pourriez acquérir sans y perdre. C'est votre innocence même qui en a imposé à votre supérieure; plus instruite, elle vous aurait moins respectée. — Je ne vous entends pas. — Tant mieux. — Mais que la familiarité et les caresses d'une femme peuvent-elles avoir de dangereux pour une autre femme? — Point de réponse de la part de dom Morel. — Ne suis-je pas la même que j'étais en entrant ici? — Point de réponse de la part de dom Morel. — N'aurais-je pas continué d'être la même? Où est donc le mal de s'aimer, de se le dire, de se le témoigner? cela est si doux! — Il est vrai, dit dom Morel, en levant les yeux sur moi, qu'il avait toujours tenus baissés tandis que je parlais. — Et cela est-il donc si commun dans les maisons religieuses? Ma pauvre supérieure! dans quel état elle est tombée! — Il est fâcheux, et je crains bien qu'il n'empire. Elle n'était pas faite pour son état; et voilà ce qui en arrive tôt ou tard,

quand on s'oppose au penchant général de la nature : cette contrainte la détourne à des affections déréglées, qui sont d'autant plus violentes, qu'elles sont mal fondées; c'est une espèce de folie. — Elle est folle ? — Oui, elle l'est, et le deviendra davantage. — Et vous croyez que c'est là le sort qui attend ceux qui sont engagés dans un état auquel ils n'étaient point appelés ? — Non, pas tous; il y en a qui meurent auparavant; il y en a dont le caractère flexible se prête à la longue; il y en a que des espérances vagues soutiennent quelque temps. — Et quelles espérances pour une religieuse ? — Quelles ? d'abord celle de faire résilier ses voeux. — Et quand on n'a plus celle-là ? — Celles qu'on trouvera les portes ouvertes, un jour; que les hommes reviendront de l'extravagance d'enfermer dans des sépulcres de jeunes créatures toutes vivantes, et que les couvents seront abolis; que le feu prendra à la maison; que les murs de la clôture tomberont; que quelqu'un les secourra. Toutes ces suppositions roulent par la tête; on s'en entretient, on regarde, en se promenant dans le jardin, sans y penser, si les murs sont bien hauts; si l'on est dans sa cellule, on saisit les barreaux de sa grille, et on les ébranle doucement, de distraction; si l'on a la rue sous ses fenêtres, on y regarde; si l'on entend passer quelqu'un, le cœur palpite, on soupire sourdement après un

libérateur ; s'il s'élève quelque tumulte dont le bruit pénètre jusque dans la maison, on espère ; on compte sur une maladie qui nous approchera d'un homme, ou qui nous enverra aux eaux. — Il est vrai, il est vrai, m'écriai-je, vous lisez au fond de mon cœur ; je me suis fait, je me fais encore ces illusions. — Et lorsqu'on vient à les perdre en y réfléchissant, car ces vapeurs salutaires, que le cœur envoie vers la raison, sont par intervalles dissipées, alors on voit toute la profondeur de sa misère ; on se déteste soi-même ; on déteste les autres ; on pleure, on gémit, on crie, on sent les approches du désespoir. Alors les unes courent se jeter aux genoux de leur supérieure, et vont y chercher de la consolation ; d'autres se prosternent ou dans leur cellule ou au pied des autels, et appellent le ciel à leur secours ; d'autres déchirent leurs vêtements, et s'arrachent les cheveux ; d'autres cherchent un puits profond, des fenêtres bien hautes, un lacet, et le trouvent quelquefois ; d'autres, après s'être tourmentées long-temps, tombent dans une espèce d'abrutissement, et restent imbéciles ; d'autres, qui ont des organes faibles et délicats, se consument de langueur : il y en a en qui l'organisation se dérange, l'imagination se trouble, et qui deviennent furieuses. Les plus heureuses sont celles en qui les mêmes illusions consolantes renaissent, et les bercent presque

jusqu'au tombeau ; leur vie se passe dans les alternatives de l'erreur et du désespoir. — Et les plus malheureuses, ajoutai-je apparemment en poussant un profond soupir, sont celles qui éprouvent successivement tous ces états..... Ah ! mon Père, que je suis fâchée de vous avoir entendu ! — Et pourquoi? — Je ne me connaissais pas ; je me connais ; mes illusions dureront moins. Dans les moments.....

J'allais continuer, lorsqu'une autre religieuse entra, et puis une autre, et puis une troisième, et puis quatre, cinq, six, je ne sais combien. La conversation devint générale ; les unes regardaient le directeur ; d'autres l'écoutaient en silence et les yeux baissés ; plusieurs l'interrogeaient à la fois ; toutes se récriaient sur la sagesse de ses réponses ; cependant je m'étais retirée dans un angle où je m'abandonnais à une rêverie profonde. Au milieu de ces entretiens où chacune cherchait à se faire valoir, et à fixer la préférence de l'homme saint par son côté avantageux, on entendit arriver quelqu'un à pas lents, s'arrêter par intervalles et pousser des soupirs ; on écouta ; l'on dit à voix basse : C'est elle, c'est notre supérieure ; ensuite l'on se tut et l'on s'assit en rond. Ce l'était en effet : elle entra ; son voile lui tombait jusqu'à la ceinture ; ses bras étaient croisés sur sa poitrine, et sa tête penchée. Je fus la première qu'elle aperçut ; à l'instant elle dégagea de dessous son

voile une de ses mains dont elle se couvrit les yeux ; et se détournant un peu de côté, de l'autre main elle nous fit signe à toutes de sortir ; nous sortîmes en silence, et elle demeura seule avec dom Morel.

Je prévois, monsieur le marquis, que vous allez prendre mauvaise opinion de moi ; mais puisque je n'ai point eu honte de ce que j'ai fait, pourquoi rougirais-je de l'avouer ? Et puis comment supprimer dans ce récit un événement qui n'a pas laissé que d'avoir des suites ? Disons donc que j'ai un tour d'esprit bien singulier ; lorsque les choses peuvent exciter votre estime ou accroître votre commisération, j'écris bien ou mal, mais avec une vitesse et une facilité incroyables ; mon ame est gaie, l'expression me vient sans peine, mes larmes coulent avec douceur, il me semble que vous êtes présent, que je vous vois et que vous m'écoutez. Si je suis forcée au contraire de me montrer à vos yeux sous un aspect défavorable, je pense avec difficulté, l'expression se refuse, la plume va mal, le caractère même de mon écriture s'en ressent, et je ne continue que parce que je me flatte secrètement que vous ne lirez pas ces endroits. En voici un :

Lorsque toutes nos Sœurs furent retirées..... — Eh bien ! que fîtes-vous ? — Vous ne devinez pas ? Non, vous êtes trop honnête pour cela. Je descendis sur la pointe du pied, et je vins me

placer doucement à la porte du parloir, et écouter ce qui se disait là. Cela est fort mal, direz-vous..... Oh! pour cela oui, cela est fort mal : je me le dis à moi-même; et mon trouble, les précautions que je pris pour n'être pas aperçue, les fois que je m'arrêtai, la voix de ma conscience qui me pressait à chaque pas de m'en retourner, ne me permettaient pas d'en douter; cependant la curiosité fut la plus forte, et j'allai. Mais s'il est mal d'avoir été surprendre les discours de deux personnes qui se croyaient seules, n'est-il pas plus mal encore de vous les rendre? Voilà encore un de ces endroits que j'écris, parce que je me flatte que vous ne me lirez pas; cependant cela n'est pas vrai, mais il faut que je me le persuade.

Le premier mot que j'entendis après un assez long silence me fit frémir; ce fut : Mon Père, je suis damnée[1]..... Je me rassurai. J'écoutais; le

[1] Ce mot si heureux, dont l'effet est si piquant, si dramatique, et qu'on peut même appeler un de ces mots *trouvés*, que l'homme de génie regarde avec raison comme une bonne fortune, et pour ainsi dire comme une espèce d'inspiration, toutes les fois qu'il les rencontre, n'est pas de l'invention de Diderot. Il lui a été donné par madame d'Holbach, qu'il consultait sur la manière dont il commencerait la confession de la supérieure; et qui, surprise de son embarras, et de le voir ainsi arrêté depuis plus d'un mois dans une route où elle n'apercevait pas le plus léger obstacle, lui dit, sur le simple exposé des faits précédents : Il n'y a pas ici à choisir entre plusieurs débuts, également heureux. Il n'y a qu'une seule manière d'être vrai. Votre supé-

voile qui jusqu'alors m'avait dérobé le péril que j'avais couru se déchirait lorsqu'on m'appela; il fallut aller, j'allai donc; mais, hélas! je n'en avais que trop entendu. Quelle femme, monsieur le marquis, quelle abominable femme!....

Ici les Mémoires de la Sœur Suzanne sont interrompus; ce qui suit ne sont plus que les réclames de ce qu'elle se promettait apparemment d'employer dans le reste de son récit. Il paraît que sa supérieure devint folle, et que c'est à son état malheureux qu'il faut rapporter les fragments que je vais transcrire.

Après cette confession nous eûmes quelques jours de sérénité. La joie rentre dans la communauté, et l'on m'en fait des compliments que je rejette avec indignation.

Elle ne me fuyait plus; elle me regardait; mais ma présence ne paraissait plus la troubler. Je m'occupais à lui dérober l'horreur qu'elle m'inspirait, depuis que par une heureuse ou fatale

rieure n'a qu'un mot à dire, et ce mot, le voici: *Mon Père, je suis damnée*. Ce mot, qui, dans la circonstance donnée, paraît être en effet le véritable accent de la passion, le mot de la nature, devait plaire à Diderot par sa justesse et sa simplicité. Il en fut fortement frappé; et il se plaisait à citer cet exemple de l'extrême finesse de tact et d'instinct de certaines femmes: il croyait même, et avec raison, ce me semble, que ce mot, dont il n'oubliait jamais de faire honneur à son auteur, était un de ceux que l'homme qui connaîtrait le mieux la nature humaine, chercherait peut-être inutilement, et qui ne pouvaient être trouvés que par une femme. Cette anecdote, peu connue, m'a paru curieuse sous plusieurs rapports, et j'ai cru devoir la consigner ici. N.

curiosité j'avais appris à la mieux connaître.

Bientôt elle devint silencieuse; elle ne dit plus que oui ou non; elle se promène seule; elle se refuse les aliments, son sang s'allume, la fièvre la prend, et le délire succède à la fièvre.

Seule dans son lit, elle me voit, elle me parle, elle m'invite à m'approcher, elle m'adresse les propos les plus tendres. Si elle entend marcher autour de sa chambre, elle s'écrie: C'est elle qui passe; c'est son pas, je le reconnais. Qu'on l'appelle..... Non, non, qu'on la laisse.

Une chose singulière, c'est qu'il ne lui arrivait jamais de se tromper, et de prendre une autre pour moi.

Elle riait aux éclats; le moment d'après elle fondait en larmes. Nos Sœurs l'entouraient en silence, et quelques unes pleuraient avec elle.

Elle disait tout à coup: Je n'ai point été à l'église, je n'ai point prié Dieu..... Je veux sortir de ce lit, je veux m'habiller; qu'on m'habille.... Si l'on s'y opposait, elle ajoutait: Donnez-moi du moins mon bréviaire...... On le lui donnait; elle l'ouvrait, elle en tournait les feuillets avec le doigt, et elle continuait de les tourner lors même qu'il n'y en avait plus; cependant elle avait les yeux égarés.

Une nuit, elle descendit seule à l'église; quelques unes de nos Sœurs la suivirent; elle se prosterna sur les marches de l'autel, elle se mit à

gémir, à soupirer, à prier tout haut; elle sortit, elle rentra; elle dit: Qu'on l'aille chercher, c'est une ame si pure! c'est une créature si innocente! si elle joignait ses prières aux miennes..... Puis s'adressant à toute la communauté, et se tournant vers des stalles qui étaient vides, elle s'écriait: Sortez, sortez toutes, qu'elle reste seule avec moi. Vous n'êtes pas dignes d'en approcher; si vos voix se mêlaient à la sienne, votre encens profane corromprait devant Dieu la douceur du sien. Qu'on s'éloigne, qu'on s'éloigne...... Puis elle m'exhortait à demander au ciel assistance et pardon. Elle voyait Dieu; le ciel lui paraissait se sillonner d'éclairs, s'entr'ouvrir et gronder sur sa tête; des anges en descendaient en courroux; les regards de la Divinité la faisaient trembler; elle courait de tous côtés, elle se renfonçait dans les angles obscurs de l'église, elle demandait miséricorde, elle se collait la face contre terre, elle s'y assoupissait, la fraîcheur humide du lieu l'avait saisie, on la transportait dans sa cellule comme morte.

Cette terrible scène de la nuit, elle l'ignorait le lendemain. Elle disait: Où sont nos Sœurs? je ne vois plus personne, je suis restée seule dans cette maison; elles m'ont toutes abandonnée, et Sainte-Thérèse aussi; elles ont bien fait. Puisque Sainte-Suzanne n'y est plus, je puis sortir, je ne la rencontrerai pas..... Ah! si je la rencontrais!

mais elle n'y est plus, n'est-ce pas? n'est-ce pas qu'elle n'y est plus?.... Heureuse la maison qui la possède! Elle dira tout à sa nouvelle supérieure; que pensera-t-elle de moi?.... Est-ce que Sainte-Thérèse est morte? j'ai entendu sonner en mort toute la nuit..... La pauvre fille! elle est perdue à jamais; et c'est moi! c'est moi! Un jour, je lui serai confrontée; que lui dirai-je? que lui répondrai-je?... Malheur à elle! Malheur à moi!

Dans un autre moment elle disait: Nos Sœurs sont-elles revenues? Dites-leur que je suis bien malade..... Soulevez mon oreiller..... Délacez-moi.... Je sens là quelque chose qui m'oppresse.... La tête me brûle, ôtez-moi mes coiffes.... Je veux me laver..... Apportez-moi de l'eau; versez, versez encore..... Elles sont blanches, mais la souillure de l'ame est restée.... Je voudrais être morte; je voudrais n'être point née, je ne l'aurais point vue.

Un matin, on la trouva pieds nus, en chemise, échevelée, hurlant, écumant, et courant autour de sa cellule, les mains posées sur ses oreilles, les yeux fermés, et le corps pressé contre la muraille..... Eloignez-vous de ce gouffre; entendez-vous ces cris? Ce sont les enfers; il s'élève de cet abîme profond des feux que je vois; du milieu des feux j'entends des voix confuses qui m'appellent..... Mon Dieu, ayez pitié de moi!.... Allez

vite; sonnez, assemblez la communauté; dites qu'on prie pour moi, je prierai aussi..... Mais à peine fait-il jour, nos Sœurs dorment..... Je n'ai pas fermé l'œil de la nuit; je voudrais dormir, et je ne saurais.

Une de nos Sœurs lui disait : Madame, vous avez quelque peine; confiez-la-moi, cela vous soulagera peut-être. — Sœur Agathe, écoutez, approchez-vous de moi.... plus près.... plus près encore..... il ne faut pas qu'on nous entende. Je vais tout révéler, tout; mais gardez-moi le secret..... Vous l'avez vue ? — Qui, madame ?— N'est-il pas vrai que personne n'a la même douceur? Comme elle marche! Quelle décence! quelle noblesse! quelle modestie!.... Allez à elle; dites-lui..... Eh! non, ne dites rien; n'allez pas..... Vous n'en pourriez approcher; les anges du ciel la gardent, ils veillent autour d'elle; je les ai vus, vous les verriez, vous en seriez effrayée comme moi. Restez..... Si vous alliez, que lui diriez-vous? Inventez quelque chose dont elle ne rougisse pas..... — Mais, madame, si vous consultiez votre directeur. — Oui, mais oui..... Non, non, je sais ce qu'il me dira; je l'ai tant entendu... De quoi l'entretiendrai-je ?..... Si je pouvais perdre la mémoire!.... Si je pouvais rentrer dans le néant, ou renaître!..... N'appelez point le directeur. J'aimerais mieux qu'on me lût la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Lisez..... Je com-

mence à respirer..... Il ne faut qu'une goutte de ce sang pour me purifier..... Voyez, il s'élance en bouillonnant de son côté..... Inclinez cette plaie sacrée sur ma tête..... Son sang coule sur moi, et ne s'y attache pas..... Je suis perdue!.... Eloignez ce Christ..... Rapportez-le-moi..... On le lui rapportait; elle le serrait entre ses bras, elle le baisait partout, et puis elle ajoutait: Ce sont ses yeux, c'est sa bouche; quand la reverrai-je? Sœur Agathe, dites-lui que je l'aime; peignez-lui bien mon état; dites-lui que je meurs.

Elle fut saignée; on lui donna les bains; mais son mal semblait s'accroître par les remèdes. Je n'ose vous décrire toutes les actions indécentes qu'elle fit, vous répéter tous les discours malhonnêtes qui lui échappèrent dans son délire. A tout moment elle portait la main à son front, comme pour en écarter des idées importunes, des images, que sais-je quelles images! Elle se renfonçait la tête dans son lit, elle se couvrait le visage de ses draps. C'est le tentateur, disait-elle, c'est lui! Quelle forme bizarre il a prise! Prenez de l'eau-bénite; jetez de l'eau-bénite sur moi..... Cessez, cessez; il n'y est plus.

On ne tarda pas à la séquestrer; mais sa prison ne fut pas si bien gardée, qu'elle ne réussît un jour à s'en échapper. Elle avait déchiré ses vêtements, elle parcourait les corridors toute nue, seulement deux bouts de corde rompue descen-

daient de ses deux bras; elle criait : Je suis votre supérieure, vous en avez toutes fait le serment; qu'on m'obéisse. Vous m'avez emprisonnée, malheureuses! voilà donc la récompense de mes bontés! vous m'offensez, parce que je suis trop bonne; je ne le serai plus..... Au feu!.... au meurtre!... au voleur!.... à mon secours!.... A moi, sœur Thérèse..... A moi, sœur Suzanne..... Cependant on l'avait saisie, et on la reconduisait dans sa prison; et elle disait : Vous avez raison, vous avez raison, hélas! je suis devenue folle, je le sens.

Quelquefois elle paraissait obsédée du spectacle de différents supplices; elle voyait des femmes la corde au cou ou les mains liées sur le dos; elle en voyait avec des torches à la main; elle se joignait à celles qui faisaient amende honorable; elle se croyait conduite à la mort; elle disait au bourreau : J'ai mérité mon sort, je l'ai mérité; encore si ce tourment était le dernier; mais une éternité! une éternité de feux!.... Je ne dis rien ici qui ne soit vrai; et tout ce que j'aurais encore à dire de vrai ne me revient pas, ou je rougirais d'en souiller ces papiers.

Après avoir vécu plusieurs mois dans cet état déplorable, elle mourut. Quelle mort, monsieur le marquis! je l'ai vue, je l'ai vue la terrible image du désespoir et du crime à sa dernière heure; elle se croyait entourée d'esprits infernaux; ils attendaient son ame pour s'en saisir;

elle disait d'une voix étouffée : Les voilà ! les voilà !.... et leur opposant de droite et de gauche un Christ qu'elle tenait à la main ; elle hurlait, elle criait : Mon Dieu !.... mon Dieu !.... La sœur Thérèse la suivit de près ; et nous eûmes une autre supérieure, âgée et pleine d'humeur et de superstition.

On m'accuse d'avoir ensorcelé sa devancière ; elle le croit, et mes chagrins se renouvellent. Le nouveau directeur est également persécuté par ses supérieurs, et me persuade de me sauver de la maison.

Ma fuite est projetée. Je me rends dans le jardin entre onze heures et minuit. On me jette des cordes, je les attache autour de moi ; elles se cassent, et je tombe ; j'ai les jambes dépouillées, et une violente contusion aux reins. Une seconde, une troisième tentative m'élèvent au haut du mur ; je descends. Quelle est ma surprise ! au lieu d'une chaise de poste, dans laquelle j'espérais d'être reçue, je trouve un mauvais carrosse public. Me voilà sur le chemin de Paris avec un jeune bénédictin. Je ne tardai pas à m'apercevoir, au ton indécent qu'il prenait et aux libertés qu'il se permettait, qu'on ne tenait avec moi aucune des conditions qu'on avait stipulées ; alors je regrettai ma cellule, et je sentis toute l'horreur de ma situation.

C'est ici que je peindrai ma scène dans le fiacre.

Quelle scène! Quel homme! Je crie; le cocher vient à mon secours. Rixe violente entre le fiacre et le moine.

J'arrive à Paris. La voiture arrête dans une petite rue, à une porte étroite qui s'ouvrait dans une allée obscure et malpropre. La maîtresse du logis vient au-devant de moi, et m'installe à l'étage le plus élevé, dans une petite chambre où je trouve à peu près les meubles nécessaires. Je reçois des visites de la femme qui occupait le premier. Vous êtes jeune, vous devez vous ennuyer, mademoiselle. Descendez chez moi, vous y trouverez bonne compagnie en hommes et en femmes, pas toutes aussi aimables, mais presque aussi jeunes que vous. On cause, on joue, on chante, on danse; nous réunissons toutes les sortes d'amusements. Si vous tournez la tête à tous nos cavaliers, je vous jure que nos dames n'en seront ni jalouses ni fâchées. Venez, mademoiselle..... Celle qui me parlait ainsi était d'un certain âge; elle avait le regard tendre, la voix douce, et le propos très-insinuant.

Je passe une quinzaine dans cette maison, exposée à toutes les instances de mon perfide ravisseur, et à toutes les scènes tumultueuses d'un lieu suspect, épiant à chaque instant l'occasion de m'échapper.

Un jour enfin je la trouvai; la nuit était avancée : si j'eusse été voisine de mon couvent, j'y re-

tournais. Je cours sans savoir où je vais. Je suis arrêtée par des hommes; la frayeur me saisit. Je tombe évanouie de fatigue sur le seuil de la boutique d'un chandelier; on me secourt; en revenant à moi, je me trouve étendue sur un grabat, environnée de plusieurs personnes. On me demande qui j'étais; je ne sais ce que je répondis. On me donna la servante de la maison pour me conduire; je prends son bras; nous marchons. Nous avions déjà fait beaucoup de chemin, lorsque cette fille me dit : Mademoiselle, vous savez apparemment où nous allons? — Non, mon enfant; à l'hôpital, je crois. — A l'hôpital? est-ce que vous seriez hors de maison? — Hélas! oui. — Qu'avez-vous donc fait pour avoir été chassée à l'heure qu'il est! Mais nous voilà à la porte de Sainte-Catherine; voyons si nous pourrions nous faire ouvrir; en tout cas, ne craignez rien, vous ne resterez pas dans la rue, vous coucherez avec moi.

Je reviens chez le chandelier. Effroi de la servante, lorsqu'elle voit mes jambes dépouillées de leur peau par la chute que j'avais faite en sortant du couvent. J'y passe la nuit. Le lendemain au soir je retourne à Sainte-Catherine; j'y demeure trois jours, au bout desquels on m'annonce qu'il faut, ou me rendre à l'hôpital général, ou prendre la première condition qui s'offrira.

Danger que je courus à Sainte-Catherine, de la

part des hommes et des femmes ; car c'est là, à ce qu'on m'a dit depuis, que les libertins et les matrones de la ville vont se pourvoir. L'attente de la misère ne donna aucune force aux séductions grossières auxquelles j'y fus exposée. Je vends mes hardes, et j'en choisis de plus conformes à mon état.

J'entre au service d'une blanchisseuse, chez laquelle je suis actuellement. Je reçois le linge et je le repasse ; ma journée est pénible ; je suis mal nourrie, mal logée, mal couchée, mais en revanche traitée avec humanité. Le mari est cocher de place ; sa femme est un peu brusque, mais bonne du reste. Je serais assez contente de mon sort, si je pouvais espérer d'en jouir paisiblement.

J'ai appris que la police s'était saisie de mon ravisseur, et l'avait remis entre les mains de ses supérieurs. Le pauvre homme ! il est plus à plaindre que moi ; son attentat a fait bruit ; et vous ne savez pas la cruauté avec laquelle les religieux punissent les fautes d'éclat : un cachot sera sa demeure pour le reste de sa vie ; et c'est aussi le sort qui m'attend si je suis reprise ; mais il y vivra plus long-temps que moi.

La douleur de ma chute se fait sentir ; mes jambes sont enflées, et je ne saurais faire un pas : je travaille assise, car j'aurais peine à me tenir debout. Cependant j'appréhende le moment de

ma guérison : alors quel prétexte aurai-je pour ne point sortir? et à quel péril ne m'exposerai-je pas en me montrant? Mais heureusement j'ai encore du temps devant moi. Mes parents, qui ne peuvent douter que je ne sois à Paris, font sûrement toutes les perquisitions imaginables. J'avais résolu d'appeler M. Manouri dans mon grenier, de prendre et de suivre ses conseils, mais il n'était plus.

Je vis dans des alarmes continuelles; au moindre bruit que j'entends dans la maison, sur l'escalier, dans la rue, la frayeur me saisit, je tremble comme la feuille, mes genoux me refusent le soutien, et l'ouvrage me tombe des mains. Je passe presque toutes les nuits sans fermer l'œil; si je dors, c'est d'un sommeil interrompu; je parle, j'appelle, je crie; je ne conçois pas comment ceux qui m'entourent ne m'ont pas encore devinée.

Il paraît que mon évasion est publique; je m'y attendais. Une de mes camarades m'en parlait hier, y ajoutant des circonstances odieuses, et les réflexions les plus propres à désoler. Par bonheur elle étendait sur des cordes le linge mouillé, le dos tourné à la lampe; et mon trouble n'en pouvait être aperçu : cependant ma maîtresse ayant remarqué que je pleurais, m'a dit : Marie, qu'avez-vous? Rien, lui ai-je répondu. Quoi donc, a-t-elle ajouté, est-ce que vous seriez assez bête pour vous appitoyer sur une mauvaise religieuse sans

mœurs, sans religion, et qui s'amourache d'un vilain moine avec lequel elle se sauve de son couvent? Il faudrait que vous eussiez bien de la compassion de reste. Elle n'avait qu'à boire, manger, prier Dieu et dormir; elle était bien où elle était, que ne s'y tenait-elle? Si elle avait été seulement trois ou quatre fois à la rivière par le temps qu'il fait, cela l'aurait raccommodée avec son état..... A cela j'ai répondu qu'on ne connaissait bien que ses peines; j'aurais mieux fait de me taire, car elle n'aurait pas ajouté : Allez, c'est une coquine que Dieu punira..... A ce propos, je me suis penchée sur ma table; et j'y suis restée jusqu'à ce que ma maîtresse m'ait dit : Mais, Marie, à quoi rêvez-vous donc? Tandis que vous dormez là l'ouvrage n'avance pas.

Je n'ai jamais eu l'esprit du cloître, et il y paraît assez à ma démarche; mais je me suis accoutumée en religion à certaines pratiques que je répète machinalement; par exemple, une cloche vient-elle à sonner? ou je fais le signe de la croix, ou je m'agenouille. Frappe-t-on à la porte? je dis *Ave*. M'interroge-t-on? C'est toujours une réponse qui finit par oui ou non, chère Mère, ou ma Sœur. S'il survient un étranger, mes bras vont se croiser sur ma poitrine, et au lieu de faire la révérence, je m'incline. Mes compagnes se mettent à rire, et croient que je m'amuse à contrefaire la religieuse; mais il est impossible que leur

erreur dure ; mes étourderies me décèleront, et je serai perdue.

Monsieur, hâtez-vous de me secourir. Vous me direz, sans doute : Enseignez-moi ce que je puis faire pour vous. Le voici ; mon ambition n'est pas grande. Il me faudrait une place de femme de chambre ou de femme de charge, ou même de simple domestique, pourvu que je vécusse ignorée dans une campagne, au fond d'une province, chez d'honnêtes gens qui ne reçussent pas un grand monde. Les gages n'y feront rien ; de la sécurité, du repos, du pain et de l'eau. Soyez très-assuré qu'on sera satisfait de mon service. J'ai appris dans la maison de mon père à travailler ; et au couvent, à obéir ; je suis jeune, j'ai le caractère très-doux ; quand mes jambes seront guéries, j'aurai plus de force qu'il n'en faut pour suffire à l'occupation. Je sais coudre, filer, broder et blanchir ; quand j'étais dans le monde, je raccommodais moi-même mes dentelles, et j'y serai bientôt remise ; je ne suis maladroite à rien, et je saurai m'abaisser à tout. J'ai de la voix, je sais la musique, et je touche assez bien du clavecin pour amuser quelque mère qui en aurait le goût ; et j'en pourrais même donner leçon à ses enfants ; mais je craindrais d'être trahie par ces marques d'une éducation recherchée. S'il fallait apprendre à coiffer, j'ai du goût, je prendrais un maître, et je ne tarderais pas à me procurer ce petit talent.

Monsieur, une condition supportable, s'il se peut, ou une condition telle quelle, c'est tout ce qu'il me faut; et je ne souhaite rien au-delà. Vous pouvez répondre de mes moeurs; malgré les apparences, j'en ai; j'ai même de la piété. Ah! monsieur, tous mes maux seraient finis, et je n'aurais plus rien à craindre des hommes, si Dieu ne m'avait arrêtée; ce puits profond, situé au bout du jardin de la maison, combien je l'ai visité de fois! Si je ne m'y suis pas précipitée, c'est qu'on m'en laissait l'entière liberté. J'ignore quel est le destin qui m'est réservé; mais s'il faut que je rentre un jour dans un couvent, quel qu'il soit, je ne réponds de rien; il y a des puits partout. Monsieur, ayez pitié de moi, et ne vous préparez pas à vous-même de longs regrets.

P. S. Je suis accablée de fatigues, la terreur m'environne, et le repos me fuit. Ces mémoires, que j'écrivais à la hâte, je viens de les relire à tête reposée, et je me suis aperçue que sans en avoir le moindre projet, je m'étais montrée à chaque ligne aussi malheureuse à la vérité que je l'étais, mais beaucoup plus aimable que je ne le suis. Serait-ce que nous croyons les hommes moins sensibles à la peinture de nos peines qu'à l'image de nos charmes? et nous promettrions-nous encore plus de facilité à les séduire qu'à les toucher? Je les connais trop peu, et je ne me suis pas assez

étudiée pour savoir cela. Cependant si le marquis, à qui l'on accorde le tact le plus délicat, venait à se persuader que ce n'est pas à sa bienfaisance, mais à son vice que je m'adresse, que penserait-il de moi? Cette réflexion m'inquiète. En vérité, il aurait bien tort de m'imputer personnellement un instinct propre à tout mon sexe. Je suis une femme, peut-être un peu coquette, que sais-je? Mais c'est naturellement et sans artifice.

SUITE

DE LA RELIGIEUSE.

EXTRAIT

DE LA

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE DE M***.

ANNÉE 1770.

AVERTISSEMENT DE NAIGEON

DANS L'ÉDITION DE 1798.

Les lettres suivantes ne se trouvent point dans le manuscrit autographe de la *Religieuse*; et je les aurais certainement retranchées, si j'avais été le premier éditeur de ce roman. Il m'a toujours semblé que cette espèce de canevas, sur lequel l'imagination vive et brillante de Diderot a brodé avec beaucoup d'art, et souvent avec un goût exquis, cet ouvrage si intéressant, devait disparaître entièrement sous l'ingénieux tissu auquel il sert de fond, et ne laisser voir que ce résultat important. S'il est vrai, comme on n'en peut douter, que dans tous nos plaisirs, même les plus délicieux et les plus substantiels, si j'ose m'exprimer ainsi, il entre toujours un peu d'illusion, s'ils se prolongent et s'accroissent même pour nous, en raison de la force et de la durée de ce prestige enchanteur; en nous l'ôtant, on détruit en nous une source féconde de jouissances diverses, et peut-être même une des causes les plus actives de notre bonheur : il en est de nous, à cet égard, comme de ce fou d'Argos, que ses amis rendirent malheureux [1],

[1] . . . . Pol, me occidistis, amici,
Non servastis, ait, cui sic extorta voluptas,
Et demptus per vim mentis gratissimus error.

HORAT. Epist. lib. II. *epist.* II, vers. 138 et séq.

en le guérissant de sa folie. Il y a tant de points de vue divers, sous lesquels on peut considérer le même objet! et les hommes, en général, sont si diversement affectés des mêmes choses et souvent des mêmes mots, que ces lettres n'ont pas produit sur quelques lecteurs l'impression que j'en ai reçue. Cette différente manière de sentir et de voir ne m'a point étonné : j'en ai seulement conclu que mon premier jugement, ainsi que cela est toujours nécessaire pour éviter l'erreur, devait être soumis à une nouvelle révision. J'ai donc relu ces lettres de suite, afin d'en mieux prendre l'esprit, et d'en voir, pour ainsi dire, tout l'effet d'un coup d'œil ; et je persiste à croire que, lues avant ou après le drame dont elles sont la fable, elles en affaiblissent également l'intérêt, et lui font perdre ce caractère de vérité si difficile à saisir dans tous les arts d'imitation, et qui distingue particulièrement cet ouvrage de Diderot. Quoique, dans toutes les matières qui sont l'objet des connaissances humaines, le raisonnement, l'observation, l'expérience ou le calcul doivent seuls être consultés; quoique les autorités, quelle qu'en soit la source, soient en général assez insignifiantes aux yeux du philosophe, et doivent être employées dans tous les cas avec autant de sobriété que de circonspection et de choix, je dirai néanmoins que le suffrage de Diderot semble devoir être ici de quelque poids; on doit naturellement supposer que le parti auquel il s'est enfin arrêté, lui a paru en dernière analyse le plus propre à produire un grand effet : or, il a supprimé ces lettres, comme après la cons-

truction d'un édifice on détruit l'échafaud qui a servi à l'élever. Elles ne font point partie du manuscrit de la *Religieuse*, qu'il m'a remis plusieurs mois avant sa mort, quoique ce manuscrit, qui a servi de copie pour la collection générale de ses œuvres, soit d'ailleurs chargé d'un grand nombre de corrections, et de deux additions très-importantes qui ne se trouvent point dans la première édition[1].

Je sais que le commun des lecteurs (et à cet égard, comme à beaucoup d'autres, le public est plus ou moins peuple) veut avoir indistinctement tout ce qu'un auteur célèbre a écrit; ce qui est presque aussi ridicule que de vouloir savoir tout ce qu'il a fait et tout ce qu'il a dit dans le cours de sa vie; mais il faut avouer aussi que la cupidité et le mauvais goût des éditeurs n'ont pas peu contribué à corrompre, à cet égard, l'esprit public. On a dit d'eux qu'*ils vivaient des sottises des morts*; et cela n'est que trop vrai. Manquant, en général, de cette espèce de tact et d'instinct, qui fait découvrir une belle page, une belle ligne partout où elle se trouve; plus occupés surtout de grossir le nombre des volumes que du soin de la gloire de celui dont ils publient les ouvrages, ils recueillent avidement et avec le même respect tout ce qu'il a produit de bon, de médiocre et de mauvais; ils enlèvent en même temps, pour me servir de l'expression d'un ancien poète, la paille, la bale, la poussière et le grain; *rem auferunt cum pulvisculo*. Voltaire, qui aperçoit, qui saisit d'un

[1] Imprimée chez Buisson en l'an v (1796), ainsi que *Jacques le Fataliste*.

coup d'œil si juste et si prompt le côté ridicule des personnes et des choses ; Voltaire, qui a l'art si difficile et si rare de dire tout avec grâce, compare finement la manie des éditeurs à celle des sacristains. « Tous, dit-il, rassemblent des guenilles qu'ils veulent faire révérer. Mais on ne doit imprimer d'un auteur que ce qu'il a écrit de digne d'être lu. Avec cette règle honnête il y aurait moins de livres et plus de goût dans le public. » Convaincu depuis longtemps de la vérité de cette observation, je n'ai pu voir sans peine qu'on imprimât la *Religieuse* et *Jacques le Fataliste* avec tous les défauts qui les déparent plus ou moins aux yeux des lecteurs d'un goût sévère et délicat. Un éditeur qui, sans avoir connu personnellement Diderot, n'aurait eu pour chérir, pour respecter sa mémoire, d'autres motifs que les progrès qu'il a fait faire à la raison, à l'esprit philosophique, et la forte impulsion qu'il a donnée à son siècle ; en un mot, un éditeur tel qu'Horace nous peint [1] un excellent critique, et tel que Diderot même le desirait, parce qu'il en sentait vivement le besoin, aurait réduit *Jacques le Fataliste* à cent pages, ou peut-être même il ne l'eût jamais publié.

[1] Vir bonus et prudens versus reprehendet inertes ;
Culpabit duros ; incomptis allinet atrum
Transverso calamo signum ; ambitiosa recidet
Ornamenta ; parum claris lucem dare coget ;
Arguet ambiguè dictum ; mutanda notabit.
Fiet Aristarchus : nec dicet, cur ego amicum
Offendam in nugis ? hæc nugæ seria ducent
In mala derisum semel, exceptumque sinistrè.

Horat. *de Art. Poet.* vers. 445 et seq.

Mon dessein n'est point d'anticiper ici sur le jugement que j'ai porté ailleurs[1] de ces deux contes de Diderot, et en général de tous ses manuscrits; je dirai seulement que *Jacques le Fataliste* est un de ceux où il y avait le plus à élaguer, ou plutôt à abattre. Il n'en fallait conserver que l'épisode de madame de La Pommeraye, qui seul aurait fait un conte charmant, du plus grand intérêt, et d'un but très-moral. Ce n'est pas que dans ce même roman, dont *Jacques* est le héros, on ne trouve çà et là des réflexions très-fines, souvent profondes, telles enfin qu'on les peut attendre d'un esprit ferme, étendu, hardi, et qui sait généraliser ses idées. Mais ces réflexions si philosophiques, placées dans la bouche d'un valet, tel qu'il n'en exista jamais; amenées d'ailleurs peu naturellement, et n'étant point liées à un sujet grave, dont toutes les parties fortement enchaînées entre elles s'éclaircissent, se fortifient réciproquement, et forment un tout, un système UN, n'ont fait aucune sensation. Ce sont quelques paillettes d'or éparses, enfouies dans un fumier où personne assurément ne sera tenté de les chercher; et, par cela même, des idées isolées, stériles et perdues.

Au reste, si je pense que pour l'intérêt même de

[1] Voyez les *Mémoires historiques et philosophiques sur la vie et les ouvrages de Diderot*. Ce volume, qui pourra servir d'introduction à l'édition que je publie aujourd'hui de ses ouvrages, sera très-incessamment sous presse *.

* Des circonstances indépendantes de la volonté de Naigeon l'ont empêché de publier ces Mémoires qui formeront le complément de notre édition. ÉDIT[s].

la gloire de Diderot, il fallait jeter au feu les trois quarts de *Jacques le Fataliste*, et que les règles inflexibles du goût et de l'honnête en imposaient même impérieusement la loi à l'anonyme qui a publié le premier ce roman, je n'aurais supprimé de la *Religieuse* que la peinture très-fidèle, sans doute, mais aussi très-dégoûtante des amours infâmes de la supérieure. Les divers moyens qu'elle emploie pour séduire, pour corrompre une jeune enfant, dont tout lui faisait un devoir sacré de respecter la candeur et l'innocence; cette description vive et animée de l'ivresse, du trouble et du désordre de ses sens à la vue de l'objet de sa passion criminelle; en un mot, ce tableau hideux et vrai d'un genre de débauche, d'ailleurs assez rare, mais vers lequel la seule curiosité pourrait entraîner avec violence une ame mobile, simple et pure, ne peut jamais être sans danger pour les mœurs et pour la santé; et quand il ne ferait qu'échauffer l'imagination, éveiller le tempérament, de tous les maîtres le plus impérieux, le plus absolu, et le mieux obéi, et hâter, dans quelques individus plus sensibles, plus irritables, ce moment d'orgasme marqué par la nature, où le desir, le besoin général et commun de jouir et de se propager, précipite avec fureur un sexe vers l'autre; ce serait encore un grand mal. J'en ai souvent fait l'observation à Diderot; et je dois dire ici, pour disculper à cet égard ce philosophe, que frappé des raisons dont j'appuyais mon opinion, il était bien déterminé à faire à la décence, à la pudeur et aux convenances morales, ce sacrifice de quelques pages

froides, insignifiantes et fastidieuses pour l'homme, même le plus dissolu, et révoltantes ou inintelligibles pour une femme honnête. Il est certain que l'ouvrage ainsi épuré n'aurait rien perdu de son effet. Alors la mère la plus réservée, la plus sévère, en eût prescrit sans crainte la lecture à sa fille; et le but de l'auteur eût été pleinement rempli.

Ces retranchements, que *Jacques le Fataliste* et la *Religieuse* semblent exiger, et dont, si je ne me trompe, on sentira d'autant plus la nécessité, qu'on aura soi-même un goût plus sûr, un tact plus fin et plus exquis des convenances et du beau, seraient aujourd'hui très-inutiles. La première impression, toujours si difficile à effacer, est faite; et tout l'art, tout le talent de Diderot, appliqués à la correction, au perfectionnement de ces deux contes, ne pourraient ni la détruire, ni même l'affaiblir dans l'esprit de la plupart des lecteurs. Les uns, par cette étrange manie[1] d'avoir sans exception tous les ouvrages d'un philosophe, d'un poète, ou d'un littérateur illustre;

[1] Voyez combien cette manie a grossi la collection des Œuvres de Piron, de J.-J. Rousseau, de Mably, de Condillac, de Voltaire même, qui leur est si supérieur sous tous les rapports : et jugez par ces divers exemples combien la même manie grossira un jour le recueil des ouvrages de Diderot, dont on ne voudra pas perdre une feuille, quoique assurément il y en ait beaucoup dans cette collection, d'ailleurs très-riche, qui, ne méritant pas d'être écrites, ne sont pas dignes d'être lues *.

* Nous ne serons pas moins scrupuleux que Naigeon, dans le choix des ouvrages qui doivent compléter la nouvelle édition que nous publions, et celui qui s'est assez montré l'ami de Diderot pour le juger aussi sévèrement, n'aurait point à nous reprocher de *grossir* inutilement

les autres, par humeur ou par envie, et par ce besoin plus ou moins vif qu'ont tous les hommes médiocres de se consoler de leur nullité, en dépréciant les plus grands génies, et en recherchant curieusement leurs fautes s'obstineraient à redemander la *Religieuse* et *Jacques le Fataliste* tels qu'on les avait d'abord publiés; et bientôt ces presses, aujourd'hui si multipliées, et qui semblent avoir pris pour leur devise commune; *Rem, rem, quocumque modo, rem*, rouleraient de toutes parts pour reproduire ces romans dans l'état informe où Diderot, atteint tout-à-coup d'une maladie chronique qui l'a conduit lentement et par un affaiblissement successif au tombeau, a été forcé de les laisser.

Ces différentes considérations, sur lesquelles il suffit de s'arrêter un moment pour en sentir la force, m'ont déterminé à ne rien retrancher des deux romans dont il est question. Je les publie seulement ici plus corrects et plus complets qu'ils ne le sont dans la première édition, et revus partout avec une attention scrupuleuse sur les manuscrits de l'auteur, ou sur des copies très-exactes corrigées de sa main. Enfin, pour tranquilliser ceux qui se sont plû aux peintures lascives, aux détails licencieux, et quelquefois orduriers que Diderot s'est trop souvent permis dans *Jacques le Fataliste*, je leur déclare que ces passages mêmes que l'auteur trouvait très-plaisants, et

cette collection, puisque nous nous attachons surtout à rendre aux lettres les ouvrages que, dans les *Mémoires historiques*, Naigeon regrette vivement de n'avoir pu se procurer; et c'est ainsi que nous espérons parvenir à remplir les lacunes qu'il a lui-même indiquées. Édit[s].

qui ne sont que sales, n'ont pas même été adoucis : de sorte qu'ils pourront dire de cette édition ce que l'abbé Terrasson disait de celle du *Nouveau Testament* du P. Quesnel (1), que c'était *un bon livre, où le scandale du texte était conservé dans toute sa pureté.*

(1) L'édition la plus complète du *Nouveau Testament* du P. Quesnel est celle de Paris, 1693; 4 vol. in-8°. Édit[s].

L'extrait suivant de la *Correspondance littéraire* de Grimm ne fait point partie de ce qui a été publié jusqu'à ce jour, 17 vol. in-8°.

ÉDITEURS.

SUITE

DE LA RELIGIEUSE.

EXTRAIT

DE LA

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE DE M*** [1].

ANNÉE 1770.

La Religieuse de M. de La Harpe a réveillé ma conscience endormie depuis dix ans, en me rappelant un horrible complot dont j'ai été l'ame, de concert avec M. Diderot, et deux ou trois autres

[1] Les lettres attribuées ici au marquis de Croismare, le seul de tous les acteurs de ce drame qui ne fût pas dans le secret de la plaisanterie, sont véritablement de cet homme honnête, sensible et bienfaisant. Ceux qui l'ont connu, y retrouveront partout la candeur et la simplicité de son ame. Les autres lettres, où l'on remarque de même un grand caractère de vérité, mais qui n'est que l'heureux effet de l'art et du talent, sont de Diderot, à l'exception de quelques lignes que lui ont fournies Grimm et madame d'Épinay. C'est chez cette femme, amie des lettres, et qui les cultivait, que s'ourdissait gaîment, et par un motif d'une honnêteté très-délicate, toute la trame de cet ingénieux roman, où le bon et vertueux Croismare joue un si beau rôle. Ses amis, dont il embellissait la société par les grâces et l'originalité de son esprit, le voyaient avec peine confiné depuis deux ans dans sa terre, et presque résolu à s'y fixer tout-à-fait. Cette longue absence et ce

bandits de cette trempe de nos amis intimes. Ce n'est pas trop tôt de s'en confesser, et de tâcher, en ce saint temps de carême, d'en obtenir la rémission avec mes autres péchés, et de noyer le tout dans le puits perdu des miséricordes divines.

L'année 1760 est marquée dans les fastes des badauds en Parisis, par la réputation soudaine et éclatante de Ramponeau, et par la comédie des *Philosophes* *, jouée en vertu d'ordres supérieurs sur le théâtre de la Comédie Française. Il ne reste aujourd'hui de toute cette entreprise qu'un souvenir plein de mépris pour l'auteur de cette belle rapsodie, appelé *Palissot*, qu'aucun de ses protecteurs ne s'est soucié de partager; les plus grands personnages, en favorisant en secret son entreprise, se croyaient obligés de s'en défendre en public, comme une tache de déshonneur. Tandis que ce scandale occupait tout Paris, M. Diderot, que ce polisson d'Aristophane français avait

projet d'une retraite totale les affligeaient également; et ils imaginèrent ce moyen de le tirer d'une solitude pour laquelle d'ailleurs son ame aimante, active et douce n'était point faite. Mais, l'intérêt qu'ils lui inspirèrent pour la jeune religieuse devenant très-vif, ils furent obligés de la faire mourir, et de terminer ainsi un roman qui n'avait pour but que de le ramener au milieu d'eux, en lui offrant une occasion de secourir la vertu malheureuse, et de faire une bonne action de plus. *Voyez* dans cette première lettre, qui est de Grimm, d'autres détails relatifs au marquis de Croismare et à la prétendue religieuse. N.

* En trois actes et en vers, représentée le 2 mai 1760. Édit.

choisi pour son Socrate, fut le seul qui ne s'en occupait pas. Mais quelle était notre occupation! Plût à Dieu qu'elle eût été innocente! L'amitié la plus tendre nous attachait depuis long-temps à M. le marquis de Croismare, ancien officier du régiment du Roi, retiré du service, et un des plus aimables hommes de ce pays-ci. Il est à peu près de l'âge de M. de Voltaire; et il conserve, comme cet homme immortel, la jeunesse de l'esprit avec une grâce, une légèreté et des agréments dont le piquant ne s'est jamais émoussé pour moi. On peut dire qu'il est un de ces hommes aimables dont la tournure et le moule ne se trouvent qu'en France, quoique l'amabilité ainsi que la maussaderie soient de tous les pays de la terre. Il ne s'agit pas ici des qualités du cœur, de l'élévation des sentiments, de la probité la plus stricte et la plus délicate, qui rendent M. de Croismare aussi respectable pour ses amis qu'il leur est cher; il n'est question que de son esprit. Une imagination vive et riante, un tour de tête original, des opinions qui ne sont arrêtées qu'à un certain point, et qu'il adopte ou qu'il proscrit alternativement, de la verve toujours modérée par la grâce, une activité d'ame incroyable, qui, combinée avec une vie oisive et avec la multiplicité des ressources de Paris, le porte aux occupations les plus diverses et les plus disparates, lui fait créer des besoins que personne n'a jamais imaginés avant lui, et des

moyens tout aussi étranges pour les satisfaire, et par conséquent une infinité de jouissances qui se succèdent les unes aux autres; voilà une partie des éléments qui constituent l'être de M. de Croismare, appelé par ses amis le charmant marquis par excellence, comme l'abbé Galiani était pour eux le charmant abbé. M. Diderot, comparant sa bonhomie au tour piquant du marquis de Croismare, lui dit quelquefois : *Votre plaisanterie est comme la flamme de l'esprit-de-vin, douce et légère, qui se promène partout sur ma toison, mais sans jamais la brûler.*

Ce charmant marquis nous avait quittés au commencement de l'année 1759, pour aller dans ses terres en Normandie, près de Caen. Il nous avait promis de ne s'y arrêter que le temps nécessaire pour mettre ses affaires en ordre; mais son séjour s'y prolongea insensiblement; il y avait réuni ses enfants; il aimait beaucoup son curé; il s'était livré à la passion du jardinage; et comme il fallait à une imagination aussi vive que la sienne des objets d'attachement réels ou imaginaires, il s'était tout à coup jeté dans la plus grande dévotion. Malgré cela, il nous aimait toujours tendrement; mais vraisemblablement nous ne l'aurions jamais revu à Paris, s'il n'avait pas successivement perdu ses deux fils. Cet événement nous l'a rendu depuis environ quatre ans, après une absence de plus de huit années; sa dévotion s'est

évaporée comme tout s'évapore à Paris, et il est aujourd'hui plus aimable que jamais.

Comme sa perte nous était infiniment sensible, nous délibérâmes en 1760, après l'avoir supportée pendant près de quinze mois, sur les moyens de l'engager à revenir à Paris. Nous nous rappelâmes que, quelque temps avant son départ, on avait parlé dans le monde, avec beaucoup d'intérêt, d'une jeune religieuse qui réclamait juridiquement contre ses vœux, auxquels elle avait été forcée par ses parents. Cette pauvre recluse intéressa tellement notre marquis, que, sans l'avoir vue, sans savoir son nom, sans même s'assurer de la vérité des faits, il alla solliciter en sa faveur tous les conseillers de grand'chambre du parlement de Paris. Malgré cette intercession généreuse, la religieuse, je ne sais par quel malheur, perdit son procès, et ses vœux furent jugés valides. En nous rappelant toute cette aventure, nous résolûmes de la faire revivre à notre profit. Nous supposâmes que la religieuse en question avait eu le bonheur de se sauver de son couvent; et en conséquence nous la fîmes écrire à M. de Croismare, pour lui demander secours et protection. Nous ne désespérions pas de le voir arriver en toute diligence, pour voler au secours de sa religieuse; ou bien, s'il devinait notre scélératesse au premier coup d'œil, nous nous préparions matière à rire. Cette insigne

fourberie prit une toute autre tournure, comme vous allez voir par la correspondance que je vais mettre sous vos yeux, entre la prétendue religieuse et le loyal et charmant marquis de Croismare, qui ne se douta pas un instant de notre perfidie; c'est cette perfidie, que nous avons toujours sur notre conscience. Nous employions alors nos soupers à composer, au milieu des éclats de rire, les lettres de la religieuse, qui devaient faire pleurer notre bon marquis; et nous y lisions, avec ces mêmes éclats de rire, les réponses honnêtes que ce digne et généreux ami lui faisait. Cependant, dès que nous nous aperçûmes que le sort de notre infortunée commençait à trop intéresser son tendre bienfaiteur, nous prîmes le parti de la faire mourir, comme vous pourrez remarquer, préférant de lui faire ce chagrin au danger certain de lui échauffer l'imagination en la laissant vivre plus long-temps. Depuis son retour à Paris, nous lui avons avoué tout ce complot d'iniquité; il en a ri, comme vous pouvez penser; et le malheur de la pauvre religieuse n'a fait que resserrer les liens d'amitié entre ceux qui lui ont survécu. Une circonstance qui n'est pas moins singulière, c'est que tandis que cette plaisanterie échauffait l'imagination de notre ami en Normandie, celle de M. Diderot s'échauffait de son côté. Il se mit à écrire en détail toute l'histoire de notre religieuse; s'il l'a-

vait achevée, il en aurait fait le roman le plus vrai, le plus intéressant et le plus pathétique qui eût jamais existé. On n'en pouvait pas lire une page sans fondre en larmes; et cependant il n'y avait point d'amour, autant que je puis m'en souvenir. C'était un ouvrage de génie, qui se ressentait de la chaleur d'imagination de son auteur: c'était aussi un ouvrage d'une utilité publique et générale; car c'était la plus cruelle satire qu'on eût jamais faite des cloîtres; elle était d'autant plus dangereuse qu'elle n'en renfermait que des éloges; notre jeune religieuse était d'une dévotion angélique, et conservait dans son cœur simple et tendre le respect le plus sincère pour tout ce qu'on lui avait appris à respecter. Mais ce roman n'a jamais existé que par lambeaux, et en est resté là : il est perdu, ainsi qu'une infinité d'autres ouvrages d'un des plus beaux génies de la France, qui se serait immortalisé par vingt chefs-d'œuvre, s'il avait su être avare de son temps, et ne l'abandonner pas à tous les indiscrets de Paris, que je cite tous au jugement dernier, en les rendant responsables devant Dieu et devant les hommes du tort dont ils sont les auteurs.

La correspondance que vous allez lire, et notre repentir, sont donc tout ce qui nous reste de notre pauvre religieuse. Vous voudrez bien vous souvenir que toutes ses lettres, ainsi que celles

de sa recéleuse, ont été fabriquées par nous autres enfants de Bélial, et que toutes les lettres de son généreux protecteur sont véritables, et ont été écrites de bonne foi [1].

BILLET

De la Religieuse à M. le comte de Croismare, gouverneur de l'Ecole-royale militaire.

Une femme malheureuse, à laquelle M. le marquis de Croismare s'est intéressé il y a trois ans, lorsqu'il demeurait à côté de l'Académie de musique, apprend qu'il demeure à présent à l'École-Militaire. Elle envoie savoir si elle pourrait encore compter sur ses bontés, maintenant qu'elle est plus à plaindre que jamais.

Un mot de réponse, s'il lui plaît; sa situation est pressante; et il est de conséquence que la personne qui remettra ce billet n'en soupçonne rien.

On a répondu :

Qu'on se trompait, et que M. de Croismare en question était actuellement à Caen.

Ce billet était écrit de la main d'une jeune personne, dont nous nous servîmes pendant tout le cours de cette correspondance. Un Savoyard

[1] *Voyez* la note de la page 271.

le porta à l'École-Militaire, et nous apporta la réponse verbale. Cette démarche préliminaire fut jugée nécessaire par plusieurs bonnes raisons. La religieuse avait l'air de confondre les deux cousins ensemble, et d'ignorer la véritable orthographe de leur nom ; elle apprenait par ce moyen, bien naturellement, que son protecteur était à Caen. Il se pouvait que le gouverneur de l'École-Militaire plaisantât son cousin à l'occasion de ce billet, et le lui envoyât ; ce qui donnait un grand air de vérité à notre vertueuse aventurière. Ce gouverneur très-aimable, ainsi que tout ce qui porte son nom, était aussi ennuyé de l'absence de son cousin que nous ; et nous espérions le ranger au nombre de nos complices. Après sa réponse, la religieuse écrivit à Caen.

LETTRE

De la Religieuse à M. le marquis de Croismare, à Caen.

Monsieur, je ne sais à qui j'écris ; mais, dans la détresse où je me trouve, qui que vous soyez, c'est à vous que je m'adresse. Si l'on ne m'a point trompée à l'École-Militaire, et que vous soyez le marquis généreux que je cherche, je bénirai Dieu ; si vous ne l'êtes pas, je ne sais ce que je ferai. Mais je me rassure sur le nom que vous portez ; j'espère que vous secourrez une

infortunée, que vous, monsieur, ou un autre M. de Croismare, qui n'est pas celui de l'École-Militaire, avez appuyée de votre sollicitation dans une tentative qu'elle fit, il y a trois ans, pour se tirer d'une prison perpétuelle, à laquelle la dureté de ses parents l'avait condamnée. Le désespoir vient de me porter à une seconde démarche dont vous aurez sans doute entendu parler; je me suis sauvée de mon couvent. Je ne pouvais plus supporter mes peines; et il n'y avait que cette voie, ou un plus grand forfait encore, pour me procurer une liberté que j'avais espérée de l'équité des lois.

Monsieur, si vous avez été autrefois mon protecteur, que ma situation présente vous touche, et qu'elle réveille dans votre cœur quelque sentiment de pitié! Peut-être trouverez-vous de l'indiscrétion d'avoir recours à un inconnu dans une circonstance pareille à la mienne. Hélas! monsieur, si vous saviez l'abandon où je suis réduite; si vous aviez quelque idée de l'inhumanité dont on punit les fautes d'éclat dans les maisons religieuses, vous m'excuseriez! Mais vous avez l'ame sensible, et vous craindrez de vous rappeler un jour une créature innocente jetée, pour le reste de sa vie, dans le fond d'un cachot. Secourez-moi, monsieur, secourez-moi. Voici l'espèce de service que j'ose attendre de vous, et qu'il vous est plus facile de me rendre

en province qu'à Paris. Ce serait de me trouver, ou par vous-même ou par vos connaissances, à Caen ou ailleurs, une place de femme de chambre ou de femme de charge, ou même de simple domestique. Pourvu que je sois ignorée, chez d'honnêtes gens, et qui vivent retirés, les gages n'y feront rien. Que j'aie du pain et de l'eau, et que je sois à l'abri des recherches; soyez sûr qu'on sera content de mon service. J'ai appris à travailler dans la maison de mon père, et à obéir en religion. Je suis jeune, j'ai le caractère doux, et je suis d'une bonne santé. Lorsque mes forces seront revenues, j'en aurai assez pour suffire à toutes sortes d'occupations domestiques. Je sais broder, coudre et blanchir; quand j'étais dans le monde, je raccommodais mes dentelles, et j'y serai bientôt remise. Je ne suis pas maladroite, je saurai me faire à tout. S'il fallait apprendre à coiffer, je ne manque pas de goût, et je ne tarderais pas à le savoir. Une condition supportable, s'il se peut, ou une condition telle quelle, c'est tout ce que je demande. Vous pouvez répondre de mes mœurs : malgré les apparences, monsieur, j'ai de la piété. Il y avait au fond de la maison que j'ai quittée, un puits que j'ai souvent regardé; tous mes maux seraient finis, si Dieu ne m'avait retenue. Monsieur, que je ne retourne pas dans cette maison funeste ! Rendez-moi le service que je vous demande; c'est une

bonne œuvre dont vous vous souviendrez avec satisfaction tant que vous vivrez, et que Dieu récompensera dans ce monde ou dans l'autre. Surtout, monsieur, songez que je vis dans une alarme perpétuelle, et que je vais compter les moments. Mes parents ne peuvent douter que je ne sois à Paris ; ils font sûrement toutes sortes de perquisitions pour me découvrir ; ne leur laissez pas le temps de me trouver. J'ai emporté avec moi toutes mes nippes. Je subsiste de mon travail et des secours d'une digne femme que j'avais pour amie, et à laquelle vous pouvez adresser votre réponse. Elle s'appelle madame Madin. Elle demeure à Versailles. Cette bonne amie me fournira tout ce qu'il me faudra pour mon voyage; et quand je serai placée, je n'aurai plus besoin de rien, et ne lui serai plus à charge. Monsieur, ma conduite justifiera la protection que vous m'aurez accordée : quelle que soit la réponse que vous me ferez, je ne me plaindrai que de mon sort.

Voici l'adresse de madame Madin : *A madame Madin, au pavillon de Bourgogne, rue d'Anjou, à Versailles.*

Vous aurez la bonté de mettre deux enveloppes, avec son adresse sur la première, et une croix sur la seconde.

Mon Dieu, que je desire d'avoir votre réponse! Je suis dans des transes continuelles.

Votre très-humble et très-obéissante servante,

Signé SUZANNE DE LA MARRE.

Nous avions besoin d'une adresse pour recevoir les réponses et nous choisîmes une certaine dame Madin, femme d'un ancien officier d'infanterie, qui vivait réellement à Versailles. Elle ne savait rien de notre coquinerie, ni des lettres que nous lui fîmes écrire à elle-même par la suite, et pour lesquelles nous nous servîmes de l'écriture d'une autre jeune personne. Madame Madin savait seulement qu'il fallait recevoir et me remettre toutes les lettres timbrées *Caen*. Le hasard voulut que M. de Croismare, après son retour à Paris, et environ huit ans après notre péché, trouvât madame Madin un matin chez une femme de nos amies qui avait été du complot. Ce fut un vrai coup de théâtre; M. de Croismare se proposait de prendre mille informations sur une infortunée qui l'avait tant intéressé, et dont madame Madin ne savait pas le premier mot. Ce fut aussi le moment de notre confession générale et de notre pardon.

RÉPONSE

De M. le marquis de Croismare.

Mademoiselle, votre lettre est parvenue à la personne même que vous réclamiez. Vous ne vous êtes point trompée sur ses sentiments; vous pouvez partir aussitôt pour Caen, pour être femme de chambre d'une jeune demoiselle.

Que la dame votre amie me mande qu'elle m'envoie une femme de chambre telle que je puis la desirer, avec tel éloge qu'il lui plaira de vos qualités, sans entrer dans aucun autre détail d'état. Qu'elle me marque aussi le nom que vous aurez choisi, la voiture que vous aurez prise, et le jour, s'il se peut, que vous arriverez. Si vous preniez la voiture du carrosse de Caen, il part le lundi de grand matin de Paris, pour arriver ici le vendredi; il loge à Paris, rue St.-Denis, au Grand-Cerf. S'il ne se trouvait personne pour vous recevoir à votre arrivée à Caen, vous vous adresseriez de ma part, en attendant, chez M. Gassion, vis-à-vis la Place royale. Comme l'incognito est d'une extrême nécessité de part et d'autre, que la dame votre amie me renvoie cette lettre, à laquelle, quoique non signée, vous pouvez ajouter foi entière. Gardez-en seulement le cachet, qui vous servira à vous faire con-

naître, à Caen, à la personne à qui vous vous adresserez.

Suivez, mademoiselle, exactement et diligemment ce que cette lettre vous prescrit; et pour agir avec prudence, ne vous chargez ni de papiers ni de lettres, ou autre chose qui puisse donner occasion de vous reconnaître : il sera facile de les faire venir dans un autre temps. Comptez avec une confiance parfaite sur les bonnes intentions de votre serviteur.

A...... proche Caen, ce mercredi
6 février 1760.

Cette lettre était adressée à madame Madin. Il y avait sur l'autre enveloppe une croix, suivant la convention. Le cachet représentait un amour tenant d'une main un flambeau, et de l'autre deux cœurs, avec une devise qu'on n'a pu lire, parce que le cachet avait souffert à l'ouverture de la lettre. Il était naturel que la religieuse, qui ne connaissait pas l'amour, le prît pour son ange gardien.

RÉPONSE

De la Religieuse à M. le marquis de Croismare.

Monsieur, j'ai reçu votre lettre. Je crois que j'ai été fort mal, fort mal. Je suis bien faible. Si Dieu me retire à lui, je prierai sans cesse

pour votre salut; si j'en reviens, je ferai tout ce que vous m'ordonnerez. Mon cher monsieur! digne homme! je n'oublierai jamais votre bonté.

Ma digne amie doit arriver de Versailles; elle vous dira tout.

Ce saint jour de dimanche en février.

Je garderai le cachet avec soin. C'est un saint ange que j'y trouve imprimé; c'est vous; c'est mon ange gardien.

M. Diderot n'ayant pu se rendre à l'assemblée des bandits, cette réponse fut envoyée sans son attache. Il ne la trouva pas de son gré; il prétendit qu'elle découvrirait notre trahison. Il se trompa, et il eut tort, je crois, de ne pas trouver cette réponse bonne. Cependant, pour le satisfaire, on coucha sur les registres du commun conseil de la fourberie la réponse qui suit, et qui ne fut point envoyée. Au reste, cette maladie nous était indispensable pour différer le départ pour Caen.

EXTRAIT DES REGISTRES.

Voici la lettre qui a été envoyée, et voici celle que Sœur Suzanne aurait dû écrire.

Monsieur, je vous remercie de vos bontés; il ne faut plus penser à rien, tout va finir pour moi. Je serai dans un moment devant le Dieu

de la miséricorde; c'est là que je me souviendrai de vous. Ils délibèrent s'ils me saigneront encore une fois; ils ordonneront tout ce qu'il leur plaira. Adieu, mon cher monsieur. J'espère que le séjour où je vais sera plus heureux; un jour nous nous y verrons.

LETTRE

De madame Madin à M. le marquis de Croismare.

Je suis à côté de son lit, et elle me presse de vous écrire. Elle a été à toute extrémité; et mon état, qui m'attache à Versailles, ne m'a point permis de venir plus tôt à son secours. Je savais qu'elle était fort mal, et abandonnée de tout le monde, et je ne pouvais quitter. Vous pensez bien, monsieur, qu'elle avait beaucoup souffert. Elle avait fait une chute qu'elle cachait. Elle a été attaquée tout d'un coup d'une fièvre ardente qu'on n'a pu abattre qu'à force de saignées. Je la crois hors de danger. Ce qui m'inquiète à présent, est la crainte que sa convalescence ne soit longue, et qu'elle ne puisse partir avant un mois ou six semaines; elle est déjà si faible, et elle le sera bien davantage. Tâchez donc, monsieur, de gagner du temps, et travaillons de concert à sauver la créature la plus malheureuse et la plus intéressante qu'il

y ait au monde. Je ne saurais vous dire tout l'effet de votre billet sur elle ; elle a beaucoup pleuré, elle a écrit l'adresse de M. Gassion derrière une Sainte-Suzanne de son diurnal, et puis elle a voulu vous répondre malgré sa faiblesse. Elle sortait d'une crise ; je ne sais ce qu'elle vous aura dit, car sa pauvre tête n'y était guère. Pardon, monsieur, je vous écris ceci à la hâte. Elle me fait pitié ; je voudrais ne la point quitter, mais il m'est impossible de rester ici plusieurs jours de suite. Voilà la lettre que vous lui avez écrite. J'en fais partir une autre, telle à peu près que vous la demandez. Je n'y parle point des talents agréables ; ils ne sont pas de l'état qu'elle va prendre, et il faut, ce me semble, qu'elle y renonce absolument si elle veut être ignorée. Du reste, tout ce que je dis d'elle est vrai : non, monsieur, il n'y a point de mère qui ne fût comblée de l'avoir pour enfant. Mon premier soin, comme vous pouvez penser, a été de la mettre à couvert; et c'est une affaire faite. Je ne me résoudrai à la laisser aller que quand sa santé sera tout-à-fait rétablie ; mais ce ne peut être avant un mois ou six semaines, comme j'ai eu l'honneur de vous dire ; encore faut-il qu'il ne survienne point d'accident. Elle garde le cachet de votre lettre ; il est dans ses heures et sous son chevet. Je n'ai osé lui dire que ce n'était pas le vôtre ; je l'avais brisé en ouvrant

votre réponse, et je l'avais remplacé par le mien: dans l'état fâcheux où elle était, je ne devais pas risquer de lui envoyer votre lettre sans la lire. J'ose vous demander pour elle un mot qui la soutienne dans ses espérances; ce sont les seules qu'elle ait, et je ne répondrais pas de sa vie, si elles venaient à lui manquer. Si vous aviez la bonté de me faire à part un petit détail de la maison où elle entrera, je m'en servirais pour la tranquilliser. Ne craignez rien pour vos lettres; elles vous seront toutes renvoyées aussi exactement que la première; et reposez-vous sur l'intérêt que j'ai moi-même à ne rien faire d'inconsidéré. Nous nous conformerons à tout, à moins que vous ne changiez vos dispositions. Adieu, monsieur. La chère infortunée prie Dieu pour vous à tous les instants où sa tête le lui permet.

J'attends, monsieur, votre réponse, toujours au pavillon de Bourgogne, rue d'Anjou, à Versailles.

Ce 16 février 1760.

LETTRE

Ostensible de madame Madin, telle que M. le marquis de Croismare l'avait demandée.

Monsieur, la personne que je vous propose s'appelle Suzanne Saulier. Je l'aime comme si c'était mon enfant : cependant vous pouvez prendre à la lettre ce que je vais vous en dire, parce qu'il n'est pas dans mon caractère d'exagérer. Elle est orpheline de père et de mère; elle est bien née, et son éducation n'a pas été négligée. Elle s'entend à tous les petits ouvrages qu'on apprend quand on est adroite et qu'on aime à s'occuper; elle parle peu, mais assez bien; elle écrit naturellement. Si la personne à qui vous la destinez voulait se faire lire, elle lit à merveille. Elle n'est ni grande ni petite. Sa taille est fort bien; pour sa physionomie, je n'en ai guère vu de plus intéressante. On la trouvera peut-être un peu jeune, car je ne lui crois pas vingt-deux ans accomplis; mais si l'expérience de l'âge lui manque, elle est remplacée de reste par celle du malheur. Elle a beaucoup de retenue, et un jugement peu commun. Je réponds de l'innocence de ses mœurs. Elle est pieuse, mais point bigote. Elle a l'esprit naïf, une gaîté douce, jamais d'humeur. J'ai deux filles; si des circonstances particulières n'empêchaient pas ma-

demoiselle Saulier de se fixer à Paris, je ne leur chercherais pas d'autre gouvernante ; je n'espère pas rencontrer aussi bien. Je la connais depuis son enfance, et je ne l'ai point perdue de vue. Elle partira d'ici bien nippée. Je me chargerai des petits frais de son voyage, et même de ceux de son retour, s'il arrive qu'on me la renvoie : c'est la moindre chose que je puisse faire pour elle. Elle n'est jamais sortie de Paris ; elle ne sait où elle va ; elle se croit perdue : j'ai toute la peine du monde à la rassurer. Un mot de vous, monsieur, sur la personne à laquelle elle doit appartenir, la maison qu'elle habitera, et les devoirs qu'elle aura à remplir, fera plus sur son esprit que tous mes discours. Ne serait-ce point trop exiger de votre complaisance que de vous le demander ? Toute sa crainte est de ne pas réussir : la pauvre enfant ne se connaît guère.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que vous méritez, monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante,

Signé Moreau-Madin.

A Paris, ce 16 février 1760.

LETTRE

De M. le marquis de Croismare à madame Madin.

Madame, j'ai reçu il y a deux jours deux mots de lettre, qui m'apprennent l'indisposition de mademoiselle ***. Son malheureux sort me fait gémir; sa santé m'inquiète. Puis-je vous demander la consolation d'être instruit de son état, du parti qu'elle compte prendre, en un mot la réponse à la lettre que je lui ai écrite? j'ose espérer le tout de votre complaisance, et de l'intérêt que vous y prenez.

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

A Caen, ce 17 février 1760.

AUTRE LETTRE

De M. le marquis de Croismare à madame Madin.

J'étais, madame, dans l'impatience, et heureusement votre lettre a suspendu mon inquiétude sur l'état de mademoiselle ***, que vous m'assurez hors de danger, et à couvert des recherches. Je lui écris; et vous pouvez encore la rassurer sur la continuation de mes sentiments. Sa lettre m'avait frappé; et dans l'embarras où je l'ai vue, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de me l'attacher en la mettant auprès de ma fille, qui malheureusement n'a plus de mère. Voilà,

madame, la maison que je lui destine. Je suis sûr de moi-même, et de pouvoir lui adoucir ses peines sans manquer au secret, ce qui serait peut-être plus difficile en d'autres mains. Je ne pourrai m'empêcher de gémir et sur son état, et sur ce que ma fortune ne me permettra pas d'en agir comme je le desirerais; mais que faire, quand on est soumis aux lois de la nécessité? Je demeure à deux lieues de la ville, dans une campagne assez agréable, où je vis fort retiré avec ma fille et mon fils aîné, qui est un garçon plein de sentiments et de religion, à qui cependant je laisserai ignorer ce qui peut la regarder. Pour les domestiques, ce sont toutes personnes attachées à moi depuis long-temps; de sorte que tout est dans un état fort tranquille et fort uni. J'ajouterai encore que ce parti que je lui propose ne sera que son pis-aller : si elle trouvait quelque chose de mieux, je n'entends point la contraindre par aucun engagement; mais qu'elle soit certaine qu'elle trouvera toujours en moi une ressource assurée. Ainsi qu'elle rétablisse sa santé sans inquiétude; je l'attendrai, et serai bien aise cependant d'avoir souvent de ses nouvelles.

J'ai l'honneur d'être, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

A Caen, ce 21 février 1760.

LETTRE

De M. le marquis de Croismare à Sœur Suzanne.
Sur l'enveloppe était une croix.

Personne n'est, mademoiselle, plus sensible que je le suis à l'état où vous vous trouvez. Je ne puis que m'intéresser de plus en plus à vous procurer quelque consolation dans le sort malheureux qui vous poursuit. Tranquillisez-vous, reprenez vos forces, et comptez toujours avec une entière confiance sur mes sentiments. Rien ne doit plus vous occuper que le soin de rétablir votre santé, et de demeurer ignorée. S'il m'était possible de vous rendre votre sort plus doux, je le ferais; mais votre situation me contraint, et je ne pourrai que gémir sur la dure nécessité. La personne à laquelle je vous destine m'est des plus chères, et c'est à moi principalement que vous aurez à répondre. Ainsi, autant qu'il me sera possible, j'aurai soin d'adoucir les petites peines inséparables de l'état que vous prenez. Vous me devrez votre confiance, je me reposerai entièrement sur vos soins : cette assurance doit vous tranquilliser et vous prouver ma manière de penser, et l'attachement sincère avec lequel je suis, mademoiselle, votre très-humble et très-obéissant serviteur. A Caen, ce 21 février 1760.

J'écris à madame Madin, qui pourra vous en dire davantage.

LETTRE

De madame Madin à M. le marquis de Croismare.

Monsieur, la guérison de notre chère malade est assurée : plus de fièvre, plus de mal de tête, tout annonce la convalescence la plus prompte, et la meilleure santé. Les lèvres sont encore un peu pâles; mais les yeux reprennent de l'éclat. La couleur commence à reparaître sur les joues; les chairs ont de la fraîcheur, et ne tarderont pas à reprendre leur fermeté; tout va bien depuis qu'elle a l'esprit tranquille. C'est à présent, monsieur, qu'elle sent le prix de votre bienveillance; et rien n'est plus touchant que la manière dont elle s'en exprime. Je voudrais bien pouvoir vous peindre ce qui se passa entre elle et moi lorsque je lui portai vos dernières lettres. Elle les prit, les mains lui tremblaient; elle respirait avec peine en les lisant; à chaque ligne elle s'arrêtait; et après avoir fini, elle me dit, en se jetant à mon cou, et en pleurant à chaudes larmes : « Eh bien! maman Madin, Dieu ne « m'a donc pas abandonnée; il veut donc enfin « que je sois heureuse. C'est Dieu qui m'a ins- « piré de m'adresser à ce cher monsieur : quel « autre au monde eût pris pitié de moi? Re- « merçions le ciel de ses premières grâces, afin « qu'il nous en accorde d'autres. » Et puis elle

s'assit sur son lit, et elle se mit à prier Dieu; ensuite revenant sur quelques endroits de vos lettres, elle dit : « C'est sa fille qu'il me con-« fie. Ah! maman, elle lui ressemblera; elle « sera douce, bienfaisante et sensible comme « lui. » Après s'être arrêtée, elle dit avec un peu de souci : « Elle n'a plus sa mère! Je re-« grette de n'avoir pas l'expérience qu'il me fau-« drait. Je ne sais rien, mais je ferai de mon « mieux; je me rappellerai le soir et le matin « ce que je dois à son père : il faut que la re-« connaissance supplée à bien des choses. Serai-« je encore long-temps malade? Quand est-ce « qu'on me permettra de manger? Je ne me « sens plus de ma chute, plus du tout. » Je vous fais ce petit détail, monsieur, parce que j'espère qu'il vous plaira. Il y avait dans son discours et son action tant d'innocence et de zèle, que j'en étais hors de moi. Je ne sais ce que je n'aurais pas donné pour que vous l'eussiez vue et entendue. Non, monsieur, ou je ne me connais à rien, ou vous aurez une créature unique, et qui fera la bénédiction de votre maison. Ce que vous avez eu la bonté de m'apprendre de vous, de mademoiselle votre fille, de monsieur votre fils, de votre situation, s'arrange parfaitement avec ses vœux. Elle persiste dans les premières propositions qu'elle vous a faites. Elle ne demande que la nourriture et le vêtement, et vous

pouvez la prendre au mot si cela vous convient : quoique je ne sois pas riche, le reste sera mon affaire. J'aime cette enfant, je l'ai adoptée dans mon cœur ; et le peu que j'aurai fait pour elle de mon vivant lui sera continué après ma mort. Je ne vous dissimule pas que ces mots d'*être son pis-aller, et de la laisser libre d'accepter mieux si l'occasion s'en présente*, lui ont fait de la peine; je n'ai pas été fâchée de lui trouver cette délicatesse. Je ne négligerai pas de vous instruire des progrès de sa convalescence; mais j'ai un grand projet dans lequel je ne désespérerais pas de réussir pendant qu'elle se rétablira, si vous pouviez m'adresser à un de vos amis : vous en devez avoir beaucoup ici. Il me faudrait un homme sage, discret, adroit, pas trop considérable, qui approchât par lui ou par ses amis de quelques grands que je lui nommerais, et qui eût accès à la cour sans en être. De la manière dont la chose est arrangée dans mon esprit, il ne serait point mis dans la confidence ; il nous servirait sans savoir en quoi : quand ma tentative serait infructueuse, nous en tirerions au moins l'avantage de persuader qu'elle est en pays étranger. Si vous pouvez m'adresser à quelqu'un, je vous prie de me le nommer, et de me dire sa demeure, et ensuite de lui écrire que madame Madin, que vous connaissez depuis long-temps, doit venir lui demander un

service, et que vous le priez de s'intéresser à elle, si la chose est faisable. Si vous n'avez personne, il faut s'en consoler; mais voyez, monsieur. Au reste, je vous prie de compter sur l'intérêt que je prends à notre infortunée, et sur quelque prudence que je tiens de l'expérience. La joie que votre dernière lettre lui a causée, lui a donné un petit mouvement dans le pouls; mais ce ne sera rien.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments les plus respectueux, monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante,

Signé MOREAU-MADIN.

A Paris, ce 3 mars 1760.

L'idée de madame Madin de se faire adresser à un des amis du généreux protecteur de Sœur Suzanne, était une suggestion de Satan, au moyen de laquelle ses suppôts espéraient amener insensiblement leur ami de Normandie à s'adresser à moi, et à me mettre dans la confidence de toute cette affaire; ce qui réussit parfaitement, comme vous verrez par la suite de cette correspondance.

LETTRE

De Sœur Suzanne à M. le marquis de Croismare.

Monsieur, maman Madin m'a remis les deux réponses dont vous m'avez honorée, et m'a fait

part aussi de la lettre que vous lui avez écrite. J'accepte, j'accepte. C'est cent fois mieux que je ne mérite; oui, cent fois, mille fois mieux. J'ai si peu de monde, si peu d'expérience, et je sens si bien tout ce qu'il me faudrait pour répondre dignement à votre confiance; mais j'espère tout de votre indulgence, de mon zèle et de ma reconnaissance. Ma place me fera, et maman Madin dit que cela vaut mieux que si j'étais faite à ma place. Mon Dieu! que je suis pressée d'être guérie, d'aller me jeter aux pieds de mon bienfaiteur, et de le servir auprès de sa chère fille en tout ce qui dépendra de moi! On me dit que ce ne sera guère avant un mois. Un mois! c'est bien du temps. Mon cher monsieur, conservez-moi votre bienveillance. Je ne me sens pas de joie; mais ils ne veulent pas que j'écrive, ils m'empêchent de lire, ils me tiennent au lit, ils me noient de tisane, ils me font mourir de faim, et tout cela pour mon bien. Dieu soit loué! C'est pourtant bien malgré moi que je leur obéis.

Je suis, avec un cœur reconnaissant, monsieur, votre très-humble et soumise servante,

Signé SUZANNE SAULIER.

A Paris, ce 3 mars 1760.

LETTRE

De M. le marquis de Croismare à madame Madin.

Quelques incommodités que je ressens depuis quelques jours m'ont empêché, madame, de vous faire réponse plus tôt, pour vous marquer le plaisir que j'ai d'apprendre la convalescence de mademoiselle Saulier. J'ose espérer que bientôt vous aurez la bonté de m'instruire de son parfait rétablissement, que je souhaite avec ardeur. Mais je suis mortifié de ne pouvoir contribuer à l'exécution du projet que vous méditez en sa faveur, que sans le connaître je ne puis trouver que très-bon par la prudence dont vous êtes capable et par l'intérêt que vous y prenez. Je n'ai été que très-peu répandu à Paris, et parmi un petit nombre de personnes aussi peu répandues que moi : et les connaissances telles que vous les desireriez ne sont pas faciles à trouver. Continuez, je vous supplie, à me donner des nouvelles de mademoiselle Saulier, dont les intérêts me seront toujours chers.

J'ai l'honneur d'être, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Ce 31 mars 1760.

RÉPONSE

De madame Madin à M. le marquis de Croismare.

Monsieur, j'ai fait une faute, peut-être, de ne me pas expliquer sur le projet que j'avais; mais j'étais si pressée d'aller en avant. Voici donc ce qui m'avait passé par la tête. D'abord il faut que vous sachiez que le cardinal de Fleury protégeait la famille. Ils perdirent tous beaucoup à sa mort, surtout ma Suzanne, qui lui avait été présentée dans sa première jeunesse. Le vieux cardinal aimait les jolis enfants; les grâces de celle-ci l'avaient frappé; et il s'était chargé de son sort. Mais quand il ne fut plus, on disposa d'elle comme vous savez, et les protecteurs crurent s'acquitter envers la cadette en mariant les aînées à deux de leurs créatures. L'un de ces protégés a un emploi considérable à Albi; l'autre la recette des aides de Castries, à trois lieues de Montpellier. Ce sont des gens durs; mais leur état dépend absolument de ceux qui les ont placés. J'avais donc pensé que, si l'on avait eu quelque accès auprès de madame la marquise de Castries, qui est Fleury de son nom, et qui s'est mise en quatre dans le procès de mon enfant, et qu'on lui eût peint la triste situation d'une jeune personne exposée à toutes les suites de la misère, dans un pays étranger et

lointain, cette dame, qu'on dit compatissante, eût agi auprès de son mari ou de M. le duc de Fleury son frère, et nous eussions pu arracher par ce moyen une petite pension de ces deux beaux-frères, qui ont emporté tout le bien de la maison, et qui ne songent guère à nous secourir. En vérité, monsieur, cela vaut bien la peine que nous revenions tous les deux là-dessus : voyez. Avec cette petite pension, ce que je viens de lui assurer, et ce qu'elle tiendrait de vos bontés, elle serait bien pour le présent, et point mal pour l'avenir; et je la verrais partir avec moins de regret. Mais je ne connais ni M. le marquis de Castries, ni madame son épouse, ni personne qui les approche; et ce fut l'enfant qui me suggéra de m'adresser à vous. Au reste, je ne saurais vous dire que sa convalescence aille comme je le desirerais. Elle s'était blessée au-dessus des reins, comme je crois vous l'avoir dit : la douleur de cette chute, qui s'était dissipée, s'est fait ressentir; c'est un point qui revient et qui passe. Il est accompagné d'un léger frisson en dedans, mais au pouls il n'y a pas la moindre fièvre; le médecin hoche de la tête, et n'a pas un air qui me plaise. Elle ira dimanche prochain à la messe; elle le veut; et je viens de lui envoyer une grande capote qui l'enveloppera jusqu'au bout du nez, et sous laquelle elle pourra, je crois, passer une demi-heure sans péril dans une petite église bor-

gne du quartier. Elle soupire après le moment de son départ, et je suis sûre qu'elle ne demandera rien à Dieu avec plus de ferveur que d'achever sa guérison, et de lui conserver les bontés de son bienfaiteur. Si elle se trouvait en état de partir entre Pâques et Quasimodo, je ne manquerai pas de vous en prévenir. Au reste, monsieur, son absence ne m'empêcherait pas d'agir, si je découvrais parmi mes connaissances quelqu'un qui pût quelque chose auprès de madame de Castries ou de monsieur son mari.

Je suis, avec une reconnaissance sans bornes pour elle et pour moi, monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante,

Signé Moreau-Madin.

A Versailles, ce 25 mars 1760.

P. S. Je lui ai défendu de vous écrire, de crainte de vous importuner; il n'y a que cette considération qui puisse la retenir.

LETTRE

De M. le marquis de Croismare à madame Madin.

Madame, votre projet pour mademoiselle Saulier me paraît très-louable, et me plaît d'autant plus, que je souhaiterais ardemment de la voir, dans son infortune, assurée d'un état un peu pas-

sable. Je ne désespère pas de trouver quelque ami qui puisse agir auprès de madame de Castries; mais cela demande du temps et des précautions, tant pour éviter d'éventer le secret, que pour m'assurer la discrétion des personnes auxquelles je pense que je pourrais m'adresser. Je ne perdrai point cela de vue : en attendant, si mademoiselle Saulier persiste dans les mêmes sentiments, et si sa santé est assez rétablie, rien ne doit l'empêcher de partir; elle me trouvera toujours dans les mêmes dispositions que je lui ai marquées, et dans le même zèle à lui adoucir, s'il se peut, l'amertume de son sort. La situation de mes affaires et les malheurs du temps m'obligent de me tenir fort retiré à la campagne avec mes enfants, pour ménager un peu; ainsi nous y vivons avec simplicité. C'est pourquoi mademoiselle Saulier pourra se dispenser de faire de la dépense en habillements ni si propres ni si chers; le commun peut suffire en ce pays. C'est dans cette campagne et dans cet état uni et simple qu'elle me trouvera, et où je souhaite qu'elle puisse goûter quelque douceur et quelque agrément, malgré les précautions gênantes que je serai obligé d'observer à son égard. Vous aurez la bonté, madame, de m'instruire de son départ; et de peur qu'elle n'eût égaré l'adresse que je lui avais envoyée, c'est chez M. Gassion, vis-à-vis la Place royale, à Caen. Cependant si je suis ins-

truit à temps du jour de son arrivée, elle trouvera quelqu'un pour la conduire ici sans s'arrêter.

J'ai l'honneur d'être, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Ce 31 mars 1760.

LETTRE

De madame Madin à M. le marquis de Croismare.

Si elle persiste dans ses sentiments, monsieur! En pouvez-vous douter? Qu'a-t-elle de mieux à faire que d'aller passer des jours heureux et tranquilles auprès d'un homme de bien, et dans une famille honnête? N'est-elle pas trop heureuse que vous vous soyez ressouvenu d'elle? Et où donnerait-elle de la tête si l'asyle que vous avez eu la générosité de lui offrir venait à lui manquer? C'est elle-même, monsieur, qui parle ainsi; et je ne fais que vous répéter ses discours. Elle voulut encore aller à la messe le jour de Pâques; c'était bien contre mon avis, et cela lui réussit fort mal. Elle en revint avec de la fièvre; et depuis ce malheureux jour elle ne s'est pas bien portée. Monsieur, je ne vous l'enverrai point qu'elle ne soit en parfaite santé. Elle sent à présent de la chaleur au-dessus des reins, à l'endroit où elle s'est blessée dans sa chute; je viens d'y regarder, et je n'y vois rien du tout. Mais son

médecin me dit avant-hier, comme nous en descendions ensemble, qu'il craignait qu'il n'y eût un commencement de pulsation; qu'il fallait attendre ce que cela deviendrait. Cependant elle ne manque point d'appétit, elle dort, l'embonpoint se soutient. Je lui trouve seulement, par intervalle, un peu plus de couleur aux joues et plus de vivacité dans les yeux qu'elle n'en a naturellement. Et puis ce sont des impatiences qui me désespèrent. Elle se lève, elle essaie de marcher; mais pour peu qu'elle penche du côté malade, c'est un cri aigu à percer le cœur. Malgré cela, j'espère, et j'ai profité du temps pour arranger son petit trousseau.

C'est une robe de calmande d'Angleterre, qu'elle pourra porter simple jusqu'à la fin des chaleurs, et qu'elle doublera pour son hiver, avec une autre de coton bleu qu'elle porte actuellement.

Quinze chemises garnies de maris, les uns en batiste, les autres en mousseline. Vers la mi-juin, je lui enverrai de quoi en faire six autres, d'une pièce de toile qu'on me blanchit à Senlis.

Plusieurs jupons blancs, dont deux de moi, de basin, garnis en mousseline.

Deux justes pareils, que j'avais fait faire pour la plus jeune de mes filles, et qui se sont trouvés lui aller à merveille. Cela lui fera des habillements de toilette pour l'été.

Quelques corsets, tabliers et mouchoirs de cou.

Deux douzaines de mouchoirs de poche.

Plusieurs cornettes de nuit.

Six dormeuses de jour festonnées, avec huit paires de manchettes à un rang, et trois à deux rangs.

Six paires de bas de coton fin.

C'est tout ce que j'ai pu faire de mieux. Je lui portai cela le lendemain des fêtes, et je ne saurais vous dire avec quelle sensibilité elle le reçut. Elle regardait une chose, en essayait une autre, me prenait les mains et me les baisait. Mais elle ne put jamais retenir ses larmes, quand elle vit les justes de ma fille. Hé! lui dis-je, de quoi pleurez-vous? Est-ce que vous ne l'avez pas toujours été? *Il est vrai*, me répondit-elle; puis elle ajouta : « A présent que j'espère être heu-« reuse, il me semble que j'aurais de la peine à « mourir. Maman, est-ce que cette chaleur de « côté ne se dissipera point? Si l'on y mettait « quelque chose? » Je suis charmée, monsieur, que vous ne désapprouviez pas mon projet, et que vous voyiez jour à le faire réussir. J'abandonne tout à votre prudence; mais je crois devoir vous avertir que M. le marquis de Castries fera la campagne, et qu'on part; que madame de Castries ira dans ses terres; et que dans sept ou huit mois d'ici nous serons bien oubliés. Tout passe si vite d'intérêt dans ce pays-ci; on ne parle déjà plus guère de nous, bientôt on n'en parlera plus

du tout. Ne craignez pas qu'elle égare l'adresse que vous lui avez envoyée. Elle n'ouvre pas une fois ses Heures pour prier, sans la regarder; elle oublierait plutôt son nom de Saulier que celui de M. Gassion. Je lui demandai si elle ne voulait pas vous écrire, elle me répondit qu'elle vous avait commencé une longue lettre qui contiendrait tout ce qu'elle ne pourrait guère se dispenser de vous dire, si Dieu lui faisait la grâce de guérir et de vous voir; mais qu'elle avait le pressentiment qu'elle ne vous verrait jamais. « Cela dure trop, maman, ajouta-t-elle, je ne « profiterai ni de vos bontés ni des siennes : ou « M. le marquis changera de sentiment, ou je « n'en reviendrai pas. » Quelle folie! lui dis-je. Savez-vous bien que si vous vous entretenez dans ces idées tristes, ce que vous craignez vous arrivera? Elle dit : *Que la volonté de Dieu soit faite.* Je la priai de me montrer ce qu'elle vous avait écrit; j'en fus effrayée, c'est un volume. Voilà, lui dis-je en colère, ce qui vous tue. Elle me répondit : « Que voulez-vous que je fasse? Ou je « m'afflige, ou je m'ennuie. » Et quand avez-vous pu griffonner tout cela? « Un peu dans un temps, « un peu dans un autre. Que je vive ou que je « meure, je veux qu'on sache tout ce que j'ai « souffert..... » Je lui ai défendu de continuer. Son médecin en a fait autant. Je vous prie, monsieur, de joindre votre autorité à mes prières;

elle vous regarde comme son cher maître, et il est sûr qu'elle vous obéira. Cependant, comme je conçois que les heures sont bien longues pour elle, et qu'il faut qu'elle s'occupe, ne fût-ce que pour l'empêcher d'écrire davantage, de rêver et de se chagriner, je lui ai fait porter un tambour, et je lui ai proposé de commencer une veste pour vous. Cela lui a plu extrêmement, et elle s'est mise tout de suite à l'ouvrage. Dieu veuille qu'elle n'ait pas le temps de l'achever ici ! Un mot, s'il vous plaît, qui défende d'écrire et de trop travailler. J'avais résolu de retourner ce soir à Versailles; mais j'ai de l'inquiétude : ce commencement de pulsation me chiffonne, et je veux être demain auprès d'elle lorsque son médecin reviendra. J'ai malheureusement quelque foi aux pressentiments des malades; ils se sentent. Quand je perdis M. Madin, tous les médecins m'assuraient qu'il en reviendrait; il disait, lui, qu'il n'en reviendrait pas; et le pauvre homme ne disait que trop vrai. Je resterai, et j'aurai l'honneur de vous écrire : s'il fallait que je la perdisse, je crois que je ne m'en consolerais jamais. Vous seriez trop heureux, vous, monsieur, de ne l'avoir point vue. C'est à présent que les misérables qui l'ont déterminée à s'enfuir sentent la perte qu'ils ont faite ; mais il est trop tard.

J'ai l'honneur d'être, avec des sentiments de

respect et de reconnaissance pour elle et pour moi, monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante,

Signé MOREAU-MADIN.

A Paris, ce 13 avril 1760.

RÉPONSE.

De M. le marquis de Croismare à madame Madin.

Je partage, madame, avec une vraie sensibilité, votre inquiétude sur la maladie de mademoiselle Saulier. Son état infortuné m'avait toujours infiniment touché; mais le détail que vous avez eu la bonté de me faire de ses qualités et de ses sentiments, me prévient tellement en sa faveur, qu'il me serait impossible de n'y pas prendre le plus vif intérêt : ainsi, loin que je puisse changer de sentiments à son égard, chargez-vous, je vous prie, de lui répéter ceux que je vous ai marqués par mes lettres, et qui ne souffriront aucune altération. J'ai cru qu'il était prudent de ne lui point écrire, afin de lui ôter toute occasion de s'occuper à faire une réponse. Il n'est pas douteux que tout genre d'occupation lui est préjudiciable dans son état d'infirmité; et si j'avais quelque pouvoir sur elle, je m'en servirais pour le lui interdire. Je ne puis

mieux m'adresser qu'à vous-même, madame, pour lui faire connaître ce que je pense à cet égard. Ce n'est pas que je ne fusse charmé de recevoir de ses nouvelles par elle-même; mais je ne pourrais approuver en elle une action de pure bienséance, qui pût contribuer au retardement de sa guérison. L'intérêt que vous y prenez, madame, me dispense de vous prier encore une fois de la modérer sur ce point. Soyez toujours persuadée de ma sincère affection pour elle, et de l'estime particulière, et de la considération véritable avec laquelle j'ai l'honneur d'être, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Ce 25 avril 1760.

P. S. J'écris dans le moment à un de mes amis, à qui vous pourrez vous adresser pour madame de Castries. Il se nomme M. Grimm, secrétaire des commandements de M. le duc d'Orléans, et demeure rue Neuve de Luxembourg, près la rue Saint-Honoré, à Paris. Je lui donne avis que vous prendrez la peine de passer chez lui, et lui marque que je vous ai d'extrêmes obligations, et que je ne desire rien tant que de vous en marquer ma reconnaissance. Il ne dîne pas ordinairement chez lui.

LETTRE

De madame Madin à M. le marquis de Croismare.

Monsieur, combien j'ai souffert depuis que je n'ai pas eu l'honneur de vous écrire ! Je n'ai jamais pu prendre sur moi de vous faire part de ma peine, et j'espère que vous me saurez gré de n'avoir pas mis votre ame sensible à une épreuve aussi cruelle. Vous savez combien elle m'était chère. Imaginez-vous, monsieur, que je l'aurai vue près de quinze jours de suite pencher vers sa fin, au milieu des douleurs les plus aiguës. Enfin, Dieu a pris, je crois, pitié d'elle, et de moi. La pauvre malheureuse est encore ; mais ce ne peut être pour long-temps. Ses forces sont épuisées, elle ne parle presque plus, ses yeux ont peine à s'ouvrir. Il ne lui reste que sa patience, qui ne l'a point abandonnée. Si celle-là n'est pas sauvée, que deviendrons-nous ? L'espoir que j'avais de sa guérison a disparu tout d'un coup. Il s'était formé un abcès au côté, qui faisait un progrès sourd depuis sa chute. Elle n'a pas voulu souffrir qu'on l'ouvrît à temps, et quand elle a pu s'y résoudre, il était trop tard. Elle sent arriver son dernier moment ; elle m'éloigne ; et je vous avoue que je ne suis pas en état de soutenir ce spectacle. Elle fut adminis-

trée hier entre dix et onze heures du soir. Ce fut elle qui le demanda. Après cette triste cérémonie, je restai seule à côté de son lit. Elle m'entendit soupirer, elle chercha ma main, je la lui donnai; elle la prit, la porta contre ses lèvres, et m'attirant vers elle, elle me dit, si bas que j'avais peine à l'entendre : « Maman, encore une grâce. » Laquelle, mon enfant? « Me bénir, et vous en aller. » Elle ajouta : « Mon-« sieur le marquis..... ne manquez pas de le « remercier. » Ces paroles auront été ses dernières. J'ai donné des ordres, et je me suis retirée chez une amie, où j'attends de moment en moment. Il est une heure après minuit. Peut-être avons-nous à présent une amie au ciel.

Je suis avec respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante,

Signé Moreau-Madin.

La lettre précédente est du 7 mai; mais elle n'est point datée.

LETTRE

De madame Madin à M. le marquis de Croismare.

La chère enfant n'est plus; ses peines sont finies; et les nôtres ont peut-être encore long-temps à durer. Elle a passé de ce monde dans celui où nous sommes tous attendus, mercredi

dernier, entre trois et quatre heures du matin. Comme sa vie avait été innocente, ses derniers instants ont été tranquilles, malgré tout ce qu'on a fait pour les troubler. Permettez que je vous remercie du tendre intérêt que vous avez pris à son sort; c'est le seul devoir qui me reste à lui rendre. Voilà toutes les lettres dont vous nous avez honorées. J'avais gardé les unes, et j'ai trouvé les autres parmi des papiers qu'elle m'a remis quelques jours avant sa mort; ils contiennent, à ce qu'elle m'a dit, l'histoire de sa vie chez ses parents, dans les trois maisons religieuses où elle a demeuré, et ce qui s'est passé depuis sa sortie. Il n'y a pas d'apparence que je les lise sitôt; je ne saurais rien voir de ce qui lui appartenait, rien même de ce que mon amitié lui avait destiné, sans ressentir une douleur profonde.

Si je suis jamais assez heureuse, monsieur, pour vous être utile, je serai très-flattée de votre souvenir.

Je suis, avec les sentiments de respect et de reconnaissance qu'on doit aux hommes miséricordieux et bienfaisants, monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante,

Signé Moreau-Madin.

Ce 10 mai 1760.

LETTRE

De M. le marquis de Croismare à madame Madin.

Je sais, madame, ce qu'il en coûte à un cœur sensible et bienfaisant, de perdre l'objet de son attachement, et l'heureuse occasion de lui dispenser des faveurs si dignement acquises, et par l'infortune, et par les aimables qualités, telles qu'ont été celles de la chère demoiselle qui cause aujourd'hui vos regrets. Je les partage, madame, avec la plus tendre sensibilité. Vous l'avez connue, et c'est ce qui vous rend sa séparation plus difficile à supporter. Sans avoir eu ce bonheur, ses malheurs m'avaient vivement touché, et je goûtais par avance le plaisir de pouvoir contribuer à la tranquillité de ses jours. Si le ciel en a ordonné autrement, et a voulu me priver de cette satisfaction tant desirée, je dois l'en bénir; mais je ne puis y être insensible. Vous avez du moins la consolation d'en avoir agi à son égard avec les sentiments les plus nobles, et la conduite la plus généreuse. Je les ai admirés, et mon ambition eût été de vous imiter. Il ne me reste plus que le desir ardent d'avoir l'honneur de vous connaître, et de vous exprimer de vive voix combien j'ai été enchanté de votre grandeur d'ame, et avec quelle considération respectueuse j'ai

l'honneur d'être, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Ce 18 mai 1760.

P. S. Tout ce qui a rapport à la mémoire de notre infortunée m'est devenu extrêmement cher; ne serait-ce point exiger de vous un trop grand sacrifice, que celui de me communiquer les petits mémoires qu'elle a faits de ses différents malheurs? Je vous demande cette grâce, madame, avec d'autant plus de confiance, que vous m'aviez annoncé que je pouvais y avoir quelque droit. Je serai fidèle à vous les renvoyer, ainsi que toutes vos lettres, par la première occasion, si vous le jugez à propos. Vous auriez la bonté de me les envoyer par le carrosse de voiture de Caen, qui loge au Grand-Cerf, rue Saint-Denis à Paris, et part tous les lundis.

Ainsi finit l'histoire de l'infortunée Sœur Suzanne de la Marre, dite Saulier. Il est bien triste que les mémoires de sa vie n'aient pas été mis au net; ils auraient formé une lecture très-intéressante. Après tout, M. le marquis de Croismare doit savoir gré à la perfidie de ses amis de lui avoir fourni une occasion de secourir l'infortune avec une noblesse, un intérêt, une simplicité vraiment dignes de lui : le rôle qu'il joue dans cette correspondance n'est pas le moins touchant du roman.

On nous blâmera, peut-être, d'avoir hâté la fin de Sœur Suzanne avec bien peu d'humanité; mais ce parti était devenu nécessaire à cause des avis que nous reçûmes du château de Lasson, qu'on y meublait un appartement pour recevoir mademoiselle de Croismare, que son père voulait faire sortir du couvent, où elle avait été depuis la mort de sa mère. Ces avis ajoutaient qu'on attendait de Paris une femme-de-chambre, qui devait en même temps jouer le rôle de gouvernante auprès de la jeune personne; et que M. de Croismare s'occupait à pourvoir d'ailleurs la bonne qui avait été jusqu'alors auprès de sa fille. Ces avis ne nous laissèrent pas le choix sur le parti qui nous restait à prendre; et ni la jeunesse, ni la beauté, ni l'innocence de Sœur Suzanne, ni son ame douce, sensible et tendre, capable de toucher les cœurs les moins enclins à la compassion, ne put la sauver d'une mort inévitable. Mais comme nous avions tous pris les sentiments de madame Madin pour cette intéressante créature, les regrets que nous causa sa mort ne furent guère moins vifs que ceux de son respectable protecteur.

FIN DE LA RELIGIEUSE.

CONTES.

LES DEUX AMIS

DE BOURBONNE.

Au mois d'août 1770, Diderot vint à Bourbonne-les-Bains, près de Langres, pour y voir une amie qui avait mené sa fille aux eaux dans l'espérance de lui rendre la santé altérée par les suites d'une première couche. Il trouva ces dames occupées, pour se désennuyer, à écrire des contes qu'elles adressaient à leurs correspondants de Paris. L'un d'eux venait à son tour de leur envoyer les *Deux Amis, Conte Iroquois* que Saint-Lambert avait fait paraître peu de jours après sa réception à l'Académie Française. Diderot eut l'idée de riposter par l'histoire des *Deux Amis de Bourbonne*, dont la simplicité contraste d'une manière si touchante avec la prétention du conte de Saint-Lambert. Cet écrit, échappé sans effort à la plume du philosophe, et dans lequel on retrouve des personnages contemporains, fut adressé par la jeune malade, ou la *petite sœur*, au *petit frère*, son correspondant, qui lui avait envoyé le conte Iroquois.

Avant que Naigeon insérât les *Deux Amis de Bourbonne* dans son édition des Œuvres de Diderot, ils avaient été publiés avec les idylles de Gessner, traduites en français par M. Meister, *Zurich*, 1773.

ÉDITEURS.

LES DEUX AMIS

DE BOURBONNE.

Il y avait ici deux hommes, qu'on pourrait appeler les Oreste et Pylade de Bourbonne. L'un se nommait Olivier, et l'autre Félix ; ils étaient nés le même jour, dans la même maison, et des deux sœurs. Ils avaient été nourris du même lait; car l'une des mères étant morte en couche, l'autre se chargea des deux enfants. Ils avaient été élevés ensemble; ils étaient toujours séparés des autres : ils s'aimaient comme on existe, comme on vit, sans s'en douter; ils le sentaient à tout moment, et ils ne se l'étaient peut-être jamais dit. Olivier avait une fois sauvé la vie à Félix, qui se piquait d'être grand nageur, et qui avait failli de se noyer ; ils ne s'en souvenaient ni l'un ni l'autre. Cent fois Félix avait tiré Olivier des aventures fâcheuses où son caractère impétueux l'avait engagé ; et jamais celui-ci n'avait songé à l'en remercier : ils s'en retournaient ensemble à la maison, sans se parler, ou en parlant d'autre chose.

Lorsqu'on tira pour la milice, le premier billet

fatal étant tombé sur Félix, Olivier dit : L'autre est pour moi. Ils firent leur temps de service; ils revinrent au pays : plus chers l'un à l'autre qu'ils ne l'étaient encore auparavant, c'est ce que je ne saurais vous assurer : car, petit frère, si les bienfaits réciproques cimentent les amitiés réfléchies, peut-être ne font-ils rien à celles que j'appellerais volontiers des amitiés animales et domestiques. A l'armée, dans une rencontre, Olivier étant menacé d'avoir la tête fendue d'un coup de sabre, Félix se mit machinalement au-devant du coup, et en resta balafré : on prétend qu'il était fier de cette blessure; pour moi, je n'en crois rien. A Hastembeck (1), Olivier avait retiré Félix d'entre la foule des morts, où il était demeuré. Quand on les interrogeait, ils parlaient quelquefois des secours qu'ils avaient reçus l'un de l'autre, jamais de ceux qu'ils avaient rendus l'un à l'autre. Olivier disait de Félix, Félix disait d'Olivier; mais ils ne se louaient pas. Au bout de quelque temps de séjour au pays, ils aimèrent; et le hasard voulut que ce fût la même fille. Il n'y eut entre eux aucune rivalité; le premier qui s'aperçut de la passion de son ami se retira : ce fut Félix. Olivier épousa; et Félix, dégoûté de la vie sans savoir pourquoi, se précipita dans toutes sortes de métiers dangereux; le dernier fut de se

(1) Cette bataille, livrée le 26 juillet 1757, fut gagnée par le maréchal d'Estrées contre le duc de Cumberland. Édit.

faire contrebandier (1). Vous n'ignorez pas, petit frère, qu'il y a quatre tribunaux en France, Caen, Reims, Valence et Toulouse, où les contrebandiers sont jugés; et que le plus sévère des quatre, c'est celui de Reims, où préside un nommé Coleau, l'ame la plus féroce que la nature ait encore formée. Félix fut pris les armes à la main, conduit devant le terrible Coleau, et condamné à mort, comme cinq cents autres qui l'avaient précédé. Olivier apprit le sort de Félix. Une nuit, il se lève d'à côté de sa femme, et, sans lui rien dire, il s'en va à Reims. Il s'adresse au juge Coleau; il se jette à ses pieds, et lui demande la grâce de voir et d'embrasser Félix. Coleau le regarde, se tait un moment, et lui fait signe de s'asseoir. Olivier s'assied. Au bout d'une demi-heure, Coleau tire sa montre et dit à Olivier : Si tu veux voir et embrasser ton ami vivant, dépêche-toi, il est en chemin; et si ma montre va bien, avant qu'il soit dix minutes il sera pendu. Olivier, transporté de fureur, se lève, décharge sur la nuque du cou au juge Coleau un énorme coup de bâton, dont il l'étend presque mort; court vers la place, arrive, crie, frappe le bourreau, frappe les gens de la justice, soulève la populace indignée de ces exécutions.

(1) Bourbonne, alors chef-lieu de subdélégation, était frontière de la Champagne, de la Lorraine et de la Franche-Comté, et il s'y faisait beaucoup de contrebande. Édit^r.

Les pierres volent; Félix délivré s'enfuit; Olivier songe à son salut : mais un soldat de maréchaussée lui avait percé les flancs d'un coup de baïonnette, sans qu'il s'en fût aperçu. Il gagna la porte de la ville, mais il ne put aller plus loin; des voituriers charitables le jetèrent sur leur charrette, et le déposèrent à la porte de sa maison un moment avant qu'il expirât; il n'eut que le temps de dire à sa femme : Femme, approche, que je t'embrasse; je me meurs, mais le balafré est sauvé.

Un soir que nous allions à la promenade, selon notre usage, nous vîmes au-devant d'une chaumière une grande femme debout, avec quatre petits enfants à ses pieds; sa contenance triste et ferme attira notre attention, et notre attention fixa la sienne. Après un moment de silence, elle nous dit : Voilà quatre petits enfants, je suis leur mère, et je n'ai plus de mari. Cette manière haute de solliciter la commisération était bien faite pour nous toucher. Nous lui offrîmes nos secours, qu'elle accepta avec honnêteté : c'est à cette occasion que nous avons appris l'histoire de son mari Olivier et de Félix son ami. Nous avons parlé d'elle, et j'espère que notre recommandation ne lui aura pas été inutile. Vous voyez, petit frère, que la grandeur d'ame et les hautes qualités sont de toutes les conditions et de tous les pays; que tel meurt obscur, à qui il n'a manqué qu'un autre

théâtre; et qu'il ne faut pas aller jusque chez les Iroquois pour trouver deux amis.

Dans le temps que le brigand Testalunga infestait la Sicile avec sa troupe, Romano, son ami et son confident, fut pris. C'était le lieutenant de Testalunga, et son second. Le père de ce Romano fut arrêté et emprisonné pour crimes. On lui promit sa grâce et sa liberté, pourvu que Romano trahît et livrât son chef Testalunga. Le combat entre la tendresse filiale et l'amitié jurée fut violent. Mais Romano père persuada son fils de donner la préférence à l'amitié, honteux de devoir la vie à une trahison. Romano se rendit à l'avis de son père. Romano père fut mis à mort; et jamais les tortures les plus cruelles ne purent arracher de Romano fils la délation de ses complices.

Vous avez desiré, petit frère, de savoir ce qu'est devenu Félix; c'est une curiosité si simple, et le motif en est si louable, que nous nous sommes un peu reproché de ne l'avoir pas eue. Pour réparer cette faute, nous avons pensé d'abord à M. Papin, docteur en théologie, et curé de Sainte-Marie à Bourbonne: mais maman s'est ravisée; et nous avons donné la préférence au subdélégué Aubert, qui est un bon homme, bien rond, et

qui nous a envoyé le récit suivant, sur la vérité duquel vous pouvez compter.

« Le nommé Félix vit encore. Echappé des « mains de la justice, il se jeta dans les forêts de « la province, dont il avait appris à connaître les « tours et les détours pendant qu'il faisait la con- « trebande, cherchant à s'approcher peu à peu de « la demeure d'Olivier, dont il ignorait le sort.

« Il y avait au fond d'un bois, où vous vous « êtes promenée quelquefois, un charbonnier « dont la cabane servait d'asyle à ces sortes de « gens; c'était aussi l'entrepôt de leurs marchan- « dises et de leurs armes : ce fut là que Félix « se rendit, non sans avoir couru le danger de « tomber dans les embûches de la maréchaussée, « qui le suivait à la piste. Quelques uns de ses « associés y avaient porté la nouvelle de son em- « prisonnement à Reims; et le charbonnier et la « charbonnière le croyaient justicié, lorsqu'il « leur apparut.

« Je vais vous raconter la chose, comme je la « tiens de la charbonnière, qui est décédée ici « il n'y a pas long-temps.

« Ce furent ses enfants, en rôdant autour de « la cabane, qui le virent les premiers. Tandis « qu'il s'arrêtait à caresser le plus jeune, dont « il était le parrain, les autres entrèrent dans « la cabane en criant, Félix! Félix! Le père et « la mère sortirent en répétant le même cri de

« joie; mais ce misérable était si harassé de fati-
« gue et de besoin, qu'il n'eut pas la force de
« répondre, et qu'il tomba presque défaillant
« entre leurs bras.

« Ces bonnes gens le secoururent de ce qu'ils
« avaient, lui donnèrent du pain, du vin, quel-
« ques légumes : il mangea, et s'endormit.

« A son réveil, son premier mot fut Olivier!
« Enfants, ne savez-vous rien d'Olivier? Non,
« lui répondirent-ils. Il leur raconta l'aventure
« de Reims; il passa la nuit et le jour suivant
« avec eux. Il soupirait, il prononçait le nom
« d'Olivier; il le croyait dans les prisons de
« Reims; il voulait y aller, il voulait aller mou-
« rir avec lui; et ce ne fut pas sans peine que le
« charbonnier et la charbonnière le détournèrent
« de ce dessein.

« Sur le milieu de la seconde nuit, il prit un
« fusil, il mit un sabre sous son bras, et s'adres-
« sant à voix basse au charbonnier..... Charbon-
« nier! — Félix! — Prends ta cognée, et mar-
« chons. — Où? — Belle demande! chez Olivier.
« Ils vont; mais tout en sortant de la forêt, les
« voilà enveloppés d'un détachement de maré-
« chaussée.

« Je m'en rapporte à ce que m'en a dit la char-
« bonnière; mais il est inouï que deux hommes
« à pied aient pu tenir contre une vingtaine
« d'hommes à cheval : apparemment que ceux-

« ci étaient épars, et qu'ils voulaient se saisir de « leur proie en vie. Quoi qu'il en soit, l'action « fut très-chaude; il y eut cinq chevaux d'es- « tropiés et sept cavaliers de hachés ou sabrés. « Le pauvre charbonnier resta mort sur la place « d'un coup de feu à la tempe; Félix regagna « la forêt; et comme il est d'une agilité in- « croyable, il courait d'un endroit à l'autre; « en courant, il chargeait son fusil, tirait, don- « nait un coup de sifflet. Ces coups de sifflet, ces « coups de fusil donnés, tirés à différents inter- « valles et de différents côtés, firent craindre « aux cavaliers de maréchaussée qu'il n'y eût là « une horde de contrebandiers; et ils se reti- « rèrent en diligence.

« Lorsque Félix les vit éloignés, il revint sur « le champ de bataille; il mit le cadavre du « charbonnier sur ses épaules, et reprit le che- « min de la cabane, où la charbonnière et ses « enfants dormaient encore. Il s'arrête à la porte, « il étend le cadavre à ses pieds, et s'assied le « dos appuyé contre un arbre, et le visage tourné « vers l'entrée de la cabane. Voilà le spectacle « qui attendait la charbonnière au sortir de sa « baraque.

« Elle s'éveille, elle ne trouve point son mari « à côté d'elle; elle cherche des yeux Félix, « point de Félix. Elle se lève, elle sort, elle « voit, elle crie, elle tombe à la renverse. Ses

« enfants accourent, ils voient, ils crient; ils
« se roulent sur leur père, ils se roulent sur
« leur mère. La charbonnière, rappelée à elle-
« même par le tumulte et les cris de ses enfants,
« s'arrache les cheveux, se déchire les joues.
« Félix, immobile au pied de son arbre, les
« yeux fermés, la tête renversée en arrière,
« leur disait d'une voix éteinte: Tuez-moi. Il se
« faisait un moment de silence; ensuite la dou-
« leur et les cris reprenaient, et Félix leur
« redisait: Tuez-moi; enfants, par pitié, tuez-
« moi.

« Ils passèrent ainsi trois jours et trois nuits
« à se désoler; le quatrième, Félix dit à la
« charbonnière: Femme, prends ton bissac,
« mets-y du pain, et suis-moi. Après un long
« circuit à travers nos montagnes et nos forêts,
« ils arrivèrent à la maison d'Olivier, qui est
« située, comme vous savez, à l'extrémité du
« bourg, à l'endroit où la voie se partage en
« deux routes, dont l'une conduit en Franche-
« Comté et l'autre en Lorraine (1).

« C'est là que Félix va apprendre la mort d'O-
« livier, et se trouver entre les veuves de deux
« hommes massacrés à son sujet. Il entre, et
« dit brusquement à la femme Olivier: Où est
« Olivier? Au silence de cette femme, à son
« vêtement, à ses pleurs, il comprit qu'Olivier

(1) La route de *Villars* et celle d'*Iche*. ÉDIT^r.

« n'était plus. Il se trouva mal ; il tomba, et se
« fendit la tête contre la huche à pétrir le pain.
« Les deux veuves le relevèrent ; son sang cou-
« lait sur elles ; et tandis qu'elles s'occupaient
« à l'étancher avec leurs tabliers, il leur disait :
« Et vous êtes leurs femmes, et vous me se-
« courez ! Puis il défaillait, puis il revenait,
« et disait en soupirant : Que ne me laissait-il?
« Pourquoi s'en venir à Reims ? Pourquoi l'y
« laisser venir ?..... Puis sa tête se perdait, il
« entrait en fureur, il se roulait à terre et dé-
« chirait ses vêtements. Dans un de ces accès, il
« tira son sabre, et il allait s'en frapper ; mais
« les deux femmes se jetèrent sur lui, crièrent
« au secours ; les voisins accoururent : on le lia
« avec des cordes, et il fut saigné sept à huit
« fois. Sa fureur tomba avec l'épuisement de
« ses forces ; et il resta comme mort pendant
« trois ou quatre jours, au bout desquels la
« raison lui revint. Dans le premier moment
« il tourna ses yeux autour de lui, comme un
« homme qui sort d'un profond sommeil, et il
« dit : Où suis-je ? Femmes, qui êtes-vous ? La
« charbonnière lui répondit : Je suis la char-
« bonnière..... Il reprit : Ah ! oui, la charbon-
« nière..... Et vous ?..... La femme Olivier se
« tut. Alors il se mit à pleurer, il se tourna
« du côté de la muraille, et dit en sanglotant :
« Je suis chez Olivier..... ce lit est celui d'Oli-

« vier... et cette femme qui est là, c'était la
« sienne ! Ah !

« Ces deux femmes en eurent tant de soin,
« elles lui inspirèrent tant de pitié, elles le
« prièrent si instamment de vivre ; elles lui re-
« montrèrent d'une manière si touchante qu'il
« était leur unique ressource, qu'il se laissa per-
« suader.

« Pendant tout le temps qu'il resta dans cette
« maison, il ne se coucha plus. Il sortait la
« nuit, il errait dans les champs, il se roulait
« sur la terre, il appelait Olivier ; une des
« femmes le suivait, et le ramenait au point du
« jour.

« Plusieurs personnes le savaient dans la mai-
« son d'Olivier ; et parmi ces personnes il y en
« avait de malintentionnées. Les deux veuves
« l'avertirent du péril qu'il courait : c'était une
« après-midi, il était assis sur un banc, son sa-
« bre sur ses genoux, les coudes appuyés sur
« une table, et ses deux poings sur ses deux yeux.
« D'abord il ne répondit rien. La femme Oli-
« vier avait un garçon de dix-sept à dix-huit
« ans, la charbonnière une fille de quinze. Tout
« à coup il dit à la charbonnière : La charbon-
« nière, va chercher ta fille, et amène-la ici.....
« Il avait quelques fauchées de prés, il les ven-
« dit. La charbonnière revint avec sa fille, le
« fils d'Olivier l'épousa : Félix leur donna l'ar-

« gent de ses prés, les embrassa, leur demanda
« pardon en pleurant; et ils allèrent s'établir
« dans la cabane où ils sont encore, et où ils
« servent de père et de mère aux autres enfants.
« Les deux veuves demeurèrent ensemble; et
« les enfants d'Olivier eurent un père et deux
« mères.

« Il y a à peu près un an et demi que la char-
« bonnière est morte; la femme d'Olivier la
« pleure encore tous les jours.

« Un soir qu'elles épiaient Félix (car il y en
« avait une des deux qui le gardait toujours à
« vue), elles le virent qui fondait en larmes;
« il tournait en silence ses bras vers la porte
« qui le séparait d'elles, et il se remettait en-
« suite à faire son sac. Elles ne lui dirent rien,
« car elles comprenaient de reste combien son
« départ était nécessaire. Ils soupèrent tous les
« trois sans parler. La nuit il se leva; les femmes
« ne dormaient point : il s'avança vers la porte
« sur la pointe des pieds. Là il s'arrêta, re-
« garda vers le lit des deux femmes, essuya ses
« yeux de ses mains, et sortit. Les deux femmes
« se serrèrent dans les bras l'une de l'autre, et
« passèrent le reste de la nuit à pleurer. On
« ignore où il se réfugia; mais il n'y a guère
« eu de semaines qu'il ne leur ait envoyé quel-
« ques secours.

« La forêt où la fille de la charbonnière vit

« avec le fils d'Olivier appartient à un M. Leclerc
« de Rançonnières, homme fort riche, et sei-
« gneur d'un autre village de ces cantons, ap-
« pelé Courcelles. Un jour que M. de Rançon-
« nières ou de Courcelles, comme il vous plaira,
« faisait une chasse dans sa forêt, il arriva à
« la cabane du fils d'Olivier; il y entra, il se
« mit à jouer avec les enfants, qui sont jolis;
« il les questionna; la figure de la femme, qui
« n'est pas mal, lui revint; le ton ferme du
« mari, qui tient beaucoup de son père, l'in-
« téressa; il apprit l'aventure de leurs parents,
« il promit de solliciter la grâce de Félix; il la
« sollicita et l'obtint.

« Félix passa au service de M. de Rançon-
« nières, qui lui donna une place de garde-
« chasse.

« Il y avait environ deux ans qu'il vivait dans le
« château de Rançonnières, envoyant aux veuves
« une bonne partie de ses gages, lorsque l'atta-
« chement à son maître et la fierté de son ca-
« ractère l'impliquèrent dans une affaire qui
« n'était rien dans son origine, mais qui eut les
« suites les plus fâcheuses.

« M. de Rançonnières avait pour voisin à Cour-
« celles, un M. Fourmont, conseiller au prési-
« dial de Ch...... (1). Les deux maisons n'étaient

(1) Toutes les éditions portent *Lh*...... au lieu de *Ch*...... Diderot a voulu désigner Chaumont. Edit^r.

« séparées que par une borne; cette borne gê-
« nait la porte de M. de Rançonnières, et en
« rendait l'entrée difficile aux voitures. M. de
« Rançonnières la fit reculer de quelques pieds
« du côté de M. Fourmont; celui-ci renvoya la
« borne d'autant sur M. de Rançonnières; et
« puis voilà de la haine, des insultes, un pro-
« cès entre les deux voisins. Le procès de la
« borne en suscita deux ou trois autres plus
« considérables. Les choses en étaient là, lors-
« qu'un soir M. de Rançonnières, revenant de la
« chasse, accompagné de son garde Félix, fit
« rencontre, sur le grand chemin, de M. Four-
« mont le magistrat, et de son frère le militaire.
« Celui-ci dit à son frère : Mon frère, si l'on
« coupait le visage à ce vieux boug..-là, qu'en
« pensez-vous? Ce propos ne fut pas entendu
« de M. de Rançonnières, mais il le fut mal-
« heureusement de Félix, qui, s'adressant fière-
« ment au jeune homme, lui dit : Mon officier,
« seriez-vous assez brave pour vous mettre seule-
« ment en devoir de faire ce que vous avez dit?
« Au même instant il pose son fusil à terre,
« et met la main sur la garde de son sabre, car
« il n'allait jamais sans son sabre. Le jeune mi-
« litaire tire son épée, s'avance sur Félix; M. de
« Rançonnières accourt, s'interpose, saisit son
« garde. Cependant le militaire s'empare du fusil
« qui était à terre, tire sur Félix, le manque;

« celui-ci riposte d'un coup de sabre, fait tom-
« ber l'épée de la main au jeune homme, et
« avec l'épée la moitié du bras : et voilà un pro-
« cès criminel en sus de trois ou quatre procès
« civils; Félix confiné dans les prisons; une pro-
« cédure effrayante; et à la suite de cette pro-
« cédure, un magistrat dépouillé de son état et
« presque déshonoré, un militaire exclus de son
« corps, M. de Rançonnières mort de chagrin,
« et Félix, dont la détention durait toujours,
« exposé à tout le ressentiment des Fourmont. Sa
« fin eût été malheureuse, si l'amour ne l'eût
« secouru; la fille du geôlier prit de la passion
« pour lui, et facilita son évasion : si cela n'est
« pas vrai, c'est du moins l'opinion publique. Il
« s'en est allé en Prusse, où il sert aujourd'hui
« dans le régiment des Gardes. On dit qu'il y
« est aimé de ses camarades, et même connu
» du roi. Son nom de guerre est le Triste : la
« veuve Olivier m'a dit qu'il continuait à la
« soulager.

« Voilà, madame, tout ce que j'ai pu recueillir
« de l'histoire de Félix. Je joins à mon récit une
« lettre de M. Papin, notre curé. Je ne sais ce
« qu'elle contient; mais je crains bien que le
« pauvre prêtre, qui a la tête un peu étroite
« et le cœur assez mal tourné, ne vous parle
« d'Olivier et de Félix d'après ses préventions.
« Je vous conjure, madame, de vous en tenir aux

« faits sur la vérité desquels vous pouvez comp-
« ter, et à la bonté de votre cœur, qui vous
« conseillera mieux que le premier casuiste de
« Sorbonne, qui n'est pas M. Papin. »

LETTRE

De M. Papin, docteur en théologie, et curé de Sainte-Marie à Bourbonne.

J'ignore, madame, ce que M. le subdélégué a pu vous conter d'Olivier et de Félix, ni quel intérêt vous pouvez prendre à deux brigands, dont tous les pas dans ce monde ont été trempés de sang. La Providence qui a châtié l'un, a laissé à l'autre quelques moments de répit, dont je crains bien qu'il ne profite pas; mais que la volonté de Dieu soit faite! Je sais qu'il y a des gens ici (et je ne serais point étonné que M. le subdélégué fût de ce nombre) qui parlent de ces deux hommes comme de modèles d'une amitié rare; mais qu'est-ce aux yeux de Dieu que la plus sublime vertu, dénuée des sentiments de la piété, du respect dû à l'Église et à ses ministres, et de la soumission à la loi du souverain? Olivier est mort à la porte de sa maison, sans sacrements; quand je fus appelé auprès de Félix, chez les deux veuves, je n'en pus jamais tirer autre chose que le nom d'Olivier; aucun signe de religion, aucune marque de repentir. Je n'ai pas mémoire que celui-ci se soit présenté une fois au tribunal de la pénitence. La femme Olivier est une arrogante qui m'a manqué en plus

d'une occasion; sous prétexte qu'elle sait lire et écrire, elle se croit en état d'élever ses enfants; et on ne les voit ni aux écoles de la paroisse, ni à mes instructions. Que madame juge, d'après cela, si des gens de cette espèce sont bien dignes de ses bontés ! L'Évangile ne cesse de nous recommander la commisération pour les pauvres; mais on double le mérite de sa charité par un bon choix des misérables; et personne ne connaît mieux les vrais indigents, que le pasteur commun des indigents et des riches. Si madame daignait m'honorer de sa confiance, je placerais peut-être les marques de sa bienfaisance d'une manière plus utile pour les malheureux, et plus méritoire pour elle.

Je suis avec respect, etc.

Madame de *** remercia M. le subdélégué Aubert de ses attentions, et envoya ses aumônes à M. Papin, avec le billet qui suit :

« Je vous suis très-obligée, monsieur, de vos « sages conseils. Je vous avoue que l'histoire de « ces deux hommes m'avait touchée; et vous « conviendrez que l'exemple d'une amitié aussi « rare était bien faite pour séduire une ame « honnête et sensible : mais vous m'avez éclairée, « et j'ai conçu qu'il valait mieux porter ses se- « cours à des vertus chrétiennes et malheu-

« reuses, qu'à des vertus naturelles et païennes.
« Je vous prie d'accepter la somme modique que
« je vous envoie, et de la distribuer d'après
« une charité mieux entendue que la mienne.

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

On pense bien que la veuve Olivier et Félix n'eurent aucune part aux aumônes de madame de ***. Félix mourut; et la pauvre femme aurait péri de misère avec ses enfants, si elle ne s'était réfugiée dans la forêt, chez son fils aîné, où elle travaille, malgré son grand âge, et subsiste comme elle peut à côté de ses enfants et de ses petits enfants. —

Et puis il y a trois sortes de contes..... Il y en a bien davantage, me direz-vous..... A la bonne heure; mais je distingue le conte à la manière d'Homère, de Virgile, du Tasse, et je l'appelle le conte merveilleux. La nature y est exagérée; la vérité y est hypothétique : et si le conteur a bien gardé le module qu'il a choisi, si tout répond à ce module, et dans les actions, et dans les discours, il a obtenu le degré de perfection que le genre de son ouvrage comportait, et vous n'avez rien de plus à lui demander. En entrant dans son poëme, vous mettez le pied dans une terre inconnue, où rien ne se passe comme dans celle que vous habitez, mais où tout se fait en grand comme les choses se

font autour de vous en petit. Il y a le conte plaisant à la façon de La Fontaine, de Vergier, de l'Arioste, d'Hamilton, où le conteur ne se propose ni l'imitation de la nature, ni la vérité, ni l'illusion; il s'élance dans les espaces imaginaires. Dites à celui-ci : Soyez gai, ingénieux, varié, original, même extravagant, j'y consens; mais séduisez-moi par les détails; que le charme de la forme me dérobe toujours l'invraisemblance du fond : et si ce conteur fait ce que vous exigez ici, il a tout fait. Il y a enfin le conte historique, tel qu'il est écrit dans les Nouvelles de Scarron, de Cervantes, de Marmontel... — Au diable le conte et le conteur historiques! c'est un menteur plat et froid...— Oui, s'il ne sait pas son métier. Celui-ci se propose de vous tromper; il est assis au coin de votre âtre; il a pour objet la vérité rigoureuse; il veut être cru; il veut intéresser, toucher, entraîner, émouvoir, faire frissonner la peau et couler les larmes; effet qu'on n'obtient point sans éloquence et sans poésie. Mais l'éloquence est une sorte de mensonge, et rien de plus contraire à l'illusion que la poésie; l'une et l'autre exagèrent, surfont, amplifient, inspirent la méfiance : comment s'y prendra donc ce conteur-ci pour vous tromper? Le voici. Il parsemera son récit de petites circonstances si liées à la chose, de traits si simples, si naturels, et toutefois si difficiles

à imaginer, que vous serez forcé de vous dire en vous-même : Ma foi, cela est vrai : on n'invente pas ces choses-là. C'est ainsi qu'il sauvera l'exagération de l'éloquence et de la poésie; que la vérité de la nature couvrira le prestige de l'art; et qu'il satisfera à deux conditions qui semblent contradictoires, d'être en même temps historien et poète, véridique et menteur. Un exemple emprunté d'un autre art rendra peut-être plus sensible ce que je veux vous dire. Un peintre exécute sur la toile une tête. Toutes les formes en sont fortes, grandes et régulières; c'est l'ensemble le plus parfait et le plus rare. J'éprouve, en le considérant, du respect, de l'admiration, de l'effroi. J'en cherche le modèle dans la nature, et ne l'y trouve pas; en comparaison, tout y est faible, petit et mesquin; c'est une tête idéale; je le sens, je me le dis. Mais que l'artiste me fasse apercevoir au front de cette tête une cicatrice légère, une verrue à l'une de ses tempes, une coupure imperceptible à la lèvre inférieure; et, d'idéale qu'elle était, à l'instant la tête devient un portrait; une marque de petite-vérole au coin de l'œil ou à côté du nez, et ce visage de femme n'est plus celui de Vénus; c'est le portrait de quelqu'une de mes voisines. Je dirai donc à nos conteurs historiques : Vos figures sont belles, si vous voulez; mais il y manque la verrue à la tempe,

la coupure à la lèvre, la marque de petite-vérole à côté du nez, qui les rendraient vraies; et, comme disait mon ami Caillot (1), un peu de poussière sur mes souliers, et je ne sors pas de ma loge, je reviens de la campagne.

Atque ita mentitur, sic veris falsa remiscet,
Primo ne medium, medio ne discrepet imum (2).

Et puis un peu de morale après un peu de poétique, cela va si bien! Félix était un gueux qui n'avait rien; Olivier était un autre gueux qui n'avait rien : dites-en autant du charbonnier, de la charbonnière, et des autres personnages de ce conte; et concluez qu'en général il ne peut guère y avoir d'amitiés entières et solides qu'entre des hommes qui n'ont rien. Un homme alors est toute la fortune de son ami, et son ami est toute la sienne. De là la vérité de l'expérience, que le malheur resserre les liens; et la matière d'un petit paragraphe de plus pour la première édition du livre *de l'Esprit* (3).

(1) *Caillot*, acteur célèbre de la comédie italienne. Édit.
(2) Horat. *de Art. poet.* v. 151. Édit.
(3) Le livre *de l'Esprit*, par Helvétius, avait paru en 1758.

FIN DES DEUX AMIS DE BOURBONNE.

CECI
N'EST PAS UN CONTE.

CECI
N'EST PAS UN CONTE.

AVERTISSEMENT

DE L'AUTEUR.

Lorsqu'on fait un conte, c'est à quelqu'un qui l'écoute; et pour peu que le conte dure, il est rare que le conteur ne soit pas interrompu quelquefois par son auditeur. Voilà pourquoi j'ai introduit dans le récit qu'on va lire, et qui n'est pas un conte, ou qui est un mauvais conte, si vous vous en doutez, un personnage qui fasse à peu près le rôle du lecteur; et je commence.

Et vous concluez de là? — Qu'un sujet aussi intéressant devait mettre nos têtes en l'air; défrayer pendant un mois tous les cercles de la ville; y être tourné et retourné jusqu'à l'insipidité; fournir à mille dis-

putes, à vingt brochures au moins, et à quelques centaines de pièces de vers pour et contre; et qu'en dépit de toute la finesse, de toutes les connaissances, de tout l'esprit de l'auteur, puisque son ouvrage n'a excité aucune fermentation violente, il est médiocre, et très-médiocre. —Mais il me semble que nous lui devons pourtant une soirée assez agréable, et que cette lecture a amené. — Quoi! une litanie d'historiettes usées qu'on se décochait de part et d'autre, et qui ne disaient qu'une chose connue de toute éternité, c'est que l'homme et la femme sont deux bêtes très-malfaisantes. — Cependant l'épidémie vous a gagné, et vous avez payé votre écot tout comme un autre. — C'est que bon gré, malgré qu'on en ait, on se prête au ton donné; qu'en entrant dans une société, d'usage, on arrange à la porte d'un appartement jusqu'à sa physionomie sur celles qu'on voit; qu'on contrefait le plaisant, quand on est triste; le triste, quand on serait tenté d'être plaisant; qu'on ne veut être étranger à quoi que ce soit; que le littérateur politique; que le politique métaphysique; que le métaphysicien moralise; que le moraliste parle finance; le

financier, belles-lettres ou géométrie : que, plutôt que d'écouter ou se taire, chacun bavarde de ce qu'il ignore, et que tous s'ennuient par sotte vanité ou par politesse. — Vous avez de l'humeur. — A mon ordinaire. — Et je crois qu'il est à propos que je réserve mon historiette pour un moment plus favorable. — C'est-à-dire que vous attendrez que je n'y sois pas. — Ce n'est pas cela. — Ou que vous craignez que je n'aie moins d'indulgence pour vous, tête à tête, que je n'en aurais pour un indifférent en société. — Ce n'est pas cela. — Ayez donc pour agréable de me dire ce que c'est. — C'est que mon historiette ne prouve pas plus que celles qui vous ont excédé. — Hé ! dites toujours. — Non, non; vous en avez assez. — Savez-vous que de toutes les manières qu'ils ont de me faire enrager, la vôtre m'est la plus antipathique ? — Et quelle est la mienne ? — Celle d'être prié de la chose que vous mourez d'envie de faire. Hé bien, mon ami, je vous prie, je vous supplie de vouloir bien vous satisfaire. — Me satisfaire ! — Commencez, pour Dieu, commencez. — Je tâcherai d'être court. — Cela n'en sera pas plus mal. — Ici, un peu par malice,

je toussai, je crachai, je développai lentement mon mouchoir, je me mouchai, j'ouvris ma tabatière, je pris une prise de tabac; et j'entendais mon homme qui disait entre ses dents : Si l'histoire est courte, les préliminaires sont longs... Il me prit envie d'appeler un domestique, sous prétexte de quelque commission; mais je n'en fis rien, et je dis :

CECI
N'EST PAS UN CONTE.

Il faut avouer qu'il y a des hommes bien bons, et des femmes bien méchantes. — C'est ce qu'on voit tous les jours, et quelquefois sans sortir de chez soi. Après? — Après, j'ai connu une Alsacienne belle, mais belle à faire accourir les vieillards, et à arrêter tout court les jeunes gens. — Et moi aussi, je l'ai connue; elle s'appelait madame Reymer. — Il est vrai. Un nouveau débarqué de Nancy, appelé Tanié, en devint éperdûment amoureux. Il était pauvre; c'était un de ces enfants perdus, que la dureté des parents, qui ont une famille nombreuse, chasse de la maison, et qui se jettent dans le monde sans savoir ce qu'ils deviendront, par un instinct qui leur dit qu'ils n'y auront pas un sort pire que celui qu'ils fuient. Tanié, amoureux de madame Reymer, exalté par une passion qui soutenait son courage et ennoblissait à ses yeux toutes ses actions, se soumettait sans répugnance aux plus pénibles et aux plus viles, pour soulager la misère de son amie. Le jour, il allait travailler sur les ports;

à la chute du jour, il mendiait dans les rues. — Cela était fort beau; mais cela ne pouvait durer. — Aussi Tanié, las ou de lutter contre le besoin; ou plutôt de retenir dans l'indigence une femme charmante, obsédée d'hommes opulents qui la pressaient de chasser ce gueux de Tanié. — Ce qu'elle aurait fait quinze jours, un mois plus tard. — Et d'accepter leurs richesses, résolut de la quitter, et d'aller tenter la fortune au loin. Il sollicite, il obtient son passage sur un vaisseau de roi. Le moment de son départ est venu. Il va prendre congé de madame Reymer. « Mon amie, lui dit-il, je ne saurais abuser plus long-temps de votre tendresse. J'ai pris mon parti, je m'en vais. » « Vous vous en allez! » « Oui... » « Et où allez-vous?... » « Aux îles. Vous êtes digne d'un autre sort, et je ne saurais l'éloigner plus long-temps.... » — Le bon Tanié!... — « Et que voulez-vous que je devienne?... » — La traîtresse!... — « Vous êtes environnée de gens qui cherchent à vous plaire. Je vous rends vos promesses; je vous rends vos serments. Voyez celui d'entre ces prétendants qui vous est le plus agréable; acceptez-le, c'est moi qui vous en conjure.... » « Ah! Tanié, c'est vous qui me proposez.... » — Je vous dispense de la pantomime de madame Reymer. Je la vois, je la sais,... — « En m'éloignant, la seule grâce que j'exige de vous, c'est de ne former aucun engagement qui nous sé-

« pare à jamais. Jurez-le-moi, ma belle amie. « Quelle que soit la contrée de la terre que j'ha« biterai, il faudra que j'y sois bien malheureux « s'il se passe une année sans vous donner des « preuves certaines de mon tendre attachement. « Ne pleurez pas.... » — Elles pleurent toutes quand elles veulent... — « et ne combattez pas un « projet que les reproches de mon cœur m'ont « enfin inspiré; et auquel ils ne tarderont pas à « me ramener. » Et voilà Tanié parti pour Saint-Domingue. — Et parti tout à temps pour madame Reymer et pour lui. — Qu'en savez-vous? — Je sais, tout aussi bien qu'on le peut savoir, que quand Tanié lui conseilla de faire un choix, il était fait. — Bon! — Continuez votre récit. — Tanié avait de l'esprit et une grande aptitude aux affaires. Il ne tarda pas d'être connu. Il entra au conseil souverain du Cap. Il s'y distingua par ses lumières et par son équité. Il n'ambitionnait pas une grande fortune; il ne la desirait qu'honnête et rapide. Chaque année, il en envoyait une portion à madame Reymer. Il revint au bout.... de neuf à dix ans; non, je ne crois pas que son absence ait été plus longue.... présenter à son amie un petit portefeuille qui renfermait le produit de ses vertus et de ses travaux.... et heureusement pour Tanié, ce fut au moment où elle venait de se séparer du dernier des successeurs de Tanié. — Du dernier? — Oui. — Il en avait donc

eu plusieurs ? — Assurément. — Allez, allez. — Mais je n'ai peut-être rien à vous dire que vous ne sachiez mieux que moi. — Qu'importe, allez toujours. — Madame Reymer et Tanié occupaient un assez beau logement, rue Sainte-Marguerite, à ma porte. Je faisais grand cas de Tanié, et je fréquentais sa maison, qui était, sinon opulente, du moins fort aisée. — Je puis vous assurer, moi, sans avoir compté avec la Reymer, qu'elle avait mieux de quinze mille livres de rente, avant le retour de Tanié. — A qui elle dissimulait sa fortune? — Oui. — Et pourquoi? — C'est qu'elle était avare et rapace. — Passe pour rapace; mais avare! une courtisane avare! — Il y avait cinq à six ans que ces deux amants vivaient dans la meilleure intelligence. — Grâce à l'extrême finesse de l'un et à la confiance sans bornes de l'autre. — Ho! il est vrai qu'il était impossible à l'ombre d'un soupçon d'entrer dans une ame aussi pure que celle de Tanié. La seule chose dont je me sois quelquefois aperçu, c'est que madame Reymer avait bientôt oublié sa première indigence; qu'elle était tourmentée de l'amour du faste et de la richesse; qu'elle était humiliée qu'une aussi belle femme allât à pied. — Que n'allait-elle en carrosse? — Et que l'éclat du vice lui en dérobait la bassesse. Vous riez? — Ce fut alors que M. de Maurepas (1) forma le projet d'établir au nord une

(1) En 1749, M. de Maurepas, encore ministre de la marine,

maison de commerce. Le succès de cette entreprise demandait un homme actif et intelligent. Il jeta les yeux sur Tanié, à qui il avait confié la conduite de plusieurs affaires importantes pendant son séjour au Cap, et qui s'en était toujours acquitté à la satisfaction du ministre. Tanié fut désolé de cette marque de distinction. Il était si content, si heureux à côté de sa belle amie ! Il aimait; il était ou il se croyait aimé. — C'est bien dit. — Qu'est-ce que l'or pouvait ajouter à son bonheur? Rien. Cependant le ministre insistait. Il fallait se déterminer, il fallait s'ouvrir à madame Reymer. J'arrivai chez lui précisément sur la fin de cette scène fâcheuse. Le pauvre Tanié fondait en larmes. « Qu'avez-vous donc, lui dis-« je, mon ami? » Il me dit en sanglotant : « C'est « cette femme ! » Madame Reymer travaillait tranquillement à un métier de tapisserie. Tanié se leva brusquement, et sortit. Je restai seul avec son amie, qui ne me laissa pas ignorer ce qu'elle qualifiait de la déraison de Tanié. Elle m'exagéra la modicité de son état; elle mit à son plaidoyer tout l'art dont un esprit délié sait pallier les sophismes de l'ambition. « De quoi s'agit-il? D'une absence de deux ou trois ans au plus. » « C'est bien

remit à Louis XV un mémoire dans lequel il développait les moyens d'ouvrir, par l'intérieur du Canada, un commerce avec les colonies anglaises. Ce projet fut adopté par la suite, et Maurepas le vit exécuté avant sa mort. Édit[s].

« du temps pour un homme que vous aimez et « qui vous aime autant que lui. » « Lui, il « m'aime? S'il m'aimait, balancerait-il à me sa- « tisfaire? » « Mais, madame, que ne le suivez- « vous? » « Moi! je ne vais point là; et tout « extravagant qu'il est, il ne s'est point avisé « de me le proposer. Doute-t-il de moi? » « Je « n'en crois rien. » « Après l'avoir attendu pen- « dant douze ans, il peut bien s'en reposer deux « ou trois sur ma bonne foi. Monsieur, c'est que « c'est une de ces occasions singulières qui ne se « présentent qu'une fois dans la vie; et je ne veux « pas qu'il ait un jour à se repentir et à me re- « procher peut-être de l'avoir manquée. » « Tanié « ne regrettera rien, tant qu'il aura le bonheur « de vous plaire. » « Cela est fort honnête; mais « soyez sûr qu'il sera très-content d'être riche, « quand je serai vieille. Le travers des femmes « est de ne jamais penser à l'avenir; ce n'est pas « le mien.... » Le ministre était à Paris. De la rue Sainte-Marguerite à son hôtel, il n'y avait qu'un pas. Tanié y était allé, et s'était engagé. Il rentra l'œil sec, mais l'ame serrée. Madame, lui dit-il, j'ai vu M. de Maurepas; il a ma parole. Je m'en irai, je m'en irai; et vous serez satisfaite. « Ah! mon ami!... « Madame Reymer écarte son métier, s'élance vers Tanié, jette ses bras autour de son cou, l'accable de caresses et de propos doux. « Ah! c'est pour cette fois que

je vois que je vous suis chère. » Tanié lui répondait froidement : « Vous voulez être riche. » — Elle l'était, la coquine, dix fois plus qu'elle ne méritait... — « Et vous le serez. Puisque c'est l'or que vous aimez, il faut aller vous chercher de l'or. » C'était le mardi ; et le ministre avait fixé son départ au vendredi, sans délai. J'allai lui faire mes adieux au moment où il luttait avec lui-même, où il tâchait de s'arracher des bras de la belle, indigne et cruelle Reymer. C'était un désordre d'idées, un désespoir, une agonie, dont je n'ai jamais vu un second exemple. Ce n'était pas de la plainte ; c'était un long cri. Madame Reymer était encore au lit. Il tenait une de ses mains. Il ne cessait de dire et de répéter : Cruelle femme ! femme cruelle ! que te faut-il de plus que l'aisance dont tu jouis, et un ami, un amant tel que moi ? J'ai été lui chercher la fortune dans les contrées brûlantes de l'Amérique ; elle veut que j'aille la lui chercher encore au milieu des glaces du Nord. Mon ami, je sens que cette femme est folle ; je sens que je suis un insensé ; mais il m'est moins affreux de mourir que de la contrister. Tu veux que je te quitte ; je vais te quitter. Il était à genoux au bord de son lit, la bouche collée sur sa main, et le visage caché dans les couvertures, qui, en étouffant son murmure, ne le rendaient que plus triste et plus effrayant. La porte de la chambre s'ou-

vrit; il releva brusquement la tête; il vit le postillon qui venait lui annoncer que les chevaux étaient à la chaise. Il fit un cri, et recacha son visage sur les couvertures. Après un moment de silence, il se leva; il dit à son amie : «Embrassez-moi, madame; embrasse-moi encore une fois, car tu ne me verras plus. Son pressentiment n'était que trop vrai. Il partit. Il arriva à Pétersbourg; et, trois jours après, il fut attaqué d'une fièvre dont il mourut le quatrième. — Je savais tout cela. — Vous avez peut-être été un des successeurs de Tanié? — Vous l'avez dit; et c'est avec cette belle abominable que j'ai dérangé mes affaires. — Ce pauvre Tanié! — Il y a des gens dans le monde qui vous diront que c'est un sot. — Je ne le défendrai pas; mais je souhaiterai au fond de mon cœur que leur mauvais destin les adresse à une femme aussi belle et aussi artificieuse que madame Reymer. — Vous êtes cruel dans vos vengeances. — Et puis s'il y a des femmes méchantes et des hommes très-bons, il y a aussi des femmes très-bonnes et des hommes très-méchants; et ce que je vais ajouter n'est pas plus un conte[1] que ce qui précède. — J'en suis convaincu. —

[1] Ce mot seul suffirait pour ôter au lecteur toute confiance dans le récit qui va suivre; et cependant il est littéralement vrai. Diderot n'ajoute rien ni aux événements, ni au caractère des personnages qu'il met en scène. La passion de mademoiselle de La Chaux pour Gardeil, l'ingratitude monstrueuse de son amant, les détails de

M. d'Hérouville. — Celui qui vit encore ? le lieutenant-général des armées du roi ? celui qui

son entrevue avec lui, de leur conversation en présence de Diderot, qui l'avait accompagnée chez cette bête féroce ; le désespoir touchant de cette femme trahie, délaissée par celui à qui elle avait sacrifié son repos, sa fortune, sa réputation, sa santé, et jusqu'aux charmes mêmes par lesquels elle l'avait séduit : tout cela est de la plus grande exactitude. Comme Diderot avait particulièrement connu les acteurs de ce drame, et que les faits dont il avait été témoin, ou que l'amitié lui avait confiés, étaient encore récents lorsqu'il résolut de les écrire, son imagination n'avait pas eu le temps de les altérer, en ajoutant ou en retranchant quelque circonstance, pour produire un plus grand effet : et c'est encore ici un de ces cas assez rares dans l'histoire de sa vie, où il n'a dit que ce qu'il avait vu, et où il n'a vu que ce qui était.

Aux particularités curieuses qu'il avait recueillies sur mademoiselle de La Chaux, et qu'il a consignées dans cet écrit, je n'ajouterai qu'un fait, qu'il a omis par oubli, et qui mérite d'être conservé ; c'est que cette femme si tendre, si passionnée, si intéressante par son extrême sensibilité et par ses malheurs, si digne surtout d'un meilleur sort, avait eu aussi pour amis d'Alembert et l'abbé de Condillac. Elle était en état d'entendre et de juger les ouvrages de ces deux philosophes ; elle avait même donné au dernier, dont elle avait lu l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines*, le conseil très-sage de revenir sur ses premières pensées, et, pour me servir de son expression, *de commencer par le commencement ;* c'est-à-dire de rejeter avec Hobbes l'hypothèse absurde de la distinction des deux substances dans l'homme. J'ose dire que cette vue très-philosophique, cette seule idée de mademoiselle de La Chaux, suppose plus d'étendue, de justesse et de profondeur dans l'esprit, que toute la métaphysique de Condillac, dans laquelle il y a en effet un vice radical et destructeur, qui influe sur tout le système, et qui en rend les résultats plus ou moins vagues et incertains. On voit que mademoiselle La Chaux l'avait senti ; et l'on regrette que Condillac, plus docile aux conseils judicieux de cette femme éclai-

épousa cette charmante créature appelée Lolotte(1)? — Lui-même. — C'est un galant homme, ami des sciences. — Et des savants. Il s'est longtemps occupé d'une histoire générale de la guerre dans tous les siècles et chez toutes les nations. — Le projet est vaste. — Pour le remplir, il avait appelé autour de lui quelques jeunes gens d'un mérite distingué, tels que M. de Montucla (2), l'auteur de l'*Histoire des Mathématiques*. — Diable! en avait-il beaucoup de cette force-là? — Mais celui qui se nommait Gardeil, le héros de l'aventure que je vais vous raconter, ne lui cédait guère dans sa partie. Une fureur commune pour l'étude de la langue grecque com-

rée et d'une pénétration peu commune, n'ait pas suivi la route qu'elle lui indiquait. Il n'aurait pas semé de tant d'erreurs celle qu'il s'est tracée, et sur laquelle on ne peut que s'égarer avec lui, comme cela arrive tous les jours à ceux qui le prennent pour guide. *Voyez*, sur ce philosophe, les réflexions préliminaires qui servent d'introduction à son article, dans l'Encyclop. Méthod., *Dict. de la phil. anc. et mod.*, tom. II, et ce que j'en ai dit encore dans mes *Mémoires historiques et philosophiques sur la vie et les ouvrages de Diderot*. N.

(1) Antoine de Ricouart, comte d'Hérouville, né à Paris en 1713, est auteur du *Traité des Légions*, qui porte le nom du maréchal de Saxe. *Paris*, 1757. Il a fourni des Mémoires curieux aux rédacteurs de l'Encyclopédie. On voulut le porter au ministère sous Louis XV, mais un mariage *inégal* l'en fit exclure. Il mourut en 1782. ÉDIT.

(2) *Montucla* n'avait que trente ans lorsqu'il publia son *Histoire des Mathématiques*. *Paris*, 1758. Elle a été revue et achevée par *Lalande*. *Paris*, 1799—1802. ÉDIT.

mença, entre Gardeil et moi, une liaison que le temps, la réciprocité des conseils, le goût de la retraite, et surtout la facilité de se voir, conduisirent à une assez grande intimité. — Vous demeuriez alors à l'Estrapade. — Lui, rue Sainte-Hyacinthe, et son amie, mademoiselle de La Chaux, place Saint-Michel. Je la nomme de son propre nom, parce que la pauvre malheureuse n'est plus, parce que sa vie ne peut que l'honorer dans tous les esprits bien faits, et lui mériter l'admiration, les regrets et les larmes de ceux que la nature aura favorisés ou punis d'une petite portion de la sensibilité de son ame. — Mais votre voix s'entrecoupe, et je crois que vous pleurez. — Il me semble encore que je vois ses grands yeux noirs, brillants et doux, et que le son de sa voix touchante retentisse dans mon oreille et trouble mon cœur. Créature charmante! créature unique! tu n'es plus! Il y a près de vingt ans que tu n'es plus; et mon cœur se serre encore à ton souvenir. — Vous l'avez aimée? — Non. O La Chaux! ô Gardeil! vous fûtes l'un et l'autre deux prodiges; vous, de la tendresse de la femme; vous, de l'ingratitude de l'homme. Mademoiselle de La Chaux était d'une famille honnête. Elle quitta ses parents, pour se jeter entre les bras de Gardeil. Gardeil n'avait rien, mademoiselle de La Chaux jouissait de quelque bien; et ce bien fut entièrement sa-

crifié aux besoins et aux fantaisies de Gardeil. Elle ne regretta ni sa fortune dissipée, ni son honneur flétri. Son amant lui tenait lieu de tout. — Ce Gardeil était donc bien séduisant, bien aimable ? — Point du tout. Un petit homme bourru, taciturne et caustique ; le visage sec, le teint basané ; en tout, une figure mince et chétive ; laid, si un homme peut l'être avec la physionomie de l'esprit. — Et voilà ce qui avait renversé la tête à une fille charmante ? — Et cela vous surprend ? — Toujours. — Vous ? — Moi. — Mais vous ne vous rappelez donc plus votre aventure avec la Deschamps, et le profond désespoir où vous tombâtes lorsque cette créature vous ferma sa porte ? — Laissons cela ; continuez. — Je vous disais : Elle est donc bien belle ? Et vous me répondiez tristement : Non. — Elle a donc bien de l'esprit ? — C'est une sotte. — Ce sont donc ses talents qui vous entraînent ? — Elle n'en a qu'un. — Et ce rare, ce sublime, ce merveilleux talent ? — C'est de me rendre plus heureux entre ses bras, que je ne le fus jamais entre les bras d'aucune autre femme. — Mais mademoiselle de La Chaux, l'honnête, la sensible mademoiselle de La Chaux se promettait secrètement, d'instinct, à son insu, le bonheur que vous connaissiez, et qui vous faisait dire de la Deschamps ; Si cette malheureuse, si cette infâme s'obstine à me chasser

de chez elle, je prends un pistolet, et je me brise la cervelle dans son antichambre. L'avez-vous dit, ou non? — Je l'ai dit; et même à présent, je ne sais pourquoi je ne l'ai pas fait. — Convenez donc. — Je conviens de tout ce qu'il vous plaira. — Mon ami, le plus sage d'entre nous est bien heureux de n'avoir pas rencontré la femme belle ou laide, spirituelle ou sotte, qui l'aurait rendu fou à enfermer aux Petites-Maisons. Plaignons beaucoup les hommes, blâmons-les sobrement; regardons nos années passées comme autant de moments dérobés à la méchanceté qui nous suit; et ne pensons jamais qu'en tremblant à la violence de certains attraits de nature, surtout pour les ames chaudes et les imaginations ardentes. L'étincelle qui tombe fortuitement sur un baril de poudre ne produit pas un effet plus terrible. Le doigt prêt à secouer sur vous ou sur moi cette fatale étincelle est peut-être levé.

M. d'Hérouville, jaloux d'accélérer son ouvrage, excédait de fatigue ses coopérateurs. La santé de Gardeil en fut altérée. Pour alléger sa tâche, mademoiselle de La Chaux apprit l'hébreu; et tandis que son ami reposait, elle passait une partie de la nuit à interpréter et transcrire des lambeaux d'auteurs hébreux. Le temps de dépouiller les auteurs grecs arriva; mademoiselle de La Chaux se hâta de se perfectionner dans

cette langue, dont elle avait déjà quelque teinture : et tandis que Gardeil dormait, elle était occupée à traduire et à copier des passages de Xénophon et de Thucydide. A la connaissance du grec et de l'hébreu, elle joignit celle de l'italien et de l'anglais. Elle posséda l'anglais au point de rendre en francais les premiers essais de la métaphysique de Hume; ouvrage où la difficulté de la matière ajoutait infiniment à celle de l'idiome. Lorsque l'étude avait épuisé ses forces, elle s'amusait à graver de la musique. Lorsqu'elle craignait que l'ennui ne s'emparât de son amant, elle chantait. Je n'exagère rien, j'en atteste M. Le Camus, docteur en médecine, qui l'a consolée dans ses peines et secourue dans son indigence; qui lui a rendu les services les plus continus; qui l'a suivie dans un grenier où sa pauvreté l'avait reléguée, et qui lui a fermé les yeux, quand elle est morte. Mais j'oublie un de ses premiers malheurs; c'est la persécution qu'elle eut à souffrir d'une famille indignée d'un attachement public et scandaleux. On employa et la vérité et le mensonge, pour disposer de sa liberté d'une manière infàmante. Ses parents et les prêtres la poursuivirent de quartier en quartier, de maison en maison, et la réduisirent plusieurs années à vivre seule et cachée. Elle passait les journées à travailler pour Gardeil. Nous lui apparaissions la nuit; et à la présence de son amant,

tout son chagrin, toute son inquiétude était évanouie. — Quoi! jeune, pusillanime, sensible au milieu de tant de traverses. —Elle était heureuse. — Heureuse! — Oui; elle ne cessa de l'être que quand Gardeil fut ingrat. — Mais il est impossible que l'ingratitude ait été la récompense de tant de qualités rares, tant de marques de tendresse, tant de sacrifices de toute espèce. — Vous vous trompez, Gardeil fut ingrat. Un jour, mademoiselle de La Chaux se trouva seule dans ce monde, sans honneur, sans fortune, sans appui. Je vous en impose, je lui restai pendant quelque temps. Le docteur Le Camus lui resta toujours. — O les hommes, les hommes! — De qui parlez-vous? — De Gardeil. — Vous regardez le méchant; et vous ne voyez pas tout à côté l'homme de bien. Ce jour de douleur et de désespoir, elle accourut chez moi. C'était le matin. Elle était pâle comme la mort. Elle ne savait son sort que de la veille, et elle offrait l'image des longues souffrances. Elle ne pleurait pas; mais on voyait qu'elle avait beaucoup pleuré. Elle se jeta dans un fauteuil; elle ne parlait pas; elle ne pouvait parler; elle me tendait les bras, et en même temps elle poussait des cris. « Qu'est-ce qu'il y a, lui dis-je? Est-ce qu'il est mort?.... » « C'est pis : il ne m'aime plus; il m'abandonne.... » — Allez donc. — Je ne saurais; je la vois, je l'entends; et mes yeux se remplissent de

pleurs. — « Il ne vous aime plus ?.... » « Non. » « Il vous abandonne ! » « Eh ! oui. Après tout ce que j'ai fait !.... Monsieur, ma tête s'embarrasse ; ayez pitié de moi ; ne me quittez pas.... surtout ne me quittez pas... » En prononçant ces mots, elle m'avait saisi le bras, qu'elle me serrait fortement, comme s'il y avait eu près d'elle quelqu'un qui la menaçât de l'arracher et de l'entraîner...... « Ne craignez rien, mademoiselle. » « Je ne crains que moi. » « Que faut-il faire pour vous ? » « D'abord, me sauver de moi-même...... Il ne m'aime plus ! je le fatigue ! je l'excède ! je l'ennuie ! il me hait !. il m'abandonne ! il me laisse ! il me laisse ! » A ce mot répété succéda un silence profond ; et à ce silence, des éclats d'un rire convulsif plus effrayants mille fois que les accents du désespoir ou le râle de l'agonie. Ce furent ensuite des pleurs, des cris, des mots inarticulés, des regards tournés vers le ciel, des lèvres tremblantes, un torrent de douleurs qu'il fallait abandonner à son cours ; ce que je fis : et je ne commençai à m'adresser à sa raison, que quand je vis son ame brisée et stupide. Alors je repris : « Il vous hait, il vous laisse ! et qui est-ce qui vous l'a dit ? » « Lui. » « Allons, mademoiselle, un peu d'espérance et de courage. Ce n'est pas un monstre... » « Vous ne le connaissez pas ; vous le connaîtrez. C'est un monstre comme il n'y en a point, comme il n'y

en eut jamais. » « Je ne saurais le croire. » « Vous le verrez. » « Est-ce qu'il aime ailleurs? » « Non. » « Ne lui avez-vous donné aucun soupçon, aucun mécontentement? » « Aucun, aucun. » « Qu'est-ce donc? » « Mon inutilité. Je n'ai plus rien. Je ne lui suis plus bonne à rien. Son ambition; il a toujours été ambitieux. La perte de ma santé, celle de mes charmes : j'ai tant souffert et tant fatigué; l'ennui, le dégoût. » « On cesse d'être amants, mais on reste amis. » « Je suis devenue un objet insupportable; ma présence lui pèse, ma vue l'afflige et le blesse. Si vous saviez ce qu'il m'a dit! Oui, monsieur, il m'a dit que s'il était condamné à passer vingt-quatre heures avec moi, il se jetterait par les fenêtres. » « Mais cette aversion n'est pas l'ouvrage d'un moment. » « Que sais-je? Il est naturellement si dédaigneux! si indifférent! si froid! Il est si difficile de lire au fond de ces ames! et l'on a tant de répugnance à lire son arrêt de mort! Il me l'a prononcé, et avec quelle dureté! » « Je n'y conçois rien. » « J'ai une grâce à vous demander, et c'est pour cela que je suis venue : me l'accorderez-vous? » « Quelle qu'elle soit. » « Écoutez. Il vous respecte; vous savez tout ce qu'il me doit. Peut-être rougira-t-il de se montrer à vous tel qu'il est. Non, je ne crois pas qu'il en ait ni le front ni la force. Je ne suis qu'une femme, et vous êtes un homme.

Un homme tendre, honnête et juste en impose. Vous lui en imposerez. Donnez-moi le bras, et ne refusez pas de m'accompagner chez lui. Je veux lui parler devant vous. Qui sait ce que ma douleur et votre présence pourront faire sur lui? Vous m'accompagnerez? » « Très-volontiers. » « Allons... » — Je crains bien que sa douleur et votre présence n'y fassent que de l'eau claire. Le dégoût! c'est une terrible chose que le dégoût en amour, et d'une femme!..... — J'envoyai chercher une chaise à porteurs; car elle n'était guère en état de marcher. Nous arrivons chez Gardeil, à cette grande maison neuve, la seule qu'il y ait à droite dans la rue Hyacinthe, en entrant par la place Saint-Michel. Là, les porteurs arrêtent; ils ouvrent. J'attends. Elle ne sort point. Je m'approche, et je vois une femme saisie d'un tremblement universel; ses dents se frappaient comme dans le frisson de la fièvre; ses genoux se battaient l'un contre l'autre. « Un moment, monsieur; je vous demande pardon; je ne saurais..... Que vais-je faire là? Je vous aurai dérangé de vos affaires inutilement; j'en suis fâchée; je vous demande pardon..... » Cependant je lui tendais le bras. Elle le prit, elle essaya de se lever; elle ne le put. « Encore un moment, monsieur, me dit-elle; je vous fais peine; vous pâtissez de mon état..... » Enfin elle se rassura un peu; et en sortant de la chaise, elle ajouta

tout bas : « Il faut entrer ; il faut le voir. Que sait-on ? j'y mourrai peut-être.... » Voilà la cour traversée ; nous voilà à la porte de l'appartement ; nous voilà dans le cabinet de Gardeil. Il était à son bureau, en robe de chambre, en bonnet de nuit. Il me fit un salut de la main, et continua le travail qu'il avait commencé. Ensuite il vint à moi, et me dit : « Convenez, monsieur, que les femmes sont bien incommodes. Je vous fais mille excuses des extravagances de mademoiselle. » Puis s'adressant à la pauvre créature, qui était plus morte que vive : « Mademoiselle, lui dit-il, que prétendez-vous encore de moi ? Il me semble qu'après la manière nette et précise dont je me suis expliqué, tout doit être fini entre nous. Je vous ai dit que je ne vous aimais plus ; je vous l'ai dit seul à seul ; votre dessein est apparemment que je vous le répète devant monsieur : hé bien, mademoiselle, je ne vous aime plus. L'amour est un sentiment éteint dans mon cœur pour vous ; et j'ajouterai, si cela peut vous consoler, pour toute autre femme. » « Mais apprenez-moi pourquoi vous ne m'aimez plus ? » « Je l'ignore ; tout ce que je sais, c'est que j'ai commencé sans savoir pourquoi ; que j'ai cessé sans savoir pourquoi ; et que je sens qu'il est impossible que cette passion revienne. C'est une gourme que j'ai jetée, et dont je me crois et me félicite d'être parfai-

tement guéri. » « Quels sont mes torts ? » « Vous n'en avez aucun. » « Auriez-vous quelque objection secrète à faire à ma conduite ? » « Pas la moindre; vous avez été la femme la plus constante, la plus honnête, la plus tendre qu'un homme pût desirer. » « Ai-je omis quelque chose qu'il fût en mon pouvoir de faire? » « Rien. » « Ne vous ai-je pas sacrifié mes parents? » « Il est vrai. » « Ma fortune. » « J'en suis au désespoir. » « Ma santé? » « Cela se peut. » « Mon honneur, ma réputation, mon repos? » « Tout ce qu'il vous plaira. » « Et je te suis odieuse! » « Cela est dur à dire, dur à entendre, mais puisque cela est, il faut en convenir. » « Je lui suis odieuse!..... Je le sens, et ne m'en estime pas davantage..... Odieuse! ah! dieux!.... » A ces mots une pâleur mortelle se répandit sur son visage; ses lèvres se décolorèrent; les gouttes d'une sueur froide, qui se formait sur ses joues, se mêlaient aux larmes qui descendaient de ses yeux; ils étaient fermés; sa tête se renversa sur le dos de son fauteuil; ses dents se serrèrent; tous ses membres tressaillaient; à ce tressaillement succéda une défaillance qui me parut l'accomplissement de l'espérance qu'elle avait conçue à la porte de cette maison. La durée de cet état acheva de m'effrayer. Je lui ôtai son mantelet; je desserrai les cordons de sa robe; je relâchai ceux de ses jupons, et je lui jetai quel-

ques gouttes d'eau fraîche sur le visage. Ses yeux se rouvrirent à demi ; il se fit entendre un murmure sourd dans sa gorge ; elle voulait prononcer : Je lui suis odieuse ; et elle n'articulait que les dernières syllabes du mot ; puis elle poussait un cri aigu. Ses paupières s'abaissaient ; et l'évanouissement reprenait. Gardeil, froidement assis dans son fauteuil, son coude appuyé sur sa table, et la tête appuyée sur sa main, la regardait sans émotion, et me laissait le soin de la secourir. Je lui dis à plusieurs reprises : « Mais, monsieur, elle se meurt...... il faudrait appeler. » Il me répondit en souriant et haussant les épaules : « Les femmes ont la vie dure ; elles ne meurent pas pour si peu ; ce n'est rien ; cela se passera. Vous ne les connaissez pas ; elles font de leur corps tout ce qu'elles veulent.... » « Elle se meurt, vous dis-je. » En effet, son corps était comme sans force et sans vie ; il s'échappait de dessus son fauteuil, et elle serait tombée à terre de droite ou de gauche, si je ne l'avais retenue. Cependant Gardeil s'était levé brusquement ; et en se promenant dans son appartement, il disait d'un ton d'impatience et d'humeur : « Je me serais bien passé de cette maussade scène ; mais j'espère bien que ce sera la dernière. A qui diable en veut cette créature ? Je l'ai aimée ; je me battrais la tête contre le mur qu'il n'en serait ni plus ni moins. Je ne l'aime plus ; elle le sait à

présent, ou elle ne le saura jamais. Tout est dit..... » « Non, monsieur, tout n'est pas dit. Quoi! vous croyez qu'un homme de bien n'a qu'à dépouiller une femme de tout ce qu'elle a, et la laisser. » « Que voulez-vous que je fasse? je suis aussi gueux qu'elle. » « Ce que je veux que vous fassiez? que vous associiez votre misère à celle où vous l'avez réduite. » « Cela vous plaît à dire. Elle n'en serait pas mieux, et j'en serais beaucoup plus mal. » « En useriez-vous ainsi avec un ami qui vous aurait tout sacrifié? » « Un ami? un ami! je n'ai pas grande foi aux amis; et cette expérience m'a appris à n'en avoir aucune aux passions. Je suis fâché de ne l'avoir pas su plus tôt. » « Et il est juste que cette malheureuse soit la victime de l'erreur de votre cœur. » « Et qui vous a dit qu'un mois, un jour plus tard, je ne l'aurais pas été, moi, tout aussi cruellement, de l'erreur du sien? » « Qui me l'a dit? tout ce qu'elle a fait pour vous, et l'état où vous la voyez. » « Ce qu'elle a fait pour moi!.... Oh! pardieu, il est acquitté de reste par la perte de mon temps. » « Ah! monsieur Gardeil, quelle comparaison de votre temps et de toutes les choses sans prix que vous lui avez enlevées! » « Je n'ai rien fait, je ne suis rien, j'ai trente ans; il est temps ou jamais de penser à soi, et d'apprécier toutes ces fadaises-là ce qu'elles valent... » Cependant la pauvre demoiselle était un peu re-

venue à elle-même. A ces derniers mots, elle reprit avec assez de vivacité : « Qu'a-t-il dit de la perte de son temps ? J'ai appris quatre langues, pour le soulager dans ses travaux ; j'ai lu mille volumes ; j'ai écrit, traduit, copié les jours et les nuits ; j'ai épuisé mes forces, usé mes yeux, brûlé mon sang ; j'ai contracté une maladie fâcheuse, dont je ne guérirai peut-être jamais. La cause de son dégoût, il n'ose l'avouer ; mais vous allez la connaître. » A l'instant elle arrache son fichu ; elle sort un de ses bras de sa robe ; elle met son épaule à nu ; et, me montrant une tache érysipélateuse : « La raison de son changement, la voilà, me dit-elle, la voilà ; voilà l'effet des nuits que j'ai veillées. Il arrivait le matin avec ses rouleaux de parchemin. M. d'Hérouville, me disait-il, est très-pressé de savoir ce qu'il y a là-dedans ; il faudrait que cette besogne fût faite demain ; et elle l'était... » Dans ce moment, nous entendîmes le pas de quelqu'un qui s'avançait vers la porte ; c'était un domestique qui annonçait l'arrivée de M. d'Hérouville. Gardeil en pâlit. J'invitai mademoiselle de La Chaux à se rajuster et à se retirer... « Non, dit-elle, non ; je reste. Je veux démasquer l'indigne. J'attendrai M. d'Hérouville, je lui parlerai. » « Et à quoi cela servira-t-il ? » « A rien, me répondit-elle ; vous avez raison. » « Demain vous en seriez désolée. Laissez-lui tous ses torts ; c'est

une vengeance digne de vous. » « Mais est-elle digne de lui ? Est-ce que vous ne voyez pas que cet homme-là n'est..... Partons, monsieur, partons vite; car je ne puis répondre ni de ce que je ferais, ni de ce que je dirais...... » Mademoiselle de La Chaux répara en un clin d'œil le désordre que cette scène avait mis dans ses vêtements, s'élança comme un trait hors du cabinet de Gardeil. Je la suivis, et j'entendis la porte qui se fermait sur nous avec violence. Depuis, j'ai appris qu'on avait donné son signalement au portier. Je la conduisis chez elle, où je trouvai le docteur Le Camus, qui nous attendait. La passion qu'il avait prise pour cette jeune fille différait peu de celle qu'elle ressentait pour Gardeil. Je lui fis le récit de notre visite; et tout à travers les signes de sa colère, de sa douleur, de son indignation.... — Il n'était pas trop difficile de démêler sur son visage que votre peu de succès ne lui déplaisait pas trop. — Il est vrai. — Voilà l'homme. Il n'est pas meilleur que cela. — Cette rupture fut suivie d'une maladie violente, pendant laquelle le bon, l'honnête, le tendre et délicat docteur lui rendait des soins qu'il n'aurait pas eus pour la plus grande dame de France. Il venait trois, quatre fois par jour. Tant qu'il y eut du péril, il coucha dans sa chambre, sur un lit de sangle. C'est un bonheur qu'une maladie dans les grands chagrins.

— En nous rapprochant de nous, elle écarte le souvenir des autres. Et puis c'est un prétexte pour s'affliger sans indiscrétion, et sans contrainte. — Cette réflexion, juste d'ailleurs, n'était pas applicable à mademoiselle de La Chaux.

Pendant sa convalescence, nous arrangeâmes l'emploi de son temps. Elle avait de l'esprit, de l'imagination, du goût, des connaissances, plus qu'il n'en fallait pour être admise à l'Académie des inscriptions. Elle nous avait tant et tant entendus métaphysiquer, que les matières les plus abstraites lui étaient devenues familières; et sa première tentative littéraire fut la traduction des *Essais sur l'entendement humain*, de Hume. Je la revis; et en vérité elle m'avait laissé bien peu de chose à rectifier. Cette traduction fut imprimée en Hollande, et bien accueillie du public.

Ma Lettre sur les Sourds et Muets parut presque en même temps. Quelques objections très-fines qu'elle me proposa donnèrent lieu à une addition qui lui fut dédiée (1). Cette addition n'est pas ce que j'ai fait de plus mal.

La gaîté de mademoiselle de La Chaux était un peu revenue. Le docteur nous donnait quelquefois

(1) La *Lettre sur les sourds et muets, à l'usage de ceux qui entendent et qui parlent*, parut au commencement de l'année 1751; et l'Addition dédiée à mademoiselle de La Chaux, fut écrite quelques mois après. ÉDIT.

à manger, et ces dîners n'étaient pas trop tristes. Depuis l'éloignement de Gardeil, la passion de Le Camus avait fait de merveilleux progrès. Un jour, à table, au dessert, qu'il s'en expliquait avec toute l'honnêté, toute la sensibilité, toute la naïveté d'un enfant, toute la finesse d'un homme d'esprit, elle lui dit, avec une franchise qui me plut infiniment, mais qui déplaira peut-être à d'autres: « Docteur, il est impossible que l'estime que j'ai pour vous s'accroisse jamais. Je suis comblée de vos services; et je serais aussi noire que le monstre de la rue Hyacinthe, si je n'étais pénétrée de la plus vive reconnaissance. Votre tour d'esprit me plaît on ne saurait davantage. Vous me parlez de votre passion avec tant de délicatesse et de grâce, que je serais, je crois, fâchée que vous ne m'en parlassiez plus. La seule idée de perdre votre société, ou d'être privée de votre amitié, suffirait pour me rendre malheureuse. Vous êtes un homme de bien, s'il en fût jamais. Vous êtes d'une bonté et d'une douceur de caractère incomparables. Je ne crois pas qu'un cœur puisse tomber en de meilleures mains. Je prêche le mien du matin au soir en votre faveur; mais a beau prêcher qui n'a envie de bien faire. Je n'en avance pas davantage. Cependant vous souffrez; et j'en ressens une peine cruelle. Je ne connais personne qui soit plus digne que vous du bonheur que

vous sollicitez, et je ne sais ce que je n'oserais pas pour vous rendre heureux. Tout le possible, sans exception. Tenez, docteur, j'irais.... oui, j'irais jusqu'à coucher...... jusques-là inclusivement. Voulez-vous coucher avec moi? vous n'avez qu'à dire. Voilà tout ce que je puis faire pour votre service; mais vous voulez être aimé, et c'est ce que je ne saurais. » Le docteur l'écoutait, lui prenait la main, la baisait, la mouillait de ses larmes; et moi, je ne savais si je devais rire ou pleurer. Mademoiselle de La Chaux connaissait bien le docteur; et le lendemain que je lui disais: « Mais, mademoiselle, si le docteur vous eût prise au mot? » Elle me répondit : « J'aurais tenu parole; mais cela ne pouvait arriver; mes offres n'étaient pas de nature à pouvoir être acceptées par un homme tel que lui... » — Pourquoi non? Il me semble qu'à la place du docteur, j'aurais espéré que le reste viendrait après. — Oui; mais à la place du docteur, mademoiselle de La Chaux ne vous aurait pas fait la même proposition.

La traduction de Hume ne lui avait pas rendu grand argent. Les Hollandais impriment tant qu'on veut, pourvu qu'ils ne paient rien. — Heureusement pour nous; car, avec les entraves qu'on donne à l'esprit, s'ils s'avisent une fois de payer les auteurs, ils attireront chez eux tout le commerce de la librairie. — Nous lui conseillâmes de faire un ouvrage d'agrément, auquel

il y aurait moins d'honneur et plus de profit. Elle s'en occupa pendant quatre à cinq mois, au bout desquels elle m'apporta un petit roman historique, intitulé : *Les trois Favorites*. Il y avait de la légèreté de style, de la finesse et de l'intérêt; mais, sans qu'elle s'en fût doutée, car elle était incapable d'aucune malice, il était parsemé d'une multitude de traits applicables à la maîtresse du souverain, la marquise de Pompadour; et je ne lui dissimulai pas que, quelque sacrifice qu'elle fît, soit en adoucissant, soit en supprimant ces endroits, il était presque impossible que son ouvrage parût sans la compromettre, et que le chagrin de gâter ce qui était bien ne la garantirait pas d'un autre.

Elle sentit toute la justesse de mon observation, et n'en fut que plus affligée. Le bon docteur prévenait tous ses besoins; mais elle usait de sa bienfaisance avec d'autant plus de réserve, qu'elle se sentait moins disposée à la sorte de reconnaissance qu'il en pouvait espérer. D'ailleurs, le docteur (1) n'était pas riche alors; et il n'était

(1) Le Camus (*Antoine*), qui a laissé après lui d'autres souvenirs de bienfaisance, était né à Paris en 1722.

On lui doit un grand nombre d'ouvrages de médecine et de littérature. Nous citerons seulement : *la Médecine de l'Esprit*, Paris, 1753. *Projet d'anéantir la petite vérole*, 1767. *Médecine pratique rendue plus simple, plus sûre et plus méthodique*, 1769. Plusieurs Mémoires sur différents sujets de médecine. *Abdéker, ou l'Art de conserver la beauté*, 1754, 1756. *L'Amour et l'amitié*,

pas trop fait pour le devenir. De temps en temps, elle tirait son manuscrit de son portefeuille ; et elle me disait tristement : « Eh bien ! il n'y a donc pas moyen d'en rien faire ; et il faut qu'il reste là. » Je lui donnai un conseil singulier ; ce fut d'envoyer l'ouvrage tel qu'il était, sans adoucir, sans changer, à madame de Pompadour même, avec un bout de lettre qui la mît au fait de cet envoi. Cette idée lui plut. Elle écrivit une lettre charmante de tous points, mais surtout par un ton de vérité auquel il était impossible de se refuser. Deux ou trois mois s'écoulèrent, sans qu'elle entendît parler de rien ; et elle tenait la tentative pour infructueuse, lorsqu'une croix de Saint-Louis se présenta chez elle avec une réponse de la marquise. L'ouvrage y était loué comme il le méritait ; on remerciait du sacrifice ; on convenait des applications, on n'en était point offensé ; et l'on invitait l'auteur à venir à Versailles, où l'on trouverait une femme reconnaissante et disposée à rendre les services qui dépendraient d'elle. L'envoyé, en sortant de chez mademoiselle de La Chaux, laissa adroitement sur sa cheminée un rouleau de cinquante louis.

comédie, 1763. *Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé, traduites du grec de Longus, par Amyot, avec une double traduction ;* Paris, 1757. Cette nouvelle traduction de Le Camus mérite encore d'être lue après celle que vient de publier M. Courier à Sainte-Pélagie, où il était détenu pour un écrit sur l'acquisition du domaine de Chambord. Paris, 1821. ÉDIT^r.

Nous la pressâmes, le docteur et moi, de profiter de la bienveillance de madame de Pompadour; mais nous avions affaire à une fille dont la modestie et la timidité égalaient le mérite. Comment se présenter là avec ses haillons? Le docteur leva tout de suite cette difficulté. Après les habits, ce furent d'autres prétextes, et puis d'autres prétextes encore. Le voyage de Versailles fut différé de jour en jour, jusqu'à ce qu'il ne convenait presque plus de le faire. Il y avait déjà du temps que nous ne lui en parlions pas, lorsque le même émissaire revint, avec une seconde lettre remplie des reproches les plus obligeants, et une autre gratification équivalente à la première, et offerte avec le même ménagement. Cette action généreuse de madame de Pompadour n'a point été connue. J'en ai parlé à M. Collin, son homme de confiance et le distributeur de ses grâces secrètes. Il l'ignorait; et j'aime à me persuader que ce n'est pas la seule que sa tombe recèle.

Ce fut ainsi que mademoiselle de La Chaux manqua deux fois l'occasion de se tirer de la détresse.

Depuis, elle transporta sa demeure sur les extrémités de la ville, et je la perdis tout-à-fait de vue. Ce que j'ai su du reste de sa vie, c'est qu'il n'a été qu'un tissu de chagrins, d'infirmités et de misère. Les portes de sa famille lui

furent opiniâtrément fermées. Elle sollicita inutilement l'intercession de ces saints personnages qui l'avaient persécutée avec tant de zèle. — Cela est dans la règle. — Le docteur ne l'abandonna point. Elle mourut sur la paille, dans un grenier, tandis que le petit tigre de la rue Hyacinthe, le seul amant qu'elle ait eu, exerçait la médecine à Montpellier ou à Toulouse, et jouissait, dans la plus grande aisance, de la réputation méritée d'habile homme, et de la réputation usurpée d'honnête homme. — Mais cela est encore à peu près dans la règle. S'il y a un bon et honnête Tanié, c'est à une Reymer que la Providence l'envoie; s'il y a une bonne et honnête de La Chaux, elle deviendra le partage d'un Gardeil (1), afin que tout soit fait pour le mieux.

Mais on me dira peut-être que c'est aller trop vite que de prononcer définitivement sur le caractère d'un homme d'après une seule action; qu'une règle aussi sévère réduirait le nombre des gens de bien au point d'en laisser moins sur la terre que l'Évangile du chrétien n'admet d'élus dans le ciel; qu'on peut être inconstant en amour, se piquer même de peu de religion avec les femmes, sans être dépourvu d'honneur et de probité; qu'on n'est le maître ni d'arrêter une

(1) Gardeil est mort le 19 avril 1808, à l'âge de 82 ans. On a de lui une *Traduction des Œuvres médicales d'Hippocrate, sur le texte grec, d'après l'édition de Foës*. Toulouse, 1801. Édit[r].

passion qui s'allume, ni d'en prolonger une qui s'éteint; qu'il y a déjà assez d'hommes dans les maisons et les rues qui méritent à juste titre le nom de coquins, sans inventer des crimes imaginaires, qui les multiplieraient à l'infini. On me demandera si je n'ai jamais ni trahi, ni trompé, ni délaissé aucune femme sans sujet. Si je voulais répondre à ces questions, ma réponse ne demeurerait pas sans réplique, et ce serait une dispute à ne finir qu'au jugement dernier. Mais mettez la main sur la conscience, et dites-moi, vous, monsieur l'apologiste des trompeurs et des infidèles, si vous prendriez le docteur de Toulouse pour votre ami?... Vous hésitez? Tout est dit; et sur ce, je prie Dieu de tenir en sa sainte garde toute femme à qui il vous prendra fantaisie d'adresser votre hommage.

FIN DE CECI N'EST PAS UN CONTE.

SUR L'INCONSÉQUENCE

DU JUGEMENT PUBLIC

DE

NOS ACTIONS PARTICULIÈRES.

SUR L'INCONSÉQUENCE
DU JUGEMENT PUBLIC
DE
NOS ACTIONS PARTICULIÈRES.

Rentrons-nous? — C'est de bonne heure. — Voyez-vous ces nuées? — Ne craignez rien; elles disparaîtront d'elles-mêmes, et sans le secours de la moindre haleine de vent. — Vous croyez? — J'en ai fait souvent l'observation en été, dans les temps chauds. La partie basse de l'atmosphère, que la pluie a dégagée de son humidité, va reprendre une portion de la vapeur épaisse qui forme le voile obscur qui vous dérobe le ciel. La masse de cette vapeur se distribuera à peu près également dans toute la masse de l'air; et, par cette exacte distribution ou combinaison, comme il vous plaira de dire, l'atmosphère deviendra transparente et lucide. C'est une opération de nos laboratoires, qui s'exécute en grand au-dessus de nos têtes. Dans quelques

heures, des points azurés commenceront à percer à travers les nuages raréfiés; les nuages se raréfieront de plus en plus; les points azurés se multiplieront et s'étendront; bientôt vous ne saurez ce que sera devenu le crêpe noir qui vous effrayait; et vous serez surpris et récréé de la limpidité de l'air, de la pureté du ciel, et de la beauté du jour. — Mais cela est vrai; car tandis que vous parliez, je regardais, et le phénomène semblait s'exécuter à vos ordres. — Ce phénomène n'est qu'une espèce de dissolution de l'eau par l'air. — Comme la vapeur, qui ternit la surface extérieure d'un verre que l'on remplit d'eau glacée, n'est qu'une espèce de précipitation. — Et ces énormes ballons qui nagent ou restent suspendus dans l'atmosphère ne sont qu'une surabondance d'eau que l'air saturé ne peut dissoudre. — Ils demeurent là comme les morceaux de sucre au fond d'une tasse de café qui n'en saurait plus prendre. — Fort bien. — Et vous me promettez donc à notre retour.... — Une voûte aussi étoilée que vous l'ayez jamais vue. — Puisque nous continuons notre promenade, pourriez-vous me dire, vous qui connaissez tous ceux qui fréquentent ici, quel est ce personnage long, sec et mélancolique, qui s'est assis, qui n'a pas dit un mot, et qu'on a laissé seul dans le salon, lorsque le reste de la compagnie s'est dispersé? — C'est un homme dont

je respecte vraiment la douleur. — Et vous le nommez? — Le chevalier Desroches. — Ce Desroches qui, devenu possesseur d'une fortune immense à la mort d'un père avare, s'est fait un nom par sa dissipation, ses galanteries, et la diversité de ses états? — Lui-même. — Ce fou qui a subi toutes sortes de métamorphoses, et qu'on a vu successivement en petit collet, en robe de palais et en uniforme? — Oui, ce fou — Qu'il est changé! — Sa vie est un tissu d'événements singuliers. C'est une des plus malheureuses victimes des caprices du sort et des jugements inconsidérés des hommes. Lorsqu'il quitta l'Église pour la magistrature, sa famille jeta les hauts cris; et tout le sot public, qui ne manque jamais de prendre le parti des pères contre les enfants, se mit à clabauder à l'unisson. — Ce fut bien un autre vacarme, lorsqu'il se retira du tribunal pour entrer au service. — Cependant que fit-il? un trait de vigueur dont nous nous glorifierions l'un et l'autre, et qui le qualifia la plus mauvaise tête qu'il y eût : et puis vous êtes étonné que l'effréné bavardage de ces gens-là m'importune, m'impatiente, me blesse! — Ma foi, je vous avoue que j'ai jugé Desroches comme tout le monde. — Et c'est ainsi que de bouche en bouche, échos ridicules les unes des autres, un galant homme est traduit pour un plat homme, un homme d'esprit

pour un sot, un homme honnête pour un coquin, un homme de courage pour un insensé, et réciproquement. Non, ces impertinents jaseurs ne valent pas la peine que l'on compte leur approbation, leur improbation pour quelque chose dans la conduite de sa vie. Écoutez, morbleu; et mourez de honte. Desroches entre conseiller au parlement très-jeune : des circonstances favorables le conduisent rapidement à la grand'chambre; il est de tournelle à son tour, et l'un des rapporteurs dans une affaire criminelle. D'après ses conclusions, le malfaiteur est condamné au dernier supplice. Le jour de l'exécution, il est d'usage que ceux qui ont décidé la sentence du tribunal se rendent à l'hôtel-de-ville, afin d'y recevoir les dernières dispositions du malreux, s'il en a quelques unes à faire, comme il en arriva cette fois-là. C'était en hiver. Desroches et son collègue étaient assis devant le feu, lorsqu'on leur annonça l'arrivée du patient. Cet homme, que la torture avait disloqué, était étendu et porté sur un matelas. En entrant, il se relève, il tourne ses regards vers le ciel, il s'écrie : « Grand Dieu ! tes jugements sont jus« tes. » Le voilà sur son matelas, aux pieds de Desroches. « Et c'est vous, monsieur, qui « m'avez condamné ! lui dit-il en l'apostrophant « d'une voix forte. Je suis coupable du crime dont « on m'accuse; oui, je le suis, je le confesse. Mais

« vous n'en savez rien. » Puis, reprenant toute la procédure, il démontra clair comme le jour qu'il n'y avait ni solidité dans les preuves, ni justice dans la sentence. Desroches, saisi d'un tremblement universel, se lève, déchire sur lui sa robe magistrale, et renonce pour jamais à la périlleuse fonction de prononcer sur la vie des hommes. Et voilà ce qu'ils appellent un fou! Un homme qui se connaît, et qui craint d'avilir l'habit ecclésiastique par de mauvaises mœurs, ou de se trouver un jour souillé du sang de l'innocent. — C'est qu'on ignore ces choses-là. — C'est qu'il faut se taire, quand on ignore. — Mais pour se taire, il faut se méfier. — Et quel inconvénient à se méfier? — De refuser de la croyance à vingt personnes qu'on estime, en faveur d'un homme qu'on ne connaît pas. — Hé, monsieur, je ne vous demande pas tant de garants, quand il s'agit d'assurer le bien! — Mais le mal?... — Laissons cela; vous m'écartez de mon récit, et me donnez de l'humeur. Cependant il fallait être quelque chose. Il acheta une compagnie. — C'est-à-dire qu'il laissa le métier de condamner ses semblables, pour celui de les tuer sans aucune forme de procès. — Je n'entends pas comment on plaisante en pareil cas. — Que voulez-vous? vous êtes triste, et je suis gai. — C'est la suite de son histoire qu'il faut savoir, pour apprécier la valeur du caquet public. — Je la saurais, si

vous vouliez. — Cela sera long. — Tant mieux. — Desroches fait la campagne de 1745, et se montre bien. Échappé aux dangers de la guerre, à deux cent mille coups de fusil, il vient se faire casser la jambe par un cheval ombrageux, à douze ou quinze lieues d'une maison de campagne, où il s'était proposé de passer son quartier d'hiver; et Dieu sait comment cet accident fut arrangé par nos agréables. — C'est qu'il y a certains personnages dont on s'est fait une habitude de rire, et qu'on ne plaint de rien. — Un homme qui a la jambe fracassée, cela est en effet très-plaisant! Hé bien! messieurs les rieurs impertinents, riez bien; mais sachez qu'il eût peut-être mieux valu pour Desroches d'avoir été emporté par un boulet de canon, ou d'être resté sur le champ de bataille, le ventre crevé d'un coup de baïonnette. Cet accident lui arriva dans un méchant petit village, où il n'y avait d'asyle supportable que le presbytère ou le château. On le transporta au château, qui appartenait à une jeune veuve appelée madame de La Carlière, la dame du lieu. — Qui n'a pas entendu parler de madame de La Carlière? Qui n'a pas entendu parler de ses complaisances sans bornes pour un vieux mari jaloux, à qui la cupidité de ses parents l'avait sacrifiée à l'âge de quatorze ans? — A cet âge, où l'on prend le plus sérieux des engagements, parce qu'on mettra du rouge et

qu'on aura de belles boucles ? Madame de La Carlière fut, avec son premier mari, la femme de la conduite la plus réservée et la plus honnête. — Je le crois, puisque vous me le dites. — Elle reçut et traita le chevalier Desroches avec toutes les attentions imaginables. Ses affaires la rappelaient à la ville; malgré ses affaires et les pluies continuelles d'un vilain automne, qui, en gonflant les eaux de la Marne qui coule dans son voisinage, l'exposait à ne sortir de chez elle qu'en bateau, elle prolongea son séjour à sa terre jusqu'à l'entière guérison de Desroches. Le voilà guéri; le voilà à côté de madame de La Carlière, dans une même voiture qui les ramène à Paris; et le chevalier, lié de reconnaissance, et attaché d'un sentiment plus doux à sa jeune, riche et belle hospitalière. — Il est vrai que c'était une créature céleste; elle ne parut jamais au spectacle sans faire sensation. — Et c'est là que vous l'avez vue?... — Il est vrai. — Pendant la durée d'une intimité de plusieurs années, l'amoureux chevalier, qui n'était pas indifférent à madame de La Carlière, lui avait proposé plusieurs fois de l'épouser; mais la mémoire récente des peines qu'elle avait endurées sous la tyrannie d'un premier époux, et plus encore cette réputation de légèreté que le chevalier s'était faite par une multitude d'aventures galantes, effrayaient madame de La Car-

lière, qui ne croyait pas à la conversion des hommes de ce caractère. Elle était alors en procès avec les héritiers de son mari. — N'y eut-il pas encore des propos à l'occasion de ce procès-là ? — Beaucoup, et de toutes les couleurs. Je vous laisse à penser si Desroches, qui avait conservé nombre d'amis dans la magistrature, s'endormit sur les intérêts de madame de La Carlière. — Et si nous l'en supposions reconnaissante! — Il était sans cesse à la porte des juges. — Le plaisant, c'est que, parfaitement guéri de sa fracture, il ne les visitait jamais sans un brodequin à la jambe. Il prétendait que ses sollicitations, appuyées de son brodequin, en devenaient plus touchantes. Il est vrai qu'il le plaçait tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, et qu'on en faisait quelquefois la remarque. — Et que pour le distinguer d'un parent du même nom, on l'appela Desroches-le-Brodequin. Cependant, à l'aide du bon droit et du brodequin pathétique du chevalier, madame de La Carlière gagna son procès. — Et devint madame Desroches en titre. — Comme vous y allez! Vous n'aimez pas les détails communs, et je vous en fais grâce. Ils étaient d'accord, ils touchaient au moment de leur union, lorsque madame de La Carlière, après un repas d'apparat, au milieu d'un cercle nombreux, composé des deux familles et d'un certain nombre d'amis, prenant un main-

tien auguste et un ton solennel, s'adressa au chevalier, et lui dit : « Monsieur Desroches, « écoutez-moi. Aujourd'hui, nous sommes libres « l'un et l'autre; demain, nous ne le serons plus; « et je vais devenir maîtresse de votre bonheur « ou de votre malheur; vous, du mien. J'y ai « bien réfléchi. Daignez y penser aussi sérieu- « sement. Si vous vous sentez ce même penchant « à l'inconstance qui vous a dominé jusqu'à pré- « sent; si je ne suffisais pas à toute l'étendue « de vos desirs, ne vous engagez pas; je vous « en conjure par vous-même et par moi. Songez « que moins je me crois faite pour être négli- « gée, plus je ressentirais vivement une injure. « J'ai de la vanité, et beaucoup. Je ne sais pas « haïr; mais personne ne sait mieux mépriser, « et je ne reviens point du mépris. Demain, au « pied des autels, vous jurerez de m'appartenir, « et de n'appartenir qu'à moi. Sondez-vous; in- « terrogez votre cœur, tandis qu'il en est en- « core temps; songez qu'il y va de ma vie. Mon- « sieur, on me blesse aisément; et la blessure « de mon ame ne cicatrise point; elle saigne « toujours. Je ne me plaindrai point, parce que « la plainte importune d'abord, finit par aigrir « le mal; et parce que la pitié est un senti- « ment qui dégrade celui qui l'inspire. Je ren- « fermerai ma douleur; et j'en périrai. Cheva- « lier, je vais vous abandonner ma personne

« et mon bien, vous résigner mes volontés et
« mes fantaisies; vous serez tout au monde
« pour moi; mais il faut que je sois tout au
« monde pour vous; je ne puis être satisfaite
« à moins. Je suis, je crois, l'unique pour
« vous dans ce moment; et vous l'êtes certai-
« nement pour moi; mais il est très-possible
« que nous rencontrions, vous une femme qui
« soit plus aimable, moi quelqu'un qui me le
« paraisse. Si la supériorité de mérite, réelle
« ou présumée, justifiait l'inconstance, il n'y
« aurait plus de moeurs. J'ai des moeurs; je veux
« en avoir, je veux que vous en ayez. C'est par
« tous les sacrifices imaginables, que je prétends
« vous acquérir, et vous acquérir sans réserve.
« Voilà mes droits, voilà mes titres; et je n'en
« rabattrai jamais rien. Je ferai tout pour que
« vous ne soyez pas seulement un inconstant,
« mais pour qu'au jugement des hommes sen-
« sés, au jugement de votre propre conscience,
« vous soyez le dernier des ingrats. J'accepte le
« même reproche, si je ne réponds pas à vos
« soins, à vos égards, à votre tendresse, au-
« delà de vos espérances. J'ai appris ce dont j'é-
« tais capable, à côté d'un époux qui ne me
« rendait les devoirs d'une femme ni faciles ni
« agréables. Vous savez à présent ce que vous
« avez à attendre de moi. Voyez ce que vous
« avez à craindre de vous. Parlez-moi, cheva-

« lier, parlez-moi nettement. Ou je deviendrai « votre épouse, ou je resterai votre amie; l'al- « ternative n'est pas cruelle. Mon ami, mon « tendre ami, je vous en conjure, ne m'exposez « pas à détester, à fuir le père de mes enfants, « et peut-être, dans un accès de désespoir, à « repousser leurs innocentes caresses. Que je « puisse, toute ma vie, avec un nouveau trans- « port, vous retrouver en eux, et me réjouir « d'avoir été leur mère. Donnez-moi la plus « grande marque de confiance qu'une femme « honnête ait sollicité d'un galant homme; re- « fusez-moi, si vous croyez que je me mette à « un trop haut prix. Loin d'en être offensée, je « jeterai mes bras autour de votre cou; et l'a- « mour de celles que vous avez captivées, et les « fadeurs que vous leur avez débitées, ne vous « auront jamais valu un baiser aussi sincère, « aussi doux que celui que vous aurez obtenu de « votre franchise et de ma reconnaissance ! » — Je crois avoir entendu dans le temps une parodie bien comique de ce discours. — Et par quelque bonne amie de madame de La Carlière? — Ma foi, je me la rappelle; vous avez deviné. — Et cela ne suffirait pas à rencogner un homme au fond d'une forêt, loin de toute cette décente canaille, pour laquelle il n'y a rien de sacré? J'irai; cela finira par là. Rien n'est plus sûr, j'irai. L'assemblée, qui avait commencé par sou-

rire, finit par verser des larmes. Desroches se précipita aux genoux de madame de La Carlière, se répandit en protestations honnêtes et tendres; n'omit rien de ce qui pouvait aggraver ou excuser sa conduite passée; compara madame de La Carlière aux femmes qu'il avait connues et délaissées; tira de ce parallèle juste et flatteur des motifs de la rassurer, de se rassurer lui-même contre un penchant à la mode, une effervescence de jeunesse, le vice des mœurs générales plutôt que le sien; ne dit rien qu'il ne pensât et qu'il ne se promît de faire. Madame de La Carlière le regardait, l'écoutait, cherchait à le pénétrer dans ses discours, dans ses mouvements, et interprétait tout à son avantage. — Pourquoi non, s'il était vrai? — Elle lui avait abandonné une de ses mains, qu'il baisait, qu'il pressait contre son cœur, qu'il baisait encore, qu'il mouillait de ses larmes. Tout le monde partageait leur tendresse; toutes les femmes sentaient comme madame de La Carlière, tous les hommes comme le chevalier. — C'est l'effet de ce qui est honnête, de ne laisser à une grande assemblée qu'une pensée et qu'une ame. Comme on s'estime, comme on s'aime tous dans ces moments! Par exemple, que l'humanité est belle au spectacle! Pourquoi faut-il qu'on se sépare si vite! Les hommes sont si bons et si heureux lorsque l'honnête réunit leurs suffra-

ges, les confond, les rend uns ! — Nous jouissions de ce bonheur, qui nous assimilait, lorsque madame de La Carlière, transportée d'un mouvement d'ame exaltée, se leva et dit à Desroches : « Chevalier, je ne vous crois pas encore, mais tout-à-l'heure je vous croirai. » — La petite comtesse jouait sublimement cet enthousiasme de sa belle cousine. — Elle est bien plus faite pour le jouer que pour le sentir. « Les serments prononcés au pied des autels... — » Vous riez ? — Ma foi, je vous en demande pardon ; mais je vois encore la petite comtesse hissée sur la pointe de ses pieds ; et j'entends son ton emphatique. — Allez, vous êtes un scélérat, un corrompu comme tous ces gens-là, et je me tais. — Je vous promets de ne plus rire. — Prenez-y garde. — Hé bien, les serments prononcés aux pieds des autels ? — « ont « été suivis de tant de parjures, que je ne fais « aucun compte de la promesse solennelle de « demain. La présence de Dieu est moins redou- « table pour nous que le jugement de nos sem- « blables. Monsieur Desroches, approchez. Voilà « ma main ; donnez-moi la vôtre, et jurez-moi « une fidélité, une tendresse éternelle ; attestez- « en les hommes qui nous entourent. Permettez « que, s'il arrive que vous me donniez quelques « sujets légitimes de me plaindre, je vous dé- « nonce à ce tribunal, et vous livre à son indi-

« gnation. Consentez qu'ils se rassemblent à ma « voix, et qu'ils vous appellent traître, ingrat, « perfide, homme faux, homme méchant. Ce « sont mes amis et les vôtres. Consentez qu'au « moment où je vous perdrais, il ne vous en « reste aucun. Vous, mes amis, jurez-moi de le « laisser seul. » A l'instant le salon retentit des cris mêlés : Je promets! je permets! je consens! nous le jurons! Et au milieu de ce tumulte délicieux, le chevalier, qui avait jeté ses bras autour de madame de La Carlière, la baisait sur le front, sur les yeux, sur les joues. « Mais, Chevalier! » « Mais, madame, la cérémonie est faite ; je suis « votre époux, vous êtes ma femme. » « Au fond « des bois, assurément ; ici, il manque une petite « formalité d'usage. En attendant mieux, tenez, « voilà mon portrait ; faites-en ce qu'il vous « plaira. N'avez-vous pas ordonné le vôtre? Si « vous l'avez, donnez-le-moi... » Desroches présenta son portrait à madame de La Carlière, qui le mit à son bras, et qui se fit appeler, le reste de la journée, madame Desroches. — Je suis bien pressé de savoir ce que cela deviendra. — Un moment de patience. Je vous ai promis d'être long ; et il faut que je tienne parole. Mais... — Il est vrai : c'était dans le temps de votre grande tournée, et vous étiez alors absent du royaume. — Deux ans, deux ans entiers, Desroches et sa femme furent les époux les plus unis, les plus

heureux. On crut Desroches vraiment corrigé; et il l'était en effet. Ses amis de libertinage, qui avaient entendu parler de la scène précédente, et qui en avaient plaisanté, disaient que c'était réellement le prêtre qui portait malheur, et que madame de La Carlière avait découvert, au bout de deux mille ans, le secret d'esquiver à la malédiction du sacrement. Desroches eut un enfant de madame de La Carlière, que j'appellerai madame Desroches, jusqu'à ce qu'il me convienne d'en user autrement. Elle voulut absolument le nourrir. Ce fut un long et périlleux intervalle pour un jeune homme d'un tempérament ardent, et peu fait à cette espèce de régime. Tandis que madame Desroches était à ses fonctions, son mari se répandait dans la société; et il eut le malheur de trouver un jour sur son chemin une de ces femmes séduisantes, artificieuses, secrètement irritées de voir ailleurs une concorde qu'elles ont exclue de chez elles, et dont il semble que l'étude et la consolation soient de plonger les autres dans la misère qu'elles éprouvent. — C'est votre histoire, mais ce n'est pas la sienne. — Desroches, qui se connaissait, qui connaissait sa femme, qui la respectait, qui la redoutait.... — C'est presque la même chose.... — Passait ses journées à côté d'elle. Son enfant, dont il était fou, était presque aussi souvent entre ses bras qu'entre ceux de la mère, dont il s'occupait, avec quelques

amis communs, à soulager la tâche honnête, mais pénible, par la variété des amusements domestiques. — Cela est fort beau. — Certainement. Un de ses amis s'était engagé dans les opérations du gouvernement. Le ministère lui redevait une somme considérable, qui faisait presque toute sa fortune, et dont il sollicitait inutilement la rentrée. Il s'en ouvrit à Desroches. Celui-ci se rappela qu'il avait été autrefois fort bien avec une femme assez puissante par ses liaisons, pour finir cette affaire. Il se tut. Mais, dès le lendemain, il vit cette femme, et lui parla. On fut enchanté de retrouver et de servir un galant homme qu'on avait tendrement aimé, et sacrifié à des vues ambitieuses. Cette première entrevue fut suivie de plusieurs autres. Cette femme était charmante. Elle avait des torts; et la manière dont elle s'en expliquait n'était point équivoque. Desroches fut quelque temps incertain de ce qu'il ferait. — Ma foi, je ne sais pas pourquoi. — Mais, moitié goût, désœuvrement ou faiblesse, moitié crainte qu'un misérable scrupule.... — Sur un amusement assez indifférent pour sa femme.... — Ne ralentît la vivacité de la protectrice de son ami, et n'arrêtât le succès de sa négociation; il oublia un moment madame Desroches, et s'engagea dans une intrigue que sa complice avait le plus grand intérêt de tenir secrète, et dans une correspondance nécessaire et suivie. On se voyait peu, mais

on s'écrivait souvent. J'ai dit cent fois aux amants: N'écrivez point; les lettres vous perdront; tôt ou tard le hasard en détournera une de son adresse. Le hasard combine tous les cas possibles; et il ne lui faut que du temps pour amener la chance fatale. — Aucuns ne vous ont cru? — Et tous se sont perdus, et Desroches, comme cent mille qui l'ont précédé, et cent mille qui le suivront. Celui-ci gardait les siennes dans un de ces petits coffrets cerclés en dessus et par les côtés de lames d'acier. A la ville, à la campagne, le coffret était sous la clef d'un secrétaire. En voyage, il était déposé dans une des malles de Desroches, sur le devant de la voiture. Cette fois-ci il était sur le devant. Ils partent; ils arrivent. En mettant pied à terre, Desroches donne à un domestique le coffret à porter dans son appartement, où l'on n'arrivait qu'en traversant celui de sa femme. Là, l'anneau casse, le coffret tombe, le dessus se sépare du reste, et voilà une multitude de lettres éparses aux pieds de madame Desroches. Elle en ramasse quelques unes, et se convainc de la perfidie de son époux. Elle ne se rappela jamais cet instant sans frisson. Elle me disait qu'une sueur froide s'était échappée de toutes les parties de son corps, et qu'il lui avait semblé qu'une griffe de fer lui serrait le cœur et tiraillait ses entrailles. Que va-t-elle devenir? Que fera-t-elle? Elle se recueillit; elle rappela

ce qui lui restait de raison et de force. Entre ces lettres, elle fit choix de quelques unes des plus significatives; elle rajusta le fond du coffret, et ordonna au domestique de le placer dans l'appartement de son maître, sans parler de ce qui venait d'arriver, sous peine d'être chassé sur-le-champ. Elle avait promis à Desroches qu'il n'entendrait jamais une plainte de sa bouche; elle tint parole. Cependant la tristesse s'empara d'elle; elle pleurait quelquefois; elle voulait être seule, chez elle ou à la promenade; elle se faisait servir dans son appartement; elle gardait un silence continu; il ne lui échappait que quelques soupirs involontaires. L'affligé mais tranquille Desroches traitait cet état de vapeurs, quoique les femmes qui nourrissent n'y soient pas sujettes. En très-peu de temps, la santé de sa femme s'affaiblit, au point qu'il fallut quitter la campagne, et s'en revenir à la ville. Elle obtint de son mari de faire la route dans une voiture séparée. De retour ici, elle mit dans ses procédés tant de réserve et d'adresse, que Desroches, qui ne s'était point aperçu de la soustraction des lettres, ne vit dans les légers dédains de sa femme, son indifférence, ses soupirs échappés, ses larmes retenues, son goût pour la solitude, que les symptômes accoutumés de l'indisposition qu'il lui croyait. Quelquefois il lui conseillait d'interrompre la nourriture de son enfant; c'était

précisément le seul moyen d'éloigner, tant qu'il lui plairait, un éclaircissement entre elle et son mari. Desroches continuait donc de vivre à côté de sa femme, dans la plus entière sécurité sur le mystère de sa conduite, lorsqu'un matin elle lui apparut grande, noble, digne, vêtue du même habit et parée des mêmes ajustements qu'elle avait portés dans la cérémonie domestique de la veille de son mariage. Ce qu'elle avait perdu de fraîcheur et d'embonpoint, ce que la peine secrète dont elle était consumée lui avait ôté de charmes, était réparé avec avantage par la noblesse de son maintien. Desroches écrivait à son amie lorsque sa femme entra. Le trouble les saisit l'un et l'autre; mais, tous les deux également habiles et intéressés à dissimuler, ce trouble ne fit que passer. « Oh ma femme! s'écria Desroches en la voyant, et en chiffonnant, comme de distraction, le papier qu'il avait écrit, que vous êtes belle! Quels sont donc vos projets du jour? » « Mon projet, monsieur, est de rassembler les deux familles. Nos amis, nos parents sont invités, et je compte sur vous. » « Certainement. A quelle heure me desirez-vous? » « A quelle heure je vous désire? mais..... à l'heure accoutumée. » « Vous avez un éventail et des gants, est-ce que vous sortez? » « Si vous le permettez. » « Et pourrait-on savoir où vous allez? » « Chez ma mère. » « Je vous prie de lui

présenter mon respect. » « Votre respect? » « Assurément. » Madame Desroches ne rentra qu'à l'heure de se mettre à table. Les convives étaient arrivés. On l'attendait. Aussitôt qu'elle parut, ce fut la même exclamation que celle de son mari. Les hommes, les femmes l'entourèrent en disant tous à la fois : Mais voyez donc, qu'elle est belle ! Les femmes rajustaient quelque chose qui s'était dérangé à sa coiffure. Les hommes, placés à distance, et immobiles d'admiration, répétaient entre eux : Non, Dieu ni la Nature n'ont rien fait, n'ont rien pu faire de plus imposant, de plus grand, de plus beau, de plus noble, de plus parfait. « Mais, ma femme, lui disait Desroches, vous ne me paraissez pas assez sensible à l'impression que vous faites sur nous. De grâce, ne souriez pas ; un souris, accompagné de tant de charmes, nous ravirait à tous le sens commun. » Madame Desroches répondit d'un léger mouvement d'indignation, détourna la tête, et porta son mouchoir à ses yeux, qui commençaient à s'humecter. Les femmes, qui remarquent tout, se demandaient tout bas : Qu'a-t-elle donc? On dirait qu'elle ait envie de pleurer. Desroches, qui les devinait, portait la main à son front, et leur faisait signe que la tête de madame était un peu affectée. — En effet on m'écrivit au loin qu'il se répandait un bruit sourd que la belle madame Desroches, ci-devant la

belle madame de La Carlière, était devenue folle. — On servit. La gaîté se montrait sur tous les visages, excepté sur celui de madame de La Carlière. Desroches la plaisante légèrement sur son air de dignité. Il ne faisait pas assez de cas de sa raison ni de celle de ses amis pour craindre le danger d'un de ses souris. « Ma femme, si tu voulais sourire. » Madame de La Carlière affecta de ne pas entendre, et garda son air grave. Les femmes dirent que toutes les physionomies lui allaient si bien, qu'on pouvait lui en laisser le choix. Le repas est achevé. On rentre dans le salon. Le cercle est formé. Madame de La Carlière...—Vous voulez dire madame Desroches?—Non; il ne me plaît plus de l'appeler ainsi. Madame de La Carlière sonne; elle fait signe. On lui apporte son enfant. Elle le reçoit en tremblant. Elle découvre son sein, lui donne à téter, et le rend à la gouvernante, après l'avoir regardé tristement, baisé et mouillé d'une larme qui tomba sur le visage de l'enfant. Elle dit, en essuyant cette larme : « Ce ne sera pas la dernière. » Mais ces mots furent prononcés si bas, qu'on les entendit à peine. Ce spectacle attendrit tous les assistants, et établit dans le salon un silence profond. Ce fut alors que madame de La Carlière se leva; et s'adressant à la compagnie, dit ce qui suit, ou l'équivalent : « Mes parents, mes « amis, vous y étiez tous le jour que j'engageai

« ma foi à monsieur Desroches, et qu'il m'en-« gagea la sienne. Les conditions auxquelles je « reçus sa main et lui donnai la mienne, vous « vous les rappelez sans doute. Monsieur Des-« roches, parlez. Ai-je été fidèle à mes pro-« messes?... » « Jusqu'au scrupule. » « Et vous, « monsieur, vous m'avez trompée, vous m'avez « trahie... » « Moi, madame!.... » « Vous, « monsieur. » « Qui sont les malheureux, les « indignes... » « Il n'y a de malheureux ici que « moi, et d'indignes que vous... » « Madame, « ma femme... » « Je ne la suis plus... » « Ma-« dame! » « Monsieur, n'ajoutez pas le men-« songe et l'arrogance à la perfidie. Plus vous « vous défendrez, plus vous serez confus. Epar-« gnez-vous vous-même...» En achevant ces mots elle tira les lettres de sa poche, en présenta de côté quelques unes à Desroches, et distribua les autres aux assistants. On les prit, mais on ne les lisait pas. « Messieurs, mesdames, disait ma-« dame de La Carlière, lisez et jugez-nous. Vous « ne sortirez point d'ici sans avoir prononcé. » Puis, s'adressant à Desroches : « Vous, monsieur, « vous devez connaître l'écriture. » On hésita encore; mais, sur les instances réitérées de madame de La Carlière, on lut. Cependant Desroches, tremblant, immobile, s'était appuyé la tête contre une glace, le dos tourné à la compagnie, qu'il n'osait regarder. Un de ses amis en

eut pitié, le prit par la main, et l'entraîna hors du salon. — Dans les détails qu'on me fit de cette scène, on me disait qu'il avait été bien plat, et sa femme honnêtement ridicule. — L'absence de Desroches mit à l'aise. On convint de sa faute; on approuva le ressentiment de madame de La Carlière, pourvu qu'elle ne le poussât pas trop loin. On s'attroupa autour d'elle; on la pressa, on la supplia, on la conjura. L'ami qui avait entraîné Desroches entrait et sortait, l'instruisant de ce qui se passait. Madame de La Carlière resta ferme dans une résolution dont elle ne s'était point encore expliquée. Elle ne répondait que le même mot à tout ce qu'on lui représentait. Elle disait aux femmes : « Mesdames, je ne blâme point « votre indulgence. » Aux hommes : « Messieurs, « cela ne se peut; la confiance est perdue, et il « n'y a point de ressource. » On ramena le mari. Il était plus mort que vif. Il tomba plutôt qu'il ne se jeta aux pieds de sa femme; il y restait sans parler. Madame de La Carlière lui dit : « Mon- « sieur, relevez-vous. » Il se releva, et elle ajouta : « Vous êtes un mauvais époux. Êtes- « vous, n'êtes-vous pas un galant homme, c'est « ce que je vais savoir. Je ne puis ni vous aimer « ni vous estimer; c'est vous déclarer que nous « ne sommes pas faits pour vivre ensemble. Je « vous abandonne ma fortune. Je n'en réclame « qu'une partie suffisante pour ma subsistance

« étroite et celle de mon enfant. Ma mère est « prévenue. J'ai un logement préparé chez elle ; « et vous permettrez que je l'aille occuper sur- « le-champ. La seule grâce que je demande, et « que je suis en droit d'obtenir, c'est de m'é- « pargner un éclat qui ne changerait pas mes « desseins, et dont le seul effet serait d'accélérer « la cruelle sentence que vous avez prononcée « contre moi. Souffrez que j'emporte mon enfant, « et que j'attende à côté de ma mère qu'elle me « ferme les yeux ou que je ferme les siens. Si « vous avez de la peine, soyez sûr que ma dou- « leur et le grand âge de ma mère la finiront « bientôt. » Cependant les pleurs coulaient de tous les yeux; les femmes lui tenaient les mains; les hommes s'étaient prosternés. Mais ce fut lorsque madame de La Carlière s'avança vers la porte, tenant son enfant entre ses bras, qu'on entendit des sanglots et des cris. Le mari criait : « Ma femme! ma femme! écoutez-moi; vous ne savez pas. » Les hommes criaient, les femmes criaient: «Madame Desroches! madame! » Le mari criait : « Mes amis, la laisserez-vous aller? Arrêtez-la, arrêtez-la donc; qu'elle m'entende, que je lui parle. » Comme on le pressait de se jeter au-devant d'elle : « Non, disait-il, je ne saurais, je n'oserais : moi, porter une main sur elle! la toucher! je n'en suis pas digne. » Madame de La Carlière partit. J'étais chez sa mère lorsqu'elle

y arriva, brisée des efforts qu'elle s'était faits. Trois de ses domestiques l'avaient descendue de sa voiture, et la portaient par la tête et par les pieds; suivait la gouvernante, pâle comme la mort, avec l'enfant endormi sur son sein. On déposa cette malheureuse femme sur un lit de repos, où elle resta long-temps sans mouvement, sous les yeux de sa vieille et respectable mère, qui ouvrait la bouche sans crier, qui s'agitait autour d'elle, qui voulait secourir sa fille, et qui ne le pouvait. Enfin la connaissance lui revint; et ses premiers mots, en levant les paupières, furent : « Je ne suis donc pas morte ! C'est « une chose bien douce que d'être morte! Ma « mère, mettez-vous là, à côté de moi, et mou« rons toutes deux. Mais, si nous mourons, qui « aura soin de ce pauvre petit ? » Alors elle prit les deux mains sèches et tremblantes de sa mère dans une des siennes; elle posa l'autre sur son enfant; elle se mit à répandre un torrent de larmes. Elle sanglotait : elle voulait se plaindre; mais sa plainte et ses sanglots étaient interrompus d'un hoquet violent. Lorsqu'elle put articuler quelques paroles, elle dit : « Serait-il possible qu'il souffrît autant que moi ! » Cependant on s'occupait à consoler Desroches, et à lui persuader que le ressentiment d'une faute aussi légère que la sienne ne pourrait durer; mais qu'il fallait accorder quelques instants à l'orgueil d'une femme

fière, sensible et blessée, et que la solennité d'une cérémonie extraordinaire engageait presque d'honneur à une démarche violente. « C'est un peu notre faute, disaient les hommes... » « Vraiment oui, disaient les femmes; si nous eussions vu sa sublime momerie du même œil que le public et la comtesse, rien de ce qui nous désole à présent ne serait arrivé.» — C'est que les choses d'un certain appareil nous en imposent, et que nous nous laissons aller à une sotte admiration, lorsqu'il n'y aurait qu'à hausser les épaules et rire. — Vous verrez, vous verrez le beau train que cette dernière scène va faire, et comme on nous y tympanisera tous. — Entre nous, cela prêtait.— De ce jour, madame de La Carlière reprit son nom de veuve, et ne souffrit jamais qu'on l'appelât madame Desroches. Sa porte, long-temps fermée à tout le monde, le fut pour toujours à son mari. Il écrivit, on brûla ses lettres sans les ouvrir. Madame de La Carlière déclara à ses parents et à ses amis, qu'elle cesserait de voir le premier qui intercéderait pour lui. Les prêtres s'en mêlèrent sans fruit. Pour les grands, elle rejeta leur médiation avec tant de hauteur et de fermeté, qu'elle en fut bientôt délivrée. — Ils dirent sans doute que c'était une impertinente, une prude renforcée. — Et les autres le répétèrent tous d'après eux. Cependant elle était absorbée dans la mélancolie; sa santé s'était dé-

truite avec une rapidité inconcevable. Tant de personnes étaient confidentes de cette séparation inattendue, et du motif singulier qui l'avait amenée, que ce fut bientôt l'entretien général. C'est ici que je vous prie de détourner vos yeux, s'il se peut, de madame de La Carlière, pour les fixer sur le public, sur cette foule imbécile qui nous juge, qui dispose de notre honneur, qui nous porte aux nues, ou qui nous traîne dans la fange, et qu'on respecte d'autant plus, qu'on a moins d'énergie et de vertu. Esclaves du public, vous pourrez être les fils adoptifs du tyran; mais vous ne verrez jamais le quatrième jour des Ides. — Il n'y avait qu'un avis sur la conduite de madame de La Carlière; c'était une folle à enfermer. — Le bel exemple à donner et à suivre! — C'est à séparer les trois quarts des maris de leurs femmes. — Les trois quarts, dites-vous? — Est-ce qu'il y en a deux sur cent qui soient fidèles à la rigueur? — Madame de La Carlière est très-aimable, sans contredit; elle avait fait ses conditions, d'accord; c'est la beauté, la vertu, l'honnêteté même. Ajoutez que le chevalier lui doit tout. Mais aussi, vouloir, dans tout un royaume, être l'unique à qui son mari s'en tienne strictement, la prétention est par trop ridicule. Et puis l'on continuait: « Si le Desroches en est si féru, que ne s'adresse-t-il aux lois, et que ne met-il cette femme à la raison? » Jugez de

ce qu'ils auraient dit, si Desroches ou son ami avait pu s'expliquer; mais tout les réduisait au silence. Ces derniers propos furent très-inutilement rebattus aux oreilles du chevalier. Il eût tout mis en œuvre pour recouvrer sa femme, excepté la violence. Cependant madame de La Carlière était une femme vénérée; et du centre de ces voix qui la blâmaient, il s'en élevait quelques unes qui hasardaient un mot de défense; mais un mot bien timide, bien faible, bien réservé, moins de conviction que d'honnêteté. — Dans les circonstances les plus équivoques, le parti de l'honnêteté se grossit sans cesse de transfuges. — C'est bien vu. — Le malheur qui dure réconcilie avec tous les hommes, et la perte des charmes d'une belle femme la réconcilie avec toutes les autres. — Encore mieux. — En effet, lorsque la belle madame de La Carlière ne présenta plus que son squelette, le propos de la commisération se mêla à celui du blâme. S'éteindre à la fleur de son âge, passer ainsi, et cela par la trahison d'un homme qu'elle avait bien averti, qui devait la connaître, et qui n'avait qu'un seul moyen d'acquitter tout ce qu'elle avait fait pour lui; car, entre nous, lorsque Desroches l'épousa, c'était un cadet de Bretagne, qui n'avait que la cape et l'épée. — La pauvre madame de La Carlière! cela est pourtant bien triste. — Mais aussi, pourquoi ne pas retourner avec lui? — Ah! pour-

quoi? C'est que chacun a son caractère, et qu'il serait peut-être à souhaiter que celui-là fût plus commun; nos seigneurs et maîtres y regarderaient à deux fois. — Tandis qu'on s'amusait ainsi pour et contre, en faisant du filet ou en brodant une veste, et que la balance penchait insensiblement en faveur de madame de La Carlière, Desroches était tombé dans un état déplorable d'esprit et de corps; mais on ne le voyait pas; il s'était retiré à la campagne, où il attendait, dans la douleur et dans l'ennui, un sentiment de pitié qu'il avait inutilement sollicité par toutes les voies de la soumission. De son côté, réduite au dernier degré d'appauvrissement et de faiblesse, madame de La Carlière fut obligée de remettre à une mercenaire la nourriture de son enfant. L'accident qu'elle redoutait, d'un changement de lait, arriva; de jour en jour l'enfant dépérit, et mourut. Ce fut alors qu'on dit: « Savez-vous? cette pauvre madame de La Carlière a perdu son enfant.... » « Elle doit en être inconsolable. » « Qu'appelez-vous inconsolable? C'est un chagrin qui ne se conçoit pas. Je l'ai vue; cela fait pitié! on n'y tient pas. » « Et Desroches? » « Ne me parlez pas des hommes; ce sont des tigres. Si cette femme lui était un peu chère, est-ce qu'il serait à sa campagne? est-ce qu'il n'aurait pas accouru? est-ce qu'il ne l'obséderait pas dans

les rues, dans les églises, à sa porte? C'est qu'on se fait ouvrir une porte quand on le veut bien; c'est qu'on y reste, qu'on y couche, qu'on y meurt. » — C'est que Desroches n'avait omis aucune de ces choses, et qu'on l'ignorait; car le point important n'est pas de savoir, mais de parler. On parlait donc..... « L'enfant est mort. » « Qui sait si ce n'aurait pas été un monstre comme son père? » « La mère se meurt. » « Et le mari que fait-il pendant ce temps-là? » « Belle question! Le jour, il court la forêt à la suite de ses chiens, et il passe la nuit à crapuler avec des espèces de brutes comme lui. » « Fort bien. » — Autre événement. Desroches avait obtenu les honneurs de son état, lorsqu'il épousa. Madame de La Carlière avait exigé qu'il quittât le service, et qu'il cédât son régiment à son frère cadet. — Est-ce que Desroches avait un cadet? — Non, mais bien madame de La Carlière. — Eh bien? — Eh bien, le jeune homme est tué à la première bataille; et voilà qu'on s'écrie de tous côtés: « Le malheur est entré dans cette maison avec ce Desroches! » A les entendre, on eût cru que le coup, dont le jeune officier avait été tué, était parti de la main de Desroches. C'était un déchaînement, un déraisonnement aussi général qu'inconcevable. A mesure que les peines de madame de La Carlière se succédaient, le caractère de Desroches se noircissait, sa trahison s'exagé-

rait; et, sans en être ni plus ni moins coupable, il en devenait de jour en jour plus odieux. Vous croyez que c'est tout? Non, non. La mère de madame de La Carlière avait ses soixante-seize ans passés. Je conçois que la mort de son petit-fils et le spectacle assidu de la douleur de sa fille suffisaient pour abréger ses jours; mais elle était décrépite, mais elle était infirme. N'importe : on oublia sa vieillesse et ses infirmités; et Desroches fut encore responsable de sa mort. — Pour le coup, on trancha le mot; et ce fut un misérable, dont madame de La Carlière ne pouvait se rapprocher, sans fouler aux pieds toute pudeur; le meurtrier de sa mère, de son frère, de son fils! — Mais, d'après cette belle logique, si madame de La Carlière fût morte, surtout après une maladie longue et douloureuse, qui eût permis à l'injustice et à la haine publiques de faire tous leurs progrès, ils auraient dû le regarder comme l'exécrable assassin de toute une famille. — C'est ce qui arriva, et ce qu'ils firent. — Bon! — Si vous ne m'en croyez pas, adressez-vous à quelques uns de ceux qui sont ici; et vous verrez comment ils s'en expliqueront. S'il est resté seul dans le salon, c'est qu'au moment où il s'est présenté, chacun lui a tourné le dos. — Pourquoi donc? On sait qu'un homme est un coquin; mais cela n'empêche pas qu'on ne l'accueille. — L'affaire est un peu ré-

cente ; et tous ces gens-là sont les parents ou les amis de la défunte. — Madame de La Carlière mourut, la seconde fête de la Pentecôte dernière, et savez-vous où ? A Saint-Eustache, à la messe de la paroisse, au milieu d'un peuple nombreux. — Mais quelle folie ! On meurt dans son lit. Qui est-ce qui s'est jamais avisé de mourir à l'église ? Cette femme avait projeté d'être bizarre jusqu'au bout. — Oui, bizarre ; c'est le mot. Elle se trouvait un peu mieux. Elle s'était confessée la veille. Elle se croyait assez de force pour aller recevoir le sacrement à l'église, au lieu de l'appeler chez elle. On la porte dans une chaise. Elle entend l'office, sans se plaindre et sans paraître souffrir. Le moment de la communion arrive. Ses femmes lui donnent le bras, et la conduisent à la sainte Table. Le prêtre la communie, elle s'incline comme pour se recueillir, et elle expire. — Elle expire !..... — Oui, elle expire bizarrement, comme vous l'avez dit. — Et Dieu sait le tumulte ! — Laissons cela ; on le conçoit de reste, et venons à la suite. — C'est que cette femme en devint cent fois plus intéressante, et son mari cent fois plus abominable. — Cela va sans dire. — Et ce n'est pas tout ? — Non. Le hasard voulut que Desroches se trouvât sur le passage de madame de La Carlière, lorsqu'on la transférait morte de l'église dans sa maison. — Tout semble conspirer contre ce pau-

vre diable. — Il approche, il reconnaît sa femme; il pousse des cris. On demande qui est cet homme. Du milieu de la foule il s'élève une voix indiscrète (c'était celle d'un prêtre de la paroisse), qui dit : C'est l'assassin de cette femme. Desroches ajoute, en se tordant les bras, en s'arrachant les cheveux : Oui, oui, je le suis. A l'instant, on s'attroupe autour de lui; on le charge d'imprécations : on ramasse des pierres; et c'était un homme assommé sur la place, si quelques honnêtes gens ne l'avaient sauvé de la fureur de la populace irritée. — Et quelle avait été sa conduite pendant la maladie de sa femme? — Aussi bonne qu'elle pouvait l'être. Trompé, comme nous tous, par madame de La Carlière, qui dérobait aux autres, et qui peut-être se dissimulait à elle-même sa fin prochaine. — J'entends; il n'en fut pas moins un barbare, un inhumain. — Une bête féroce, qui avait enfoncé peu à peu un poignard dans le sein d'une femme divine, son épouse et sa bienfaitrice, et qu'il avait laissé périr sans se montrer, sans donner le moindre signe d'intérêt et de sensibilité. — Et cela pour n'avoir pas su ce qu'on lui cachait. — Et ce qui était ignoré de ceux mêmes qui vivaient autour d'elle. — Et qui étaient à portée de la voir tous les jours. — Précisément; et voilà ce que c'est que le jugement public de nos actions particulières; voilà comme une faute lé-

gère... — Oh ! très-légère. — S'aggrave à leurs yeux par une suite d'événements qu'il était de toute impossibilité de prévoir et d'empêcher. — Même par des circonstances tout-à-fait étrangères à la première origine ; telles que la mort du frère de madame de La Carlière, par la cession du régiment de Desroches. — C'est qu'ils sont, en bien comme en mal, alternativement panégyristes ridicules ou censeurs absurdes. L'événement est toujours la mesure de leur éloge et de leur blâme. Mon ami, écoutez-les, s'ils ne vous ennuient pas ; mais ne les croyez point, et ne les répétez jamais, sous peine d'appuyer une impertinence de la vôtre. A quoi pensez-vous donc ? vous rêvez. — Je change la thèse, en supposant un procédé plus ordinaire à madame de La Carlière. Elle trouve les lettres; elle boude. Au bout de quelques jours, l'humeur amène une explication, et l'oreiller un raccommodement, comme c'est l'usage. Malgré les excuses, les protestations et les serments renouvelés, le caractère léger de Desroches le rentraîne dans une seconde erreur. Autre bouderie, autre explication, autre raccommodement, autres serments, autres parjures, et ainsi de suite pendant une trentaine d'années, comme c'est l'usage. Cependant Desroches est un galant homme, qui s'occupe à réparer, par des égards multipliés, par une complaisance sans bornes, une

assez petite injure. — Comme il n'est pas toujours d'usage. — Point de séparation, point d'éclat; ils vivent ensemble comme nous vivons tous; et la belle-mère, et la mère, et le frère, et l'enfant, seraient morts, qu'on n'en aurait pas sonné le mot. — Ou qu'on n'en aurait parlé que pour plaindre un infortuné poursuivi par le sort et accablé de malheurs. — Il est vrai. — D'où je conclus que vous n'êtes pas loin d'accorder à cette vilaine bête, à cent mille mauvaises têtes, et à autant de mauvaises langues, tout le mépris qu'elle mérite. Mais tôt ou tard le sens commun lui revient, et le discours de l'avenir rectifie le bavardage du présent. — Ainsi vous croyez qu'il y aura un moment où la chose sera vue telle qu'elle est, madame de La Carlière accusée, et Desroches absous? — Je ne pense pas même que ce moment soit éloigné; premièrement, parce que les absents ont tort, et qu'il n'y a pas d'absent plus absent qu'un mort; secondement, c'est qu'on parle, on dispute; les aventures les plus usées reparaissent en conversation, et sont pesées avec moins de partialité: c'est qu'on verra peut-être encore dix ans ce pauvre Desroches, comme vous l'avez vu, traînant de maison en maison sa malheureuse existence; qu'on se rapprochera de lui; qu'on l'interrogera; qu'on l'écoutera; qu'il n'aura plus aucune raison de se taire; qu'on saura le fond de

son histoire; qu'on réduira sa première sottise à rien. — A ce qu'elle vaut. — Et que nous sommes assez jeunes tous deux pour entendre traiter la belle, la grande, la vertueuse, la digne madame de La Carlière, d'inflexible et hautaine bégueule; car ils se poussent tous les uns les autres; et comme ils n'ont point de règles dans leurs jugements, ils n'ont pas plus de mesure dans leur expression. — Mais si vous aviez une fille à marier, la donneriez-vous à Desroches? — Sans délibérer, parce que le hasard l'avait engagé dans un de ces pas glissants dont ni vous, ni moi, ni personne ne peut se promettre de se tirer; parce que l'amitié, l'honnêteté, la bienfaisance, toutes les circonstances possibles, avaient préparé sa faute et son excuse; parce que la conduite qu'il a tenue, depuis sa séparation volontaire d'avec sa femme, a été irrépréhensible, et que, sans approuver les maris infidèles, je ne prise pas autrement les femmes qui mettent tant d'importance à cette rare qualité. Et puis j'ai mes idées, peut-être justes, à coup sûr bizarres, sur certaines actions, que je regarde moins comme des vices de l'homme que comme des conséquences de nos législations absurdes, sources de mœurs aussi absurdes qu'elles, et d'une dépravation que j'appellerais volontiers artificielle. Cela n'est pas trop clair, mais cela s'éclaircira peut-être une autre fois, et regagnons

notre gîte. J'entends d'ici les cris enroués de deux ou trois de nos vieilles brelandières qui vous appellent; sans compter que voilà le jour qui tombe, et la nuit qui s'avance avec ce nombreux cortège d'étoiles que je vous avais promis.
— Il est vrai.

FIN DE L'INCONSÉQUENCE DU JUGEMENT PUBLIC.

SUR LES FEMMES. *

J'aime Thomas; je respecte la fierté de son ame et la noblesse de son caractère: c'est un homme de beaucoup d'esprit; c'est un homme de bien; ce n'est donc pas un homme ordinaire. A en juger par sa Dissertation sur les Femmes (1), il n'a pas assez éprouvé une passion que je prise davantage pour les peines dont elle nous console que pour les plaisirs qu'elle nous donne. Il a beaucoup pensé, mais il n'a pas assez senti. Sa tête s'est tourmentée, mais son cœur est demeuré tranquille. J'aurais écrit avec moins d'impartialité et de sagesse; mais je me serais occupé avec plus d'intérêt et de chaleur du seul être de la nature qui nous rende sentiment pour sentiment, et qui soit heureux du bonheur qu'il nous fait. Cinq ou six pages de verve répandues dans son ouvrage auraient rompu

* Ce morceau se trouve dans la *Correspondance littéraire* de Grimm, année 1772, avec des changements qu'il s'est permis de faire; nous ne rapporterons que deux variantes qui nous ont paru mériter quelque intérêt. ÉDIT[s].

(1) *L'Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes dans les différents siècles*, a paru dans le commencement de 1772; l'écrit de Diderot fut composé peu de temps après. ÉDIT[s].

la continuité de ses observations délicates, et en auraient fait un ouvrage charmant. Mais il a voulu que son livre ne fût d'aucun sexe; et il n'y a malheureusement que trop bien réussi. C'est un hermaphrodite, qui n'a ni le nerf de l'homme ni la mollesse de la femme. Cependant peu de nos écrivains du jour auraient été capables d'un travail où l'on remarque de l'érudition, de la raison, de la finesse, du style, de l'harmonie; mais pas assez de variété, de cette souplesse propre à se prêter à l'infinie diversité d'un être extrême dans sa force et dans sa faiblesse, que la vue d'une souris ou d'une araignée fait tomber en syncope, et qui sait quelquefois braver les plus grandes terreurs de la vie. C'est surtout dans la passion de l'amour, les accès de la jalousie, les transports de la tendresse maternelle, les instants de la superstition, la manière dont elles partagent les émotions épidémiques et populaires, que les femmes étonnent, belles comme les séraphins de Klopstok, terribles comme les diables de Milton. J'ai vu l'amour, la jalousie, la superstition, la colère, portés dans les femmes à un point que l'homme n'éprouva jamais. Le contraste des mouvements violents avec la douceur de leurs traits les rend hideuses; elles en sont plus défigurées. Les distractions d'une vie occupée et contentieuse rompent nos passions. La femme couve les siennes: c'est un point fixe, sur lequel son oisiveté ou la fri-

volité de ses fonctions tient son regard sans cesse attaché. Ce point s'étend sans mesure ; et, pour devenir folle, il ne manquerait à la femme passionnée que l'entière solitude qu'elle recherche. La soumission à un maître qui lui déplaît est pour elle un supplice. J'ai vu une femme honnête frissonner d'horreur à l'approche de son époux, je l'ai vue se plonger dans le bain, et ne se croire jamais assez lavée de la souillure du devoir. Cette sorte de répugnance nous est presque inconnue. Notre organe est plus indulgent. Plusieurs femmes mourront, sans avoir éprouvé l'extrême de la volupté. Cette sensation, que je regarderai volontiers comme une épilepsie passagère, est rare pour elles, et ne manque jamais d'arriver quand nous l'appelons. Le souverain bonheur les fuit entre les bras de l'homme qu'elles adorent. Nous le trouvons à côté d'une femme complaisante qui nous déplaît. Moins maîtresses de leurs sens que nous, la récompense en est moins prompte et moins sûre pour elles. Cent fois leur attente est trompée. Organisées tout au contraire de nous, le mobile qui sollicite en elles la volupté est si délicat, et la source en est si éloignée, qu'il n'est pas extraordinaire qu'elle ne vienne point ou qu'elle s'égare. Si vous entendez une femme médire de l'amour, et un homme de lettres déprécier la considération publique ; dites de l'une que ses charmes passent, et de l'autre que son talent

se perd. Jamais un homme ne s'est assis, à Delphes, sur le sacré trépied. Le rôle de Pythie ne convient qu'à une femme. Il n'y a qu'une tête de femme qui puisse s'exalter au point de pressentir sérieusement l'approche d'un dieu, de s'agiter, de s'écheveler, d'écumer, de s'écrier : *Je le sens, je sens, le voilà, le dieu*, et d'en trouver le vrai discours. Un solitaire (1), brûlant dans ses idées ainsi que dans ses expressions, disait aux hérésiarques de son temps : *Adressez-vous aux femmes ; elles reçoivent promptement, parce qu'elles sont ignorantes ; elles répandent avec facilité, parce qu'elles sont légères ; elles retiennent long-temps, parce qu'elles sont têtues*. Impénétrables dans la dissimulation, cruelles dans la vengeance, constantes dans leurs projets, sans scrupules sur les moyens de réussir, animées d'une haine profonde et secrète contre le despotisme de l'homme, il semble qu'il y ait entre elles un complot facile de domination, une sorte de ligue, telle que celle qui subsiste entre les prêtres de toutes les nations. Elles en connaissent les articles, sans se les être communiqués. Naturellement curieuses, elles veulent savoir, soit pour user, soit pour abuser de tout. Dans les temps de révolution, la curiosité les prostitue aux chefs de parti. Celui qui les devine est leur implacable ennemi. Si vous les aimez, elles vous perdront, elles se perdront

(1) Saint Jérôme. ÉDIT[s].

elles-mêmes; si vous croisez leurs vues ambitieuses, elles ont au fond du cœur ce que le poète a mis dans la bouche de Roxane :

Malgré tout mon amour, si dans cette journée
Il ne m'attache à lui par un juste hyménée;
S'il ose m'alléguer une odieuse loi;
Quand je fais tout pour lui, s'il ne fait tout pour moi;
Dès le même moment, sans songer si je l'aime,
Sans consulter enfin si je me perds moi-même,
J'abandonne l'ingrat, et le laisse rentrer
Dans l'état malheureux d'où je l'ai su tirer.

RACINE, *Bajazet*,, acte I, scène III.

Toutes méritent d'entendre ce qu'un autre poète, moins élégant, adresse à l'une d'entre elles :

C'est ainsi que, toujours en proie à leur délire,
Vos pareilles ont su soutenir leur empire.
Vous n'aimâtes jamais; votre cœur insolent
Tend bien moins à l'amour qu'à subjuguer l'amant.
Qu'on vous fasse régner, tout vous paraîtra juste;
Mais vous mépriseriez l'amant le plus auguste,
S'il ne sacrifiait au pouvoir de vos yeux
Son honneur, son devoir, la justice et les dieux. *

Elles simuleront l'ivresse de la passion, si elles ont un grand intérêt à vous tromper; elles l'éprouveront, sans s'oublier. Le moment où elles seront toutes à leur projet sera quelquefois celui même de leur abandon. Elles s'en imposent mieux que nous sur ce qui leur plaît. L'orgueil est plus leur vice que le nôtre. Une jeune femme Samoïède dansait nue, avec un poignard à la main. Elle

* CRÉBILLON, vers supprimés dans la scène Ire. du IIe. acte de *Catilina*. ÉDITe.

paraissait s'en frapper; mais elle esquivait aux coups qu'elle se portait avec une prestesse si singulière, qu'elle avait persuadé à ses compatriotes que c'était un dieu qui la rendait invulnérable; et voilà sa personne sacrée. Quelques voyageurs Européens assistèrent à cette danse religieuse; et, quoique bien convaincus que cette femme n'était qu'une saltimbanque très-adroite, elle trompa leurs yeux par la célérité de ses mouvements. Le lendemain, ils la supplièrent de danser encore une fois. *Non*, leur dit-elle, *je ne danserai point; le dieu ne le veut pas; et je me blesserais*. On insista. Les habitants de la contrée joignirent leur vœu à celui des Européens. Elle dansa. Elle fut démasquée. Elle s'en aperçut; et à l'instant la voilà étendue à terre, le poignard dont elle était armée plongé dans ses intestins. *Je l'avais bien prévu*, disait-elle à ceux qui la secouraient, *que le dieu ne le voulait pas, et que je me blesserais*. Ce qui me surprend, ce n'est pas qu'elle ait préféré la mort à la honte, c'est qu'elle se soit laissé guérir. Et de nos jours, n'avons-nous pas vu une de ces femmes qui figuraient en bourrelet l'enfance de l'Église, les pieds et les mains cloués sur une croix, le côté percé d'une lance, garder le ton de son rôle au milieu des convulsions de la douleur, sous la sueur froide qui découlait de ses membres, les yeux obscurcis du voile de la mort, et s'adressant au directeur de ce troupeau

de fanatiques, lui dire, non d'une voix souffrante: *Mon père, je veux dormir*, mais d'une voix enfantine : *Papa, je veux faire dodo?* Pour un seul homme, il y a cent femmes capables de cette force et de cette présence d'esprit. C'est cette même femme, ou une de ses compagnes, qui disait au jeune Dudoyer, qu'elle regardait tendrement, tandis qu'avec une tenaille il arrachait les clous qui lui traversaient les deux pieds : *Le dieu de qui nous tenons le don des prodiges ne nous a pas toujours accordé celui de la sainteté*. Madame de Staal est mise à la Bastille avec la duchesse du Maine, sa maîtresse (1); la première s'aperçoit que madame du Maine a tout avoué. A l'instant elle pleure, elle se roule à terre, elle s'écrie : *Ah! ma pauvre maîtresse est devenue folle!* N'attendez rien de pareil d'un homme. La femme porte au dedans d'elle-même un organe susceptible de spasmes terribles, disposant d'elle, et suscitant dans son imagination des fantômes de toute espèce. C'est dans le délire histérique qu'elle revient sur le passé, qu'elle s'élance dans l'avenir, que tous les temps lui sont présents. C'est de l'organe propre à son sexe que partent toutes ses idées extraordinaires. La femme, histérique dans la jeunesse, se fait dévote dans l'âge avancé; la femme à qui il reste quelque énergie dans l'âge avancé, était

(1) A l'occasion de la conjuration du prince de Cellamare. Edit.

histérique dans sa jeunesse. Sa tête parle encore le langage de ses sens lorsqu'ils sont muets. Rien de plus contigu que l'extase, la vision, la prophétie, la révélation, la poésie fougueuse et l'histérisme. Lorsque la prussienne Karsch lève son œil vers le ciel enflammé d'éclairs, elle voit Dieu dans le nuage; elle le voit qui secoue d'un pan de sa robe noire des foudres qui vont chercher la tête de l'impie; elle voit la tête de l'impie. Cependant la recluse dans sa cellule se sent élever dans les airs; son ame se répand dans le sein de la divinité; son essence se mêle à l'essence divine, elle se pâme; elle se meurt; sa poitrine s'élève et s'abaisse avec rapidité; ses compagnes, attroupées autour d'elle, coupent les lacets de son vêtement qui la serre. La nuit vient; elle entend les chœurs célestes; sa voix s'unit à leurs concerts. Ensuite elle redescend sur la terre; elle parle de joies ineffables; on l'écoute; elle est convaincue; elle persuade. La femme dominée par l'histérisme éprouve je ne sais quoi d'infernal ou de céleste. Quelquefois, elle m'a fait frissonner. C'est dans la fureur de la bête féroce qui fait partie d'elle-même, que je l'ai vue, que je l'ai entendue. Comme elle sentait! comme elle s'exprimait! Ce qu'elle disait n'était point d'une mortelle. La Guyon a, dans son livre *des Torrents* (1), des lignes d'une éloquence dont il n'y

(1) *La Guyon*, quiétiste célèbre du dix-septième siècle, se qua-

a point de modèles. C'est Sainte-Thérèse qui a dit des démons : *Qu'ils sont malheureux ! ils n'aiment point.* Le quiétisme est l'hypocrisie de l'homme pervers, et la vraie religion de la femme tendre. Il y eut cependant un homme d'une honnêteté de caractère et d'une simplicité de mœurs si rares, qu'une femme aimable pût, sans conséquence, s'oublier à côté de lui, et s'épancher en Dieu ; mais cet homme fut le seul ; et il s'appelait Fénélon. C'est une femme qui se promenait dans les rues d'Alexandrie, les pieds nus, la tête échevelée, une torche dans une main, une aiguière dans l'autre, et qui disait : *Je veux brûler le ciel avec cette torche, et éteindre l'enfer avec cette eau, afin que l'homme n'aime son Dieu que pour lui-même.* Ce rôle ne va qu'à une femme. Mais cette imagination fougueuse, cet esprit qu'on croirait incoërcible, un mot suffit pour l'abattre. Un médecin (1) dit aux femmes de Bordeaux, tourmentées de vapeurs effrayantes, qu'elles sont menacées du mal caduc ; et les voilà guéries. Un médecin secoue

lifiait de *femme enceinte de l'Apocalypse.* Son traité des *Torrents*, qui avait long-temps couru manuscrit, paraît avoir été imprimé, pour la première fois, dans l'édition de ses *Opuscules spirituels*, de Cologne, 1704. ÉDIT[s].

(1) Le médecin Silva, consulté à Bordeaux par une foule de jolies femmes, qui se plaignaient de vapeurs et de maux de nerfs, leur répondit : *Ce ne sont pas des maux de nerfs, c'est le mal caduc.* Le lendemain, il n'y eut plus une seule femme dans Bordeaux qui eût mal aux nerfs. ÉDIT[s].

un fer ardent aux yeux d'une troupe de jeunes filles épileptiques ; et les voilà guéries. Les magistrats de Milet (1) ont déclaré que la première femme qui se tuera sera exposée nue sur la place publique ; et voilà les Milésiennes réconciliées avec la vie. Les femmes sont sujettes à une férocité épidémique. L'exemple d'une seule en entraîne une multitude. Il n'y a que la première qui soit criminelle ; les autres sont malades. O femmes, vous êtes des enfants bien extraordinaires ! Avec un peu de douleur et de sensibilité, hé ! monsieur Thomas, que ne vous laissiez-vous aller à ces deux qualités, qui ne vous sont pas étrangères? Quel attendrissement ne nous auriez-vous pas inspiré, en nous montrant les femmes assujéties comme nous aux infirmités de l'enfance, plus contraintes et plus négligées dans leur éducation, abandonnées aux mêmes caprices du sort, avec une ame plus mobile, des organes plus délicats, et rien de cette fermeté naturelle ou acquise qui nous y prépare ; réduites au silence dans l'âge adulte, sujettes à un malaise qui les dispose à devenir épouses et mères ; alors tristes, inquiètes, mélancoliques, à côté de parents alarmés, non-seulement sur la santé et la vie de leur enfant, mais encore sur son caractère : car c'est à cet instant critique qu'une jeune fille de-

(1) VARIANTE. « Le dégoût de vivre saisit les femmes de Milet, les magistrats déclarent que, etc. »

vient ce qu'elle restera toute sa vie, pénétrante ou stupide, triste ou gaie, sérieuse ou légère, bonne ou méchante, l'espérance de sa mère trompée ou réalisée. Pendant une longue suite d'années, chaque lune ramènera le même malaise. Le moment qui la délivrera du despotisme de ses parents est arrivé; son imagination s'ouvre à un avenir plein de chimères; son cœur nage dans une joie secrète. Réjouis-toi bien, malheureuse créature; le temps aurait sans cesse affaibli la tyrannie que tu quittes; le temps accroîtra sans cesse la tyrannie sous laquelle tu vas passer. On lui choisit un époux. Elle devient mère. L'état de grossesse est pénible presque pour toutes les femmes. C'est dans les douleurs, au péril de leur vie, aux dépens de leurs charmes, et souvent au détriment de leur santé, qu'elles donnent naissance à des enfants. Le premier domicile de l'enfant et les deux réservoirs de sa nourriture, les organes qui caractérisent le sexe, sont sujets à deux maladies incurables. Il n'y a peut-être pas de joie comparable à celle de la mère qui voit son premier né; mais ce moment sera payé bien cher. Le père se soulage du soin des garçons sur un mercenaire; la mère demeure chargée de la garde de ses filles. L'âge avance; la beauté passe; arrivent les années de l'abandon, de l'humeur et de l'ennui. C'est par le malaise que Nature les a disposées à devenir mères; c'est

par une maladie longue et dangereuse qu'elle leur ôte le pouvoir de l'être. Qu'est-ce alors qu'une femme? Négligée de son époux, délaissée de ses enfants, nulle dans la société, la dévotion est son unique et dernière ressource. Dans presque toutes les contrées, la cruauté des lois civiles s'est réunie contre les femmes à la cruauté de la Nature. Elles ont été traitées comme des enfants imbéciles. Nulle sorte de vexations que, chez les peuples policés, l'homme ne puisse exercer impunément contre la femme. La seule représaille qui dépende d'elle est suivie du trouble domestique, et punie d'un mépris plus ou moins marqué, selon que la nation a plus ou moins de moeurs. Nulle sorte de vexations que le sauvage n'exerce contre sa femme. La femme, malheureuse dans les villes, est plus malheureuse encore au fond des forêts. Ecoutez le discours d'une Indienne des rives de l'Orénoque; et écoutez-le, si vous le pouvez, sans en être ému. Le missionnaire jésuite, Gumilla, lui reprochait d'avoir fait mourir une fille dont elle était accouchée, en lui coupant le nombril trop court : « Plût à « Dieu, Père, lui dit-elle, plût à Dieu qu'au « moment où ma mère me mit au monde, elle « eût eu assez d'amour et de compassion, pour « épargner à son enfant tout ce que j'ai enduré « et tout ce que j'endurerai jusqu'à la fin de « mes jours! Si ma mère m'eût étouffée en nais-

« sant, je serais morte; mais je n'aurais pas « senti la mort, et j'aurais échappé à la plus « malheureuse des conditions. Combien j'ai souf- « fert! et qui sait ce qui me reste à souffrir jus- « qu'à ce que je meure? Représente-toi bien, « Père, les peines qui sont réservées à une In- « dienne parmi ces Indiens. Ils nous accompa- « gnent dans les champs avec leur arc et leurs « flèches. Nous y allons, nous, chargées d'un « enfant qui pend à nos mamelles, et d'un autre « que nous portons dans une corbeille. Ils vont « tuer un oiseau, ou prendre un poisson. Nous « bêchons la terre, nous; et après avoir supporté « toute la fatigue de la culture, nous supportons « toute celle de la moisson. Ils reviennent le « soir sans aucun fardeau; nous, nous leur ap- « portons des racines pour leur nourriture, et « du maïs pour leur boisson. De retour chez « eux, ils vont s'entretenir avec leurs amis; « nous, nous allons chercher du bois et de l'eau « pour préparer leur souper. Ont-ils mangé, ils « s'endorment; nous, nous passons presque toute « la nuit à moudre le maïs et à leur faire la « chica, et quelle est la récompense de nos « veilles? Ils boivent leur chica, ils s'enivrent; « et quand ils sont ivres, ils nous traînent par « les cheveux, et nous foulent aux pieds. Ah! « Père, plût à Dieu que ma mère m'eût étouffée « en naissant! Tu sais toi-même si nos plaintes

« sont justes. Ce que je te dis, tu le vois tous « les jours. Mais notre plus grand malheur, tu « ne saurais le connaître. Il est triste pour la « pauvre Indienne de servir son mari comme une « esclave, aux champs accablée de sueurs, et « au logis privée du repos; mais il est affreux « de le voir, au bout de vingt ans, prendre une « autre femme plus jeune, qui n'a point de ju- « gement. Il s'attache à elle. Elle nous frappe, « elle frappe nos enfants, elle nous commande, « elle nous traite comme ses servantes; et au « moindre murmure qui nous échapperait, une « branche d'arbre levée.... Ah! Père, comment « veux-tu que nous supportions cet état? Qu'a « de mieux à faire une Indienne, que de sous- « traire son enfant à une servitude mille fois pire « que la mort? Plût à Dieu, Père, je te le « répète, que ma mère m'eût assez aimée pour « m'enterrer lorsque je naquis! Mon cœur n'au- « rait pas tant à souffrir, ni mes yeux à pleurer! »

Femmes, que je vous plains! Il n'y avait qu'un dédommagement à vos maux; et si j'avais été législateur, peut-être l'eussiez-vous obtenu. Affranchies de toute servitude, vous auriez été sacrées en quelque endroit que vous eussiez paru. Quand on écrit des femmes, il faut tremper sa plume dans l'arc-en-ciel, et jeter sur sa ligne la poussière des ailes du papillon; comme le petit chien du pèlerin, à chaque fois qu'on se-

coue la patte, il faut qu'il en tombe des perles; et il n'en tombe point de celles de M. Thomas (1). Il ne suffit pas de parler des femmes, et d'en parler bien, monsieur Thomas, faites encore que j'en voie. Suspendez-les sous mes yeux, comme autant de thermomètres des moindres vicissitudes des mœurs et des usages. Fixez, avec le plus de justesse et d'impartialité que vous pourrez, les prérogatives de l'homme et de la femme; mais n'oubliez pas que, faute de réflexion et de principes, rien ne pénètre jusqu'à une certaine profondeur de conviction dans l'entendement des femmes; que les idées de justice, de vertu, de vice, de bonté, de méchanceté, nagent à la superficie de leur ame; qu'elles ont conservé l'amour-propre et l'intérêt personnel avec toute l'énergie de nature; et que, plus civilisées que nous en dehors, elles sont restées de vraies sauvages en dedans, toutes machiavélistes, du plus au moins. Le symbole des femmes en général est celle de l'Apocalypse,

(1) VARIANTE. « Affranchies de toute servitude, je vous aurais mises au-dessus de la loi; vous auriez été sacrées en quelque endroit que vous eussiez paru. Quand on veut écrire des femmes, il faut, M. Thomas, tremper sa plume dans l'arc-en-ciel, et secouer sur sa ligne la poussière des ailes du papillon. Il faut être plein de légèreté, de délicatesse et de grâces; et ces qualités vous manquent. Comme le petit chien du pèlerin, à chaque fois qu'on secoue sa patte, il faut qu'il en tombe des perles, et il n'en tombe aucune de la vôtre. »

sur le front de laquelle il est écrit : MYSTÈRE. Où il y a un mur d'airain pour nous, il n'y a souvent qu'une toile d'araignée pour elles. On a demandé si les femmes étaient faites pour l'amitié. Il y a des femmes qui sont hommes, et des hommes qui sont femmes; et j'avoue que je ne ferai jamais mon ami d'un homme-femme. Si nous avons plus de raison que les femmes, elles ont bien plus d'instinct que nous. La seule chose qu'on leur ait apprise, c'est à bien porter la feuille de figuier qu'elles ont reçue de leur première aïeule. Tout ce qu'on leur a dit et répété dix-huit à dix-neuf ans de suite se réduit à ceci : Ma fille, prenez garde à votre feuille de figuier; votre feuille de figuier va bien, votre feuille de figuier va mal. Chez une nation galante, la chose la moins sentie est la valeur d'une déclaration. L'homme et la femme n'y voient qu'un échange de jouissances. Cependant, que signifie ce mot si légèrement prononcé, si frivolement interprété : *Je vous aime?* Il signifie réellement : « Si vous voulez me sacri-
« fier votre innocence et vos mœurs; perdre le
« respect que vous vous portez à vous-même,
« et que vous obtenez des autres; marcher les
« yeux baissés dans la société, du moins jus-
« qu'à ce que, par l'habitude du libertinage,
« vous en ayez acquis l'effronterie; renoncer à
« tout état honnête; faire mourir vos parents

« de douleur, et m'accorder un moment de plai-
« sir; je vous en serais vraiment obligé. » Mères, lisez ces lignes à vos jeunes filles : c'est, en abrégé, le commentaire de tous les discours flatteurs qu'on leur adressera; et vous ne pouvez les en prévenir de trop bonne heure. On a mis tant d'importance à la galanterie, qu'il semble qu'il ne reste aucune vertu à celle qui a franchi ce pas. C'est comme la fausse dévote et le mauvais prêtre, en qui l'incrédulité est presque le sceau de la dépravation. Après avoir commis le grand crime, ils ne peuvent avoir horreur de rien. Tandis que nous lisons dans des livres, elles lisent dans le grand-livre du monde. Aussi leur ignorance les dispose-t-elle à recevoir promptement la vérité, quand on la leur montre. Aucune autorité ne les a subjuguées. Au lieu que la vérité trouve à l'entrée de nos crânes un Platon, un Aristote, un Epicure, un Zénon, en sentinelles, et armés de piques pour la repousser. Elles sont rarement systématiques, toujours à la dictée du moment. Thomas ne dit pas un mot des avantages du commerce des femmes pour un homme de lettres; et c'est un ingrat. L'ame des femmes n'étant pas plus honnête que la nôtre, mais la décence ne leur permettant pas de s'expliquer avec notre franchise, elles se sont fait un ramage délicat, à l'aide duquel on dit honnêtement tout

ce qu'on veut quand on a été sifflé dans leur volière. Ou les femmes se taisent, ou souvent elles ont l'air de n'oser dire ce qu'elles disent. On s'aperçoit aisément que Jean-Jacques a perdu bien des moments aux genoux des femmes, et que Marmontel en a beaucoup employés entre leurs bras. On soupçonnerait volontiers Thomas et d'Alembert d'avoir été trop sages. Elles nous accoutument encore à mettre de l'agrément et de la clarté dans les matières les plus sèches et les plus épineuses. On leur adresse sans cesse la parole; on veut en être écouté; on craint de les fatiguer ou de les ennuyer; et l'on prend une facilité particulière de s'exprimer, qui passe de la conversation dans le style. Quand elles ont du génie, je leur en crois l'empreinte plus originale qu'en nous.

FIN DES FEMMES.

LE GULISTAN,

OU

LE ROSIER DU POÈTE SADI.

Sadi écrivait au milieu du douzième siècle (1). Il avait cultivé le bon esprit que nature lui avait donné; il fréquenta l'école de Bagdad; il voyagea en Syrie, il tomba entre les mains des chrétiens qui le mirent aux fers, et l'envoyèrent aux travaux publics. La douceur de son caractère et la beauté de son génie lui acquirent un protecteur qui le racheta et qui lui donna sa fille. Il a composé un poème intitulé le *Gulistan* (2), ou *le Rosier*. En voici l'exorde traduit à ma manière.

Une nuit, je me rappelai la mémoire des jours que j'avais passés. Je vis combien j'avais perdu de moments, et j'en fus affligé, et je versai des larmes, et à mesure que mes larmes coulaient,

(1) C'est vers le milieu du treizième siècle que Sadi écrivait. Ce philosophe persan était né à Schiras en 1193. — Il mourut à l'âge de cent seize ans. Son *Gulistan* avait paru en prose et en vers en 1258. ÉDIT[s].

(2) Gulistan signifie en persan un jardin ou parterre de fleurs. ÉDIT[s].

il me sembla que la dureté de mon cœur s'amollissait, et j'écrivis ces vers, qui convenaient à ma condition.

A chaque instant une partie de moi-même s'envole. Hélas! qu'il m'en est peu resté! Malheureux, tu as cinquante ans, et tu dors encore! Eveille-toi; la nature t'a imposé une tâche; t'en iras-tu sans l'avoir faite? Le bruit du tambour et de la trompette s'est fait entendre, et le soldat négligent n'a pas préparé son bagage. L'aurore est levée, et les yeux du voyageur paresseux ne sont pas encore ouverts. Veux-tu ressembler à ces insensés? Celui qui était venu a commencé un édifice, et il a passé; un autre le continuait, lorsqu'il a passé; un troisième s'occupait aussi du monument de vanité, lorsqu'il a passé comme les premiers. L'opiniâtreté de ces hommes, dans une chose de néant, ne doit-elle pas te faire rougir! Tu ne prendrais pas un homme trompeur pour ton ami, et tu ne vois pas que rien ne trompe comme le monde? Le monde s'en va, la mort entraîne indistinctement le méchant et le bon; mais la récompense attend celui-ci. L'infortuné, c'est celui qui va mourir sans se repentir. Repens-toi donc; amende-toi; hâte-toi de déposer dans ton sépulcre la provision de ton voyage. Le moment presse; la vie est comme la neige. A la fin du mois d'août, qu'en est-il resté sur la terre? Il

est tard, mais tu peux encore si tu veux, si tu ne permets pas aux charmes de la volupté de te lier. Allons Sadi, secoue-toi.

Le poète ajoute : J'ai pesé mûrement ces choses ; j'ai vu que c'était la vérité, et je me suis retiré dans un lieu solitaire. J'ai abandonné la compagie des hommes ; j'ai effacé de mon esprit tous les discours frivoles que j'avais entendus. Je me suis proposé de ne rien dire à l'avenir d'inutile, et j'avais formé cette résolution en moi-même et je m'y conformais, lorsqu'un ancien camarade, avec qui j'avais été à la Mecque sur un même chameau, fut conduit dans mon hermitage. C'était un homme d'un caractère serein et d'un esprit plein d'agrément. Il chercha à m'engager de conversation. Inutilement ; je ne proférai pas une parole. Dans les moments qui suivirent, si j'ouvris la bouche, ce fut pour lui révéler mon dessein de passer ici, loin des hommes, tranquille, obscur, ignoré, le peu qui me restait de jours à vivre, adorant Dieu dans le silence, et ordonnant toutes mes actions à la dernière ; mais l'ami séduisant me peignit avec tant de douceur et de force l'avantage d'ouvrir son cœur à l'homme de bien, lorsqu'on l'avait rencontré, que je me laissai persuader. Je descendis avec lui dans mon jardin ; c'était au printemps ; les roses étaient écloses ; l'air était embaumé du parfum qu'elles exha-

lent sur le soir. Le jour suivant, nous allâmes nous promener et converser dans un autre jardin. Il était aussi planté de roses et embaumé de leur parfum ; nous y passâmes la nuit. Au point du jour, mon ami se mit à cueillir des roses, et il en remplissait son sein. Je le regardais, et son amusement m'inspirait des pensées sérieuses, je me disais : Voilà le monde, voilà ses plaisirs, voilà l'homme, voilà la vie, et je méditais un ouvrage que j'appellerais le *Rosier*, et je confiai cette idée à mon ami et il l'approuva, et je commençai mon ouvrage, qui fut achevé avant que les roses ne fussent fanées dans le sein de mon ami.

Extrait du second chapitre. Pendant que j'étais religieux, j'avais fait une profonde étude de la morale et de moi-même. Mes réflexions s'étaient assemblées dans mon cerveau, comme les eaux des torrents dans un lac qui va déborder; j'avais médité sur les imperfections des hommes du monde et sur les perfections des hommes de mon état; je m'énorgueillissais dans mes pensées, et je me sentais un besoin d'épancher au dehors l'estime de moi-même et le mépris des autres. J'aurais voulu répandre ces sentiments dans le monde entier, et je me rendis à Balbeck, qui me parut un théâtre digne de moi; bientôt j'osai entrer dans le temple le plus fréquenté pour y prêcher le peuple.

Je traversai le temple avec ce maintien modeste et ce front baissé que nous prescrit la règle; mais je jetais de temps en temps des regards dédaigneux sur les flots des fidèles qui s'ouvraient à mon passage. Je jouissais du respect que mon habit me semblait leur imposer, et j'étais bien sûr de leur en inspirer dans peu pour ma personne. Je montai enfin dans la tribune, je levais au ciel des yeux pleins de confiance, et je semblais lui demander moins des lumières que son attention sur les services que j'allais lui rendre. Je rabaissais mes regards sur le peuple, et je voyais une foule hébétée dont les yeux étaient fixés sur moi. Elle était sans mouvement, et semblait attendre l'ame que j'allais lui donner. Je voyais dispersés dans la foule plusieurs religieux. Ils m'écouteront, disais-je, avec jalousie; ils feront entre eux des critiques de mon discours; mais ils en feront des éloges au peuple : ils en diront du bien sans en penser; peut-être même, en les flattant, en les intéressant à mes succès, les ferai-je convenir que je ne suis pas sans éloquence. Je veux, quand je parlerai de leurs mœurs et de leur génie, me livrer à l'enthousiasme; je veux mettre alors à leurs pieds les héros, les savants, et la masse entière du genre humain.

En ramenant mes regards auprès de la tribune, je vis un groupe de sages. Les uns étaient de la

cour, les autres de l'académie. Je sentis à cette vue la rougeur me monter au front; mon ame était vivement émue par différents sentiments; il y entrait de la honte et de la crainte, de la colère et de l'humiliation. Ah! disais-je en moi-même, ces gens-là vont rire. Je craignais le jugement qu'ils allaient porter de moi; j'étais indigné contre des hommes auxquels je ne pourrais en imposer, et, malgré mes efforts, je me sentais accablé du mépris que ces sages avaient pour les gens de mon état, et de celui qu'ils auraient vraisemblablement pour ma rhétorique.

Je n'avais jusque-là prêché que fort peu, et pour m'essayer seulement dans de petites bourgades. Là, je pouvais, sans crainte de faire rire, parler avec respect du voyage de la jument de Borak au ciel de la lune; je pouvais, sans offenser personne, faire descendre de quel ciel il me plaisait chacun des versets du Coran; je pouvais, sans crainte que personne le trouvât mauvais, allonger et élargir à mon gré le pont qui mène en enfer; je pouvais entasser des miracles et des figures, de l'enthousiasme et du merveilleux, délirer, crier, et me tenir bien sûr de la crédulité et de l'admiration publiques; mais à Balbeck ce n'était pas la même chose. J'avais affaire à des gens qui voulaient de l'ordre, de la raison, de l'élégance, et encore tout cela devait peu les toucher; le fond des choses devait faire tort à la

manière dont elles seraient rendues. Dans les bourgades, je pleurais, et on pleurait; je criais, et mes cris répandaient l'épouvante; là, mon enthousiasme entraînait, et à Balbeck il devait être ridicule. Cette pensée me faisait frémir; cependant je me rassurais un peu en me disant que ces sages, dont je craignais si fort la censure, n'étaient peut-être que cinq ou six hommes d'esprit, et que la foule du peuple, qui n'était que peuple, était innombrable. Je voyais les têtes des sots, elles étaient en grand nombre; et à peine pouvais-je distinguer quelques têtes d'hommes d'esprit : celles-ci me paraissaient comme les fleurs de pavots paraissent parmi les épis d'un champ de froment prêt à être moissonné. Enfin je commençai mon discours, mais non sans inquiétude.

J'avais choisi pour sujet les vengeances de Dieu. Je les peignais redoutables, et je les peignais inévitables. Je me souvenais d'avoir entendu dire à mes maîtres : « Mon fils, faites craindre Dieu; « le prêtre n'est pas honoré, lorsque Dieu n'est « pas terrible. » Je fis des tableaux effrayants des supplices de l'enfer, et, en faisant faire quelques petites fautes aux justes, j'y précipitais des justes le plus que je pouvais; je n'en sauvais pas un de ceux qui avaient compté sur leurs œuvres plus que sur nos prières. Je voyais les sages jeter des regards de pitié, tantôt sur le peuple, tantôt sur moi; le peuple m'écoutait sans émotion. J'étais

content des religieux; ils jouaient assez bien la sainte frayeur et l'admiration, mais ils n'inspiraient ni l'une ni l'autre. J'attaquais ensuite les vices qui doivent mériter les supplices de l'enfer. Je m'attachai à cette sorte d'amour-propre qui élève l'ame et qui mène à l'indépendance; je me souvenais que mes maîtres m'avaient dit: « Mon « fils, inspirez l'humilité à vos frères, et ils vous « glorifieront. » J'attaquai aussi l'attachement aux biens de la terre. « Vos maisons, disais-je au « peuple, ne sont que des hôtelleries; à peine « pourrez-vous y séjourner : c'est le tombeau « qui est votre demeure éternelle. Donnez vos « biens; mais donnez-les à ceux qui en ont be- « soin, et qui sauront en faire un saint usage. » Je parlais ensuite de la pauvreté et des vertus de ceux qui ont embrassé la vie religieuse. Les sages souriaient, et le peuple bâillait. Je m'aperçus trop du peu d'empire que j'avais sur mes auditeurs; je sentis contre eux une violente indignation, et, ne pouvant les émouvoir, j'aurais voulu les extirper. J'éclatai contre ces hommes orgueilleux qui osent prendre confiance aux lumières de leur raison; j'attaquai la raison même; j'en voulais surtout à cette raison éclairée qu'on appelle sagesse. Je peignis les sages comme ennemis de l'Etat, et des citoyens, et du prince, et des femmes du prince, et des enfants du prince; ces saintes invectives, soutenues d'un ton de voix pa-

thétique et d'un geste véhément, ne firent aucun effet, et je descendis de la tribune après quelques pieuses imprécations.

Je fus reconduit chez moi par les religieux. Ils m'embrassèrent, les yeux baignés de larmes, et l'un d'eux me dit : « Les sages ont éclairé Balbeck;
« nous avons fait de vains efforts pour arrêter les
« progrès de la sagesse; elle marche à grands
« pas; elle se mêle parmi le peuple; elle ose se
« placer près du trône. Nous nous trouvons au-
« jourd'hui une race d'hommes étrangère au reste
« des hommes; nous leur sommes opposés d'in-
« térêts, de sentiments et d'opinions; les ténèbres
« sont dissipées, et la proie échappe aux oiseaux
« de la nuit. Nous sommes dans la société comme
« ces herbages visqueux que le mouvement des
« mers arrache de leur sein et rejette sur le ri-
« vage. Ceux d'entre nous qui sont détrompés,
« et ceux qui ont conservé leur erreur, sont éga-
« lement à plaindre, et nous ne pourrons plus
« jouir de l'erreur, ni dans nous ni dans les
« autres. Nous voyons s'éloigner de nous, pour
« jamais, ce respect du peuple auquel nous avons
« sacrifié les sentiments aimables de l'amour et
« de l'amitié, et les charmes de l'humanité. Le
« voile du mépris nous couvre, et nous voyons
« briller dans tout son éclat le mérite qui nous
« méprise. La jalousie et les regrets nous dévo-
« rent, le plaisir n'habite point en nous, et nous

« ne sentons notre ame que par les passions qui « la tourmentent. »

Je fus consterné de ce discours. J'y pensai longtemps et avec fruit; je quittai mon habit de religieux, et je me rendis chez un sage. « Je viens « me dérober, lui dis-je, à des hommes sépa- « rés de leurs semblables, qui en sont haïs, et « qui les haïssent; je viens m'instruire avec vous. « — O Sadi, me répondit le sage, ton cœur est « sensible et bienfaisant; tu sais tout. Vis avec « nous. »

FIN DU GULISTAN.

ANECDOTE

D'UN SÉNATEUR DE VENISE.

Quelqu'un nous raconta, ce fut, je crois, le docteur Gatti (1), le trait suivant : Il faut que vous sachiez que les sénateurs de Venise sont les esclaves les plus malheureux de leur grandeur ; ils ne peuvent s'entretenir avec aucun étranger sous peine de perdre la vie, à moins qu'ils n'aillent s'accuser eux-mêmes, et dire

(1) En 1762 et 1763, le médecin Gatti contribua puissamment à propager l'inoculation dans Paris. Malgré les déclamations des sots et des gens de mauvaise foi, cette innovation salutaire fit alors en France de tels progrès, que le parlement de Paris rendit, le 8 juin 1763, sur le réquisitoire de l'avocat général *Omer Joly de Fleury*, un arrêt qui défendait de se faire inoculer dans les villes et faubourgs du ressort. Quelques mois après, Gatti, qui était Toscan, se servit de la plume de l'abbé Morellet, pour publier ses *Réflexions sur les préjugés qui s'opposent à l'établissement et aux progrès de l'inoculation;* ouvrage écrit avec une modération qui désespéra ses ennemis. On ne pouvait démontrer avec une plus grande honnêteté, rapporte Grimm, l'imbécillité de l'arrêt du parlement contre l'inoculation.

C'est ce même *Omer Joly de Fleury*, mort le 29 janvier 1810, qui avait fait rendre, le 8 mars 1759, le fameux arrêt contre l'*Encyclopédie;* celui contre le livre de l'*Esprit*; et c'est encore à lui que l'on dut, en 1762, le réquisitoire contre l'*Émile*. Édit.

qu'ils ont, par hasard, trouvé un Français, un Anglais, un Allemand, à qui ils ont dit un mot. Entrer dans la maison d'un ambassadeur de quelque cour que ce soit est un crime capital. Un sénateur aimait une femme de son rang dont il était aimé. Tous les soirs, sur le minuit, il sortait enveloppé dans son manteau, seul, sans domestique, et allait passer une ou deux heures avec elle. Il fallait, pour arriver chez son amie, faire un grand circuit ou traverser l'hôtel de l'ambassadeur de France : l'amour ne voit point de danger, et l'amour heureux compte les moments perdus. Notre sénateur amoureux ne balança pas à prendre le plus court chemin; il traversa plusieurs fois l'hôtel de l'ambassadeur français; enfin il fut aperçu, dénoncé et pris. On l'interroge : d'un mot il pouvait perdre l'honneur et exposer la vie de celle qu'il aimait, et conserver la sienne; il se tut, et fut décapité. Cela est bien; mais était-il permis aussi à la femme qu'il aimait de garder le silence?

ANECDOTE

DE PÉTERSBOURG.

Il y avait ici une maîtresse de danse, appelée la Nodin, bonne chrétienne, bonne catholique, mais peu scrupuleuse et se passant volontiers de messe. De bonnes gens bien intentionnés lui remontrèrent que cette longue abstinence scandalisait, et que, pour ses domestiques, ses voisins, les gens du pays, elle ferait bien d'aller quelquefois à l'église. Elle se laissa persuader contre son habitude de plusieurs années. Elle va une fois à la messe, et à son retour elle trouve son congé du spectacle. Cela ne lui donna pas du goût pour la messe : elle revint à son premier régime, et les bonnes gens bien intentionnés à leurs remontrances. Au bout de huit à dix mois, elle va une seconde fois à la messe, et à son retour elle trouve ses portes enfoncées, ses armoires brisées et ses nippes volées. Cet événement lui donna de l'humeur contre la messe, et il se passa plus d'un an et demi sans qu'on pût la résoudre à entendre une troisième messe. Cependant, une veille du jour de Noël, les bonnes gens bien intentionnés insistèrent si opi-

niâtrément, qu'elle les accompagna à la messe de minuit; et à son retour, elle ne trouva plus que la place de sa maison réduite en cendres. A l'instant elle se jette à genoux au milieu de la rue, et, levant les mains au ciel et s'adressant à Dieu, elle dit : « Mon Dieu, je te de-« mande pardon de ces trois messes; tu sais que « je ne voulais pas y aller, pardonne-moi. Je « jure devant toi de n'en entendre de ma vie; « et s'il m'arrive de fausser mon serment, je « consens à être damnée à toute éternité. »

Ne prenez pas ceci pour un conte, c'est un fait que cent personnes, dignes de foi, m'ont attesté et pourraient encore vous attester. Ce qu'il y a d'aussi certain, c'est qu'elle a tenu parole, et que les bonnes gens bien intentionnés l'ont laissée en repos jusqu'à ce jour.

FIN DES ROMANS ET CONTES.

POÉSIES DIVERSES.

POÉSIES DIVERSES.

LE CODE DENIS,

Chanson faite le jour des Rois (1).

Dans ses états, à tout ce qui respire
Un souverain prétend donner la loi;
C'est le contraire en mon empire;
Le sujet règne sur son roi.

Divise pour régner, la maxime est ancienne;
Elle fut d'un tyran : ce n'est donc pas la mienne.
Vous unir est mon vœu : j'aime la liberté;
Et si j'ai quelque volonté,
C'est que chacun fasse la sienne.

Amis, qui composez ma cour,
Au dieu du vin rendez hommage :
Rendez hommage au dieu d'amour :

(1) Grimm rapporte que, dans un dîner où il se trouvait avec Diderot, la royauté étant tombée en partage à ce dernier, il ne voulut pas laisser languir ses sujets, et publia ses lois successivement pendant qu'on était à table; de sorte qu'avant de sortir et de déposer son sceptre, tous ses devoirs de législation se trouvèrent remplis par l'impromptu qu'il appela *le Code Denis*. ÉDIT[s].

Aimez et buvez tour à tour,
Buvez pour aimer davantage.
Que j'entende, au gré du desir,
Et les éclats de l'allégresse,
Et l'accent doux de la tendresse,
Le choc du verre et le bruit du soupir.
Au frontispice de mon code
Il est écrit : Sois heureux à ta mode,
Car tel est notre bon plaisir.

Fait l'an septante et mil sept cent,
Au petit Carrousel en la cour de Marsan;
Assis près d'une femme aimable,
Le cœur nu sur la main, les coudes sur la table.
Signé DENIS, sans terre ni château,
Roi par la grâce du gâteau.

AUX DAMES.

Vos yeux, depuis long-temps, m'ont appris à connaître
Que le destin nous a fait naître,
Moi pour servir, vous pour donner la loi.
Qui veut d'un roi qui cherche maître?
Personne ici ne dira-t-il, c'est moi?

LE ROI DE LA FÈVE,

Le lendemain de son règne.

Quand on est roi, l'on a plus d'une affaire,
Voisins jaloux, arsenaux à munir,
Peuple hargneux, complots à prévenir,
Travaux en paix, dangers en guerre,
Ma foi, je crois qu'on ne s'amuse guère
Quand on est roi.

Roi tout de bon; car d'un roi, pauvre hère
Comme il en est, j'aime assez le métier;
J'en ai tâté pendant un jour entier.
Ce jour-là je fis grande chère;
Je ris, je bus, tout alla bien;
Car il est un Dieu tutélaire
Par lequel on fait tout sans se douter de rien,
Quand on est roi.

J'eus des courtisans véridiques;
En dormant j'achevai des exploits héroïques;
Fameux à mon réveil, j'occupai l'univers;
Vraiment, je fis des lois, je les fis même en vers.
En vers mauvais; qui vous dit le contraire?

Certain marquis
D'un goût exquis
Les trouva tels, sans me déplaire.
Il eût, pour prix de sa sincérité,
Sous un autre Denis perdu la liberté;
On peut aux gens de bien accorder ce salaire,
Quand on est roi.

Pour moi, je n'en fis rien; car je suis débonnaire.
A votre avis, pourquoi me serais-je fâché?
Vers et prose de roi sont mauvais d'ordinaire,
Et ce n'est pas un grand péché;
C'est le moindre qu'on puisse faire,
Quand on est roi.

LES ÉLEUTÉROMANES,

OU

ABDICATION D'UN ROI DE LA FÈVE.

DITHYRAMBE *.

Seu super audaces nova dithyrambos
Verba devolvit, numerisque fertur
Lege solutis. HORAT.

ARGUMENT.

Le dithyrambe, genre de poésie le plus fougueux, fut, chez les Anciens, un hymne à Bacchus, le dieu de l'ivresse et de la fureur. C'est là que le poète se montrait plein d'audace dans le choix de son sujet et la manière de le traiter. Entièrement affranchi des règles d'une composi-

* Ce dithyrambe a été imprimé, pour la première fois, dans la *Décade philosophique* du 30 fructidor dernier (an IV), mais d'une manière inexacte. On a déjà relevé dans notre précédent numéro l'infidélité qui, dans la dernière strophe, a fait substituer, au mépris des lois de la versification et de l'amitié, le nom de *Grimm* à celui de Naigeon. De plus, on a supprimé le titre de cette pièce, qui signifie *les Furieux de la liberté*, etc. Enfin on a omis l'*argument* que Diderot a placé à la tête de cet ouvrage; morceau précieux par

tion régulière, et livré à tout le délire de son enthousiasme, il marchait sans s'assujétir à aucune mesure, entassant des vers de toute espèce, selon qu'ils lui étaient inspirés par la variété du rhythme ou de cette harmonie dont la source est au fond du cœur, et qui accélère, ralentit, tempère le mouvement selon la nature des idées, des sentiments et des images. C'est un poème de ce caractère que j'ai tenté. Je l'ai intitulé : *Les Éleutéromanes, ou les Furieux de la liberté.*

Peut-être suis-je allé au-delà de la licence des Anciens. Je regarde dans Pindare la strophe,

les notions qu'il expose relativement au dithyrambe, et par l'historique de celui qu'on va lire. L'anecdote qui y a donné lieu, l'objet que l'auteur s'est proposé en le composant, le ton de *fureur* qu'il s'est cru autorisé à prendre dans ce genre de poésie, expliquent, excusent, justifient ces deux vers, qui ont révolté un grand nombre d'esprits :

Et ses mains ourdiraient les entrailles du prêtre,
Au défaut d'un cordon pour étrangler les rois.

Rétablir le titre de l'ouvrage, et publier l'argument qui le précède, c'est donc lui rendre son véritable caractère ; c'est lui restituer tous ses titres à l'admiration des lecteurs ; enfin, c'est assurer à ceux-ci un plaisir sans mélange *.

* A cette note, qui est du citoyen Roederer, je n'ajouterai qu'un mot, c'est qu'il a eu entre les mains deux manuscrits autographes de ce dithyrambe, et que l'édition qu'il en a donnée dans son excellent Journal d'économie publique, du 20 brumaire an v, a été revue et collationnée avec le plus grand soin sur ces manuscrits, beaucoup plus exacts et plus complets que celui qui a servi de copie aux rédacteurs de la *Décade*. N.

l'anti-strophe et l'épode, comme trois personnages qui poursuivent de concert le même éloge ou la même satire. La strophe entame le sujet; quelquefois l'anti-strophe interrompt la strophe, s'empare de son idée, et ouvre un nouveau champ à l'épode, qui ménage un repos ou fournit une autre carrière à la strophe. C'est ainsi que dans le tumulte d'une conversation animée, on voit un interlocuteur violent, vivement frappé de la pensée d'un premier interlocuteur, lui couper la parole, et se saisir d'un raisonnement qu'il se promet d'exposer avec plus de chaleur et de force, ou se précipiter dans un écart brillant. La strophe, l'anti-strophe et l'épode gardent la même mesure, parce que l'ode entière se chantait par le poète seul sur un même chant, ou peut-être sur un chant donné. Mais j'ai pensé que le récit se prêterait à des interruptions, que le chant et l'unité du personnage Ancien ne permettaient pas. Mes strophes sont inégales, et mes Éleutéromanes paraissent, dans chacune, au moment où il me plaît de les introduire. Ce sont trois Furies acharnées sur un coupable, et se relayant pour le tourmenter. Je me trompe fort, ou ce poème récité par trois déclamateurs différents produirait de l'effet.

Il ne me reste qu'un mot à dire de la circonstance frivole qui a donné lieu à un poème aussi grave. Trois années de suite, le sort me fit roi

dans la même société. La première année, je publiai mes lois sous le nom de *Code Denis*. La seconde, je me déchaînai contre l'injustice du destin, qui déposait encore la couronne sur la tête la moins digne de la porter. La troisième, j'abdiquai, et j'en dis mes raisons dans ce dithyrambe, qui pourra servir de modèle à un meilleur poète.

A Rome, dans une même cause, on a vu un orateur exposer le fait, un second établir les preuves, et un troisième prononcer la péroraison ou le morceau pathétique. Pourquoi la poésie ne jouirait-elle pas, à table, entre des convives, d'un privilége accordé à l'éloquence du barreau?

LES ÉLEUTÉROMANES,

OU

LES FURIEUX DE LA LIBERTÉ.

Fabâ abstine. PYTHAG.

Accepte le pouvoir suprême
Quiconque enivré de soi-même
Peut se flatter, émule de Titus,
Que le poison du diadême
N'altérera point ses vertus.
Je n'ai pas cette confiance,
Dont l'intrépide orgueil ne s'étonne de rien.
J'ai connu, par l'expérience,
Que celui qui peut tout, rarement veut le bien.
Eclairé par ma conscience
Sur mon peu de valeur, je l'en crois; et je crains
Que le fatal dépôt de la toute-puissance,
Par le sort ou le choix remis entre mes mains,
D'un mortel plein de bienfaisance,
Ne fît peut-être un fléau des humains.

Ah ! que plutôt, modeste élève
Du vieillard de l'antiquité,
Dont un précepte très-vanté
Défend l'usage de la fève,
Du sage Pythagore endossant le manteau,
Je cède ma part au gâteau
A celui qui, doué de la faveur insigne
D'un meilleur estomac et d'une ame plus digne,
Laisse arriver ce jour, sans être épouvanté
De l'indigestion et de la royauté.

Une douleur muette, une haine profonde
Affaisse tour à tour et révolte mon cœur,
Quand je vois des brigands dont le pouvoir se fonde
Sur la bassesse et la terreur,
Ordonner le destin et le malheur du monde.
Et moi, je m'inscrirais au nombre des tyrans !
Moi, dont les farouches accents,
Dans le sein de la mort, s'ils avaient pu descendre,
Aux mânes de Brutus iraient se faire entendre !
Et tu les sentirais, généreux Scévola,
De ton bras consumé ressusciter la cendre.
Qu'on m'arrache ce bandeau-là !
Sur la tête d'un Marc-Aurèle
Si d'une gloire pure une fois il brilla,
Cent fois il fut souillé d'une honte éternelle
Sur le front d'un Caligula.

Faut-il enfin déchirer le nuage
Qui n'a que trop long-temps caché la vérité,
Et montrer de l'humanité
La triste et redoutable image
Aux stupides auteurs de sa calamité?
Oui, oui, j'en aurai le courage.
Je veux, lâche oppresseur, insulter à ta rage.
Le jour, j'attacherai la crainte à ton côté;
La haine s'offrira partout sur ton passage;
Et la nuit, poursuivi, troublé,
Lorsque de ses malheurs ton esclave accablé
Cède au repos qui le soulage,
Tu verras la révolte, aux poings ensanglantés,
Tenir à ton chevet ses flambeaux agités.

La voilà! la voilà! c'est son regard farouche;
C'est elle; et du fer menaçant,
Son souffle, exhalé par ma bouche,
Va dans ton cœur porter le froid glaçant.
Éveille-toi, tu dors au sein de la tempête;
Éveille-toi, lève la tête;
Écoute, et tu sauras qu'en ton moindre sujet,
Ni la garde qui t'environne,
Ni l'hommage imposant qu'on rend à ta personne
N'ont pu de s'affranchir étouffer le projet.

L'enfant de la nature abhorre l'esclavage;

Implacable ennemi de toute autorité,
Il s'indigne du joug ; la contrainte l'outrage ;
Liberté, c'est son vœu ; son cri, c'est Liberté.
Au mépris des liens de la société,
Il réclame en secret son antique apanage.
    Des mœurs ou grimaces d'usage
Ont beau servir de voile à sa férocité ;
    Une hypocrite urbanité,
Les souplesses d'un tigre enchaîné dans sa cage
    Ne trompent point l'œil du sage ;
    Et, dans les murs de la cité,
    Il reconnaît l'homme sauvage
S'agitant sous les fers dont il est garrotté.

On a pu l'asservir, on ne l'a pas dompté.
    Un trait de physionomie,
    Un vestige de dignité
Dans le fond de son cœur, sur son front est resté ;
    Et mille fois la tyrannie,
Inquiète où chercher de la sécurité,
A pâli de l'éclair de son œil irrité.

    C'est alors qu'un trône vacille ;
    Qu'effrayé, tremblant, éperdu,
D'un peuple furieux le despote imbécile
Connaît la vanité du pacte prétendu.

Répondez, souverains : qui l'a dicté, ce pacte ?
Qui l'a signé, qui l'a souscrit ?
Dans quel bois, dans quel antre en a-t-on dressé l'acte ?
Par quelles mains fut-il écrit ?
L'a-t-on gravé sur la pierre ou l'écorce ?
Qui lé maintient ? la justice ou la force ?
De droit, de fait, il est proscrit.

J'en atteste les temps ; j'en appelle à tout âge ;
Jamais au public avantage
L'homme n'a franchement sacrifié ses droits ;
S'il osait de son cœur n'écouter que la voix,
Changeant tout à coup de langage,
Il nous dirait, comme l'hôte des bois :
« La nature n'a fait ni serviteur ni maître ;
« Je ne veux ni donner ni recevoir de lois. »
Et ses mains ourdiraient les entrailles du prêtre,
Au défaut d'un cordon pour étrangler les rois.

Tu pâlis, vil esclave ! Être pétri de boue,
Quel aveuglement te dévoue
Aux communs intérêts de deux tigres ligués ?
Sommes-nous faits pour être abrutis, subjugués ?
Quel moment ! qu'il est doux pour une muse altière !
L'homme libre, votre ennemi,
Vous a montré son ame fière ;

O cruels artisans de la longue misère
Dont tous les siècles ont gémi,
Il vous voit, il se rit d'une vaine colère :
Il est content, si vous avez frémi.

Assez et trop long-temps une race insensée
De ses forfaits sans nombre a noirci ma pensée.
Objets de haine et de mépris,
Tyrans, éloignez-vous. Approchez, jeux et ris ;
Que le vin couronne mon verre ;
Que la feuille du pampre ou celle du lierre
S'entrelace à mes cheveux gris.
Du plus agréable délire
Je sens échauffer mes esprits.
Vite, qu'on m'apporte une lyre.
Muse d'Anacréon, assis sur son trépié,
Le sceptre des rois sous le pié,
Je veux chanter un autre empire :
C'est l'empire de la Beauté.
Tout sent, tout reconnaît sa souveraineté.
C'est elle qui commande à tout ce qui respire.
Dépouillant sa férocité,
Pour elle, au fond des bois, le Hottentot soupire.
Si le sort quelquefois me place à son côté,
Je la contemple et je l'admire :
Mon cœur, plus jeune, eût palpité.

Mais à présent que les glaces de l'âge
Ont amorti la chaleur de mes sens,
J'économise mon hommage.
La bonté, la vertu, la beauté, les talents
Se sont partagé mon encens.
La *Bonté* qui se plaît à tarir ou suspendre
Les pleurs que l'infortune arrache de mes yeux;
La *Beauté*, ce présent des cieux,
Qui quelquefois encor verse en mon ame tendre
De tous les sentiments le plus délicieux;
Le *Talent*, émule des dieux,
Soit que de la nature il écarte le voile,
Qu'il fasse respirer ou le marbre ou la toile,
Que par des chants harmonieux,
Occupant mon esprit d'effrayantes merveilles,
Il tourmente mon cœur et charme mes oreilles;
La *Vertu* qui, du sort bravant l'autorité,
Accepte son arrêt, favorable ou sévère,
Sans perdre sa tranquillité :
Modeste dans l'état prospère,
Et grande dans l'adversité.

Celui qui la choisit pour guide,
D'un peuple ombrageux et léger
Peut, à l'exemple d'Aristide
Souffrir un dédain passager :

Mais quand l'ordre des destinées,
Qui des hommes de bien et des hommes méchants
A limité le nombre des années,
Amène ses derniers instants :
Athène entière est en alarmes;
De tous les yeux on voit couler les larmes;
C'est un père commun pleuré par ses enfants.
Long-temps après sa mort sa cendre est révérée;
Long-temps après sa mort sa justice honorée,
Entretien du vieillard, instruit les jeunes gens.

Aristide n'est plus; mais sa mémoire dure
Dans les fastes du genre humain;
Et l'herbe même, au temps où renaît la verdure,
Ne peut croître sur le chemin
Qui conduit à sa sépulture.
D'honneurs, de titres et d'aïeux,
Des écussons de la noblesse,
Des chars brillants de la richesse,
Qu'on soit ivre à la cour; à Paris, envieux :
Laissons sa sottise au vulgaire.
La bonté, la vertu, la beauté, les talents,
Seront pour nous, qu'un goût plus sûr éclaire,
Les seules grandeurs sur la terre
Dignes qu'en leur faveur on distingue des rangs :
Tout le reste n'est que chimère.

Issus d'un même sang, enfants d'un même père,
Oublions en ce jour toute inégalité.
Naigeon, sois mon ami; Sedaine, sois mon frère.
Bornons notre rivalité
A qui saura le mieux caresser sa bergère,
Célébrer ses faveurs, et boire à sa santé.

TRADUCTION LIBRE

Du commencement de la PREMIÈRE SATIRE D'HORACE
Quî fit Mæcenas, *etc.*

Dites-moi donc pourquoi ce bizarre animal,
L'homme dans son état se trouve toujours mal?
Qu'il tienne cet état ou de la circonstance,
Ou de son propre choix, c'est la même inconstance.
Quel est de son éloge un éternel sujet?
Quel est de son envie un éternel objet?
Le sort de son voisin. Des travaux de la guerre
Le soldat accablé, jetant son casque à terre,
S'écrie avec douleur : Heureux le commerçant!
Tandis que celui-ci, consterné, gémissant,
Dit en voyant ses jours, ses jours et sa fortune
Livrés à la merci d'Éole et de Neptune :
Trop heureux le soldat! on se bat bravement,
On triomphe ou l'on meurt, c'est le mal d'un moment.
Si le bruit d'un client tiré de sa chaumière,
En ébranlant sa porte, entr'ouvre sa paupière,
De l'avocat alors écoutez le propos!
Ah! ce n'est plus qu'aux champs qu'habite le repos.
Et le laboureur? Lui, dédaignant ses charrues,
Pense que le bonheur n'est qu'au coin de nos rues.

Le récit de ces traits pourrait, par sa longueur,
Des poumons de Raynal épuiser la vigueur.
Mais pour en épargner à votre impatience
La liste, écoutez-moi! voici ce que je pense.
Supposons qu'assourdi de ces vœux insensés,
Jupiter, un beau jour, les a tous exaucés.
Il dit au *commerçant* : Empoigne cette épée,
Qu'elle soit dans le sang incessamment trempée;
Marche sous le drapeau, car te voilà guerrier.
Au *soldat* : De ton front arrache ce laurier,
Tu pars pour Ceylan, le pilote t'appelle;
Vas, et rapporte-nous le poivre et la canelle;
Te voilà commerçant. Il dit au *laboureur* :
Les champs ne seront plus trempés de ta sueur;
Tu ne mendieras plus dans ces villes cruelles
Un peu de ce froment que tu semas pour elles.
Endosse cette robe; au voleur opulent,
Au puissant malfaiteur vends ton petit talent;
Je te fais avocat. Et toi, prends cette bêche,
Défriche, sarcle, émonde; allons, vite, dépêche.
En parcourant des cieux les ardentes maisons
Le soleil t'avertit des prochaines moissons.
Va nettoyer ton aire, aiguiser ta faucille;
Rassemble sur ton champ, tes valets, ta famille;
Attèle, et que tes bœufs à tirer essoufflés,
Fléchissent les genoux sous le poids de tes blés.

Tu n'es plus avocat. Jupiter te condamne
A quitter pour jamais l'antre de la chicane.
Te voilà gros fermier... Allez donc... Allez tous...
N'êtes-vous pas enfin servis selon vos goûts?
Partez... Je parle en vain... Ils font la sourde oreille...
Et qui pouvait s'attendre à sottise pareille?...
A quoi tient-il?... Mais non, calmons notre courroux;
Je les fis tels qu'ils sont, et je les fis bien fous.
Le dieu sourit, s'éloigne, et dans moins d'un quart d'heure
Revoit des Immortels la paisible demeure,
Jurant qu'à l'avenir ils auront beau prier...
Et jurant par le Styx de les laisser crier.
Je voulais jusqu'au bout suivre les pas d'Horace;
Mais le dirai-je! ici mon guide s'embarrasse.
Son écrit décousu n'offre à mon jugement
Que deux lambeaux exprès rapprochés sottement.
Qu'on doute de la chose, ou que l'on en accuse
De quelque vieux rhéteur la pédantesque muse,
J'abandonne la forme au premier disputant,
Pourvu que sur le fond on m'entende un instant.
La tonne des plaisirs et la tonne des peines,
Vastes également, sont également pleines.
Mais tandis qu'à grands flots l'une verse le fiel,
L'autre, avare, ne rend qu'une goutte de miel.
Savourons cette goutte, et que la triste envie
Cesse par ses poisons d'infecter notre vie.

Soyons heureux chez nous. Ne vîtes-vous jamais
La gaîté sous le chaume et l'ennui sous le dais?
Souvent. Abjurez donc la sotte conséquence
Qui fixe le bonheur aux pieds de l'opulence;
Et dites, en dépit du vulgaire falot,
Que les biens et les maux sont notre commun lot.
De son propre fardeau mon épaule pressée,
Ignore le fardeau dont la vôtre est blessée.
Suis-je d'un peu de bien devenu possesseur,
L'habitude perfide en détruit la douceur.
D'une peine légère éprouvé-je l'atteinte,
La durée au contraire en aiguise la pointe.
Mais chacun peut se dire, en causant avec soi :
Cet ordre du destin n'est-il fait que pour moi?
Je ne sais ce qui bout dans l'âtre de cet autre;
Laissons-lui sa gamelle, et vivons à la nôtre.

STANCES IRRÉGULIÈRES,

Pour un premier jour de l'an.

Tel qu'un ruisseau silencieux,
Par son cristal uni, par son cours insensible,
Image du repos, en impose à nos yeux;
Tel et plus fugitif, et plus imperceptible,
Dans son rapide et secret mouvement,
Le moment nous échappe, et non moins sourdement
S'écoulera le moment qui va suivre.
Mais du temps qui s'enfuit à quoi bon s'alarmer?
Si ce n'était, Philis, qu'un jour de moins à vivre
Est un jour de moins à s'aimer.

Les Dieux ont dit au Temps : Tu marcheras sans cesse;
Mais l'éternel décret ne lui permettant pas
D'accélérer ou d'étendre son pas,
Apprends comment on peut le gagner de vitesse.
Le bonheur, pour un seul instant,
Compte plus d'une jouissance :
Hâtons-nous donc, Philis, aimons-nous tant et tant,
Que d'un même plaisir maint autre résultant,
Nous dérobions au temps quelques lustres d'avance.

Tandis qu'un sable mobile,
La mesure de nos jours,
Hors de sa prison fragile
Va précipitant son cours,
Tu parles, je t'entends, je te vois, je t'admire;
Dans ma raison, dans mon délire,
Ou je baise tes yeux, ou je presse tes mains;
Et quel autre que moi peut savoir et peut dire
Ce que je dois encore à chacun de ses grains?
Oublié de tous deux, puisse le dieu bizarre
Tous les deux nous oublier;
Ou touché d'une vie aussi douce, aussi rare,
Retourner son sablier.

VERS

Envoyés au nom d'une Femme, à un FRANÇOIS, *le jour de sa Fête.*

Votre patron, si fêté, si connu
Dans les annales de l'Église,
Se macérait, allait pied nu;
S'imaginant, par dévote bêtise,
Qu'il n'en serait là haut que mieux venu
En partant d'ici bas sans chausson ni chemise.
Si l'on en croit le pieux forcené,
C'est en vain qu'il fut ordonné,
Par un décret de nature indulgente,
Que le lot ambigu qui nous est destiné,
Toujours de quelque bien serait assaisonné;
Il faut des doux plaisirs que le sort nous présente
Repousser loin de soi le vase empoisonné;
Se bien haïr, vivre bien misérable,
Et se donner cent fois au diable,
De peur d'être une fois damné.
Fouler la rose aux pieds, se rouler sur l'épine
Qui dans nos tristes champs n'a que trop foisonné,
Est le moyen prescrit en sa belle doctrine
Pour obtenir des cieux l'asile fortuné.

Au jugement de l'encapuchonné,
Creuser ses yeux, se rendre étique,
Se fesser comme une bourrique,
Traîner de meurtrissure un cadavre tanné,
Est des élus le caractéristique
Et le sceau d'un prédestiné.
O le rare secret! O la sublime étude
D'un âne sanglé d'un cordon,
Qui, pour aller plus vite à la béatitude,
S'ajuste au derrière un chardon!
Cependant, galant à sa mode,
J'ai lu qu'un peu moins discourtois
Sur le châlit d'une fille commode
Le Saint allait s'égayer quelquefois :
Même une plaisante chronique
Dit que le pauvre séraphique,
Dans le réduit d'une Phryné,
Par son concurrent Dominique,
Fut un jour assez mal mené.
De raconter si j'avais la manie,
J'allongerais la litanie
De ses hauts faits. On vous dirait comment
D'être mangé de poux François fit le serment :
Serment auguste où du saint personnage
On vit éclater le courage
Et le grand sens. On vous détaillerait

L'aventure de la stigmate
Qu'on lui remarque à chaque pate,
De son côté fendu; puis l'on vous parlerait
De ses ardeurs, du rare privilége
De brûler sur le sein d'une femme de neige,
Privilége qu'il eut : mais l'on vous ennuierait.
Arrêtons-nous ici. Mon abrégé fidèle
Suffit pour enseigner à tous
Que votre patron, le modèle
D'un bon nombre de sots, n'en fut pas un pour vous.
Vous avez fait, en homme sage,
De votre temps un autre usage.
Vous êtes gai, vous aimez le bon vin.
Lorsqu'un tendron à l'œil malin,
Aux blonds cheveux, à la taille légère,
Se trouvait sur vos pas, vous saviez bien qu'en faire
Sans consulter votre voisin.
Dans les bras de l'Amour, au sein de la Folie,
Vous avez assez prudemment
Pris, en avancement d'hoirie,
Sur les biens à venir les plaisirs du moment :
Je vous en fais mon compliment;
Et ma raison, c'est que, dans certaine écriture,
Où, comme vous savez, celui qui la dicta
N'inséra pas un *iota*
Qui ne fût la vérité pure,

L'élite des bons cœurs et des esprits bien faits
Voit, en dépit de la cagoterie,
Le ciel promis en cent versets
A qui mène une bonne vie.
Or je veux mourir si j'en sais
Une meilleure que la vôtre:
Vous vous êtes donc assuré,
N'en déplaise à votre curé,
Le paradis en ce monde et dans l'autre.
Je fais grand cas de ce dernier.
Au firmament, en l'air, occuper une place;
S'extasier; chanter *hosanna*, face à face
Contempler le bon Dieu, n'est pas à dédaigner.
Toutefois, sans impatience,
Vous attendez la jouissance
De ce bonheur, et vous ferez
Visite à l'Éternel si tard que vous pourrez.

MON PORTRAIT ET MON HOROSCOPE.

De la nature enfant gâté,
Tel on m'a fait, je crois, dans un moment d'ivresse,
Tel, sans remords, je suis resté.
De la triste raison, de l'austère sagesse,
Remettant les conseils du jour au lendemain,
A soixante ans passés, la marotte à la main,
De sa rivale turbulente
Je suis, le dos courbé, les bataillons falots,
Et quelquefois, autour de ma tête tremblante,
De Momus on entend résonner les grelots.
Près de vous j'aurais pu connaître
Un rôle plus décent, s'il n'est pas aussi doux;
C'est celui de rire des fous
Quand il n'est plus saison de l'être.
Mais pour ce rôle il faut peut-être
Avoir un grand sens, être vous.
A mon âge, il est difficile
De passer sous une autre loi,
Et vous avez, sage Lucile,
Du moins quinze ans encore à vous moquer de moi.
Oui, quinze ans, soyez-en certaine.
De vieux soupirs gonflé, brûlé de vieux desirs,
Je sentirai ce cœur, à la quatre-vingtaine,

Battre pour vos menus plaisirs.
Mais lorsque sur mon sarcophage,
Une grande Pallas, qui se désolera,
Du doigt aux passants montrera
Ces mots gravés : *Ci gît un sage;*
N'allez pas, d'un ris indiscret,
Démentir Minerve éplorée,
Flétrir ma mémoire honorée,
Dire : *Ci-gît un fou.* Gardez-moi le secret.

ÉPÎTRE A BOISSARD. *

Vous savez, d'une verve aisée,
Joindre au charme du sentiment
L'éclat piquant de la pensée;
Oncques ne fut un rimeur si charmant.
Vous avez la vigueur d'Hercule,
Et soupirez plus tendrement
Que ne fit autrefois Tibulle;
Oncques ne fut un si parfait amant.
Obligeant, sans autre espérance
Que le plaisir d'avoir bien fait,
Qui vous tient lieu de récompense;
Oncques ne fut un rimeur si parfait.
Puisse la déesse volage,
Qui sourit sans discernement
Souvent au fol, et rarement au sage,
Se corriger ce nouvel an,
Et tourner à votre avantage
Le temps de son aveuglement
Dont je dis cent fois peste et rage,
Quand je vois au dernier étage
Apollon logé tristement;
Apollon, dieu de l'enjouement,

* Auteur de *Fables*. *Paris*, 1773. Édit[r].

Chantre ennemi de l'indigence,
Et qui, dans un peu plus d'aisance,
Fredonnerait bien autrement;
Mais sur les souhaits d'un poète,
Qui, gai du Nuits qu'il a flûté,
Voit doublement la vérité,
Et perce mieux qu'aucun prophète
De l'avenir l'obscurité,
Prenez, ami, l'heureux présage
Que, par un équitable usage
Du pouvoir dont il fit abus,
Le destin réglant la mesure
De ses présents sur vos vertus,
(Jà de Vénus vous avez la ceinture)
Aurez un jour la bourse de Plutus,
C'est lors, que défiant l'envie
D'aigrir la douceur de vos jours,
Vous mènerez joyeuse vie
Entre les ris et les amours.

CHARADE

A MADAME DE PRUNEVAUX.

Ma première enivre le monde :
Pour la traiter avec mépris,
Il faudrait être la seconde,
Et leur ensemble a quelque prix.

De ma première on fait un cas extrême,
Vous l'avez souvent à la main.
Ma seconde est en vous, ma seconde est vous-même,
Et mon tout partagé formerait votre sein.

Si l'on s'en tient au lot de ma dernière,
Il faut s'attendre à des jaloux ;
Mais au défaut de la première
L'esprit languit dans la poussière,
Et la beauté se fane sans époux.

Utile en paix, utile en guerre,
Desir et poison des humains,
Un insensé me tira de la terre ;
Je corrompis son cœur et je souillai ses mains ;
Voilà ma syllabe première :

Ma seconde habite les cieux,
Voltige autour de vous, se montre dans vos yeux;
C'est un pur esprit de lumière.

Lorsque le Tout-Puissant, bien ou mal à propos,
Sortant un jour de son repos,
Visita la nuit éternelle,
Il était porté sur mon aile;
Et tandis que sa main posait les fondements
De la machine immense,
Mes chants unis à dix mille instruments
De la nuit incréée écartaient le silence.

Vous ne me nommez pas, et l'énigme vous fuit?
Eh bien, lisez donc ce qui suit.

Jeune homme arrête, et souffre qu'un moment
Je demeure où j'ai pris naissance...
Mais il ne m'entend pas : l'homme est capricieux;
Tous les jours son impatience
Pour une courte jouissance
Détruit de l'avenir l'espoir délicieux.
Bientôt, hélas! sa main légère
M'a séparé d'avec mon père,
Et va m'attacher au lacet
Qui serre le joli corset
De sa jeune et tendre bergère.

Là si mon règne fut charmant,
Il fut bien court : presque avant que de naître,
Je mourus où le jeune amant
Se mourait, lui, de ne pas être.

Ainsi l'homme, jouet de sa folle pensée,
Court après le plaisir, n'atteint que la douleur
Sous son vêtement déguisée,
Et dans son ardeur insensée
Perd le fruit pour cueillir la fleur.

Y êtes-vous enfin? — Non. — La chose est étrange!
Et vous avez de l'esprit comme un ange!
Et votre bourse est pleine d'or!
M'entendez-vous? — Non, pas encor. —
Mais j'ai tout dit. — Il est vrai, c'est...[1]

[1] Orange.

VERS AUX FEMMES. *

Il n'est sottise, pour vous plaire,
Qu'on ne fît chez nos bons aïeux,
Et qu'aujourd'hui pour vos beaux yeux
On ne soit tout prêt à refaire.

Par vos rigueurs ou par vos trahisons,
J'ai vu l'un s'en aller, la tête première,
Finir sa peine au fond de la rivière;
Un autre la traîner aux Petites-Maisons.

Vous disposez de la balance
Entre les mains du magistrat;
Pour vous le héros de la France
Trahit un jour le secret de l'État.

Crésus regorgeait de richesse:
Il rencontre Thémire au bal;
Crésus, pressé par la détresse,
Va du boudoir à l'hôpital.

* Tirés de la *Correspondance littéraire* de Grimm, juillet 1771.
ÉDIT[s].

Oubliant le peu de génie
Que Nature m'avait donné,
Moi, j'ai perdu les trois quarts de ma vie
A soupirer aux genoux de Phryné.

De vos talents, de votre sortilége,
Mesdames, félicitez-vous.
O l'admirable privilége
Que celui de nous rendre fous !

CHANSON

Dans le goût de la romance.

Je veux en prenant ta chaîne
La porter jusqu'au trépas ;
Et tu serais inhumaine
Que je ne changerais pas.
Je veux en prenant ta chaîne
La porter jusqu'au trépas.

D'une voix faible et mourante,
C'est toi que j'appellerai ;
Et, d'une main défaillante,
C'est toi que je chercherai.
D'une voix faible, etc.

S'il arrive que je tienne
Ta main au dernier instant,
Et que tu serres la mienne,
Je puis expirer content.
S'il arrive, etc.

Quand à la parque inflexible
Un jour tu me céderas,
Ton cœur n'est pas insensible,
Je crois que tu pleureras.
Quand à la parque, etc.

Ne pleure pas, ma Sophie,
Voilà ce que tu ressens.
Puis-je payer de ma vie
La larme que tu répands?
Ne pleure pas, etc.

Ou, si ma plainte te touche,
Penche tes lèvres sur moi;
Et qu'au sortir de ma bouche
Mon ame repasse en toi;
Et qu'au sortir, etc.

Je meurs du trait qui me blesse;
O regrets trop superflus!
Quand tu sauras ma tendresse,
Hélas! je ne serai plus.
Quand tu sauras, etc.

De pleurs arrosant ma cendre,
Et d'un accent douloureux,
Tu diras : Il fut si tendre!
Pourquoi fut-il malheureux?
Tu diras : Il fut, etc.

Plus je lui fus inhumaine,
Plus il chérit son tourment;
Et voulut, malgré sa peine,

Vivre et mourir mon amant.
Plus je lui fus, etc.

Celui dont j'ai dit la peine,
Aima jusques au trépas.
Aima-t-il une inhumaine ?
Ma chanson ne le dit pas.
Celui dont j'ai dit, etc.

Et pour prix d'une constance
Qu'aucun ne garda si bien,
N'eut-il que de la souffrance ?
Je n'en assurerai rien.
N'eut-il, etc.

Je sais que pour sa Sophie
Souvent ses larmes coulaient ;
Mais quelquefois attendrie
Ses lèvres les recueillaient.
Je sais que pour sa Sophie
Souvent ses larmes coulaient.

IMITATION

DE

L'ODE D'HORACE:

Audivere Lyce, Liv. IV, Ode XIII.

Pourquoi troubler encor le calme de la nuit
Par des gémissements, et d'une voix tremblante
Rappeler l'Amour qui s'enfuit
Dans les bras de la jeune Acanthe?
Lycé, tes myrtes sont flétris;
L'âge a sillonné ton visage;
Ton front pâle et tes cheveux gris
Ont effrayé le dieu volage.

Laisse, laisse, crois-moi, tous ces vains ornements;
Quitte cet amas de parure:
Les perles et les diamants
Ne peuvent réparer l'injure
Que la beauté reçoit des ans.

A présent mon cœur est son maître,
Et je ris des soins superflus
Que tu prends à faire renaître
Des agréments qui ne sont plus.

Voici le jour de ma vengeance ;
Les Dieux comblent mes vœux enfin,
Ces Dieux contre ton existence
Tant de fois invoqués en vain.

Tu vieillis, et des pleurs que tu leur fis répandre,
Tes adorateurs consolés
Viennent insulter à la cendre
Du flambeau qui les a brûlés.

LE TRAJET DE LA DUINA SUR LA GLACE,

Dans le cours du mois de mars 1774.

O toi dont le cri poétique
Perçant la profondeur des flots,
Dans les gouffres de la Baltique
Arracha Neptune au repos,
Muse, d'une gloire immortelle
Si ce grand jour te couronna,
Viens, un nouveau labeur t'appelle
Au trajet de la Duina.
Mais ce ton pompeux t'en impose.
Eh bien, Muse, plus simplement,
Daigne me dicter seulement
Quelques vers qui peignent la chose,
Mais si bien, mais si fortement,
Que l'amitié frissonne pour ma vie,
Que de ses bras je me sente pressé,
Et qu'en m'écoutant elle oublie
Qu'il s'agit d'un péril passé.
Déjà loin de son char Phébus avait laissé
Du taureau le froid habitacle;
Tout bonnement c'était au temps de la débâcle.
Je vois, et derechef mon cœur en est glacé,
De l'une à l'autre de ses rives,

Le courroux d'un fleuve brutal
Soulever ses ondes captives
Contre leur prison de cristal.
Sur le dos du dieu qui le presse
Le cristal se bombe ou s'abaisse,
S'abaisse ou se bombe, suivant
Que foulé, refoulé, le dieu monte ou descend.
Au-dessus de ce domicile
Au plafond transparent le passager oscile
De bas en haut, de haut en bas,
Sur un plancher mince et fragile
Qui le sépare du trépas.
Qu'il fût un mortel assez brave.
Pour se prêter, sans s'émouvoir,
Au branle de ce pont ou flexible miroir
Tour à tour convexe et concave,
Je le croirai, s'il le faut,
Ou de Roland ou de Renaud;
Mais si quelqu'un a pu l'entendre
Sous ses pas tout à coup éclater et se fendre,
Sans que son cœur en ait frémi,
C'est un désespéré, sans parents, sans ami,
Un malheureux prêt à se pendre.
Je n'en suis pas là, Dieu merci.
Aussi dénué de courage,
Vous l'avoûrai-je? le souci

Fixait mes yeux sur le rivage,
Bien que des gens armés de crocs et d'hameçons
Entourassent nôtre voiture,
Prêts à nous harponner de toutes les façons,
S'il arrivait qu'à travers les glaçons
Nous allassions, par aventure,
Trouver le séjour des poissons.
Il n'en fut rien. J'entends quelqu'un me dire:
« Tant pis; un règne intéressant à lire,
« N'est qu'un long tissu de malheurs,
« Des intrigues, du sang, des siéges, des batailles,
« La famine, la peste avec ses funérailles,
« Des fléaux de toutes couleurs.
« Un voyage de mer est fort plat sans tempête;
« Virgile, Homère, aucun poète
« Ne s'est passé de ce ragoût.
« D'un voyage par terre, ô le mortel dégoût,
« Sans une voiture cassée,
« Sans une bosse au front, une épaule froissée,
« Sans des voleurs, un coquin de valet,
« Même le coup de pistolet! »
Fort bien. Ainsi, de votre rhétorique,
Pour obtenir le merveilleux effet,
Et donner un tour pathétique
A mon récit, j'aurais bien fait
D'aller, la tête la première,

Sonder le fond de la rivière !
Me voilà quelque temps sous la glace perdu,
Au bout d'un croc me voilà suspendu ;
Ce croc, ainsi qu'il est d'usage,
Se rompt, j'enfonce, je surnage,
On me harponne ; enfin sur la rive étendu,
Sans chaleur et presque sans vie,
Autour de moi l'on va, l'on vient, on court,
On se démène, on me secourt.
Sa pauvre femme ! un autre crie,
Et son enfant ! et puis, désespérés,
Tous à l'unisson vous pleurez
Comme on pleure à ma comédie
A la scène du père ou bien au dénoûment.
Bravo !—Cela vous plaît ?—Beaucoup. — Assurément.
D'honneur. — Et vous, en conscience,
Qu'en dites-vous ? — Ma foi, plus fortement touché,
L'incident ferait bien, si bien qu'à la distance
Où je suis de Riga, nonchalamment couché
Sur un sofa mollet, maintenant que j'y pense
Au coin de votre feu, je suis presque fâché
De n'avoir pas été pêché.

LE MARCHAND DE LOTO.

ÉTRENNES AUX DAMES.

A mon loto, soir et matin,
Sous vos doigts un brillant destin
Portera des boules heureuses.
Ce que j'assure, je le sai :
Si vous en êtes curieuses
Mesdames, faites-en l'essai
A mon loto.

Un peu de secours fait grand bien;
Tant soit peu d'art ne nuit à rien;
Il faut quelquefois s'en permettre;
C'est mon avis. On ne saurait
Le dédaigner et se promettre
Tout l'avantage qu'on aurait
A mon loto.

Jamais une joueuse habile
Ne tint son sachet immobile;
Il faut l'agiter prestement.
Il faut que mollement pressée
Entre les doigts, légèrement
La boule ait été caressée
A mon loto.

Selon son goût ou son talent,
On a le tirer prompt ou lent:
Il n'y faut aucune science,
Ou s'il en faut, il en faut peu.
Un quart-d'heure d'expérience
Suffit pour bien jouer le jeu
A mon loto.

De celle qu'un ambe contente,
Il se plaît à tromper l'attente.
Fi de l'ambe, il est trop commun.
D'un terne la chance est mesquine;
D'un terne? Oui, de deux jours l'un,
Je puis vous répondre d'un quine
A mon loto.

Au quaterne, par accident,
S'il se réduit en attendant,
La perte est bientôt réparée.
Le jour qui suit ce jour fatal,
On peut compter sur la rentrée
De l'intérêt du capital
A mon loto.

Mais de la superbe machine
Le pouvoir merveilleux décline
De jour en jour; c'est son défaut.

Je vous en préviens, blonde ou brune,
Vous n'avez que le temps qu'il faut,
Si vous voulez faire fortune
A mon loto.

Ma demeure est à Vaugirard,
Tout vis-à-vis maître Abélard,
Qui montre aux enfants la musique.
L'on se pourvoit ou l'on souscrit.
Sous mon enseigne magnifique
En lettres d'or il est écrit :
Au grand loto.

MADRIGAL.

A une jeune Dame qui, dans une pièce de théâtre, avait fait le rôle de la Prêtresse du temple de l'Amour.

A la tendre amitié j'ai consacré ma lyre;
Hier, hier encor j'embrassais son autel,
Et j'allais, transporté d'un sublime délire,
Entonner à sa gloire un cantique immortel:
Mais lorsque je vous vis si touchante et si belle,
Sous mes doigts tout-à-coup la lyre fut rebelle,
Et l'amitié n'eut pas tous les honneurs du jour.
 A chaque son que je formais pour elle,
 Mon cœur payait un soupir à l'amour.

LE PÉRIL DU MOMENT.

Mon ame s'élançait vers sa bouche ingénue ;
Je sentais ses beaux bras doucement me presser ;
Moment terrible et doux ! je tremble d'y penser.
Ses yeux cherchaient mes yeux ; sa gorge toute nue
Tressaillit sous ma main ; que j'y trouvais d'appas !
Quel trouble j'éprouvai, que ne devins-je pas !
Je t'en atteste, Amour. Telle fut mon ivresse,
Qu'un seul instant de plus... Ah ! j'irai chez les morts
Sans connaître le crime et sentir le remords ;
Car j'ai pu demeurer fidèle à ma maîtresse.

IMPROMPTU FAIT AU JEU. *

Avec ces six sous-là, produisant maint écu,
Nous prendrons une femme, et nous serons c...;
Car, quand on est c..., c'est une bonne affaire;
Aucun talent ne rend de plus sûr honoraire.
Un peu de mouvement de la douce moitié,
Vous dispense bientôt de vous traîner à pié.
Nous aurons des valets, nous aurons la voiture,
Nous aurons de bons vins, grande chère qui dure.
Nous ferons accourir les enfants d'Apollon,
Nous ferons résonner tout le sacré vallon;
Nous leur ordonnerons du doux, du pathétique;
Nous ferons aux festins succéder la musique.
Nous aurons des savants, des ignorants, des fous,
Même des gens de bien; et le tout pour six sous.

* Diderot jouait une partie de piquet à la campagne, et ne jouait pas gros jeu, puisqu'il ne gagnait au premier tour que *six sous*. Une femme qui s'intéressait à la partie, lui dit : *Avec ses six sous là nous en aurons six autres*. — « Mais voilà un vers auquel il ne manque rien, il faut continuer. » Et sans cesser de jouer, il fit l'impromptu que voici. ÉDITs.

LETTRE A Mme. DE***.

MADAME,

Je crains toute épithète, et ne mérite point celle de philosophe : je ne suis ni d'âge ni d'étoffe à faire un Caton, et il est cent occasions où je serais bien fâché qu'une femme aimable n'eût à louer que ma sagesse.

Pour poète, je ne me souviens pas d'avoir sommeillé sur le Parnasse assez long-temps pour être à mon réveil salué de ce nom.

Pour faire un vers, mauvais ou bon,
Je ne vais point à la fontaine
Qui baigne le sacré vallon ;
J'aime la jeune Célimène,
Sa gorge fait mon Hélicon ;
Or devinez mon Hippocrène.

Le titre de musicien ne me va plus. Il y a cinq ou six ans que j'ai perdu le peu de voix que j'avais, par la raison que nous ne pratiquons pas en France la méthode de la faire durer autant qu'en Italie.

La stérilité du menton est donc la seule qualité qui soit commune entre Phébus et moi. Aussi

ses malheurs ne me touchent-ils guères, et je vous jure que si j'avais vécu comme lui avec neuf pucelles, et qu'elles eussent eu la même bonne volonté pour moi, mortel chétif, j'aurais mieux employé mon temps que ce dieu.

Quant à Daphné, vous conviendrez que cette fille était de mauvais goût, et qu'avec toutes les raisons qu'elle avait de se défier d'un chanteur qui allait jusqu'en À-mi-la, il valait mieux risquer d'être déesse, que de s'exposer à devenir laurier, et faire la récompense de l'amant que la couronne du poète.

Enfin, madame, je n'ai ni les vices ni les vertus d'Apollon, seul de frères à qui leur père ait accordé un équipage et même assez brillant. Il tranchait du petit-maître, et personne ne l'est moins que je le suis. Né jaloux jusqu'à la fureur, il fit à Vénus une tracasserie dont je suis incapable; car si je ne parviens pas à me procurer le bonheur de Mars, je ne suis pas homme à donner à Vulcain avis de son malheur.

LE BORGNE,

ÉPIGRAMME.

Assez voisin de son cercueil,
Un jour certain octogénaire
Se trouva déferré d'un œil;
L'accident était ordinaire :
Aussi, sans en être alarmé,
Il dit : Autant de moins à faire;
C'en est toujours un de fermé.

FIN DU TOME TROISIÈME DES ROMANS ET CONTES,
ET DES POÉSIES DIVERSES.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.





